3 1761 09939215 1

Rwq

Toronto University Library

Presented by

Miss Maria Langton

through the Committee formed in
The Old Country
to aid in replacing the loss caused by
The disastrous Fire of February the 14th 1890

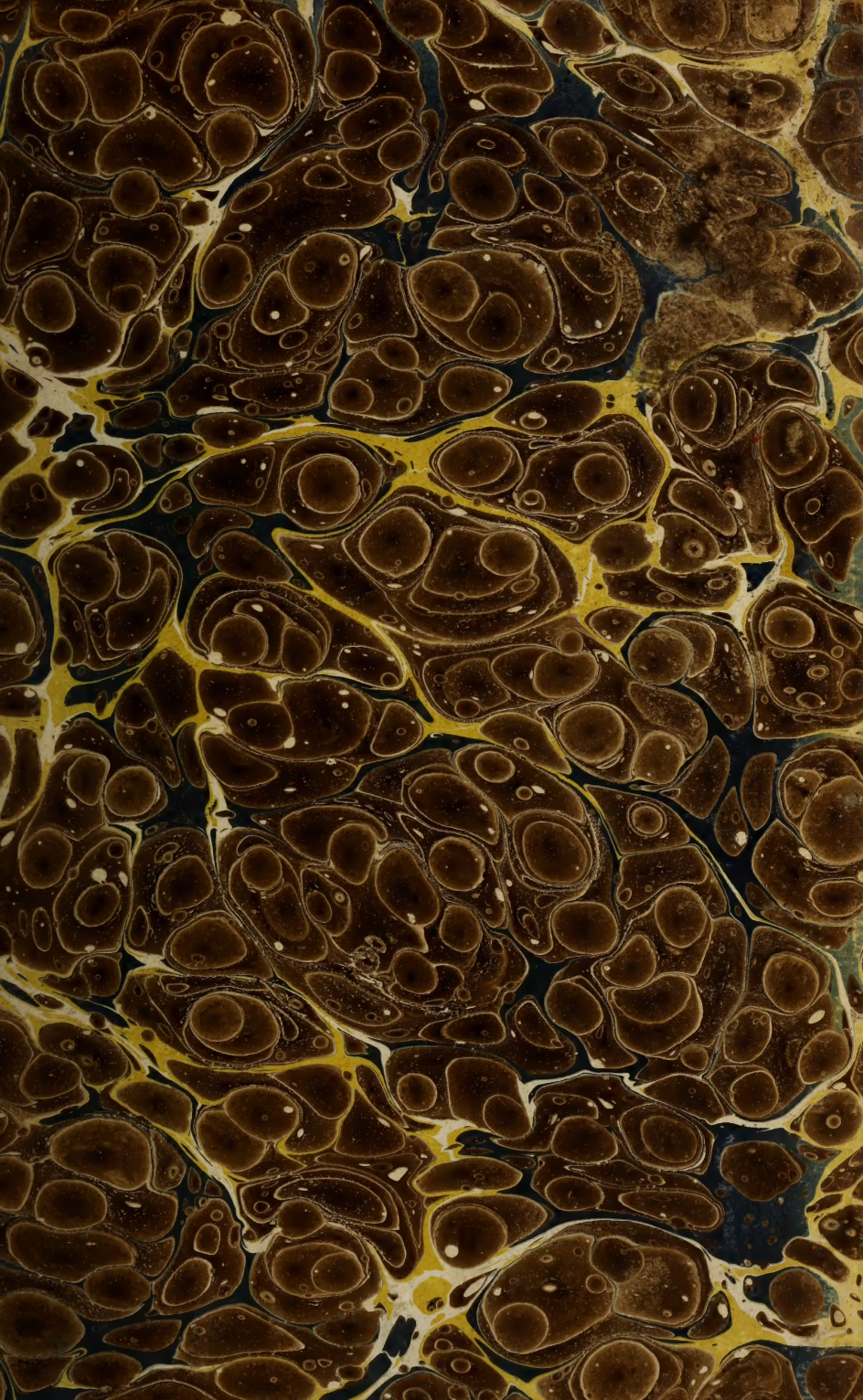

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

TOME SIXIÈME.

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/lettresdemmedesv06svig

Peint par Stresor. *Gravé par C.L. Masquelier*

J.J. Blaise Libraire, Quai des Augustins.

LF
5511K

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ,

DE SA FAMILLE ET DE SES AMIS.

AVEC PORTRAITS, VUES ET FAC-SIMILE.

TOME SIXIÈME.

A PARIS,

J. J. BLAISE, LIBRAIRE DE S. A. S. MADAME
LA DUCHESSE D'ORLÉANS DOUAIRIÈRE,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 61, À LA BIBLE D'OR.

M D CCC XVIII.

14452
18/11/40

A Arles le 6me Janvier
1680

Monsieur

J'estois dans le plus fort d'une tres fascheuse maladie
dont ie ne suis dehors que depuis quelques iours —
lorsque i'appris le changement qu'il a plu a la —
prouidence de mettre dans nostre fortune ie puis —
vous protester Monsieur que ie fus bien moins —
touché du danger ou i'estois que de la nouuelle —
surprenante de ce fascheux euenement ie scay —
bien que si on ne le regarde que par rapport a —
vous il doit faire moins de peine a vos semiteurs —
la force de nostre esprit et nostre vertu nous mettent
au dessus de ces reuolutions et comme elles ne peuuent
diminuer nostre merite elles ne seauroient aussi —
troubler nostre tranquillité mais il faut s'il vous —
plaist Monsieur que vous permettiez a ceux qui —
vous ont aussi deuoués que moy d'estre affligés pour ce
mesmes ie le dois estre encor comme Cuesque de vous

uoir hors d'une place ou uous pouuiez estre et
ou uous estiez tous les iours si utile a l'esglise
comme mon attachement pour uous Monsieur
ne tenoit qu'a uostre personne et non point a
uostre fortune ie uous supplie tres humblement
de croire qu'il sera eternel et qu'il uous suiura
partout ie n'oublieray iamais les marques de bonté
que i'ay receu de uous et ie seray toute ma uie
auec une egale reconnoissance et auec le mesme
respect et le mesme abandonnement

Monsieur

Vostre tres humble et
tres obeissant seruiteur
Le Coad. d'Arles

Tiré du Cabinet de M. C.F.A. de Mussey — *Gravé par Lorieux*

CHÂTEAU DE GRIGNAN, (Façade des Prélats.)

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

683.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

A Livry, mercredi jour de la Toussaint 1679.

Vous devriez avoir reçu la lettre que je vous écrivis de Pomponne avec madame de Vins, dans le même paquet; mais vos orages ont tout dérangé. Que vous êtes excessifs en Provence! tout est extrême, vos chaleurs, vos sereins, vos bises, vos pluies hors de saison, vos tonnerres en automne; il n'y a rien de doux ni de tempéré. Vos rivières sont débordées, vos champs noyés et abymés, votre Durance a quasi toujours le diable au corps; votre île de Brouteron très souvent submergée. Enfin, ma fille, quand je songe à la délicatesse de la santé que vous opposez à tant de choses si violentes, je tremble; et M. de Grignan, qui vous aime, n'est-il point effrayé aussi de cette inégalité? Pour moi, je ne puis me

rassurer, voyant sur-tout que vous n'êtes pas disposée à recevoir le secours des remèdes les plus certains.

Je vis l'autre jour cette petite madame de Nesmond[a]; elle a été malade à l'extrémité de la poitrine; elle revient à vue d'œil avec du lait d'ânesse le soir et le matin : elle avoit une toux qui lui ôtoit la voix. Je ne vous dis pas d'en prendre, puisqu'il vous est contraire, qu'il vous dégoûte et vous déplaît; mais je me plains, comme d'un très grand malheur, que vous soyez privée d'un si sûr et si salutaire remède. Je regrette toujours le temps où je n'étois fâchée que de votre absence; mais quelle circonstance de craindre comme je fais, et de craindre ce que je crains ! J'ai eu soin de mademoiselle de Méri, autant que je l'ai pu, avec ma solitude de Livry, qu'il a fallu me laisser un peu goûter. Elle n'est plus abandonnée, elle me le disoit l'autre jour, et même que sa santé n'est pas si déplorée. M. et madame de Moreuil, madame de Saint-Pouanges, d'autres voisines, mesdames de Coulanges, Bagnols, Sanzei, tout cela tourne autour d'elle. Le chevalier en a soin aussi; pour moi, j'y ferai mon devoir assurément, dès que je serai à Paris : quand nous ne serions pas aussi proches que nous sommes[b],

[a] Marguerite de Beauharnois, femme de Guillaume de Nesmond, président à mortier au parlement de Paris. Elle étoit fille de Marie Bonneau, dame de Miramion, fondatrice *des filles de Sainte-Geneviève*, et belle-fille du président de Nesmond, membre de la chambre de justice, qui mourut pendant le procès de Fouquet. (*Voyez* la note de la lettre 38, tome Ier, page 84.)

[b] Elle étoit sœur de M. de La Trousse, et cousine-germaine de madame de Sévigné.

et que le temps et le christianisme ne donneroient point l'envie de la secourir, faudroit-il autre chose que de savoir que cela vous plaît? C'en seroit assez pour faire mille fois davantage. Soyez donc en repos là-dessus, ainsi que sur son état qui est moins fâcheux qu'il ne l'étoit. Je parlerai à Duchesne de votre petit médecin, à qui nous donnerons dans notre quartier quelques malades à tuer, pour voir un peu comme il s'y prend; ce seroit dommage qu'il n'usât pas du privilége qu'il a de *tuer impunément*[1]. Ce n'est pas que la saison ne soit contraire aux médecins. Ce remède de l'Anglois, qui sera bientôt public[a], les rend fort méprisables, avec leurs saignées et leurs médecines.

Mon fils est tristement aux Rochers : il dit que le premier soir, quand il se trouva tout seul dans mon appartement avec les clefs de mes cabinets qu'on lui donna, il fut saisi d'une pensée si funeste, et cela ressembloit tellement à une chose qui arrivera quelque jour, qu'il se mit à pleurer, comme quand le bon Abbé recevoit Notre-Seigneur. Il m'assure fort qu'il n'épousera point la petite personne dont je vous ai parlé : tout le monde me mande pourtant qu'il y a de la *ravauderie* entre eux; il veut aller chez Tonquedec, qui n'est qu'à deux lieues de la belle : toute la Province en parle, et trouve sa conduite la plus mauvaise du monde. Il me

[1] *Voyez* la réception d'Argan, dans le *Malade imaginaire* de Molière, IIIe intermède.

[a] Le roi acheta le secret du chevalier Talbot et le rendit public. C'est à cet Anglois que l'on doit l'introduction de l'usage du quinquina en France.

persuade qu'il n'a point d'envie de faire une sottise; mais comme il est foible, et qu'il me mande tous les jours qu'il est différent de lui-même, qu'il est deux ou trois hommes tout à-la-fois, je lui dis que le plus sûr est de ne point s'exposer à voir cette fille chez elle; qu'il est dangereux de tenter Dieu; qu'il ne faut qu'un malheur; et que pendant qu'un de ces hommes seroit pris pour dupe, l'autre maudiroit le jour et l'heure d'un si ridicule accouplement; mais qu'enfin il n'y auroit plus de remède : quoi qu'il puisse en être, je n'aurai rien sur mon cœur, puisque j'ai dit en vérité tout ce qui se peut dire là-dessus, et tous nos amis aussi. J'ai une extrême curiosité de savoir ce que répondra mademoiselle de Grignan sur la proposition qu'on vous doit faire. Ne les empêchez point, je vous prie, de me venir toutes deux sauter au cou, ni le petit Marquis, ni Pauline; je les reçois et les embrasse de tout mon cœur. Pour M. de Grignan, je lui demande pardon du mal que j'ai dit de son pays; je ne vois que des furies depuis que vous y êtes. Je lui ferai des excuses quand il me parlera des beaux jours que vous aurez à Lambesc, et que j'ai admirés moi-même comme les autres. Je lui recommande sa chère femme.

684.

A la même.

A Livry, jeudi soir 2 novembre 1679.

Je vous écris ce soir, ma très chère, parceque j'ai envie d'aller demain matin à Pomponne. Madame de Vins m'en prioit l'autre jour si bonnement, que je m'en vais la voir, et M. de Pomponne, que l'on gouverne mieux en dînant un jour à Pomponne avec lui, qu'à Paris en un mois. Vous voulez donc que je me repose sur vous de votre santé, et je le veux de tout mon cœur, s'il est vrai que vous soyez changée sur ce sujet : ce seroit en effet quelque chose de si naturel que cela fût ainsi, et votre négligence à cet égard me paroissoit si peu ordinaire, que je me sens portée à croire que cette droiture d'esprit et de raison aura retrouvé sa place chez vous. Faites donc, ma chère enfant, tout ce que vous dites, prenez du lait et des bouillons, mettez votre santé devant toutes choses; soyez persuadée que c'est, non seulement par les soins et par le régime que l'on rétablit une poitrine comme la vôtre, mais encore par la continuité des régimes; car de prendre du lait quinze jours, et puis dire, j'ai pris du lait, il ne me fait rien; ma fille, c'est se moquer de nous, et de vous-même la première. Soyez encore persuadée d'une autre chose, c'est

que sans la santé on ne peut rien faire, tout demeure, on ne peut aller ni venir qu'avec des peines incroyables: en un mot, ce n'est pas vivre que de n'avoir pas de santé. L'état où vous êtes, quoi que vous disiez, n'est pas un état de consistance; il faut être mieux, si vous voulez être bien. Je suis fort fâchée du vilain temps que vous avez, et de tous vos débordements horribles : je crains votre Durance comme une bête furieuse.

On ne parle point encore de cordons-bleus : s'il y en a, et que M. de Grignan soit obligé de revenir, je le recevrai fort bien, mais fort tristement; car enfin, au lieu de placer votre voyage comme vous avez fait, c'eût été une chose bien plus raisonnable et plus naturelle que vous eussiez attendu M. de Grignan ici : mais on ne devine pas; et comme vous observiez et consultiez les volontés de M. de Grignan, ainsi qu'on faisoit autrefois les entrailles des victimes, vous y aviez vu si clairement qu'il souhaitoit que vous allassiez avec lui, que ne mettant jamais votre santé en aucune sorte de considération, il étoit impossible que vous ne partissiez, comme vous avez fait. Il faut regarder Dieu, et lui demander la grace de votre retour, et que ce ne soit plus comme un postillon, mais comme une femme qui n'a plus d'affaires en Provence, qui craint la bise de Grignan, et qui a dessein de s'établir et de rétablir sa santé en ce pays.

Je crois que je ferai un traité sur l'amitié; je trouve qu'il y a mille choses qui en dépendent, mille conduites à éviter pour empêcher que ceux que nous aimons n'en sentent le contre-coup; je trouve qu'il y a une infinité

de rencontres où nous les faisons souffrir, et où nous pourrions adoucir leurs peines si nous avions autant de vues et de pensées qu'on doit en avoir pour ce qui tient au cœur. Enfin, je ferois voir dans ce livre qu'il y a cent manières de témoigner son amitié sans la dire, ou de dire par ses actions qu'on n'a point d'amitié, lorsque la bouche traîtreusement assure le contraire. Je ne parle pour personne; mais ce qui est écrit est écrit[a].

Mon fils me mande des folies, et il me dit qu'il y a un *lui* qui m'adore, un autre *lui* qui m'étrangle, et qu'ils se battoient tous deux l'autre jour à outrance, dans le mail des Rochers. Je lui réponds que je voudrois que l'un eût tué l'autre, afin que je n'eusse point trois enfants; que c'étoit ce dernier qui me faisoit tout le mal de la maternité; et que s'il pouvoit l'étrangler lui-même, je serois trop contente des deux autres. J'admire la lettre de Pauline; est-ce de son écriture? Non; mais pour son style, il est aisé à reconnoître; la jolie enfant! Je voudrois bien que vous pussiez me l'envoyer dans une de vos lettres; je ne serai consolée de ne la pas voir que par les nouveaux attachements qu'elle me donneroit : je m'en vais lui faire réponse. Je quitte ce lieu à regret :

[a] Il est difficile de ne pas voir dans ce passage un reproche indirect adressé à M. de Grignan, qui, en emmenant sa femme en Provence, dans l'état où elle se trouvoit, pouvoit, sans injustice, être accusé de ne l'aimer que pour lui. Quelques autres endroits de ces lettres porteroient à penser que madame de Grignan ne fut pas toujours heureuse. (*Voyez* la lettre 125, tome Ier, page 310; la lettre 389, tome III, page 380, et sur-tout la lettre de Bussy du 4 octobre 1680.)

la campagne est encore belle : cette avenue et tout ce qui étoit désolé des chenilles, et qui a pris la liberté de repousser avec votre permission, est plus vert qu'au printemps dans les plus belles années. Les petites et les grandes palissades sont parées de ces belles nuances de l'automne dont les peintres font si bien leur profit. Les grands ormes sont un peu dépouillés, et l'on n'a point de regret à ces feuilles picotées : la campagne en gros est encore toute riante; j'y passois mes journées seule avec des livres; je ne m'ennuyois que comme je m'ennuierai par-tout ne vous ayant plus. Je ne sais ce que je vais faire à Paris; rien ne m'y attire, je n'y ai point de contenance; j'y vais avec chagrin; le bon abbé dit qu'il y a quelques affaires, et que tout est fini ici : allons donc. Il est vrai que cette année a passé assez vite; mais je suis fort de votre avis pour le mois de septembre; il m'a semblé qu'il a duré six mois, tout des plus longs. Je vous manderai, en arrivant à Paris, des nouvelles de mademoiselle de Méri. Je n'eusse jamais pensé que cette madame de Charmes eût pu devenir sèche comme du bois : hélas! quels changements ne fait point la mauvaise santé! Je vous prie de faire de la vôtre le premier de vos devoirs: après celui-là, et M. de Grignan auquel vous avez fait céder les autres avec raison, si vous voulez bien me donner ma place, je vous en ferai souvenir. Je me trouve fort heureuse si je ne ressemble non plus à un devoir que M. de Grignan, et si vous pensez que c'est mon tour présentement à être un peu consultée. Adieu, ma chère enfant, je vous aime au-delà de tout ce qu'on peut aimer.

685.

A la même.

A Paris, mercredi 8 novembre 1679.

J'arrivai ici samedi, comme je vous l'avois mandé. J'avois été dîner le vendredi à Pomponne, où madame de Vins reçut une lettre de vous. Nous causâmes fort sur votre sujet. M. de Pomponne la gronda de ne vous avoir point parlé de lui dans ses lettres; ce fut une très jolie querelle. Ils seront encore quinze jours à Pomponne. Pour moi, j'ai regretté Livry; j'ai coupé dans le vif; cette solitude me plaisoit, et les beaux jours qu'il fait encore m'offensent. Je vis en arrivant les deux Grignan et M. de La Garde; vous jugez bien de quoi nous parlons. Je fus le lendemain chez mademoiselle de Méri; je la trouvai un peu mieux. J'ai vu Duchesne, et je ne sais par quel hasard il m'est tombé dans l'esprit de parler de votre santé : il vous aime, et je le trouve plus touché et plus appliqué que les autres : il est étonné de la manière dont tout votre corps est engourdi, avec des frémissements et des inquiétudes qui vous vont jusqu'au cœur : ce sont, dit-il, des sérosités et la vraie humeur du rhumatisme : il voudroit que vous vous fissiez frotter quelquefois l'épine du dos avec de l'eau-de-vie et l'huile

de noix tirée sans feu, mêlées ensemble; il dit que cela ouvriroit les pores dans le lieu d'où les sérosités partent, et que vous en seriez soulagée. Il vous loue d'avoir quitté votre vieux lait, il vous conseille de prendre, à la place du lait qui vous est contraire, bien des orges, des bouillons de poulet avec des semences froides; car si vous ne corrigez ce sang, vous en devez craindre des suites fâcheuses. Il vous conjure très instamment de ne pas négliger l'eau de Sainte-Reine, et dit que vous savez bien ce que c'est. Cet article a été recommencé jusqu'à trois ou quatre fois. Duchesne croit aussi que le café précipite votre sang, qu'il l'échauffe, qu'il peut être bon à des gens qui n'ont mal qu'à la poitrine; mais que jamais il ne s'est ordonné dans la disposition où vous êtes, et qu'on peut juger par votre maigreur, qui augmente à mesure que vous en prenez, qu'il est à craindre que vous ne vous en aperceviez trop tard, que la force que vous croyez que le café vous donne n'est qu'un faux bien, puisque cela vient du mouvement de votre sang, qui auroit besoin au contraire d'être calme et adouci. Songez-y, ma fille, je ne fais précisément que vous répéter ce que Duchesne m'a dit avec beaucoup d'intérêt et d'amitié pour vous. Vous trouverez peut-être bien de l'ennui dans un si grand article; mais le moyen de le supprimer? Mettez-vous à ma place, et voyez ce que je puis sentir et ce que je puis craindre. Vous aimez Duchesne; voilà ses avis, et ce qu'il m'a fait promettre de vous mander.

Vous êtes donc à Lambesc, ma chère enfant; une plus grande gloire vous a appelée plus avant en Pro-

vence. Je crains bien pour vous l'excès des compliments et des visites; vous n'êtes guère en état de suffire à tout cela. On ne parle point du voyage du roi dans les provinces, non plus que des cordons-bleus : Sa Majesté n'en veut point faire à cause de l'infinité de prétendants. Ce que je vous dis vient de deux endroits assez sûrs; et tout de suite je vous ferai mille amitiés de M. de La Rochefoucauld et de madame de La Fayette : mesdames de Lavardin et de Mouci ne vous en font pas moins. Je n'ai pas encore vu la marquise d'Uxelles. Le chevalier vous mandera les nouvelles. Je crois que le maréchal de Bellefonds ne relèvera point de la maladie dont il est accablé[a].

Vous êtes bien contente de la douceur de mesdemoiselles de Grignan; c'est un bonheur pour vous. Mais, ma fille, où avez-vous pris que vous fussiez un *dragon?* Quel plaisir prenez-vous à dire de ces sortes de choses? N'étiez-vous point d'accord de tout ce que je voulois faire? Ne passiez-vous point l'hiver en Bretagne, quand il le falloit? les étés à Livry? Quelle difficulté faisiez-vous de vous ennuyer avec tranquillité comme les autres? Ah! ne souhaitez point d'être autrement que vous n'êtes, si ce n'est pour votre santé. Mais qui auroit jamais pu croire en ce temps-là que vous fussiez devenue délicate et maigre au point que vous l'êtes? Qu'avez-vous fait de Pauline? Je souhaite bien que vous l'ayez menée avec vous. Je fis lire sa lettre à madame de Vins, qui en

[a] Il fut guéri par le chevalier Talbot. (*Voyez* la lettre du 24 novembre suivant.) Il ne mourut que le 5 décembre 1694.

fut ravie, ainsi que ses oncles; je vous dis que c'est une pièce achevée pour la naïveté.

Madame de La Sablière a bien pris le parti que vous estimez, *rompons, brisons les tristes restes.* Madame de Coulanges, que pensez-vous que je veuille dire? Je pense comme vous. Mais madame de Coulanges maintient que La Fare n'a jamais été amoureux; c'étoit tout simplement de la paresse, de la paresse, de la paresse; et la Bassette a fait voir qu'il ne cherchoit chez madame de La Sablière que la bonne compagnie[a]. A propos, madame de Villars n'a écrit uniquement en arrivant à Madrid qu'à madame de Coulanges[1]; et dans cette lettre elle nous fait des compliments à toutes nous autres vieilles amies : madame de Schomberg, mademoiselle de Lestranges[b], madame de La Fayette, tout est en un

[a] Cet amour si délicat, qui occupoit tellement M. de La Fare qu'il le détermina à vendre sa charge, pour ne plus s'occuper que de madame de La Sablière (*Voyez* la note de la lettre 528, t. IV, p. 432.), avoit cédé à la passion du jeu, et la *Bassette* l'avoit emporté sur la maîtresse. (*Voyez* la lettre du 14 juillet 1680.)

[1] Madame de Villars écrivit plusieurs lettres à madame de Coulanges pendant le dernier séjour qu'elle fit à Madrid. Celles qui se sont conservées, au nombre de trente-sept, commencent au 2 novembre 1679, et finissent au 15 mai 1681. Elles sont non seulement très agréables à lire, mais encore très curieuses, soit par les anecdotes qu'on y trouve au sujet du mariage de Charles II avec Marie-Louise d'Orléans, soit par le tableau que madame de Villars y fait des mœurs du pays et des usages de la cour d'Espagne.

[b] Henriette Bibiane de Saint-Nectaire, dite *mademoiselle de Lestranges.* Elle étoit belle-sœur de la marquise de Senneterre, que madame de Sévigné appelle la *mitte*, et dont le mari fut tué en 1671. (*Voyez* la lettre 192, tome II, page 231.)

paquet. Madame de Villars dit *qu'il n'y a qu'à être en Espagne pour n'avoir plus d'envie d'y bâtir des châteaux.* Vous voyez bien qu'elle ne pouvoit mieux adresser sa lettre, puisqu'elle vouloit mander cette gentillesse. La reine d'Espagne a fait mille tendresses à madame de Saint-Chaumont en passant pays[a]. La maréchale de Clérembault[1] n'a pas parlé depuis ce jour. On attend des nouvelles du mariage et de l'entrevue[2]. On dit que la princesse d'Harcourt et la maréchale reviendront aussitôt, et que madame de Grancey ira jusqu'à Madrid[b]. J'ai dit à Brancas que vous lui faisiez des compliments sur son deuil, et non pas sur son affliction. Il y a eu bien des gens de noyés dans ce vaisseau du chevalier de Tourville, qui s'est sauvé à la nage; je crois qu'un de nos

[a] Suzanne-Charlotte de Gramont, sœur du maréchal de Gramont, veuve de Henri Mitte de Miolans, marquis de Saint-Chaumont. Elle fut préférée à madame de Motteville pour la place de gouvernante des enfants de MONSIEUR. Ayant continué de correspondre avec Daniel de Cosnac, évêque de Valence, l'un des amis les plus fidèles de madame Henriette d'Angleterre, elle encourut aussi la disgrace de MONSIEUR, et fut remplacée par la maréchale de Clérembault. (*Voyez* les *Mémoires* de Motteville, tome VI, page 108, et le liv. VII des *Mémoires* de l'abbé de Choisi.)

[1] Louise-Françoise Bouthillier de Chavigny, femme de Philippe de Clérembault, maréchal de France, et dame d'honneur de la reine d'Espagne (*Marie-Louise d'Orléans*).

[2] Le mariage se fit à Burgos, le 18 novembre 1679.

[b] Madame de Grancey eut la permission d'accompagner la reine jusqu'à Madrid, mais elle n'en profita pas, et repartit de Burgos pour Paris, avec le prince et la princesse d'Harcourt. (*Voyez* la lettre de madame de Villars, du 30 novembre 1679.)

chevaliers de Sévigné s'est noyé. Mon fils est en Basse-Bretagne; je pense que son amour ne va pas si loin. Adieu, ma très chère, plût à Dieu que votre santé fût comme la mienne! Je vous conjure de ne m'écrire qu'un mot de votre état, et un autre de votre amitié : laissez-nous vous conter des fagots; je sacrifie très volontiers le plaisir de lire vos aimables lettres à celui de savoir que vous ne vous épuisez point pour les écrire.

Monsieur DE CORBINELLI.

Vous voulez donc bien, Madame, que je vous dise ce que je vous ai toujours été, et ce que je vous serai toujours, soit à cause de vous, Madame, dont le mérite est infini, soit pour l'amour de Madame votre mère que j'adore, et qui vous adore.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Voilà donc ce mot qu'il vouloit vous écrire, il y a trois semaines[1]; croyez, sur ma parole, qu'il mérite votre estime. Nous venons de lire ce beau chapitre dont vous nous parlez; nous le trouvons divin jusqu'à un certain endroit où l'auteur se fait lui-même une difficulté si grande, qu'elle nous paroît, comme à lui, insurmontable, et dont il ne se tire que par beaucoup d'obscurité, que nous laissons à comprendre à ceux qui sont plus éclairés que nous.

[1] *Voyez* la lettre 682, tome V, page 476.

686. *

A la même.

A Paris, vendredi 10 novembre 1678.

Je ne suis plus bergère, ma pauvre enfant; j'ai quitté avec regret l'unique entretien de vos lettres, de votre chère idée, soutenue de *Louison*, de nos vaches, de nos moutons, et d'un entre-chien et loup dont je m'accommodois fort bien, parceque je ne cherche pas à m'épargner, ni à me flatter. Me voici dans le raffinement de l'hôtel de Carnavalet, où je ne trouve pas que je sois moins occupée de vous, que vos lettres me soient moins chères, ni que nulle chose du monde puisse faire une diversion à la continuelle application que j'ai pour vous. Je n'aurai plus guère de nouvelles à vous mander, j'en sais peu : mais comme celles que je vous dis viennent assez directement des bons endroits, elles seront bonnes. Vous m'assurez, ma très chère, que vous vous portez bien; Dieu le veuille : cela est bientôt dit. Je suis toujours étonnée que je puisse soutenir avec votre absence, l'inquiétude que j'ai de votre santé. Je ne veux point que vous m'écriviez de si grandes lettres : il faut que je sois bien persuadée du mal qu'elles vous font : sans cela il seroit bien naturel de souhaiter qu'elles fussent infinies; mais cette crainte arrête tout. Duchesne me disoit

l'autre jour que rien n'étoit plus mauvais que d'écrire beaucoup. Ma fille, il faut que le temps vienne que vous écriviez moins, et que vous soyez en ce pays appliquée à vous guérir. Nous vous mettrons l'hôtel de Carnavalet en état de vous être commode : le bon abbé y est disposé comme moi. Je voudrois bien que vous ne me dissiez point de mal de vous dans vos lettres, et que vous ne crussiez point vos lettres meilleures que vos conversations en chambre : je serois bien indigne de votre amitié, si j'avois cette pensée : je suis persuadée que vous m'aimez, et j'ai le même goût pour vous entendre, que tous ceux qui en sont le plus touchés. Ah! si vous saviez quel est le pouvoir d'une seule de vos paroles, d'un regard, d'un retour, d'une douceur; et de quels pays lointains cela seroit capable de me faire revenir, vous verriez, ma belle, que rien n'égale pour moi votre présence. Votre dévotion du jour de la Toussaint vous a portée encore à me dire des choses qui m'ont attendrie d'une étrange manière. Que vous avez bien fait de fourrer dans votre litière tous vos petits enfants! la jolie petite compagnie! si j'avois été du conseil, j'aurois bien opiné comme vous avez fait ; vous le verrez par les avis que je donne à Pauline dans la réponse toute régulière que je lui fais. Cette petite est aimable; elle ne peut jamais incommoder. Jouissez-en, ma fille, ne vous ôtez point toutes ces petites consolations; il y a tant de peines dans la vie, elle passe si vite : j'ai quelque plaisir de songer à celui que Pauline vous donne.

M. de La Rochefoucauld, madame de La Fayette et Langlade parlèrent hier de M. de Grignan comme de

l'homme du monde qu'ils souhaiteroient le plus de servir : ils n'en perdront pas les moments ni les occasions. On va voir, comme l'opéra, les habits de mademoiselle de Louvois : il n'y a point d'étoffe dorée qui soit moindre que de vingt louis l'aune. La Langlée s'est épuisée pour joindre l'agrément avec la magnificence. M. de Mêmes a fait grand bruit de celle de Grignan : il en a écrit dignement à M. de La Rochefoucauld.

C'est chez mademoiselle de Méri que je viens achever cette lettre, et fermer mon paquet. La voilà tout accablée de vapeurs et d'inanition, incapable d'écrire un mot : elle dit que vous connoissez bien cet état : en vérité elle est dans un épuisement qui fait pitié; je voudrois bien qu'on pût la soulager à force de soins : elle vous dit par moi tout ce qu'elle voudroit vous écrire, si elle pouvoit. Je viens de voir ce pauvre chevalier : il a mal au cou et à la cuisse, il est au lit. Cette humeur de rhumatisme ne le quitte pas; j'ai plus de pitié que les autres de cette sorte de mal : je ne crois pas que ses douleurs durent encore long-temps, il sent courir les sérosités; il lui faudroit présentement une bonne douche, si la saison le pouvoit permettre. Il m'a donné sa lettre pour la mettre dans mon paquet : il faut avoir soin de ces pauvres infirmes : tout le reste de Paris est enrhumé :

Ils ne mouroient pas tous; mais tous étoient frappés [1],

[1] Vers de La Fontaine dans la fable des *Animaux malades de la peste.*

Comme vous disiez. Adieu, ma chère enfant; je vous embrasse tendrement, et toute votre grande et petite compagnie.

687.*

A la même.

A Paris, mercredi 22 novembre 1679.

Vous allez être bien surprise et bien fâchée, ma chère enfant. M. de Pomponne est disgracié; il eut ordre samedi au soir, comme il revenoit de Pomponne, de se défaire de sa charge. Le roi avoit réglé qu'il auroit sept cent mille francs, et que la pension de vingt mille francs qu'il avoit comme ministre lui seroit continuée : Sa Majesté vouloit lui marquer par cet arrangement qu'elle étoit contente de sa fidélité. Ce fut M. Colbert qui lui fit ce compliment, en l'assurant qu'il *étoit au désespoir d'être obligé*, *etc.* M. de Pomponne demanda s'il ne pourroit point avoir l'honneur de parler au roi, et apprendre de sa bouche quelle étoit la faute qui avoit attiré ce coup de tonnerre : on lui dit qu'il ne le pouvoit pas; en sorte qu'il écrivit au roi pour lui marquer son extrême douleur, et l'ignorance où il étoit de ce qui pouvoit avoir contribué à sa disgrace : il lui parla de sa nombreuse famille, et le supplia d'avoir égard à huit enfants qu'il avoit. Il fit remettre aussitôt ses chevaux au car-

rosse, et revint à Paris, où il arriva à minuit. M. de Pomponne n'étoit pas de ces ministres sur qui une disgrace tombe à propos, pour leur apprendre l'humanité qu'ils ont presque tous oubliée; la fortune n'avoit fait qu'employer les vertus qu'il avoit, pour le bonheur des autres; on l'aimoit, sur-tout parcequ'on l'honoroit infiniment. Nous avions été, comme je vous l'ai mandé, le vendredi à Pomponne, M. de Chaulnes, Caumartin et moi : nous le trouvâmes et les dames qui nous reçurent fort gaiement. On causa tout le soir, on joua aux échecs : ah ! quel échec et mat on lui préparoit à Saint-Germain ? Il y alla dès le lendemain matin, parcequ'un courrier l'attendoit ; de sorte que M. Colbert, qui croyoit le trouver le samedi au soir à l'ordinaire, sachant qu'il étoit allé droit à Saint-Germain, retourna sur ses pas, et pensa crever ses chevaux. Pour nous, nous ne partîmes de Pomponne qu'après dîner ; nous y laissâmes les dames, madame de Vins m'ayant chargée de mille amitiés pour vous. Il fallut donc leur mander cette triste nouvelle : ce fut un valet-de-chambre de M. de Pomponne, qui arriva le dimanche à neuf heures dans la chambre de madame de Vins : c'étoit une marche si extraordinaire que celle de cet homme, et il étoit si excessivement changé, que madame de Vins crut absolument qu'il venoit lui dire la mort de M. de Pomponne ; de sorte que, quand elle sut qu'il n'étoit que disgracié, elle respira; mais elle sentit son mal quand elle fut remise ; elle alla le dire à sa sœur. Elles partirent à l'instant, laissant tous ces petits garçons en larmes; et, accablées de douleur, elles arrivèrent à Paris à deux heu-

res après midi. Vous pouvez vous représenter leur entrevue avec M. de Pomponne, et ce qu'ils sentirent, en se revoyant si différents de ce qu'ils pensoient être la veille. Pour moi, j'appris cette nouvelle par l'abbé de Grignan ; je vous avoue qu'elle me toucha droit au cœur. J'allai à leur porte dès le soir; on ne les voyoit point en public, j'entrai, je les trouvai tous trois. M. de Pomponne m'embrassa, sans pouvoir prononcer une parole: les dames ne purent retenir leurs larmes, ni moi les miennes : ma fille, vous n'auriez pas retenu les vôtres; c'étoit un spectacle douloureux : la circonstance de ce que nous venions de nous quitter à Pomponne d'une manière si différente, augmenta notre tendresse. Enfin je ne puis vous représenter cet état. La pauvre madame de Vins, que j'avois laissée si fleurie, n'étoit pas reconnoissable ; je dis, pas reconnoissable, une fièvre de quinze jours ne l'auroit pas tant changée : elle me parla de vous, et me dit qu'elle étoit persuadée que vous sentiriez sa douleur, et l'état de M. de Pomponne; je l'en assurai. Nous parlâmes du contre-coup qu'elle ressentoit de cette disgrace; il est épouvantable, et pour ses affaires, et pour l'agrément de sa vie et de son séjour, et pour la fortune de son mari; elle voit tout cela bien douloureusement. M. de Pomponne n'étoit point en faveur; mais il étoit en état d'obtenir de certaines choses ordinaires, qui font pourtant l'établissement des gens : il y a bien des degrés au-dessous de la faveur des autres, qui font la fortune des particuliers. C'étoit aussi une chose bien douce de se trouver naturellement établie à la cour : ô Dieu! quel changement! quel retranche-

ment! quelle économie dans cette maison! Huit enfants, n'avoir pas eu le temps d'obtenir la moindre grace! Ils doivent trente mille livres de rente; voyez ce qu'il leur restera : ils vont se réduire tristement à Paris, à Pomponne. On dit que tant de voyages, et quelquefois des courriers qui attendoient, même celui de Bavière qui étoit arrivé le vendredi, et que le roi attendoit impatiemment, ont un peu attiré ce malheur[a]. Mais vous comprendrez aisément ces conduites de la Providence,

[a] Les historiens ont généralement attribué la disgrace d'Arnauld de Pomponne à la négligence qu'il apportoit aux affaires. Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV*, a le premier fait connoître un passage des *Mémoires* de ce prince, qu'on lit aujourd'hui au tome II des *OEuvres de Louis XIV*, page 458 : « L'emploi que je lui ai donné, « dit le roi, s'est trouvé trop grand et trop étendu pour lui; j'ai souf- « fert plusieurs années de sa foiblesse, de son opiniâtreté et de son « inapplication..... Il a fallu que je lui ordonnasse de se retirer, par- « ceque tout ce qui passoit par lui perdoit de la grandeur et de la « force qu'on doit avoir en exécutant les ordres d'un roi de France « qui n'est pas malheureux. » Ce passage montre quelle étoit alors l'opinion de Louis XIV sur Pomponne; mais ceux qui l'entouroient ne travailloient-ils pas depuis long-temps à la lui insinuer? Dès le temps de la mort de M. de Lyonne, Louvois, qui remplissoit, par *interim*, les fonctions de ce ministère, desiroit que la charge en fût donnée à M. Courtin; Pomponne fut préféré, mais Louvois avoit pris ses mesures avec les ambassadeurs étrangers afin d'être averti le premier de tout ce qui se passoit, et il avoit grand soin d'en instruire le roi avant que Pomponne en fût informé. (*Voyez* le *Supplément de Bussy*, seconde partie, page 103.) Colbert et Louvois, quoique ennemis, se réunirent pour décréditer Pomponne; des négligences légères furent transformées en torts graves. Son nom même, qui se rattachoit aux disputes du jansénisme, lui fut reproché; et ce qui prouve sans réplique que le roi sacrifia Pomponne aux intrigues de Colbert

quand vous saurez que c'est M. le président Colbert qui a la charge; comme il est en Bavière, son frère la fait en attendant, et lui a écrit en se réjouissant, et pour le surprendre, comme si on s'étoit trompé au-dessus de la lettre : *A monsieur, monsieur Colbert, ministre et secrétaire d'état.* J'en ai fait mes compliments dans la maison affligée; rien ne pouvoit être mieux. Faites un peu de réflexion à toute la puissance de cette famille, et joignez les pays étrangers à tout le reste; et vous verrez que tout ce qui est de l'autre côté, *où l'on se marie*[a], ne vaut point cela. Ma pauvre enfant, voilà bien des détails et des circonstances; mais il me semble qu'ils ne sont point désagréables dans ces sortes d'occasions : il me semble que vous voulez toujours qu'on vous parle; je n'ai que trop parlé. Quand votre courrier viendra, je n'ai plus à le présenter; c'est encore un de mes chagrins de vous être désormais entièrement inutile : il est vrai que je l'étois déja par madame de Vins; mais on se rallioit ensemble. Enfin, ma fille, voilà qui est fait, voilà le monde. M. de Pomponne est plus capable que

et de Louvois, c'est que, dans les audiences particulières qu'il accordoit à ce ministre disgracié, il lui témoignoit le regret de l'avoir éloigné, lui demandoit sa parole de revenir auprès de sa personne dès qu'il en recevroit l'ordre, lui recommandant le plus profond secret; et à peine Louvois est-il expiré, que le roi écrit de sa propre main à M. de Pomponne de venir reprendre dans ses conseils la place qu'il y avoit autrefois occupée. Le duc de Saint-Simon a tracé de ce ministre un portrait plus vrai. (*Voyez* une note de la lettre du 6 décembre suivant.)

[a] Du côté de M. de Louvois. (*Voyez* la lettre suivante.)

personne de soutenir ce malheur avec courage, avec résignation et beaucoup de christianisme. Quand d'ailleurs on a usé comme lui de la fortune, on ne manque point d'être plaint dans l'adversité.

Encore faut-il, ma très chère, que je vous dise un petit mot de votre petite lettre; elle m'a donné une sensible consolation : j'ai vu la santé du petit très confirmée, et la vôtre, ma chère enfant, dont vous me dites des merveilles : vous m'assurez que je serois bien contente si je vous voyois, vous avez raison de le croire. Quel spectacle charmant de vous voir appliquée à votre santé, à vous reposer, à vous restaurer! c'est un plaisir que vous ne m'avez jamais donné. Vous voyez que ce n'est pas inutilement que vous prenez ce soin, le succès en est visible; et quand je me tourmente ici de vous inspirer la même attention, vous sentez bien que j'ai raison.

688.

A la même.

A Paris, vendredi 24 novembre 1679.

Mon Dieu! l'aimable lettre que je viens de recevoir de vous! Quelle lecture! et quel plaisir de vous entendre discourir sur tous les chapitres que vous traitez! Celui de la médecine me ravit; je suis persuadée qu'a-

vec cette intelligence et cette facilité d'apprendre que Dieu vous a donnée, vous en saurez plus que les médecins : il vous manquera quelque expérience, et vous ne tuerez pas *impunément*[a] comme eux : mais je me fierois bien plus à vous qu'à eux pour bien juger d'une maladie. Il est vrai qu'il n'est question que de la santé en ce monde : *Comment vous portez-vous? comment vous portez-vous?* et l'on ignore entièrement ce qui touche cette science qui nous est si nécessaire : apprenez, apprenez, faites votre cours : il ne vous faudra point d'autre licence que de mettre une robe rouge, comme dans la comédie[1]. Mais pourquoi voulez-vous nous envoyer votre joli médecin? Je vous assure qu'ils sont fort décriés et fort méprisés ici; hormis les trois ou quatre que vous connoissez, et qui conseillent le remède de l'Anglois, les autres sont en horreur. Cet Anglois vient encore de tirer de la mort le maréchal de Bellefonds. Je ne crois point que le premier médecin ait le vrai secret. Duchesne n'a point de sous-médecins aux Invalides[b]; je vous l'ai mandé; je vous conseille donc très sérieusement de garder votre médecin dans la province.

Il est donc vrai, ma fille, que vous êtes sans incommodité : point de poitrine, point de douleurs aux jambes, point de coliques, cela est à souhait. Vous voyez

[a] Allusion au *Malade imaginaire*, troisième intermède. On lui concède le droit *seignandi et occidendi impunè per totam terram.*

[1] *Voyez* le *Malade imaginaire* qui vient d'être cité.

[b] L'hôtel royal des Invalides, commencé en 1670, avoit été terminé en 1674.

ce que vous fait le repos, et le soin de vous rafraîchir; ne faut-il pas vous gronder, quand vous vous négligez, et que vous abandonnez inhumainement le soin de votre pauvre personne? Je parlerois dix ans sur cette malice, et sur le succès que vous voyez du contraire. Que ne puis-je vous embrasser et vous retrouver ici les soirs! Je rentre bien tristement dans cette grande maison; depuis neuf heures jusqu'à minuit, je n'ai pas plus de compagnie qu'à Livry, et j'aime mieux ce repos et ce silence que toutes les soirées que l'on m'offre en ce quartier: je ne saurois courir le soir. Je m'aperçois que quand je ne suis point agitée de la crainte de votre santé, je sens extrêmement votre absence. Votre poitrine est comme des morailles[a], qui m'empêchent de sentir le mal de ne vous avoir plus; je tiens de vous cette comparaison: mais je retrouve bientôt ce premier mal, quand je ne suis pas bridée par l'autre. J'avoue seulement que je m'en accommode mieux que de l'horreur de craindre pour votre vie, et je vous fais toujours mille remerciements de m'ôter mes morailles.

Il en faudroit d'aussi dures que celles-là pour empêcher madame de Vins de sentir vivement la disgrace de M. de Pomponne; elle y perd tout: je la vois souvent; le malheur ne me chassera pas de cette maison[b].

[a] Sorte de tenailles avec lesquelles les maréchaux serrent le nez et la lèvre antérieure d'un cheval difficile pour le contenir. (*Dictionnaire de l'Académie.*)

[b] Ce passage rappelle celui de la lettre au comte de Bussy du 26 juillet 1668: « Ce n'est pas la mode de m'accuser de foiblesse pour mes « amis.... J'ai fait ici mes preuves de générosité sur le sujet des dis-

Monsieur de Pomponne prendra bien son parti, et soutiendra dignement son infortune : il va retrouver toutes ces perfections d'un homme particulier qui nous le faisoient admirer à Frêne. On dit qu'il faisoit un peu négligemment sa charge, que les courriers attendoient : il se justifie très bien ; mais, mon Dieu! ne voyez-vous pas bien son tort? Ah! que la pauvre madame du Plessis l'auroit aimé présentement! quelle nouvelle liaison auroit fait cette conformité! Rien ne pouvoit être si bon pour lui : je n'en ai fait aussi mes compliments qu'à madame de Vins, m'entendez-vous bien? car je réponds à ma pensée, qui, je crois, sera la vôtre. Toute la cour le plaint, et lui fait des compliments; vous lui allez voir reprendre le fil de ses perfections. Nous avons bien parlé de la Providence ; il entend bien cette doctrine. Jamais il ne s'est vu un si aimable ministre. M. Colbert, l'ambassadeur[1], va remplir cette belle place; il est fort ami du chevalier; écrivez à ce dernier toutes vos pensées : la fortune toute capricieuse voudra peut-être vous faire plus de plaisir par-là que par notre intime ami. Vous irez bien naturellement dans ce chemin par la route que je vous dis : pouvons-nous savoir ce que la Providence nous garde?

Je continue mes soins à mademoiselle de Méri ; l'impression que fait dans son esprit le tracas de son petit domestique est une chose fort extraordinaire. Elle me

« graciés, qui m'ont mise en honneur dans beaucoup de bons lieux. »

[1] M. Colbert de Croissi, frère du contrôleur-général, étoit alors en Bavière pour y négocier le mariage de Monseigneur avec Marie-Anne-Victoire de Bavière.

disoit qu'il lui semble, quand ses gens lui parlent, qu'ils tirent sur elle, comme pour la tuer : elle en est plus malade que de ses maux; c'est un cercle, sa colère augmente son mal, son mal augmente sa colère; somme totale, c'est quelque chose d'étrange : je ne songe qu'à la soulager un peu.

Corbinelli abandonne le chevalier de Méré et son chien de style[a], et la ridicule critique qu'il fait, en collet monté, d'un esprit libre, badin et charmant comme Voiture : *tant pis pour ceux qui ne l'entendent pas*[1]. Au reste, n'attendez pas sitôt les définitions que vous lui avez demandées : depuis trois mois, il n'a lu que le Code et Cujas. Il vous adore de vouloir apprendre la médecine; vous êtes toujours son prodige. C'en est un, en vérité, que la tranquille ingratitude de M. et madame de Richelieu; vous en parlez fort plaisamment. M. Le Grand et d'autres disoient très sérieusement l'autre jour à Saint-Germain, que M. de Richelieu avoit fait un siége admirable : on crut que c'étoit une lecture où l'on avoit vu les grands Richelieu dans les guerres civiles ; mais non, c'étoit celui-ci qui a fait un *siége* admirable *de tapisserie*, que l'on voit dans la chambre de sa femme.

Madame de Coulanges a été quinze jours à la cour :

[a] *Voyez* la *notice historique*, tome Ier, pag. 65, et la note, pag. 66. Une erreur très accréditée sur le chevalier de Méré y est réfutée. « Il faut avouer, dit Vigneul de Marville, dans ses *Mélanges de lit-* « *térature*, tome III, page 389, qu'à force d'avoir voulu polir son « style, il l'a exténué; qu'il est quelquefois guindé et peu naturel. »

[1] On peut dire la même chose, et avec plus de raison encore, de ceux qui ne sentent point le prix des Lettres de Madame de Sévigné.

madame de Maintenon étoit enrhumée, et ne la vouloit pas laisser partir. Voici une querelle qu'elle a eue avec la comtesse de Gramont[1] : cette dernière brûloit son beau teint à faire du chocolat; madame de Coulanges voulut l'empêcher de prendre cette peine : la comtesse dit qu'on la laissât faire, et qu'elle n'avoit plus que ce plaisir. Madame de Coulanges lui dit : *Ah, ingrate*[a] *!* Ce mot, dont la comtesse auroit ri un autre jour, l'embarrassa et la décontenança si fort, qu'elle ne put s'en remettre; et depuis elles ne se sont pas saluées. L'abbé Têtu dit rudement à notre voisine : « Mais, Madame, si « elle vous avoit répondu que la pelle se moque du four- « gon, qu'auriez-vous dit? Monsieur, *dit-elle*, je ne suis « point une pelle, et elle est un fourgon. » — Autre querelle; et plus de salut. *Quanto* (*madame de Montespan*)

[1] Élisabeth Hamilton, dame du palais de la reine Marie-Thérèse d'Autriche.

[a] Madame de Coulanges fait entendre par cette exclamation que l'on n'étoit pas persuadé de la cruauté de la comtesse de Gramont pour le roi. (*Voyez* la note de la lettre 618, tome V, page 268.) Un passage de la procédure de la fameuse *affaire des poisons* confirme l'opinion que madame de Coulanges venoit de manifester. Le Sage, complice de la Voisin, après avoir accusé madame de Polignac d'avoir cherché dans la négromancie des secrets propres à se défaire de mademoiselle de La Vallière, et à lui succéder dans l'affection du roi, ajouta que cette dame « sachant que madame la comtesse de Gramont « avoit le même dessein qu'elle dame de Polignac, de se bien mettre « auprès du roi, pria lui Le Sage de ne rien dire pour ladite dame « de Gramont » (c'est-à-dire de ne point prononcer de paroles magiques qui pussent être favorables à ses desseins). (*Interrogatoire de Le Sage*, du 28 octobre 1679.)

et l'*enrhumée* (*madame de Maintenon*) sont très mal; cette dernière est toujours parfaitement bien avec le centre de toutes choses (*le roi*), et c'est ce qui fait la rage. Je vous conterois mille bagatelles, si vous étiez ici.

Ah, ma fille! ne me dites point que je n'ai qu'à rire, puisque je n'ai que votre absence à soutenir : j'ai envie de dire : *ah, ingrate!* ne vous souvenez-vous point de tout ce qu'elle me fait souffrir, cette absence? N'êtes-vous pas la sensible et véritable occupation de mon cœur? Vous le savez bien, et vous devez comprendre aussi ce que c'est que d'y joindre la crainte de vous voir malade, et dévorée par un air subtil, comme l'est celui de Grignan. Vous êtes injuste, si vous ne démêlez sans peine mes sentiments tout naturels et tout pleins d'une véritable tendresse pour vous.

Langlade m'est venu voir ce matin, et m'a donné part fort obligeamment de l'honneur qu'il aura dimanche d'être présenté et représenté au roi par M. de Louvois : c'est encore un secret; voilà de ces avances qui sont agréables, et que notre bon d'Hacqueville ne savoit point; il vous laissoit bravement apprendre ces sortes de choses par la gazette. Langlade[a] m'a priée de vous mander ceci de sa part, et qu'il ne souhaiteroit d'être heureux que pour vous faire venir des as noirs, et à

[a] Jacques de Langlade a composé les *Mémoires* du duc de Bouillon dont il avoit été le secrétaire. Madame de Sévigné s'est plus d'une fois amusée aux dépens de ses *frayeurs politiques*. Quoique disgracié, la faveur étoit son idole. (*Voyez* la lettre 332, t. III, p. 189.) Il avoit négocié le mariage de M. de La Rochefoucauld avec mademoiselle de Louvois.

M. de Grignan : sans raillerie, ce seroit un transport de joie pour lui, s'il pouvoit avoir quelque vue, faire souvenir, enfin, contribuer à quelque chose qui vous fût agréable. C'est lui qui a fait le mariage qui se célébra hier magnifiquement chez M. de Louvois[a]. Ils avoient fait revenir le printemps, tout étoit plein d'orangers fleuris, et de fleurs dans des caisses. Cependant cette balance qui penche présentement si pesamment de l'autre côté, avoit jeté un air de tristesse qui tempéroit un peu la joie dont l'excès auroit été un peu trop marqué sans ce crêpe[b]. N'admirez-vous point comme tout est mêlé en ce monde, et comme rien n'est pur ni long-temps dans une même disposition? Je crois que vous entendez bien tout ce que je veux dire; vraiment il y auroit long-temps à causer sur tout ce qui se passe présentement.

Adieu, ma très belle. Je voudrois que madame de Calvisson vous donnât de son bonheur plutôt que de sa tête[c]. Celle de mon fils est en Basse-Bretagne; je ne

[a] De Madeleine-Charlotte Le Tellier, fille du marquis de Louvois, mariée le 23 novembre 1679 à François de La Rochefoucauld, duc de La Roche-Guyon, fils du prince de Marsillac, et petit-fils du duc de La Rochefoucauld, auteur des *Maximes*.

[b] M. de Pomponne avoit été remercié; mais Louvois espéroit que M. de Courtin, son ami et sa créature, seroit pourvu de cette charge; et Colbert, plus adroit, l'avoit fait donner à son frère. (*Voyez* la lettre du 8 décembre suivant.)

[c] On voit par la lettre IXe de la collection de M. le marquis de Garnier, que madame de Calvisson étoit toujours prête à se livrer au désespoir sur les choses *les plus communes de la vie*. (*Voyez* le volume de Klostermann, page 235.)

sais si l'un de ses *lui* est avec mademoiselle de La Coste; mais je suis persuadée, comme vous, que ce ne seroit pas trop des trois. J'attends de ses nouvelles à la *remise*[a] à Nantes. Le *bien bon* est extrêmement enrhumé, tout le monde l'est, hormis moi. Je me ferai saigner ce carême; vous m'en expliquez fort bien la nécessité. Le petit ne se guérira de la toux qu'avec du lait d'ânesse; c'est l'ordinaire de la rougeole d'affoiblir la poitrine; c'est pour cela que j'en tremblois pour vous. Le chevalier est comme guéri. La Garde ne partira point que ses affaires ne soient *tournées;* mais aussi, dès qu'il pourra partir, rien au monde ne seroit capable de l'arrêter. Je vous embrasse, ma très chère, et ne desire rien plus fortement que de vous embrasser en corps et en ame.

689.*

A la même.

A Paris, mercredi 29 novembre 1679.

Vous nous parlerez long-temps du malheur de M. de Pomponne avant que nous vous trouvions à la vieille mode; cette disgrace est encore bien vive dans nos

[a] Ce mot est pris ici dans le même sens que dans la lettre écrite à M. de Bussy, le 28 septembre 1680.

têtes ; il est extrêmement regretté. Un ministre de cette humeur, avec une facilité d'esprit et une bonté comme la sienne, est une chose si rare, qu'il faut souffrir qu'on sente un peu une telle perte. Vous croyez bien que je vais souvent chez lui : je fus touchée l'autre jour de le voir entrer avec cette mine aimable, sans tristesse, sans abattement. Madame de Coulanges m'avoit priée de l'y mener ; il la loua de s'être souvenue d'un malheureux ; il ne s'arrêta point long-temps sur ce chapitre ; il passa à ce qui pouvoit former une conversation ; il la rendit agréable comme autrefois, sans affectation pourtant d'être gai, et d'une manière si noble, si naturelle, et si précisément mêlée et composée de tout ce qu'il falloit pour attirer notre admiration, qu'il n'eut pas de peine à y réussir. Enfin, nous l'allons revoir, ce M. de Pomponne, si parfait, comme nous l'avons vu autrefois. Ce premier jour nous toucha ; il étoit désoccupé, et commençoit à sentir la vie et la véritable longueur des jours ; car de la manière dont les siens étoient pleins, c'étoit un torrent précipité que sa vie ; il ne la sentoit pas ; elle couroit rapidement, sans qu'il pût la retenir. Nous le disions encore à Pomponne la dernière fois qu'il en est sorti secrétaire d'état ; vous savez que ce soir-là même il fut disgracié et déplacé. Je causai fort hier avec madame de Vins ; elle sentira bien plus long-temps cette douleur que M. de Pomponne ; je leur rends des soins si naturellement, que je me retiens, de peur que le vrai n'ait l'air d'une affectation et d'une fausse générosité : ils sont contents de moi. Enfin M. de Pomponne ne sera plus que le plus honnête homme du monde :

vous souvenez-vous de Voiture, qui dit en parlant de M. le Prince,

> Il n'avoit pas un si haut rang;
> Il n'étoit que prince du sang.

Voilà justement l'affaire. Mais il y a des contre-coups plaisants dans cette disgrace[a]. Je disois que cela me faisoit souvenir de Soyecourt : *est-ce que je parle à toi*[1]? Vous entendez fort bien tout ce que je dis et ne dis point. Enfin, il en faut revenir à la Providence, dont M. de Pomponne est adorateur et disciple; et le moyen de vivre sans cette divine doctrine? Il faudroit se pendre vingt fois le jour; et encore avec tout cela on a bien de la peine à s'en empêcher. En attendant vos lettres, ma très chère, je n'ai pu me dispenser de causer un peu avec vous sur un sujet que je suis assurée qui vous tient au cœur.

Madame de Lesdiguières[c] a écrit à la mère Angélique de Port-Royal[1], sœur de ce ministre : elle me mon-

[a] *Voyez* la lettre précédente et la note, page 34.

[1] M. de Soyecourt étant couché dans la même chambre avec trois de ses amis, la fantaisie lui prit, pendant la nuit, de parler très haut à l'un d'eux; un autre, impatienté, s'écrie : *Eh, morbleu! tais-toi, tu m'empêches de dormir.* — *Est-ce que je parle à toi,* lui répliqua Soyecourt? — Madame de Sévigné trouva ce conte plaisant; elle en fait quelquefois des applications dans ses lettres.

[c] Paule-Françoise Marguerite de Gondi, duchesse de Lesdiguières.

[1] La mère Angélique de Saint-Jean-Arnauld, abbesse de Notre-Dame de Port-Royal-des-Champs, morte le 29 janvier 1684, âgée de cinquante-neuf ans.

tra la réponse qu'elle en avoit reçue; je l'ai trouvée si belle que je l'ai copiée, et la voilà. C'est la première fois que j'ai vu une religieuse parler et penser en religieuse. J'en ai bien vu qui étoient agitées du mariage de leurs parentes, qui sont au désespoir que leurs nièces ne soient point encore mariées, qui sont vindicatives, médisantes, intéressées, prévenues; cela se trouve aisément : mais je n'en avois point encore vu qui fût véritablement et sincèrement morte au monde. Jouissez, ma fille, du même plaisir que cette rareté m'a donné. C'étoit la chère fille de M. d'Andilly, et dont il me disoit : *Comptez que tous mes frères, et tous mes enfants, et moi, nous sommes des sots en comparaison d'Angélique.* Jamais rien n'a été bon de ce qui est sorti de ces pays-là, qui n'ait été corrigé et approuvé d'elle; toutes les langues et toutes les sciences lui sont infuses; enfin c'est un prodige, d'autant plus qu'elle est entrée à six ans en religion. Je refusai hier une copie de sa lettre à Brancas, il en est indigné; et je lui dis : Avouez seulement que cela n'est pas trop mal écrit pour *une hérétique* [a]. J'en ai vu encore plusieurs autres d'elle, et bien plus belles, et bien plus justes : ceci est un billet écrit à course de plume. La mienne est bien en train de trotter.

J'ai été à cette noce de madame de Louvois [b]; que vous

[a] Cela montre que M. de Brancas étoit opposé au jansénisme.

[b] Des intérêts semblables amenèrent cette union. Le prince de Marsillac jouissoit auprès du roi d'une grande faveur; il étoit l'ami et le soutien de madame de Montespan, qui s'étoit liguée avec Louvois pour perdre madame de Maintenon. (*Souvenirs de madame de Caylus.*) M. de La Rivière écrivoit au comte de Bussy, en dé-

dirai-je? magnificence, illumination, toute la France, habits rebattus et rebrochés d'or, pierreries, brasiers de feu et de fleurs, embarras de carrosses, cris dans la rue, flambeaux allumés, reculements et gens roués; enfin le tourbillon, la dissipation, les demandes sans réponses, les compliments sans savoir ce que l'on dit, les civilités sans savoir à qui l'on parle, les pieds entortillés dans les queues : du milieu de tout cela, il sortit quelques questions de votre santé, à quoi ne m'étant pas assez pressée de répondre, ceux qui les faisoient sont demeurés dans l'ignorance et dans l'indifférence de ce qui en est. *O vanité des vanités!* Cette belle petite de Monchi a la petite-vérole; on pourroit encore dire, *ô vanité!* etc.

Je reçois votre lettre du 18, c'étoit un samedi, et le propre jour de la disgrace de ce pauvre homme, tout ce que vous me dites de lui me perce le cœur; quand je songe à cette chute, et combien vous êtes loin de la prévoir, je crains votre surprise. Comme il n'y a rien à ménager avec madame de Vins, je lui montrerai comme vous sentiez ce souvenir obligeant de M. de Pomponne. Hélas! vous parlez du mariage de M. le dauphin, d'affaires étrangères, de ministère, et il faut parler de passer peut-être son hiver à Pomponne; car quoiqu'il dise que non, je crains que le monde ne l'importune. Il a beaucoup de piété; et si c'est ici le chemin de son salut,

cembre 1679, à l'occasion de ce mariage : « Ils ne pouvoient rien « faire de plus prudent que de s'allier; cela s'appelle étayer la mai- « son avant qu'elle ne branle. » (*Supplément de Bussy*, seconde partie, page 108.)

il ne perdra guère de temps à se jeter dans la solitude. Quel malheur pour madame de Vins! et qu'elle le sent bien! Il nous prit hier une peur, à Brancas et à moi, que le séjour de Pomponne, qu'il a aimé si démesurément, et qui a causé tous ses péchés véniels, ne lui devienne insupportable par un caprice qui arrive souvent : cette trop grande liberté d'y être lui donnera du dégoût, et le fera souvenir que ce Pomponne a contribué à son malheur. Ne sera-ce point comme l'abbé d'Effiat, qui, pour marquer son chagrin contre Veret, disoit qu'il avoit épousé sa maîtresse[a]? Mais non, car tout cela est fou, et M. de Pomponne est sage.

Vous me parlez de votre homme de la Trappe; quoi! c'étoit votre recteur de Saint-Andiol! vous devez avoir eu de grandes conversations avec lui : rien n'est plus curieux que de savoir d'original ce qui se passe dans cette maison. Le dîner que vous me dépeignez est horrible; je ne comprends point cette sorte de mortification; c'est une juiverie, et la chose du monde la plus malsaine. Les capucins que je vis à Pomponne en ordonnent par-tout : je ne sais pas si les pauvres gens en savent les conséquences, mais ils ne croient rien de si salutaire; ils disent qu'un peu d'esprit de sel dans ce qu'on boit chasseroit pour jamais toute sorte de néphrétique. Je crois que Villebrune[1] avoit senti la vertu de ce présent du ciel. En vérité, je ne suis point édifiée

[a] *Voyez* la lettre 589, tome V, page 170.

[1] C'étoit un ex-capucin qui se mêloit de médecine. (*Voyez* la lettre du 15 décembre 1675, tome IV, page 129.)

de cette sale mortification. Vous me parlez toujours si bien du soin que vous avez de votre santé, que je ne sais plus que vous dire : Dieu vous conserve cette attention dont vous sentez l'effet : si vous en aviez eu ici une petite partie, nous aurions bien abrégé des discours. Celui que vous me faites de madame de Coulanges, et de son chagrin contre La Fare, à qui elle fait la mine, disant qu'il l'a trompée[b], seroit admirable à lui montrer, accompagné de l'envie que vous avez d'apprendre de ses nouvelles, si vous n'aviez pas dit si franchement votre avis du goût de madame de Villars pour elle : cet endroit me fera cacher l'autre qui l'auroit fort réjouie. Je vous prie de me reparler d'elle, car elle ne cesse de me prier de vous faire mille compliments ; elle veut voir les endroits où vous parlez de votre santé ; elle y prend intérêt, et à son petit bon ami ; il faut rendre tout cela. Je ne sais quel disparate je vais faire, en vous disant que La Trousse n'est point encore revenu ; je suis bien trompée, ou c'est un péché qu'il fait contre les idées de l'amour, des plus gros qu'il se fasse. Mon Dieu, qu'il y a de folies dans le monde ! Il me semble que je vois quelquefois les loges et les barreaux devant ceux qui me parlent ; et je ne doute pas aussi qu'ils ne voient

[a] Madame de Coulanges ne pardonnoit pas à La Fare d'avoir préféré la bassette à madame de La Sablière. (*Voyez* la lettre 685, page 16 de ce volume, et plus bas, celle du 24 janvier 1680.) Il ne paroît pas qu'il y ait eu de liaison particulière entre madame de Coulanges et M. de La Fare, comme un éditeur l'avoit pensé dans une note de la lettre qui vient d'être citée; cette supposition ôteroit toute finesse à la plainte de madame de Coulanges.

les miens. Le bon abbé est dans la sienne, c'est-à-dire sa loge, avec le plus gros rhume du monde; cette longueur m'inquiète quelquefois; il seroit bien planté aux Rochers!

Je ne crois pas que je ne pleure, quand je verrai ce courrier chargé de dépêches pour M. de Pomponne. Je rencontrai avant-hier des chariots chargés de ses meubles, qu'on ramenoit de Saint-Germain; cela me fit encore une émotion : enfin, ma très chère, vous comprenez bien la peine que j'ai à m'accoutumer à cette déroute. Je n'aime point à perdre des lettres; les vôtres sur-tout me sont extrêmement nécessaires : vous ne devez pas être si curieuse des miennes, car je vous assure que ma santé est parfaite. Je me purgerai bientôt pour prendre cette petite eau par contenance, et pour l'amour de vous. Vous faites un compliment très juste à Corbinelli; on ne peut pas lui renvoyer plus plaisamment ses paroles. Il auroit beaucoup à dire sur la petite raie que vous avez faite; et si le hasard veut que ce chapitre se traite quelque jour, il est persuadé que vous effacerez cette raie : cependant l'avenir n'est que trop assuré, et par la perte qu'on a faite; et par la force de ce lien, que vous aimez l'un et l'autre, et qui sait mieux que personne la justice que vous faites en redonnant dans votre estime la place qu'on y avoit autrefois[a]. Il seroit avantageux que vous sussiez tout ce que nous disons souvent de vous ensemble.

[a] Ce passage est relatif à la froideur que madame de Grignan avoit eue pendant quelque temps pour Corbinelli. (*Voyez* les lettres 670, 675 et 680.)

Adieu, ma très chère et très aimable; Dieu vous conserve: quel miracle que vous n'ayez point pris cette rougeole! c'est un mal terrible pour la poitrine; il faudra du lait à votre fils. Madame de Mêmes est arrivée; j'y courus hier; elle me dit des merveilles de vous, de votre mari, de vos enfants, de votre château, de votre bonne chère, de votre musique, de votre bon air, et quasi de votre santé: mais c'étoit pour me plaire. Je suis à vous, ma chère fille, je vous aime de tout mon cœur; cela est bien simple, mais il est bien vrai. Gardez-vous bien de me faire des réponses de la longueur de mes lettres; songez, ma chère enfant, que je n'ai de commerce qu'avec vous. Mon fils est en Basse-Bretagne, chez Tonquedec; il vient, et depuis un mois je ne lui ai pas écrit. J'embrasse tout ce qui est autour de vous, et Pauline; madame de Mêmes la trouve bien jolie. M. de Mêmes n'est pas encore arrivé. Ah! que mademoiselle de La Basinière est mignarde!

---

690. *

A la même.

A Paris, vendredi 1er décembre 1679.

Vraiment oui, ma fille, je vous la donne cette jolie écritoire, et c'a toujours été mon intention. J'attendois que vous l'eussiez approuvée pour vous déclarer ce

présent. L'abbé jure qu'il l'a pensé de même; et que s'il l'avoit mis par mégarde sur un petit mémoire de votre dépense qu'il vous a envoyé, vous y fassiez promptement une grande ligne qui l'efface entièrement. Ce sera donc l'écritoire *de la mère :* elle est assez jolie pour me donner l'ambition que vous la nommiez ainsi, et d'autant plus que vous m'assurez que vous n'en faites point un *poignard*[a].

Je n'aime point que vous soyez fâchée de m'avoir mandé l'état de votre fils quand il étoit mal; et le moyen de cacher une telle chose? Je haïrois cette dissimulation extrême, et la plume me tomberoit des mains; et le moyen de parler d'autre chose que de ce qui tient au cœur à ce point-là? Pour moi, j'en serois incapable, et j'honore tant la communication des sentiments à ceux que l'on aime, que je ne penserois jamais à épargner une inquiétude à quelqu'un que j'aimerois, au préjudice de la consolation que je trouverois à lui faire part de ma peine. Voilà mes manières; voilà l'*humeur de ma mère;* je vous prie que ce soit l'*humeur de ma fille*, et de ne vous point repentir de m'avoir fait sentir vos douleurs, puisque vous m'avez aussi fait sentir votre joie; et n'est-ce pas là le vrai commerce de l'amitié? Ah! oui, ce l'est, et je n'en connois point d'autre.

M. et madame de Pomponne et madame de Vins sont allés à Pomponne: mon Dieu! je crains cet abord pour

[a] C'est-à-dire que madame de Grignan promettoit de ménager sa santé, en écrivant moins qu'elle ne faisoit ordinairement. (*Voyez* la lettre du 29 décembre suivant.)

eux; ils y trouveront cinq garçons tout d'une vue, et cette maison où il n'y a que trop de temps et trop de loisir pour demeurer : il me semble que c'est une grande tristesse que de revoir tout cela. J'ai envoyé vos lettres; vous avez très bien fait de les écrire. La petite femme[a] est à cet hôtel de la Rochefoucauld, toute gaillarde et toute drue; si elle ne se polit avec tant de polisseurs et de polisseuses, il faudra conclure que l'*éducation* n'est qu'une fable de La Fontaine[b].

Je crois que je pleurerai de la perte de l'occasion de ce joli appartement dans cette rue[c], que mademoiselle de Méri va laisser échapper par ses irrésolutions? M. de La Trousse qui vient d'arriver, et le chevalier, l'ont vu; ils en sont ravis. Elle veut un garde-meuble; je l'assure qu'on lui en donnera un; une chambre de plus pour un domestique, et je lui réponds encore qu'elle l'aura; mais je pense qu'il faudroit commencer par se planter là. On vouloit ce quartier, le voilà; on vouloit un grand retranchement de loyer, le voilà; on ne veut point de bruit, on est sur le derrière; une église, la voici[d]; un bel air, une belle exposition, tout cela s'y trouve; mais tout cela est trop bon, il n'y a pas assez de difficultés. Pour moi, je comprends qu'il y a quelque sorte de plaisir dans la plainte, et que ce plaisir est plus grand qu'on ne pense.

Brancas me vint prendre hier au soir pour souper

[a] Madame de La Roche-Guyon, fille de M. de Louvois.

[b] *Voyez* cette fable, livre VIII, fable XXIV.

[c] Dans la rue Culture-Sainte-Catherine, au Marais.

[d] L'église des *Filles-Bleues*, dans la même rue. Elle n'existe plus

chez madame de Coulanges; son souper est petit, et la compagnie bonne, quand on est quatre : je me laisserai quelquefois débaucher par Brancas, n'ayant point de bonne raison, non plus que cette femme de madame de Guitaud. Je prends de cette eau présentement; j'ai pris des pilules, à cause du froid. Parlez-moi toujours de votre santé, ma chère enfant, c'est toute mon attention; et tout ce que je souhaite, c'est de pouvoir vous retrouver moins maigre et moins abattue que je ne vous ai laissée.

Quand je pense que la vie, et principalement la mienne, se passe dans l'éloignement et dans l'inquiétude, je plains ceux qui sont aussi tendres que moi. Madame de La Fayette est bien persuadée qu'elle auroit satisfait à tout ce que notre ancienne amitié demande, si elle vous avoit redonnée à moi par un attachement[a] qui convînt à M. de Grignan : elle est touchée de ce plaisir, et se trouvant près de la faveur, elle ne souhaite que des occasions; elle les attend, et on les doit toujours espérer de l'inconstance des choses humaines. Langlade est de moitié avec elle; il a fait la révérence au roi, mais c'est au pied de la lettre; car le roi ne lui dit pas un mot, mais un visage doux. Je vous embrasse de tout mon cœur, ma très aimable; je m'en vais dîner chez la marquise d'Uxelles; elle me mande que ce M. de Pile m'en prie : M. de La Rochefoucauld et Tréville y seront : cela s'appelle la petite société. Madame de Lavardin est enrhumée à crever; elle est au lit, et madame

[a] C'est-à-dire en fixant M. de Grignan à la cour.

de Mouci à son chevet; la marquise et moi sur les ailes, car nous sommes dix degrés plus bas. Adieu, ma très belle, conservez-moi la personne de tout le monde qui m'est la plus chère : vous croyez bien que je dis vrai. Je ne sais point de nouvelles; le chevalier vous en dira, il en sait toujours de vraies ou de fausses.

691.

A la même.

A Paris, mercredi 6 décembre 1679.

Votre courrier, ma fille, arriva samedi à trois heures; on est toujours émue quand on reçoit des nouvelles. Tous ces paquets adressés *à M. de Pomponne, ministre et secrétaire d'État,* me serrèrent le cœur. Il est à Pomponne dans une parfaite solitude et un aussi grand loisir que nous en avons à Livry. MM. de Grignan et moi, nous trouvâmes honnête de lui envoyer les paquets qui s'adressoient à lui, afin qu'il prît sa lettre; et renvoyât les autres, ce qu'il fit; et en même temps le courrier, qui étoit *Rencontre,* traversa tout droit à Saint-Germain, et porta à Parère ce que M. de Pomponne lui renvoyoit. Cependant le vrai courrier avec les autres lettres étoit conduit par l'abbé de Grignan dans tous les lieux où il falloit qu'il allât : il vous rendra compte de la manière dont ils ont été reçus. Pour moi, je m'offre à solliciter

l'ordonnance; voilà tout ce que je puis faire pour le service de votre courrier, que nous renverrons tout le plus tôt qu'il sera possible. M. de Pomponne et madame de Vins m'ont écrit tendrement sur ce que je leur mandois de mes sentiments : ils me disent qu'il leur faut dans cet abord le repos de la campagne; qu'ils s'en accommodent mieux que de Paris : je comprends fort bien cette fantaisie : quand je suis fâchée, il me faut Livry.

En vérité, je ne m'accoutume point à la chute de ce ministre; je le croyois plus assuré que les autres, parcequ'il n'avoit point de faveur[a]. On dit qu'il y avoit près

[a] C'étoit le mérite de M. de Pomponne qui l'avoit conduit au ministère. On a vu dans une note de la lettre 687 ce que l'on peut objecter au passage des *Mémoires de Louis XIV*, qui est relatif à ce ministre. On a pensé que quelques uns des traits sous lesquels M. de Saint-Simon l'a peint y répondroient plus victorieusement : « C'étoit « un homme excellant par un sens droit, juste, exquis, qui pesoit « tout, faisoit tout avec maturité et sans lenteur..... Ses yeux mon- « troient de la douceur et de l'esprit; toute sa physionomie de la sa- « gesse et de la candeur; une dextérité, un art, un talent singulier « à prendre ses avantages en traitant; une finesse, une souplesse sans « ruse, qui savoit parvenir à ses fins sans irriter; une douceur, une « patience qui charmoit dans les affaires, et avec cela une fermeté, « et, quand il falloit, une hauteur à soutenir l'intérêt de l'état et la « grandeur de la couronne que rien ne pouvoit entamer.... Ces qua- « lités étoient en trop grand contraste avec celles de Colbert et de « Louvois, pour en pouvoir être souffertes avec patience; tous deux « en avoient de très grandes; mais, si elles paroissoient quelquefois « brillantes, elles n'étoient pas si aimables..... Chacun des deux ten- « doit toujours à *embler* la besogne d'autrui.... Tous deux vouloient, « sous différents prétextes, manier les affaires étrangères; tous deux

de deux ans qu'il étoit gâté auprès du roi, qu'il étoit opiniâtre au conseil, qu'il alloit trop souvent à Pomponne, que cela lui ôtoit l'exactitude, et qu'en dernier lieu, ce courrier de Bavière qui étoit arrivé le jeudi au soir, et dont il ne vint rendre compte que le samedi à cinq heures du soir, a été la dernière goutte qui a fait répandre le verre. Il se défend de cette faute, en disant qu'il falloit tout ce temps-là pour déchiffrer, et que si le courrier n'eût point paru, Sa Majesté n'eût point eu d'impatience; mais il étoit à M. Colbert, et il donna ses lettres; de sorte que les nouvelles étoient répandues, et le roi n'avoit point ses lettres : tout cela étoit marqué dans l'ordre de la Providence : M. de Pomponne n'a point d'autre vue que celle-là, et s'est la seule qui puisse un peu calmer dans cette disgrace.

Tout est bon à ceux qui sont heureux; tout a contribué à faire mademoiselle de Vauvineux[a] princesse de Guemené; *primo amor del cor mio;* c'est la raison que le mari donne à tout le monde. Toute cette affaire a été conduite avec tant de silence, qu'on n'en a rien su que dimanche matin. Ils avoient été mariés à minuit à Saint-

« s'en trouvèrent également, sagement et doucement repoussés; non « seulement ils n'y purent jamais surprendre la moindre prise, mais « la grande connoissance qu'avoit Pomponne des affaires générales « de l'Europe.... lui donnoit un tel avantage sur ces objets, qu'ils « n'osoient le contredire au conseil, où, devant le roi, il les avoit « mis souvent sans répartie, lorsqu'ils l'avoient hasardé. » (*Mémoires de Saint-Simon*, tome XI, page 79.)

[a] Charlotte-Élisabeth de Cochefilet, mariée le 2 décembre 1679 avec Charles de Rohan, prince de Guemené.

Paul. Le roi a été le premier dans cette confidence, il a signé au contrat; et, n'ayant plus les raisons qu'il avoit il y a deux ans, il a changé, et approuvé ce mariage. Il y avoit vingt-neuf personnes qui étoient nécessairement dans ce secret, et qui ont su se taire. On ne voyoit point ces mariés le lendemain; et le mardi, qui étoit hier, la mère et la fille sont allées à Rochefort voir la grand'mère [a] qui avoit envoyé toutes ses procurations, et qui les a reçues à merveilles. Il n'a point été question de beaux habits, ni d'étalage sur un lit; rien qu'une bonne princesse de Guemené, qui est assurément la plus grande dame de France, et qui vivra fort bien avec cet homme, à qui elle croit, avec raison, être fort obligée. C'est un homme étrange, c'est un homme qui n'a point appris, comme vous, à vaincre dans sa jeunesse l'ennemi de la Trappe; il a mangé du sel toute sa vie, et ne sauroit s'en passer; trois mois de veuvage lui ont paru trois siècles; la spéculation ne lui dissipe point les esprits, tout est à profit de ménage, et sa tendresse est appuyée sur ce *solide* inébranlable [b]. Toute la famille de

[a] Anne de Rohan, princesse douairière de Guemené, morte le 14 mars 1685. Elle habitoit le château de Rochefort, en Beauce.

[b] Le prince de Guemené a été peint sous les mêmes traits par d'autres contemporains. M. de La Rivière écrivoit au comte de Bussy, en décembre 1679: « J'apprends sans surprise le mariage du prince « de Guemené avec mademoiselle de Vauvineux, parcequ'il l'avoit « aimée avant que d'épouser mademoiselle de Luynes, et que d'ail- « leurs il n'a pas l'esprit d'être inconsolable; on ne sent qu'à propor- « tion de ce qu'on connoît, et l'on ne regrette comme il faut que « quand on sait bien ce qu'on a perdu. » (*Supplément de Bussy*, seconde partie, page 109.)

Luynes[a] est enragée : « Comment! trois mois après la mort « de notre fille! il pleuroit encore tous les jours (*vous « voyez bien de quoi il pleuroit*); quoi! sans nous dire un « mot! quelle honte! » J'ai soutenu que M. de Guemené avoit bien fait, et les femmes aussi; l'un d'avoir suivi un goût honnête et raisonnable; et elles de n'avoir point fait battre le tambour : puisqu'elles avoient le roi pour confident, à quoi servoit tout le reste? Cette affaire m'a fait plaisir; j'ai compris la joie de madame de Vauvineux, non seulement de l'affaire qui est grande au-delà de toute espérance, mais encore de la manière qui a épargné cent discours, cent dégoûts et cent mille francs de dépense, c'est-à-dire, beaucoup. N'est-il pas vrai, ma fille, que tout tourne à bien pour ceux qui sont heureux? L'évangile le dit, il le faut croire.

En vérité, j'ai eu bien de la peine pour vos affaires de Provence. Il a fallu que le bel abbé ait présenté votre courrier, dont les dépêches ont été très agréablement reçues. L'abbé a parlé très à propos de l'envie qu'avoit la Provence de donner à M. le coadjuteur une place dans l'assemblée, mais qu'on ne vouloit rien entendre qu'on ne fût assuré de l'approbation de Sa Majesté, et qu'elle ne le crût capable de la servir dans cette province. M. Colbert a écouté obligeamment, il a dit qu'il en parleroit au roi, et qu'il ne doutoit pas, etc. Enfin, le bel abbé a donné à tout cela un tour admirable.

[a] La première femme du prince de Guemené étoit Marie-Anne d'Albert de Luynes. Elle étoit morte âgée seulement de 17 ans, le 21 août 1679.

Parère a promis de donner l'ordonnance pour le courrier, c'est-à-dire cinq cents écus, comme l'année passée. L'abbé a bien plus de pouvoir en tout cela que moi; ainsi vous voyez clairement l'accablement d'affaires que vous me donnez, et le bel usage que je fais de toute ma bonne volonté. Me voilà précisément comme la *mouche*[1]; je me mets sur le nez du cocher, je pousse la roue, je bourdonne, et fais cent sottises pareilles, et puis je dis : *J'ai tant fait que nos gens sont enfin dans la plaine.* Je vais chez MM. de Grignan, j'écoute ce qu'ils me disent, j'approuve, je conseille ce qui est résolu; en un mot, ma chère enfant, si vous ne m'aimez par d'autres raisons que par l'intérêt, je suis perdue. Je crois que mon fils est perdu aussi; votre lettre l'attendra ici; il n'est plus dans le bois des Rochers, il est en Basse-Bretagne : M. d'Harouïs l'attend à Nantes, et ce n'est pas sans beaucoup d'impatience, car il a des affaires ici.

On lit mille relations de la reine d'Espagne. Elle est toute livrée à l'Espagne; elle n'a conservé que quatre femmes-de-chambre françoises. Le roi la surprit comme elle se coiffoit, il ouvrit la porte lui-même; elle voulut se jeter à genoux, et lui baiser la main; il la prévint, et lui baisa la sienne; de sorte qu'ils étoient tous deux à genoux. Ils se marièrent sans cérémonie, et puis se retirèrent pour causer : la reine entend l'espagnol : ils étoient habillés à l'espagnole. Ils arrivèrent à Burgos; ils se couchèrent à huit heures, et furent au lit le lendemain matin jusqu'à dix. La reine écrit de là à Mon-

[1] *Voyez* la fable du *Coche et de la Mouche*, par La Fontaine.

SIEUR, et lui mande qu'elle est heureuse et contente; qu'elle a trouvé le roi bien plus aimable qu'on ne lui avoit dit. Le roi est fort amoureux : la reine a été très bien conseillée, et s'est fort bien conduite dans tout cela : devinez par quels conseils? Par ceux de madame de Grancey, car la maréchale (*de Clérembault*) étoit immobile, ayant joint une dose de la gravité d'Espagne avec sa philosophie stoïcienne. C'est donc madame de Grancey qui a fait le plus raisonnable personnage; aussi a-t-elle reçu de grandes louanges et de grands présents. Le roi (*d'Espagne*) lui donne une pension de six mille francs qu'elle prendra sur Bruxelles; elle a un don de dix mille écus sur un avis que Los Balbasez lui donna, et pour dix mille écus de pierreries. Elle mande que l'ame de madame de Fiennes[a] est passée en elle, qu'elle prend à toutes mains, et qu'elle s'y accoutumera si bien qu'elle s'ennuiera en France si on ne la traite comme en Espagne[b]. Toutes les dames s'en retournent; on épargne une partie du chemin à la maréchale, en la priant *ab-*

[a] L'avarice de madame de Fiennes étoit passée en proverbe. MADEMOISELLE dit dans ses Mémoires que madame de Fiennes ambitionnoit le bonheur des laquais qui recevoient des étrennes. Elle étoit redoutée à la cour par l'habitude où elle étoit d'immoler chacun à ses plaisanteries. MADAME, seconde femme de MONSIEUR, raconte dans ses *Fragments de lettres originales* le moyen qu'elle employa pour s'en préserver. (*Voyez* la page 201 de l'édition de 1807.)

[b] Aussi avoit-on soin de la traiter en France à-peu-près aussi bien qu'en Espagne. MADAME dit dans ses *Lettres* qu'il ne se vendoit pas une charge dans sa maison, qu'on n'en payât un pot-de-vin à madame de Grancey et au chevalier de Lorraine. (*Voyez* la page 191 de l'édition précitée.)

solument de demeurer à Poitiers où elle avoit été prise. Voilà un aussi furieux dégoût qu'on puisse en recevoir; elle a grand besoin de son mépris envers le genre humain pour soutenir cette disgrace. C'est madame d'Effiat[1] qui est gouvernante déclarée; elle est remise avec son mari. Ecrivez donc, mon cher Comte, c'est votre amie; il faudroit quasi vous en faire des compliments.

La petite de Monchi n'a pas eu la petite-vérole, c'étoit le pourpre, dont Sanguin l'a guérie. Je crains que les civilités que vous êtes obligée de faire à Aix ne vous fatiguent : allez vous reposer dans votre cabinet; la solitude vous est quelquefois nécessaire : mesdemoiselles de Grignan feront les honneurs. Pauline m'a écrit une lettre charmante; son style nous plaît beaucoup; madame de La Fayette en oublia l'autre jour une vapeur, dont elle étoit suffoquée. Comment gouvernez-vous Roquesante, et toutes vos dames que je connois? Vous me ravissez, en me *priant absolument* de vous donner cette écritoire; je ne crois pas que ces deux mots-là se soient jamais trouvés ensemble : vraiment, ma fille, vous m'avez bien réjouie de me la demander si nettement; je ne vous dis plus si c'étoit mon dessein on non; quand je ne le voudrois pas, il faudroit bien en passer par-là, de la manière que vous le prenez. Il vaut donc mieux faire la chose de bonne grace.

[1] Marie-Anne Olivier de Leuville, marquise d'Effiat, fut nommée gouvernante des enfants de MONSIEUR, sur la démission de la maréchale de Clérambault. [2] Le marquis d'Effiat étoit premier écuyer de MONSIEUR.

692.

A la même.

A Paris, vendredi 8 décembre 1679.

C'est quelque chose de rude, ma très belle, que d'être fort loin des personnes que l'on aime beaucoup. Il est impossible, quelque résolution que l'on fasse, de n'être pas un peu alarmée des désordres de la poste. Je n'eus point de vos lettres mercredi; pour dimanche, je ne m'en étonnai pas, car j'avois eu le courrier. J'envoyai chez MM. de Grignan, ils n'en avoient point non plus : j'y allai le lendemain, qui étoit hier; enfin il vint une lettre de l'archevêque qui nous persuada que vous n'étiez pas plus malade qu'à l'ordinaire. Je passai à la poste pour savoir des nouvelles d'Aix; car les commerces de ces messieurs vont mieux que les nôtres; mais je sus, par madame Rouillé, que son mari[1], du 29, ne lui parloit point de vous, mais bien de la disgrace de M. de Pomponne que M. de Grignan lui venoit d'apprendre. J'attends donc vos lettres de dimanche; je crois que j'en aurai deux. Je n'ai jamais mis en doute que vous ne m'ayez écrit, à moins que d'être bien malade; cette seule pensée, sans aucun fondement, fait un fort grand

[1] Intendant de Provence.

mal; c'est une suite de votre délicate santé; car, quand vous vous portiez bien, je supportois sans horreur les extravagances de la poste. En effet, quelle folie d'apporter d'Aix le paquet de madame l'intendante, et de laisser le mien! Je vous écrivis mercredi une longue lettre; si on vous la perd, vous ne comprendrez rien à celle-ci; par exemple, on verra la jeune princesse de Guemené en parade à l'hôtel de Guemené; vous ne sauriez ce que je veux dire; mais supposant que vous savez le mariage de mademoiselle de Vauvineux; je vous dirai qu'afin qu'il ne manque rien à son triomphe, elle y recevra ses visites quatre jours de suite[a]. J'irai demain avec madame de Coulanges; car je fais toujours ce qui s'appelle visites avec elle ou avec sa sœur[b]. Nous fûmes hier, M. le Comte, chez vos amies de Neuville et d'Effiat; elles reçoivent les compliments de la réconciliation et de la gouvernante. Cette d'Effiat étoit enrhumée, on ne la voyoit point, mais c'étoit tout de même, la jeune Leuville (*sa sœur*) faisoit les honneurs. Je leur fis vos compliments par avance, et les vôtres aussi, ma très chère. On est bien étonné que madame d'Effiat soit gouvernante de quelque chose : tout est fort bien; la maréchale de Clérembault aura son paquet à Poitiers, c'est-à-dire, au même lieu où elle avoit reçu l'ordre de venir au Palais-Royal : voilà le monde. Ne vous ai-je pas

[a] *Voyez* sur cet usage une note de la lettre du 10 mars 1687.

[b] La jeune dame du Gué-Bagnols. C'étoit cependant une société qui convenoit peu à madame de Sévigné; elle plaisante souvent de ses manières et de son style.

mandé les prospérités de madame de Grancey, et comme elle revient accablée de présents? Elle eût embrasé l'Espagne, si, comme on le disoit, elle y avoit passé l'hiver. Elle a mandé que l'ame *prenante* de madame de Fiennes avoit passé heureusement dans son corps, et qu'elle prenoit à toutes mains.

On attend à la cour le courrier de Bavière avec impatience; on compte les moments. Cela me fait souvenir de l'autre (*courrier*), qui a comblé la mesure des mauvais offices qu'on rendoit à notre pauvre ami : sans cette dernière aventure, il se fût remis encore dans les arçons; mais Dieu ne vouloit pas que cela fût autrement. Je vous ai mandé comme j'avois envoyé tous les gros paquets à Pomponne avec celui de madame de Vins : on renvoya à Saint-Germain ce qu'il falloit y renvoyer.

J'ai quelque impatience de savoir comme se porte et comporte la pauvre petite d'Adhémar. Je m'en vais lui écrire tout résolument: depuis que je me mets à différer, il n'y a plus de fin. Que vous dirai-je encore? il me semble qu'il n'y a point de nouvelles : on saura les officiers de madame la Dauphine quand ce courrier sera revenu. Je crains pour votre santé ce tourbillon d'Aix; il est horrible, je m'en souviens : toutes ces allées et venues, qui n'étoient rien pour vous autrefois, sont présentement des affaires très pénibles. Le chevalier de Buous est ici; il me dit tant *que vous vous portez parfaitement bien;* que vous êtes *plus belle que jamais;* que vous êtes *si gaie.* C'est trop, M. le chevalier; un peu moins d'exagération, plus de vraisemblance, plus de

détail, plus d'attention m'auroit fait plus de bien : il y a des yeux qui voient tout, et ceux qui ne voient rien m'impatientent. J'ai dit mille fois qu'on se porte toujours à merveille pour ceux qui ne s'en soucient guère. Saint-Laurent me parle encore de l'excès de votre santé : hé, mon Dieu! une petite lettre de Montgobert, qui regarde et qui connoît, me fait plus de plaisir que toutes ces grandes perfections. Madame de Coulanges causa l'autre jour une heure avec Fagon[a] chez madame de Maintenon; ils parlèrent de vous : Fagon dit que votre grand régime devoit être dans les aliments; que c'étoit un remède que la nourriture; que c'étoit le seul qui le soutînt; que cela adoucissoit le sang, réparoit les dissipations, rafraîchissoit la poitrine, redonnoit des forces; et que quand on croit n'avoir pas digéré après huit ou neuf heures, on se trompe; que c'étoient des vents qui prenoient la place, et que si l'on mettoit un potage ou quelque chose de chaud sur ce que l'on croit son dîner, on ne le sentiroit plus, et l'on s'en porteroit mieux; que c'étoit une de vos grandes erreurs. Madame de Coulanges écouta, et retint tout ce discours, et vouloit vous le mander : je m'en suis chargée, afin de vous conjurer, ma très chère, d'y faire quelque réflexion, et d'essayer s'il dit vrai, et de mettre la conduite de votre santé, comme votre seule et importante affaire, devant tout ce que vous appelez des devoirs. Si la pauvre madame de La Fayette n'en usoit ainsi, elle seroit morte il y a

[a] Fagon avoit été consulté sur la santé de madame de Grignan. (*Voyez* la lettre 638, tome V, page 326.)

long-temps; en sorte que c'est par ces pensées que Dieu lui donne qu'elle soutient sa triste vie; car, en vérité, elle est accablée de mille maux différents.

Je reçois dans ce moment votre paquet du 29 par un chemin détourné : voilà tout le commencement de ma lettre entièrement ridicule et inutile. Le voilà donc ce cher paquet, le voilà; vous avez très bien fait de le déguiser et de le dépayser un peu. Je ne suis point du tout surprise de votre surprise, ni de votre douleur : ce que j'en ai senti, je le sens encore tous les jours. Vous m'en parlerez long-temps avant que je vous trouve trop pleine de cette nouvelle; elle ne sera pas sitôt oubliée de beaucoup de gens; car pour le torrent (*le monde*) il va comme votre Durance quand elle est endiablée; mais elle n'entraîne pas tout avec elle. Vos réflexions sont si tendres, si justes, si sages et si bonnes, qu'elles mériteroient d'être admirées de quelqu'un qui valût mieux que moi.

Vous avez raison, la dernière faute (*de M. de Pomponne*) n'a point fait tout le mal, mais elle a fait résoudre ce qui ne l'étoit pas encore. Un certain homme (*Louvois*) avoit donné de grands coups depuis un an, espérant tout réunir : mais on bat les buissons, et les autres (*Colbert*) prennent les oiseaux; de sorte que l'affliction n'a pas été médiocre, et a troublé entièrement la joie intérieure de la fête[a] : m'entendez-vous bien?

[a] Madame de Sévigné a déja parlé dans la lettre du 24 novembre précédent de cette tristesse qui se méloit à la joie de la noce de mademoiselle de Louvois; Saint-Simon achèvera d'éclaircir ce passage. Il dit dans ses Mémoires que depuis long-temps Colbert et Louvois s'étoient réunis pour perdre M. de Pomponne; mais Colbert avoit

C'est donc un *mat* qui a été donné, lorsqu'on croyoit avoir le plus beau jeu du monde, et rassembler toutes ses pièces ensemble. Il est donc vrai que c'est la dernière goutte d'eau qui a fait répandre le verre : ce qui nous fait chasser notre portier, quand il ne nous donne pas un billet que nous attendons avec impatience, a fait tomber du haut de la tour, et on s'est bien servi de l'occasion. Personne ne croit que le nom (*d'Arnauld*) y ait eu part; peut-être aussi qu'il y est entré pour sa *vade*[a]. Un homme me disoit l'autre jour : c'est un crime que *sa signature;* et je dis : « Oui, c'est un crime pour *eux* de si-« gner et de ne signer pas[b]. » Je n'ai rien entendu de cet écrit insolent dont vous me parlez. Je crois qu'on ne se défie point de la discrétion de ceux qui savent les secrets : rien n'est égal à leur sagesse, à leur vertu, à leur résignation, à leur courage. Je crois que dans la solitude où M. de Pomponne est encore pour quelques jours, il communiquera toutes ses perfections à toute sa famille.

fait promettre à Louvois de n'en point parler à M. Le Tellier. Aussitôt que la démission eut été envoyée à M. de Pomponne, Louvois en alla rendre compte à son père, qui lui demanda s'il avoit un homme tout prêt pour mettre à cette place. « — Non, on n'a songé « qu'à se débarrasser. — Vous n'êtes qu'un sot, mon fils, avec votre « esprit et vos vues; Colbert en sait plus que vous; et vous vous en re-« pentirez. » Colbert avoit fait nommer son frère de Croissy, et cela brouilla d'autant plus Louvois et Colbert.

[a] Terme du jeu de brelan qui exprime la somme, quelle qu'elle soit, dont un des joueurs ouvre le jeu. (*Diction. de l'Académie.*)

[b] Ce passage a trait au *Formulaire* que la mère Agnès Arnauld et d'autres religieuses de cette famille avoient refusé de signer. (*Voyez* les lettres 33 et 35, tome Ier, pages 63 et 70.)

J'ai fait tenir votre paquet à la belle-sœur (*Madame de Vins*), en envoyant les paquets, comme je vous l'ai mandé : je m'en vais encore y renvoyer ceux que je viens de recevoir; on me fit de là des réponses si tendres que je ne pus les soutenir sans une extrême tendresse.

Adieu, ma très chère, embrassez la petite d'Adhémar; la pauvre enfant! ayez-en pitié; je ne puis encore lui écrire : je baise et j'embrasse tout ce qui vous entoure. Vous êtes trop bonne de faire attention à la douleur que me donne mon inutilité pour votre service; quelque tour que j'essaie d'y donner, j'en suis humiliée; mais vous ne laisserez pas de m'aimer, vous m'en assurez, et je le crois : je penserois comme vous, si j'étois à votre place; cette manière de juger est fort sûre. Je suis toute à vous, je ne puis vous rien dire de si vrai.

---

693. *

A la même.

A Paris, mercredi 13 décembre 1679.

Parlons-en tant que vous voudrez, ma très chère, vous aurez vu par toutes mes lettres, que je traite ce chapitre très naturellement, et qu'il me seroit difficile de m'en taire, puisque j'y pense très souvent, et que, si j'ai un degré de chaleur moins que vous pour la belle-sœur, j'en ai aussi bien plus que vous pour le beau-

frère. Les anciennes dates, les commerces, les liaisons, me font trouver dans cette occasion plus d'attachement que je ne pensois en avoir. Ils sont encore à la campagne : je vous envoie deux de leurs billets qu'ils m'écrivirent en me renvoyant vos paquets. Voilà l'état où ils sont; se peut-il rien ajouter à la tendresse et à la droiture de leurs sentiments? Je n'oublierai rien pour leur confirmer la bonne opinion qu'ils ont de l'amitié et de l'estime que j'ai pour eux ; elle est augmentée par leurs malheurs : je suis assez persuadée, ma fille, que le nôtre a contribué à leur disgrace. Jetez les yeux sur tous nos amis, et vous trouverez vos réflexions fort justes. Il y auroit bien des choses à dire sur toute cette affaire; tout ce que vous pensez est fort droit. Je crois vous avoir fait entendre que depuis long-temps on faisoit valoir les minuties : cela avoit formé une disposition qui étoit toujours fomentée dans la pensée d'en profiter, et la dernière faute impatienta et combla cette mesure : d'autres se servirent sur-le-champ de l'occasion, et tout fut résolu en un moment[a]. Voici le fait : un courrier attendu avec impatience étoit arrivé le jeudi au soir; M. de Pomponne donne tout à déchiffrer, et c'étoit une affaire de vingt-quatre heures. Il dit au courrier de ne point paroître; mais comme le courrier étoit à celui qui l'envoyoit, il donna les lettres à la famille[b] : cette famille,

[a] Ce passage vient à l'appui de l'observation qui a été faite sur les Mémoires de Louis XIV, dans la note de la lettre 687, page 25 de ce volume.

[b] Le courrier qui avoit été envoyé de Munich par le président Colbert, crut ne pas manquer à la promesse qu'il avoit faite à M. de

c'est-à-dire, le frère (*Colbert*), dit à Sa Majesté ce qu'on mandoit de Bavière; l'impatience prit de savoir ce qu'on déchiffroit; on attendit donc le jeudi au soir, le vendredi tout le jour, et le samedi jusqu'à cinq heures du soir. Vraiment quand M. de Pomponne arriva, tout étoit fait; et le matin encore on eût pu se remettre dans les arçons. Il étoit chez lui à la campagne, persuadé qu'on ne sauroit rien; il y reçut des déchiffrements le soir du vendredi, il partit le samedi matin à dix heures; mais il étoit trop tard. Et voilà la raison, le prétexte, et tout ce qu'il vous plaira; car il est certain que soit cela, soit autre chose, on auroit enfin renversé cette fortune qui ne tenoit plus à rien. Mais le plaisant de cette affaire, c'est que celui qui avoit ses desseins (*Louvois*) n'en a pas profité, et a été plus affligé qu'on ne peut croire[a]. Notre ami demanda s'il ne pourroit point voir Sa Majesté, et se justifier à son maître de sa conduite : on lui dit qu'il n'étoit pas à propos présentement; que sa fidélité étoit assez connue, qu'elle n'étoit nullement attaquée, et que, dans quelque temps, il

Pomponne, en allant chez son maître voir en secret un de ses camarades. Celui-ci en prévint la présidente, qui envoya chercher le courrier, reçut de lui les paquets de son mari, et les fit remettre à Colbert. Ce ministre court aussitôt à Saint-Germain, et témoigne sa surprise de ce que Sa Majesté n'avoit pas eu la bonté de lui parler des nouvelles qu'elle avoit reçues de Bavière. Le roi lui répondit qu'il n'en avoit point reçu. Colbert alors montra les lettres que M. de Croissy, son frère, lui écrivoit; et la disgrace de Pomponne fut résolue. (*Voyez* le *supplément de Bussy*, seconde partie, page 104.)

[a] *Voyez* la note de la lettre précédente, page 59.

pourroit avoir cette satisfaction. Il écrivit sa surprise, son désespoir, d'avoir pu déplaire; représenta huit enfants sans nul bien : voilà où tout en est demeuré : on causeroit long-temps là-dessus; mais de si loin, c'est assez, et peut-être trop.

Vous voulez donc que je vous croie, ma fille, sur votre santé; je le veux, et je suis persuadée de la tranquillité de votre poitrine, et Dieu vous conserve, et vous augmente ce bon état; il dépend beaucoup de vous et de vos soins : quand vous mettrez votre conservation, votre repos, votre nourriture, votre sommeil devant toute autre chose, et que vous aurez de l'attention à votre santé, je crois en vérité, ma fille, qu'elle ira bien; mais quand vous renverserez cet ordre, et que vous préférerez toutes choses à vous, je crois que vous n'êtes pas en état de soutenir cette conduite : ainsi je ne cesse de vous conjurer d'avoir pitié de vous et de nous; car, en vérité, c'est une peine insupportable, que la crainte de voir augmenter vos maux. Que votre amitié pour moi vous fasse entrer dans mes sentiments, et prendre plaisir à m'ôter, par la continuation de votre meilleure santé, le plus grand mal, la plus triste inquiétude que je puisse jamais avoir! Il faut finir ce chapitre qui vous déplaît, mais sur quoi je vous conjure cependant de faire quelque réflexion.

Vous en avez donc fait sur le pays de ces deux conseillers bourguignons, *c'est le pays de ma mère :* il me semble que celui qui connoît M. de Berbisy l'emporte un peu. Mais M. de Condom, qui vous aime et que j'honore, me revient aussitôt dans l'esprit, et je ne sais bon-

nement que vous dire, *fais ce que tu voudras*. C'est ce que j'ai dit à mon fils sur tous les congés qu'il m'a demandés pour faire des visites en Basse-Bretagne; j'ai toléré ce que je ne pouvois empêcher. Il y a un mois qu'il est chez Tonquedec, je ne sais où lui écrire; il ne veut point de mes lettres; en feriez-vous autant? Il fait enrager M. d'Harouïs, qui l'attend à Nantes pour s'en revenir avec lui à Paris: je les admire tous deux, l'un d'être si bon et si obligeant, et l'autre d'en abuser inhumainement. Je ne sais si l'objet aimé ou point aimé est avec lui; tout cela se démêlera, je crois, avant la fin de l'année. Voilà une de ses lettres; il est à Nantes; et après avoir bien fait attendre M. d'Harouïs, il le laisse partir sans pouvoir le suivre, à cause des affaires qu'il faut qu'il fasse au Buron[a]: je me doutois bien de cette belle conduite. Il me parle fort de son cher pigeon, et vous aime beaucoup mieux, dit-il, que toutes ses maîtresses; je ne sais si vous devez être contente. Soyez-le du moins de madame de La Fayette, qui m'a tantôt parlé de vous et du goût qu'elle trouveroit à vous pouvoir être bonne à quelque chose, d'une manière à l'embrasser. Nous saurons bientôt ceux qui sont nommés pour madame la dauphine; c'est à l'arrivée de ce dernier courrier qu'on les déclarera. Il y en a qui disent que madame de Maintenon sera placée d'une manière à surprendre; ce ne sera pas à cause de *Quanto*, car c'est la plus belle haine

[a] Il abattoit au Buron de beaux bois dont madame de Sévigné déplore éloquemment la perte dans la lettre du 27 mai de l'année suivante.

de nos jours; elle n'a vraiment besoin de personne que de son bon esprit.

Vous me faites pitié, en vérité, de nous demander des oranges; c'est une étrange dégradation que de les voir gelées en Provence; le soleil au moins ne l'est pas : vous me parlez d'une douceur du mois de mai qui me console. J'ai vu mademoiselle de Méri; elle a fait l'effort de venir voir ce joli appartement[a] : il ne lui plaît pas; c'est un malheur. Elle est toujours très languissante; les agitations de son petit ménage sont sans fin; je n'eusse jamais cru qu'une telle bagatelle eût pu l'occuper si uniquement. M. et madame de Mêmes sortent d'ici; ils ont recommencé sur nouveaux frais à parler de vous et de Grignan avec entêtement; votre bonne maison et vos beaux titres, Pauline et ses charmes, votre musique, votre terrasse, votre politesse, qui me fait croire une paysanne en comparaison de vous, tout cela finit par une prière instante et réitérée de vous assurer tous deux de leurs très humbles services, respects, amitiés, reconnoissance; enfin, je n'ai jamais vu des gens si vifs sur votre sujet : je me suis chargée de tout, et je m'en acquitte. Je vous remercie de votre ligne pour M. et madame de Nesmond. On vient de nous dire que c'est M. de Richelieu qui sera chevalier d'honneur; madame sa femme, dame d'honneur de madame la dauphine; madame de Créqui, celle de la reine; je crois assez tout cela : on les déclarera plus positivement dans quelques jours.

[a] L'appartement de la rue Culture-Sainte-Catherine. (*Voyez* la lettre 690, page 45 de ce volume.)

Je voudrois bien pouvoir vous décrire un écran que M. le cardinal d'Estrées a donné à madame de Savoie[1] en forme de *Sapate*[2], et dont madame de La Fayette a pris tout le soin et donné le dessin. Vous savez que madame de Savoie ne souhaite au monde que l'accomplissement du mariage de son fils avec l'infante de Portugal; c'est l'évangile du jour[a]. Cet écran est d'une grandeur

[1] Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours, mère de Victor-Amédée-François, duc de Savoie, depuis roi de Sicile en 1713, *en vertu du traité d'Utrecht. Il abdiqua ce trône en 1730, et accepta celui de de Sardaigne, par suite du traité de la quadruple alliance, signé à Londres en août 1718.

[2] C'est le nom d'une espèce de fête inventée par les Espagnols, qui la célèbrent tous les ans, le 5 de décembre. Elle a passé depuis en Savoie, où Catherine d'Espagne, femme de Charles-Emmanuel, surnommé *le Grand*, duc de Savoie, morte en 1597, introduisit l'usage du *Sapate*, que l'on y a conservé. Cet usage consiste à faire des présents, sans donner à connoître de quelle part ils viennent.

[a] La reine de Portugal étoit sœur de la duchesse de Savoie. Elle avoit accordé l'Infante sa fille au duc de Savoie son neveu; mais pour y parvenir il avoit fallu surmonter bien des obstacles, les lois du pays ne permettant pas à l'héritière du trône d'épouser un prince étranger, et le duc de Cadaval, qui avoit des prétentions à la couronne, s'y étant opposé par tous les moyens que lui donnoit son crédit. La duchesse de Savoie ne voyoit pas seulement dans ce mariage l'agrandissement de sa maison, il étoit pour elle un moyen de conserver l'autorité souveraine, et la France, qui disposoit à son gré de cette princesse, employoit toute son influence à faire réussir ses desseins. C'est pour cette négociation qu'en 1679 le cardinal d'Estrées fut envoyé à Turin; le beau *Sapate* que décrit madame de Sévigné étoit sans doute un hommage de Louis XIV, caché sous une forme mystérieuse, qui s'accordoit avec la politique. Au reste, ce mariage, si desiré par les deux sœurs et par la France, ne s'accomplit

médiocre : d'un côté du tableau, c'est Madame Royale peinte en miniature, fort ressemblante, environ grande comme la main, accompagnée des Vertus, avec ce qui les caractérise : cela fait un groupe fort beau et très bien entendu. Vis-à-vis de la princesse est le jeune prince, beau comme un ange, d'après nature aussi, entouré des Jeux et des Amours; cette petite troupe est fort agréable. La princesse montre à son fils, avec la main droite, la mer et la ville de Lisbonne. La Gloire et la Renommée sont en l'air, et l'attendent avec des couronnes. Sous les pieds du prince, on lit ces mots de Virgile :

Matre deâ, monstrante viam.

Rien n'est mieux imaginé. L'autre côté de l'écran est d'une très belle et très riche broderie d'or et d'argent. Le pied est de vermeil doré, très riche et très bien travaillé. Les clous qui attachent le galon sont de diamants; la cheville qui retient l'écran est de diamants aussi. Le haut du bâton est la couronne de Savoie, toute de dia-

pas. Au moment où le duc se disposoit à partir pour Lisbonne, la noblesse de Savoie, effrayée des mouvements des troupes françoises, qui paroissoient disposées à appuyer les vues de la régente, représenta au jeune duc les dangers auxquels son départ exposoit la Savoie. Ce prince ouvrit les yeux, reprit l'autorité des mains de sa mère; et renonça à une alliance qui ne l'auroit pas conduit au trône, car l'infante mourut peu d'années après. (*Voyez* les *Mémoires sur la maison de Savoie*, Turin, 1816, tome III, page 27; l'*Histoire secrète des intrigues de la France*, tome III, page 219, et quelques lettres de la reine de Portugal à la princesse de Soubise, à la suite des *Œuvres de Louis XIV*, tome VI, page 393.)

mants. Enfin, ce présent est tellement riche, agréable et dans le sujet, que tous les *sapates* en seront effacés. On fera trouver ce joli écran devant le feu, afin que Madame Royale sortant de son cabinet, ait tout le plaisir de la surprise. Ah, ma fille! voilà des présents comme j'aimerois à pouvoir en faire : je ne sais si je vous ai bien représenté celui-là.

Adieu, je vous embrasse, il me semble que j'ai encore mille choses à vous dire, ce sera pour après-demain; le temple de Janus étoit ouvert aujourd'hui pour Provence et Bretagne; il y avoit cinq semaines que je n'avois écrit à mon fils; il avoit fait attendre M. d'Harouïs pour lui dire qu'il ne reviendroit point avec lui. M. le comte, mesdemoiselles, mon petit marquis, et vous, ma chère enfant, je ne vous ai rien dit.

---

694. ***

De Madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE POMPONNE.

A Paris, ce lundi 18 décembre 1679.

Voilà, Monsieur, une lettre de ma fille; elle ne peut apaiser son cœur; elle pense à vous et m'en parle sans cesse; elle a une si juste idée de ce que vous valez, qu'elle me paroît plus empressée de l'honneur de votre amitié qu'elle ne l'a jamais été : elle croit que l'attention que vous pouvez avoir présententement pour vos amis, la

doit rendre plus précieuse, enfin elle démêle parfaitement M. de Pomponne d'avec le ministre.

---

695. ***

De Madame DE GRIGNAN *à M.* DE POMPONNE.

A Aix, ce 9 décembre 1679.

Je n'ai pas dessein, Monsieur, de vous faire un compliment; je ne l'aurois pas tant retardé, étant plus sensible à ce qui vous arrive que ceux qui se sont pressés; mais, Monsieur, trouvez bon que je vous demande la continuation de l'honneur de votre amitié que vous m'avez jusqu'à présent si utilement accordée, sous le nom de protection; comme il n'étoit pas nécessaire d'avoir un grand mérite pour obliger une ame, comme la vôtre, à faire les graces dont la fortune vous rendoit dispensateur, et qu'il faut une égalité de mérite que je n'ai pas pour être digne du commerce de votre amitié, je m'adresse encore à votre bonté pour l'obtenir; je vous supplie de croire, Monsieur, que de tous les biens que j'en ai reçus, celui que je demande me paroît le plus honorable et le plus précieux. Avec les sentiments que je me trouve pour vous, Monsieur, il m'est difficile de vous plaindre; il me semble que vous auriez beaucoup perdu si vous aviez cessé d'être M. de Pomponne, quand vous avez eu d'autres dignités; mais de quelle perte ne doit-on

pas se consoler quand on est assuré d'être toujours l'homme du monde dont les vertus et le singulier mérite se font le plus aimer et respecter. M. le coadjuteur d'Arles est ici malade depuis douze jours de la fièvre continue; c'est ce qui l'a empêché de se donner l'honneur de vous écrire.

La Comtesse DE GRIGNAN.

696.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 25 décembre 1679.

L'éloignement joint à tout ce qui accompagne le nôtre, est une chose affreuse. Je vous épargne souvent de lire mes peines sur votre sujet; mais il m'est quelquefois impossible de vous les dissimuler; il faut que je les bourdonne comme *la mouche;* je souhaite que ce ne soit pas aussi inutilement, et que l'amitié que vous avez pour moi fasse un effet qui vous réveille sur le soin que vous devez avoir de vous avant toutes choses; sans cela je ne vous conserverai point bien la personne du monde qui vous aime le plus : il faut que vous commenciez par me ménager celle qui m'est la plus chère : que n'avez-vous un peu de ma grande santé! je ne vous en dis rien, parcequ'elle va toute seule.

J'ai parlé de vos affaires aux Grignan ; il est vrai que

c'est là où je fais comme *la mouche;* ils sont fort opposés à l'affaire de Toulon. M. de La Garde et le chevalier ne trouvent pas que ce soit une chose à imaginer, à moins que de vouloir vous brouiller avec M. de Vendôme. Le chevalier est allé à Saint-Germain, c'est lui qui prendra soin de l'affaire de notre courrier : le bel abbé s'en étoit chargé; en vérité, il a d'autres affaires ; on va donner les évêchés : il faut un peu mieux suivre cette bagatelle pour en venir à bout; cela se tournoit en placets à M. Colbert, et devenoit à rien. Il est vrai que j'ai un peu bourdonné, et me suis si bien plantée sur le nez du chevalier[a], que je suis persuadée qu'il me la rapportera de Saint-Germain ; je ferai le reste : la chicane de son rhumatisme l'avoit empêché d'en prendre plus tôt le soin. J'admire comme en toutes choses, grandes et petites, vous êtes malheureux. M. de Saint-Géran l'est encore plus que vous : c'est un homme perdu, il est tombé des nues, il ne parle plus, et tout le monde est ravi de cette mortification. Il a eu de grands coups auprès de Sa Majesté : le premier a été par le comte de Gramont : prenez son ton[b]. « Sire, dit-il il y a quel-

[a] Suite d'allusions à la fable du *Coche et de la Mouche :*

L'attelage suoit, souffloit, étoit rendu.
Une mouche survient et des chevaux s'approche,
Prétend les animer par son *bourdonnement,*
Pique l'un, pique l'autre, et pense à tout moment
Qu'elle fait aller la machine ;
S'assied sur le timon, *sur le nez du cocher.* etc.

[b] Il étoit de Gascogne, et en avoit conservé l'accent.

« que temps, je vous demande la charge de premier « écuyer de madame la dauphine; peut-être que Votre « Majesté ne me jugera pas digne de cet emploi : mais « quand je vois le gros Saint-Géran qui y prétend, je « crois, sire, que je puis bien vous nommer le pauvre « comte de Gramont. » Sur cela on pense et on fait des réflexions. Il y a eu des choses plus fortes encore : ce comte trouva l'autre jour Saint-Géran à deux genoux dans la chapelle, qui ne faisoit pas semblant de regarder toute la cour qui y étoit. « Mon ami, lui dit-il en lui frappant « sur l'épaule, il faut vous consoler avec Jésus-Christ. » Le roi même en pensa éclater. Il disoit hier à M. le dauphin devant le roi : « Monseigneur, je vous supplie de dire à « madame la dauphine qu'il n'a pas tenu à moi que je n'aie « été de sa maison, j'en prends le roi à témoin. » On dit que l'on partira à la fin de janvier pour aller épouser cette princesse. N'êtes-vous pas bien contente de tous les choix qu'on a faits? M. de Richelieu et le maréchal de Bellefonds rempliront bien ces deux charges, et ne feront pas même de places nouvelles aux cordons-bleus, quand il y en aura ; car ils l'auroient été sans cela. On a donné à madame de Soubise les mêmes appointements et les mêmes entrées qu'à la dame d'honneur, sans en avoir le titre, cela s'appelle de l'argent; c'est, avec les deux mille écus de dame de la reine qu'on lui conserve toujours, vingt-un mille livres de rente qu'elle aura tous les ans. Quand on a voulu faire des compliments à M. de Soubise : Hélas! *cela vient par ma femme, je n'en dois point recevoir les compliments.* Et madame de Rochefort : *Voilà ce que c'est que de s'être bien attachée à la reine.*

Le monde est toujours bon à son ordinaire[a]. La duchesse de Sully revient de Picardie, elle s'en va passer l'hiver à Sully jusqu'au retour de madame de Verneuil. Madame de Lesdiguières est très digne de votre souvenir; elle me demande toujours de vos nouvelles avec amitié, et m'a priée même de vous dire bien des choses de sa part. J'ai été à la messe de minuit aux *Bleues*[b], où il faisoit chaud; le sermon de l'après-dîner a été froid; c'étoit un jésuite aussi pervers que je suis perverse le jour que je dîne dans la petite société. Adieu, ma très belle et très bonne, je vous en dirai davantage au premier jour.

697.*

A la même.

A Paris, mercredi 27 décembre 1679.

Toute la maison de Pomponne est venue passer les fêtes ici. Madame de Vins y étoit la première; je l'avois vue deux fois. Je trouvai M. de Pomponne, le M. de

[a] Le monde devinoit juste. (*Voyez* la note de la lettre 528, t. IV, p. 429.).

[b] L'église du couvent des *Filles de l'Annonciade*, dans la rue Culture-Sainte-Catherine, à côté de l'hôtel de Carnavalet.

de Pomponne de Fresne[a], n'étant plus que le plus honnête homme du monde tout simplement : comme le ministère ne l'avoit point changé, la disgrace ne le change point aussi[b]. Il est de très bonne compagnie ; il me parla fort tendrement de vous, et me parut fort touché de votre dernière lettre[c] : ce chapitre ne s'épuisa pas sitôt : j'avois de mon côté à lui dire de quelle manière vous m'écriviez sur son sujet. Madame de Vins s'attendrit en parlant de la bonté de votre cœur, et tous nos yeux rougirent. Ils s'en retournent demain à Pomponne, n'ayant point encore pris de consistance : ils n'ont pas donné leur démission : on ne leur a point donné d'argent. Il a demandé s'il lui seroit permis de voir le roi, il n'a point eu de réponse. Je trouve qu'il ne peut être mieux qu'à Pomponne, à inspirer la véritable vertu à ses enfants, et à causer avec les solitaires qui y sont. Nous avons fait toute la journée des visites, madame de Vins et moi ; elle n'a plus madame de Villars, ni vous ; elle me compte pour quelque chose, et je me trouve heu-

[a] C'est-à-dire, tel qu'il étoit à Fresne, dans la société de madame du Plessis-Guénégaud. (*Voyez* la lettre 48, tome Ier, page 116, et la note de la page 118.)

[b] « Il sentit sa chute et son vide ; mais il les supporta en homme « de bien et de courage, avec tranquillité ; il eut peu-à-peu la liberté « de venir et de demeurer à Paris : aucun de ses amis ne le délaissa ; « tout le monde prit part à sa disgrace. Les étrangers, qui, en re- « grettant sa personne qu'ils aimoient, lui continuoient toujours des « marques de considération dans les occasions qui s'en pouvoient « présenter, furent bien aises d'être soulagés de sa capacité. » (*Mémoires de Saint-Simon*, tome XI, page 84.)

[c] La lettre 695, plus haut, page 70 de ce volume.

reuse de pouvoir lui faire ces petits plaisirs. Nous avons été chez mesdames de Richelieu, de Chaulnes, de Créqui, de Rochefort, et puis chez M. de Pomponne, qui me paroît toujours plus aimable ; c'est la tête la mieux faite que j'aie vue. Madame de Vins s'en va faire un tour à Saint-Germain : quelle douleur de revoir ce pays qui étoit le sien, et où elle est étrangère ! je crains ce voyage pour elle. Elle reviendra ensuite trouver les malheureux dont elle fait la joie et la consolation ; elle est plus pénétrée qu'ils ne le sont ; elle est fort tendre pour vous ; elle n'est rien moins qu'un *fagot d'épines* [a].

La cour est toute réjouie du mariage de M. le prince de Conti et de mademoiselle de Blois. Ils s'aiment comme dans les romans : le roi s'est fait un grand jeu de leur inclination : il parla tendrement à sa fille, et l'assura qu'il l'aimoit si fort, qu'il n'avoit point voulu l'éloigner de lui : la petite fut si attendrie et si aise, qu'elle pleura. Le roi lui dit qu'il voyoit bien que c'est qu'elle avoit de l'aversion pour le mari qu'il lui avoit choisi : elle redoubla ses pleurs ; son petit cœur ne pouvoit contenir tant de joie. Le roi conta cette petite scène, et tout le monde y prit plaisir. Pour M. le prince de Conti, il étoit transporté, il ne savoit, ni ce qu'il disoit, ni ce qu'il faisoit ; il passoit par-dessus tous les gens qu'il trouvoit en son chemin, pour aller voir mademoiselle de Blois. Madame

[a] Madame de Sévigné disoit, en parlant de madame de Vins, dans la lettre 428, tome IV, page 67 : « Elle veut désabuser M. de Pomponne de ma tendresse, il n'y en a plus que pour elle : je n'ai jamais vu un *fagot d'épines si révolté.* » Et dans la lettre 432, même volume, page 88 : » Jamais vous n'avez vu un si joli *fagot d'épines.* »

Colbert[a] ne vouloit pas qu'il la vît que le soir; il força les portes, et se jeta à ses pieds, et lui baisa la main; elle, sans autre façon, l'embrassa, et la revoilà à pleurer. Cette bonne petite princesse est si tendre et si jolie, que l'on voudroit la manger[b]. Le comte de Gramont fit ses compliments, comme les autres, au prince de Conti : « Monsieur, je me réjouis de votre mariage; croyez-moi, « ménagez le beau-père, ne le chicanez point, ne prenez « point garde à peu de chose avec lui; vivez bien dans « cette famille, et je vous réponds que vous vous trouve- « rez fort bien de cette alliance. » Le roi se réjouit de tout cela, et marie sa fille, en faisant des compliments, comme un autre, à M. le prince, à M. le duc et à madame la duchesse, à laquelle il demande son amitié pour mademoiselle de Blois, disant qu'elle seroit trop heureuse d'être souvent auprès d'elle, et de suivre un si bon exemple. Il s'amuse à donner des transes au prince

[a] Madame Colbert élevoit mademoiselle de Blois.

[b] La Fontaine nous représente cette jolie princesse aussi légère que la Camille de Virgile :

Illa vel intactæ segetis per summa volaret
Gramina, nec teneras cursu læsisset aristas:
Vel mare per medium, fluctu suspensa tumenti,
Ferret iter, celeres nec tangeret æquore plantas.

VIRG., OENEID., lib. VII, v. 808.

Conti me parut lors mille fois plus légère
Que ne dansent aux bois la nymphe et la bergère :
L'herbe l'auroit portée, une fleur n'auroit pas
Reçu l'empreinte de ses pas.
Elle sembloit raser les airs à la manière
Que les Dieux marchent dans Homère.

LA FONT., OEuvres diverses.

de Conti; il lui fait dire que les articles ne sont pas sans difficulté; qu'il faut remettre l'affaire à l'hiver qui vient: là-dessus le prince amoureux tombe comme évanoui; la princesse l'assure qu'elle n'en aura jamais d'autre. Cette fin s'écarte un peu dans le don Quichotte; mais, dans la vérité, il n'y eut jamais un si joli roman. Vous pouvez penser comme ce mariage, et la manière dont le roi le fait, donnent de plaisir en certain lieu[a]. Voilà, ma fille, bien des détails pour divertir mademoiselle de Grignan.

Le portrait de madame la dauphine est arrivé; elle y paroît très médiocrement belle : on loue son esprit, ses dents, sa taille; c'est où de Troy[1] n'a pas trouvé à s'exercer. J'ai fait vos remerciements à M. de La Rochefoucauld; il a une attention fort obligeante pour M. de Grignan et pour vous. Madame de La Fayette vous dit ses tendresses; MM. les cardinaux de Bouillon et d'Estrées, et les veuves; je ne trouve autre chose que des gens qui me prient de vous parler d'eux.

Madame d'Effiat[b] n'a encore rien gâté, et n'est point gâtée. La maréchale de Clérembault est ici; elle soutient stoïquement sa disgrace, et ne se fera point ouvrir les veines : mais elle perdit mille louis contre le petit d'Harouïs tête à tête, la veille de son arrivée. Il ne faut que

[a] Madame de Montespan espéroit que les enfants qu'elle avoit eus du roi ne seroient pas établis moins avantageusement que mademoiselle de Blois.

[1] Peintre célèbre pour les portraits.

[b] Elle venoit d'être nommée gouvernante des enfants de MONSIEUR, à la place de la maréchale de Clérembault. (*Voyez* la lettre 691, page 54 de ce volume.)

C. V. DE BAVIERE,
DAUPHINE DE FRANCE.

J. J. Blaise Libraire, Quai des Augustins.

cela pour trouver la raison de ce qui lui arrive au Palais-Royal.

---

698. *

A la même.

A Paris, vendredi 29 décembre 1679.

Figurez-vous, ma chère bonne, que je suis à genoux devant vous, et qu'avec beaucoup de larmes je vous demande, par toute l'amitié que vous avez pour moi, et par toute celle que j'ai pour vous, de ne plus m'écrire que comme vous avez fait la dernière fois : c'est tellement du fond de mon cœur que je vous demande cette grace, qu'il est impossible que cette vérité ne se fasse sentir au vôtre : hélas ! ma chère enfant, tout épuisée, tout accablée, n'en pouvant plus, une douleur, et une sécheresse de poitrine épouvantable, et moi, qui vous aime chèrement, je puis contribuer à votre perte ; je puis me reprocher d'être cause de cet état douloureux et périlleux ; moi, qui donnerois ma vie pour sauver la vôtre, je serai cause de votre perte, et j'aurai si peu de tendresse pour vous, que je mettrai en comparaison le plaisir de lire vos lettres, et les réponses très agréables que vous me faites sur des bagatelles, avec la douleur de vous tuer, de vous faire mourir ; ma très chère, cette pensée me fait frissonner : s'accommode qui voudra de

cet assassinat; pour moi, je ne puis l'envisager, et je vous jure, et vous proteste, que si vous m'écrivez plus d'une feuille, et que, pour les nouvelles, vous ne vous serviez de Montgobert ou de *Gautier*, je vous jure que je ne vous écrirai plus du tout; et ce commerce rompu de mon côté me donnera autant de chagrin que j'aurai de soulagement, si vous en usez comme je vous le dis. Quoi! je pourrai me reprocher le mal que vous sentez! Hélas! ma chère enfant, il me fait assez de mal, sans que j'y ajoute de vous tuer de ma propre main: voilà qui est fait; si vous m'aimez, ôtez-moi du nombre de ce que vous croyez vos devoirs; je me croirai la plus aimée, la mieux traitée, la plus tendrement ménagée, quand vous prendrez sur moi, et que vous ôterez du nombre de vos fatigues le volume que vous m'écrivez. Il y a long-temps que j'en suis blessée, et que je me doute de ce qui vous est arrivé; mais enfin cela est trop visible, et j'aimerai toute ma vie Montgobert de vous avoir forcée à lui quitter la plume: voilà ce que j'appelle de l'amitié; je m'en vais l'en remercier: voilà ce qui s'appelle avoir des yeux, et vous regarder; je me moque de tout le reste: ils ont des yeux et ne voient point; nous avons les mêmes yeux, elle et moi; aussi je n'écoute qu'elle: elle n'a osé me dire un mot cette fois: sa sincérité et la crainte de m'affliger lui ont imposé silence. Mademoiselle de Méri se gouverne bien mieux: elle n'écrit point. Corbinelli se tue quand il veut, il n'a qu'à écrire; qu'il soit huit jours sans regarder son écritoire, il ressuscite. Laissez, laissez un peu la vôtre, toute jolie qu'elle est; ne vous disois-je pas bien que c'étoit

un poignard que je vous donnois[a]. Vous avez si bien ménagé ce que vous avez écrit dans votre lettre, qu'elle m'a paru toute de vous ; j'étois fâchée de sa grosseur, et quoique j'aie compris l'état où vous étiez avec beaucoup de peine, j'ai mieux aimé que cela soit arrivé pour vous corriger, et y mettre un bon ordre, une bonne fois pour toutes, que d'être encore trompée, et vous achever d'accabler. Je vis l'autre jour Duchesne chez M. de Coulanges, qui a gardé plus de quinze jours sa chambre pour des dégoûts et des plénitudes; il me parla de votre santé, et me dit encore pis que pendre de cette chienne d'écriture. Il est ami de Fagon, il me conta qu'il ne vivoit que par l'éloignement des écritoires, et me dit encore que vous ne vous laissassiez point mourir d'inanition : quand la digestion est trop longue, il faut manger, cela consomme un reste qui ne fait que se pourrir et fumer, si vous ne le réchauffez par des aliments. Saint-Aubin en a fait cent fois l'expérience : il me pria fort aussi de vous recommander l'eau de Sainte-Reine. C'est une cause de tous vos maux, à quoi vous ne pensez peut-être pas. Ma fille, Dieu veut que je vous dise tout cela, je le prie de donner à mes paroles toute la force nécessaire pour vous frapper, et vous obliger d'en faire votre profit. Je pris hier une médecine par l'ordre du bon Duchesne, elle m'a fait comme celles du Bourbonnois; je prendrai demain la petite eau de cerises, et le tout pour vous plaire : faites aussi quelque chose pour moi. Vous avez été à Lambesc, à Salon; ces voyages,

[a] *Voyez* la lettre 690, page 44 de ce volume.

avec votre poitrine, ont dû vous mettre en mauvais état, et vous ne vous en souciez point, et personne n'y pense. Vous seriez bien fâchée d'avoir rien dérangé; il faut que la compagnie *de Bohêmes* soit complète, comme si vous aviez leur santé. Votre lit, votre chambre, un grand repos, un grand régime, voilà ce qu'il vous falloit: au lieu de cela, du mouvement, des compliments, du déréglement, et de la fatigue. Ma fille, il ne faut rien espérer de vous, tant que vous mettrez toutes sortes de choses devant votre santé. J'ai tellement rangé d'une autre façon cette unique affaire, qu'il me semble que tout est loin de moi en comparaison de cette intime attention que j'ai pour vous; mais je veux finir pour aujourd'hui ce chapitre. Je vous mandai avant-hier, par un petit guenillon de billet[a] à la suite d'une grosse lettre, que madame de Soubise étoit exilée; cela devient faux. Il nous paroît qu'elle a parlé, qu'elle a un peu murmuré de n'avoir pas été dame d'honneur[1],

[a] Ce billet n'a pas été conservé.

[1] *Voyez* la lettre du 25 décembre, page 73 de ce volume. * MADEMOISELLE raconte que madame de Soubise témoigna beaucoup d'humeur de ce qu'elle n'étoit pas dame d'honneur, qu'elle écrivit même au roi une lettre *fort emportée*, lui reprochant d'avoir manqué à sa parole. Le roi lui fit dire de se retirer. La reine, le même soir, resta long-temps enfermée avec madame de Soubise *qu'elle préféroit à tout le monde.* « On dit qu'après cette conversation elle en parla « au roi, et que le roi dit: Elle vous trompe; et il ajouta beaucoup « de discours désobligeants; c'étoit pour lui dire adieu. Elle alla à « Paris, où elle fit semblant d'avoir la rougeole, pour ne voir per- « sonne, puis elle s'en alla à La Chapelle (*terre*) de M. de Luynes, « où elle passa tout son exil. » (*Mémoires de Montpensier.*)

comme la reine le vouloit, peut-être méprisé la pension auprès de cette belle place; et sur cela la reine lui aura conseillé de venir passer son chagrin à Paris. Elle y est, et même on dit qu'elle a la rougeole : on ne la voit point, mais on est persuadé qu'elle retournera, comme si de rien n'étoit. On faisoit une grande affaire de rien; l'esprit charitable de souhaiter *plaies et bosses* à tout le monde est extrêmement répandu. Il y a de certaines choses au contraire sur quoi on se trouve disposé à souffler du bonheur, comme du temps des fées. Le mariage de mademoiselle de Blois plaît aux yeux. Le roi lui dit de mander à sa mère (*madame de La Vallière*) ce qu'il faisoit pour elle. Tout le monde a été faire compliment à cette sainte carmelite; je crois que madame de Coulanges m'y ménera demain. M. le prince et M. le duc ont couru chez elle : on dit qu'elle a parfaitement bien accommodé son style à son voile noir, et assaisonné sa tendresse de mère avec celle d'épouse de Jésus-Christ. Le roi marie sa fille comme si elle étoit celle de la reine, qu'il marieroit au roi d'Espagne; il lui donne cinq cent mille écus d'or, comme on fait toujours avec ces couronnes, hormis que ceux-ci seront payés, et que les autres fort souvent ne font qu'honorer le contrat. Cette jolie noce se fera vers le 15 de janvier. Gautier ne peut plus se plaindre; il aura touché en noces cette année plus d'un million. On donne d'abord cent mille francs à la maréchale de Rochefort pour commencer les habits de la dauphine. L'électeur avoit mandé les marchands de Paris pour habiller sa sœur; le roi l'a prié de ne se mettre en peine de rien, puisque avec la maison qu'on

envoyoit à la princesse, elle trouveroit tout ce qu'elle pourroit souhaiter. Ce mariage se fera avec beaucoup de dignité; on ne partira qu'en février.

J'attendrai Gordes avec impatience, et laisserai bien assurément *écumer mon pot*[1] à qui voudra, pour lui demander *comment se porte ma fille, et que fait-elle?* S'il me répond comme le chevalier de Buous[a], je le laisserai là, en soupirant; car ce n'est pas sans douleur que je n'ose m'accommoder des merveilles qu'on dit de votre santé. M. l'intendant est bien heureux d'être si galant, sans craindre de rendre sa femme jalouse; je voudrois qu'il mît les échecs à la place du hère[b]: autant de fois qu'il seroit *mat*, seroient autant de marques de sa passion. La mienne continue pour ce jeu; je me fais un honneur de faire mentir M. de La Trousse, et je crains quelquefois de n'y pas réussir. Je suis fort bien reçue quand je fais vos compliments, votre souvenir honore. J'ai fait votre devoir à l'abbé Arnauld et à La Troche. Madame de Coulanges veut vous écrire, et vous remercier elle-même, mais ce sera l'année qui vient: elle est dans l'agitation des étrennes, qui est violente cette année. Il me semble que vous croyez que je mens, quand

[1] C'est-à-dire, je laisserai à qui voudra le soin de faire à ma compagnie les honneurs de chez moi.

[a] *Voyez* la lettre du 8 décembre précédent, page 57 de ce vol.

[b] Le *Hère* est une espèce de jeu de cartes qui se joue entre plusieurs, et où un seul joueur peut gagner. On croit que ce mot est pris ici dans ce sens; il paroîtroit inexplicable s'il étoit entendu dans l'acception déprisante de *pauvre hère*. Ce jeu n'est plus connu, cela jette de l'obscurité sur ce passage.

je vous parle de la connoissance de Fagon et de Duchesne : c'a été, ma belle, pendant la blessure de M. de Louvois, qu'ils furent quarante jours ensemble, et se sont liés d'une estime très particulière. Oui, n'en riez point; c'est à votre montre qu'il faut regarder si vous avez faim : et quand elle vous dira qu'il y a huit ou neuf heures que vous n'avez mangé, avalez un bon potage, et vous consumerez ce que vous appelez une indigestion. Je voudrois que la montre fût méchante, et que le cuisinier fût bon; je voudrois vous avoir envoyé le mien, il est cent fois meilleur; je suis un peu fâchée contre *La Forêt* d'avoir tant répondu d'un vilain marmiton, dont nous avons tous été aveuglés.

Nous pouvons donc espérer de voir M. le coadjuteur, et de compter une princesse dans la multitude de ses poulettes. Sa ruelle étoit celle de la vieille princesse; il y avoit trois fauteuils tout de suite, et des siéges pliants ensuite, et l'on se trouvoit à l'aventure sur ces chaises, et quand il venoit plus de duchesses qu'il n'y en avoit, elles avoient pour se consoler madame de Bracciano[a] et madame d'Orval[b] sur des pliants : cette confusion étoit

[a] Anne-Marie de La Trémouille, veuve d'Adrien-Blaise de Talleyrand, prince de Chalais, remariée en février 1675, à Flavio des Ursins, duc de Bracciano, et de Santo-Gemini. Elle joua depuis en Espagne, sous Philippe V, un rôle presque semblable à celui de madame de Maintenon.

[b] Anne d'Harville, fille d'Antoine, marquis de Palaiseaux, veuve de François de Béthune, duc d'Orval, troisième fils du grand Sully. Elle avoit perdu son mari le 7 juillet 1678, à l'âge de quatre-vingts ans.

assez bien et assez naturelle, personne n'a été fâché : hélas ! que sait-on si cette petite princesse est contente? La fantaisie présente de son mari est de sonner du cor à la ruelle de son lit : ce n'est pas l'ordre de Dieu, qu'autre chose que lui puisse contenter pleinement notre cœur. Ah ! que j'ai une belle histoire à vous conter de l'archevêque ! mais ce ne sera pas pour aujourd'hui. M. de Pomponne est retourné sur le bord de sa Marne : il y avoit l'autre jour plus de gens considérables le soir chez lui qu'avant sa disgrace ; c'est le prix de n'avoir point changé pour ses amis : vous verrez aussi qu'ils ne changeront point pour lui. Madame de Vins m'en paroît toujours touchée jusqu'aux larmes, dont j'ai vu rougir plusieurs fois ses beaux yeux. Elle ne veut faire de visites qu'avec moi, puisque vous et madame de Villars lui manquez ; elle peut disposer de ma personne tant qu'elle s'en accommodera ; j'ai trop de raisons pour me trouver heureuse de ce goût. Elle n'a point été à Saint-Germain ; elle a des affaires qui la retiennent ici, malgré qu'elle en ait ; son cœur la mène, et lui fait souhaiter le séjour de Pomponne : cet attachement est digne d'être honoré, et adoucit les malheurs communs. Adieu, ma chère belle, faites-moi écrire après avoir commencé ; car il me faut quatre lignes de votre main : mademoiselle de Grignan, *Montgo*[a], *Gautier*, ayez tous pitié de ma fille et de moi. Enfin, mon enfant, soulagez-vous, ayez soin de vous, fermez votre écritoire ; c'est le vrai temple de Janus ; et songez que vous ne sauriez faire un

[a] Abréviation de Montgobert.

plus solide et plus sensible plaisir à ceux qui vous aiment, que de vous conserver pour eux, puisque ce seroit vous tuer que de leur écrire. J'embrasse toute votre compagnie.

699.

A la même.

A Paris, mercredi 3 janvier 1680.

Dieu vous donne une bonne et heureuse année, ma très chère, et à moi la parfaite joie de vous revoir en meilleure santé que vous n'êtes présentement. Je vous assure que je suis fort en peine de vous; il gèle peut-être à Aix comme ici, et votre poitrine en est malade. Je vous conjure tendrement de ne point tant écrire, et de ne point me répondre sur toutes les bagatelles que je vous écris; écoutez-moi, figurez-vous que c'est une gazette; aussi bien je ne me souviens plus de ce que je vous ai mandé : ces réponses justes sont trop longues à venir pour être nécessaires à notre commerce. Dites-moi quelque chose en trois lignes de votre santé, de votre état, un mot d'affaires s'il le faut, et pas davantage, à moins que vous ne trouviez quelque charitable personne qui veuille écrire pour vous. Le chevalier est au coin de son feu, incommodé d'une hanche : c'est une étrange chicane que celle que lui fait ce rhumatisme.

Madame de Soubise est toujours enfermée chez elle, disant qu'elle a la rougeole; on croit que cette maladie durera quelque temps [a]. Elle a prétendu avoir les entrées de dame d'honneur : les majestés ne l'entendoient pas ainsi. Elle dit que la pension n'étoit pas une chose qui pût l'apaiser; il faut qu'elle ait dit plusieurs autres choses encore. Enfin, elle est à Paris; rien n'est vrai que cela, le reste est trouble, et chacun dit ce qu'il veut. Madame la dauphine a écrit des lettres si raisonnables, si justes, si droites, qu'on est entièrement persuadé de son très bon esprit. Son portrait ne paroît pas d'une belle personne. Vous avez vu comme la prophétie d'une seconde dame d'atour (*madame de Maintenon*) a été heureusement accomplie.

Gordes n'est pas encore arrivé; j'ai bien envie de voir un homme qui vous a vue. Vous m'envoyez donc des étrennes, j'ai bien peur qu'elles ne soient trop jolies : les miennes sont d'une légèreté que la bise doit emporter. Je n'ai rien ouï dire de celles de Saint-Germain. Madame Royale fut transportée de son écran [1] : mais le jeune prince et les courtisans n'y mordirent point; cette transplantation les blesse autant qu'elle charme la mère. Cependant tout est réglé et signé en Portugal : je ne sais comme la Providence démêlera ces divers intérêts.

[a] Madame de Sévigné avoit facilement deviné que cette maladie feinte couvroit une disgrace. (*Voyez* la note de la lettre précédente, page 82.)

[1] *Voyez* ci-dessus, la lettre 693, page 67 de ce volume. * Le duc de Savoie, après avoir renoncé à l'alliance du Portugal, épousa, le 10 avril 1684, Anne-Marie d'Orléans, seconde fille de MONSIEUR et de MADAME (*Henriette d'Angleterre*).

Ceux de M. de Pomponne ne sont pas encore réglés, il a sa démission, et n'a point d'argent : il est retourné à Pomponne. Madame de Vins est ici ; elle pensoit aller à Saint-Germain ; elle a voulu auparavant demander l'avis de madame de Richelieu qui est à Paris ; c'étoit une affaire que de la voir. L'abbé Têtu nous fit entrer, madame de Coulanges ne l'avoit pu : madame de Vins attendoit donc la réponse de madame de Richelieu pour faire ce voyage. Je fis vos compliments avec les miens à cette duchesse ; je lui dis que son mérite nous faisoit faire une sorte de compliment fort extraordinaire, qui étoit de nous réjouir avec elle de ce qu'elle n'étoit plus dame d'honneur de la reine[1] : qu'il n'y avoit qu'elle qui pût nous faire connoître qu'il y eût quelque chose au-delà : cela fut paraphrasé, et son amour-propre n'en fut point blessé. Je ferai vos compliments à madame d'Effiat, à madame de Rochefort, et, si je puis, à madame de Vibraye[2], qui, par l'état de ses affaires, a accepté la

[1] Madame de Richelieu étoit dame d'honneur de la reine lorsqu'elle fut placée dans la même qualité auprès de madame la dauphine. *Mademoiselle félicitoit la reine de ce changement. Voici ce qu'elle en dit dans ses *Mémoires*. « Madame de Créqui fut dame d'honneur de la reine, en la place de madame de Richelieu. La reine « ne perdit pas au change ; madame de Créqui est la plus aimable et « la plus sage femme du monde, sans intrigues ; madame de Richelieu avoit l'air bourgeois, et tracassière qui ne savoit pas vivre. « Depuis sa mort, la reine a dit qu'elle n'étoit pas bonne ; qu'elle « rendoit de mauvais offices à tout le monde. » (*Mémoires de Montpensier.*)

[2] Polixène-le-Coigneux, femme de Henri Hurault, marquis de Vibraye.

place de dame d'honneur de madame la princesse de Conti : on dit que le roi la fera entrer dans le carrosse de la reine, aussi bien que madame de Montchevreuil ; c'est le remède à tous maux. Madame de Langeron y rentrera donc aussi; elle en étoit déchue; car elle avoit eu cet honneur quand elle étoit gouvernante. Voilà cette pauvre Vibraye[a] submergée dans les plaisirs; il faudra bien qu'elle se mortifie comme notre ami *Tartufe*. On avoit proposé cette place à madame de Frontenac; cela conviendroit assez à la femme du gouverneur de Quebec[b] : mais elle a répondu que son repos et *Divine*[1] valoient mieux qu'une vie si agitée et si brillante : tout est bien, car madame de Vibraye aussi peut être flattée qu'à son âge on l'ait prise pour être là. M. et madame de Chaulnes vous font mille compliments; prenez leurs tons; madame de Coulanges cent mille; elle n'a pas voulu que son père achetât cette maison[2], j'en suis ravie. J'ai toujours les échecs dans la tête; je crois que je n'y jouerai jamais bien. *Hébert* donne six fois de suite

[a] La plaisanterie de madame de Sévigné indique que madame de Vibraye passoit pour rigoriste; aussi fut-elle écartée, sous prétexte de jansénisme, et madame Colbert fit nommer à sa place la comtesse de Buri, à laquelle on ne pouvoit faire ce dernier reproche, puisqu'elle se *confessoit* au père Bourdaloue. (*Voyez* la lettre du 27 janvier suivant.)

C'étoit une sorte d'exil. Le bruit avoit couru qu'il étoit l'amant favorisé de madame de Montespan, avant qu'elle devînt maîtresse du roi.

[1] Mademoiselle d'Outrelaise, sœur de madame de Frontenac.

[2] l'hôtel de Carnavalet.

échec et mat à Corbinelli qui enrage : voilà ce qu'il a gagné à l'hôtel de Condé. Ma fille, je vous dis adieu ; j'attends de vos nouvelles avec impatience ; car pour voir de grosses lettres, c'est ce que je crains présentement plus que toutes choses. C'est ainsi que l'on change, selon les dispositions, mais toujours par rapport à vous, et à cette tendresse qui ne change point, et qui est devenue *mon ame même :* je ne sais pas trop si cela se peut dire ; mais je sens parfaitement que de vivre et de vous aimer, c'est la même chose pour moi.

700.

A la même.

A Paris, vendredi 5 janvier 1680.

Ah, ma très chère ! que je suis obligée à madame du Janet de vous avoir ôté la plume ! Si, par l'air de Salon et par les fatigues, vous retombez à tout moment, quelles raisons n'ai-je point de vous conjurer mille fois de ne point écrire ? Vous parlez de votre mal avec une capacité qui m'étonne : mais l'intérêt que je prends à votre santé me fait comprendre tout ce que vous dites. Que j'ai d'envie que cette bise et ce vent du midi vous laissent en repos ! Mais quel malheur d'être blessée de deux vents qui sont si souvent dans le monde, et sur-tout en

Provence! Je vous demande, ma fille, si dans l'état où vous êtes, je puis m'empêcher d'y penser tristement.

Je fus hier aux grandes carmélites avec MADEMOISELLE, qui eut la bonne pensée de mander à madame de Lesdiguières de me mener. Nous entrâmes dans ce saint lieu; je fus ravie de l'esprit de la mère Agnès[a]; elle me parla de vous, comme vous connoissant par sa sœur. Je vis madame Stuart belle et contente. Je vis mademoiselle d'Epernon[b] qui ne me trouva pas défigurée; il y avoit plus de trente ans que nous ne nous étions vues; elle me parut horriblement changée. La petite du Janet ne me quitta point; elle a le voile blanc depuis trois jours; c'est un prodige de ferveur et de vocation : je m'en vais en écrire à sa mère. Mais quel ange (*madame de La Vallière*) m'apparut à la fin! car M. le prince de Conti la tenoit au parloir. Ce fut à mes yeux tous les charmes que nous avons vus autrefois, je ne la trouvai, ni bouffie, ni jaune; elle est moins maigre et plus contente : elle a ses mêmes yeux et ses mêmes regards : l'austérité, la mauvaise nourriture et le peu de

[a] La mère Agnès de Jésus-Maria. Elle étoit Gigault de Bellefonds, et sœur de la marquise de Villars. Elle mourut le 24 juillet 1691. (*Voyez* une note de la lettre du 22 novembre 1688.)

[b] Anne-Louise-Christine de Foix de La Valette-Épernon. On lit dans Mme de Motteville que le chevalier de Fiesque ayant été tué au combat de la Mardick, en août 1648, fut regretté d'une fille de grande naissance, qui l'honoroit d'une tendre et honnête amitié, et que cette sage personne (*mademoiselle d'Épernon*), peu de temps après cette mort, se donna à Dieu, et s'enferma dans le grand couvent des Carmélites. (*Mémoires de Motteville*, tome Ier, page 369, édition de 1750.) Elle y mourut le 22 août 1701.

sommeil ne les lui ont ni creusés, ni battus; cet habit si étrange n'ôte rien à la bonne grace, ni au bon air; pour la modestie[a], elle n'est pas plus grande que quand elle donnoit au monde une princesse de Conti; mais c'est assez pour une carmélite. Elle me dit mille honnêtetés, et me parla de vous si bien, si à propos; tout ce qu'elle dit étoit si assorti à sa personne, que je ne crois pas qu'il y ait rien de mieux. M. de Conti l'aime et l'honore tendrement, elle est son directeur; ce prince est dévot, et le sera comme son père. En vérité, cet habit et cette retraite sont une grande dignité pour elle.

Vous avez vu l'effet de ma prophétie. Non assurément la personne qualifiée (*madame de Montespan*) ne partage pas avec la personne *enrhumée* (*madame de Maintenon*); car elle la regarde comme l'amie et la personne de confiance. La dame, qui est au-dessus (*la reine*) en fait autant: elle est donc l'ame de cette cour. Je pris plaisir à vous avancer cette nouvelle de quelques jours, comme on me l'avoit avancée. Pour la personne qu'on ne voit point (*mademoiselle de Fontanges*), et dont on ne parle point, elle se porte parfaitement bien; elle paroît quelquefois, comme une divinité; elle n'a nul com-

[a] On lit dans le manuscrit qui contient des lettres adressées à madame d'Uxelles (*Voyez* la note, tome Ier, page 25), une lettre écrite à cette dame par madame de La Vallière, qui contient l'expression noble et touchante de sa modestie. On a pensé qu'il étoit bon d'en insérer ici ce fragment. « Je reçois, madame, avec toute la « reconnoissance possible, les marques de votre bonté; mais hélas! « que puis-je faire que de m'humilier jusqu'au centre de la terre, et « à quoi suis-je bonne?. ... »

merce; elle a donné des étrennes magnifiques à sa devancière et à tous les enfants : c'est pour récompenser des présents du temps passé, qui n'avoient point été rendus, parcequ'en ce temps-là les louis étoient moins fréquents.

Madame de Soubise est toujours à Paris sans vouloir être vue; on croit qu'elle y sera plus long-temps qu'elle ne pense : elle a dit plusieurs choses qui ont déplu. MONSIEUR a prié Beauvais de quitter le Palais-Royal : il la trouva dans la chambre de MADAME qui parloit au comte de Soissons[a]. Elle est chez madame de Vibraye. Voilà le vrai moyen de faire que Beauvais épouse ce prince, qui voudra se faire un honneur de ne la pas abandonner, voyant qu'elle souffre pour lui. On dit que madame de Vibraye sera dame d'honneur de madame

[a] Louis-Thomas de Savoie, comte de Soissons, épousa secrètement, le 12 octobre 1680, Uranie de La Cropte de Beauvais, et le contrat fut passé le 21 décembre suivant. Mademoiselle de Beauvais y prend le titre de princesse, comme épouse du comte de Soissons. Ce mariage ne fut déclaré que deux ans après. (*Voyez* la lettre du 23 décembre 1682.) Le dernier éditeur a pensé que mademoiselle de Beauvais étoit la fille de madame Beauvais, femme-de-chambre d'Anne d'Autriche. C'est une erreur; mademoiselle Beauvais, qui avoit la survivance de sa mère, et étoit si aimée de la reine-mère que cette princesse lui confia son testament (*Mémoires de Motteville*, tome VI, page 313), s'appeloit *Angélique*. (*État de la France de* 1665, tome Ier, page 299.) Uranie de La Cropte de Beauvais n'avoit que neuf ans quand la reine-mère mourut. Elle étoit fille de François-Paul de La Cropte, seigneur de Beauvais, maréchal-de-camp, écuyer du grand Condé, et de Charlotte-Marie de Martel, comtesse de Marennes. Cette famille est une des plus anciennes du Périgord. (*Voyez* le tome XI du *Nobiliaire universel* de M. de Saint-Allais.)

la princesse de Conti, mais avec tous les priviléges de dame du palais.

J'ai reçu ce matin une grande lettre de madame de Villars : je vous l'enverrois, sans qu'elle ne contient que trois points qui ne vous apprendroient rien de nouveau, l'estime, l'admiration et la tendresse que vous lui connoissez pour vous, les déplaisirs et les étonnements sur la disgrace de M. de Pomponne, dont vous sortez; les nouvelles d'Espagne, et les louanges de madame de Grancey, que vous savez. Il me paroît de plus qu'elle se renferme fort chez elle, voulant éviter tous les airs d'empressement, et faire mentir les prophéties. La reine veut la voir *incognito;* elle se fait prier, pour se donner un nouveau prix. La reine est adorée : elle a paru, pour la dernière fois, chez la reine sa belle-mère, habillée et parée à la françoise. Elle apprend le françois au roi, et le roi lui apprend l'espagnol : tout va bien jusqu'ici.

Madame de Coulanges est à Saint-Germain ; elle a été fort employée pour les étrennes ; et ce pauvre La Trousse en a eu par hasard toute la fatigue : il est toujours assidu, et elle toujours dure, méprisante et amère : leur conduite ne peut se concevoir. La marquise (*de La Trousse*) toujours enragée, la fille toujours désespérée. J'entretiens tous les commerces que vous pouvez desirer. Madame de Lesdiguières m'a dit mille amitiés pour vous, et d'un bon ton. Je ferai vos compliments à madame de Rochefort, et pour sa compagne (*madame de Maintenon*), madame de Coulanges s'en chargera. Madame de Vins est encore ici, les autres à Pomponne :

leur hôtel de Paris a pensé brûler; une chambre, avec ce qui étoit dedans, a été brûlée tout entière; et le miracle, c'est qu'il y avoit dans cette chambre de la poudre qui ne prit point, et qui vraisemblablement devoit faire sauter la maison : il ne falloit que cela pour les ruiner; mais Dieu les a conservés. Adieu, ma très chère et très aimable. Mon fils, qui est encore à Nantes, seroit tout content d'attendre, pour revenir, que madame la dauphine fût grosse : je me moque de sa proposition; je lui mande de partir, ou de vendre sa charge.

---

701. *

A la même.

A Paris, mercredi 10 janvier 1680.

Si j'avois un cœur de cristal, où vous pussiez voir la douleur triste et sensible dont j'ai été pénétrée, en voyant comme vous souhaitez que ma vie soit composée de plus d'années que la vôtre, vous connoîtriez bien clairement avec quelle vérité et quelle ardeur je souhaite aussi que la Providence ne dérange point l'ordre de la nature, qui m'a fait naître votre mère, et venir en ce monde beaucoup devant vous; c'est la régle et la raison, ma fille, que je parte la première, et Dieu, pour qui nos cœurs sont ouverts, sait bien avec quelle instance je lui demande que cet ordre s'observe en moi. Il est impos-

sible que la vérité et la justice de ce sentiment ne vous pénètrent pas comme j'en suis pénétrée: de là, ma fille, vous n'aurez point de peine à vous représenter quelle sorte d'intérêt je prends à votre santé. Je vous conjure, par toute l'amitié que vous avez pour moi, de ne m'écrire qu'une feuille tout au plus: dites à quelqu'un de m'écrire, et même ne dictez point, cela fatigue. Enfin je ne puis plus trouver de plaisir à ce qui me charmoit autrefois, dans votre absence, et vos grandes lettres me font plus de mal qu'à vous; je vous prie de m'ôter cette peine, il m'en reste encore assez. Madame de Schomberg[a] vous conseille, si vous voulez à toute force prendre du café, d'y mettre du miel de Narbonne au lieu de sucre, cela console la poitrine, et c'est avec cette modification qu'on en laisse prendre à M. de Schomberg, dont la santé est extrêmement mauvaise, depuis six à sept mois. La mienne est parfaite; je vous ai mandé comme je m'étois purgée à merveilles, et puis de cette eau de cerises. Pour mes mains, je crois qu'elles sont guéries, je n'y pense pas. Eh, ma chère enfant! ne songez qu'à vous, n'oubliez rien de tout ce qui doit vous soulager; vous connoissez trop l'amitié pour douter de ce que je souffre, quand je pense à l'état où vous êtes, et cette pensée ne s'éloigne pas de moi.

Je suis de votre avis sur tous les choix de la maison de madame la dauphine. Le maréchal d'Humières a mandé à Rouville qu'il étoit serviteur des dévots, de-

[a] Suzanne d'Aumale, femme de Frédéric-Armand de Schomberg, maréchal de France.

puis qu'il voyoit le maréchal de Bellefonds écuyer, madame d'Effiat gouvernante, et madame de Vibraye dame d'honneur. On dit que cette dernière est repoussée, parcequ'elle a fait trop de façons et trop de propositions. On prétend que toute place pour laquelle on est choisi, dans *la maison du Seigneur*, honore la personne nommée; tout est rehaussé maintenant. Autrefois les dames d'honneur de la reine étoient des marquises, et toutes les grandes charges de la maison du roi étoient aux seigneurs : aujourd'hui tout est duc et maréchal de France, tout est monté.

M. de Pomponne est revenu pour finir ses affaires; on va le payer. Je vois assez souvent madame de Vins, qui, n'ayant rien de nouveau à vous mander, ne vous écrit point, pour ne point vous obliger d'écrire inutilement. M. de Bussy et sa fille (*madame de Coligny*) ont dîné ici deux fois; ils ont, en vérité, bien de l'esprit; ils m'ont fort priée de vous faire leurs compliments. Le petit Coulanges est ici, tout comme vous l'avez vu; la maréchale de Rochefort l'emméne avec elle au-devant de madame la dauphine : je lui conseille de faire ce voyage, n'ayant rien de mieux à faire; et peut-être qu'en écrivant de jolies relations, cela pourra lui être bon. Adieu, ma très chère bonne, je ne sais rien : je crois même qu'en faisant mes lettres un peu moins infinies, je vous jetterai moins de pensées et moins d'envie d'y répondre : c'est ce que je desire, ne pouvant jamais vouloir que ce qui vous est avantageux.

Mon fils est retourné en Basse-Bretagne faire les rois; c'est une belle fête; je la passai seule au coin de mon

feu; il assure qu'il sera ici le 20 : Dieu le veuille. Madame de Soubise est toujours invisible; elle sera à Paris plus qu'elle ne pense : elle est bien servie en ce pays-là. Mademoiselle de Fontanges est d'une beauté *singulière*[a]; elle paroît à la tribune comme une divinité; madame de Montespan de l'autre côté, autre divinité. La *singulière* (*mademoiselle de Fontanges*) a donné pour six mille pistoles d'étrennes[b]. Madame de Coulanges a été fort admirée de ce qu'elle a exécuté.

[a] MADAME a dit de mademoiselle de Fontanges : « Fontanges étoit « une sotte petite bête; mais elle avoit le cœur excellent, et étoit « belle comme un ange. » — « La Fontanges étoit belle depuis les « pieds jusqu'à la tête; on ne pouvoit rien voir de plus merveilleux. « Elle avoit aussi le meilleur caractère du monde, mais pas plus d'es- « prit qu'un petit chat. » (*Fragments de lettres originales.*) MADAME est en cela d'accord avec l'abbé de Choisi et le duc de Saint-Simon. (*Voyez* aussi la note de la lettre 661, tome V. page 402.)

[b] Quelques années après (le 31 décembre 1684), madame de Montespan donna au roi, pour étrennes, un livre qui seroit aujourd'hui sans prix, s'il avoit été conservé. « Madame de Montespan fit pré- « sent au roi, le soir après souper, d'un livre superbement relié, et « plein de tableaux en miniature qui représentent toutes les villes « de Hollande que le roi prit en 1672. Ce livre lui coûta 4,000 pis- « toles, à ce qu'elle nous dit. Racine et Despréaux en ont fait tous « les discours, et y ont joint un éloge historique de Sa Majesté. Ce « sont les étrennes que madame de Montespan donne au roi; on ne « sauroit rien voir de plus riche, de mieux travaillé et de plus « agréable. » (*Mémoires de Dangeau*, tome Ier, page 96.)

702. *

A la même.

A Paris, vendredi 12 janvier 1680.

Je vous conjure, ma fille, de ne point vous raccommoder avec cette écritoire ennemie, qui suffit pour vous épuiser; persuadez-moi que vous songez à vous conserver, et que ce n'est point par l'excès de la nécessité que vous retranchez cette terrible écriture, mais par un dessein ferme et constant d'être appliquée à éviter ce qui vous est mauvais : ayez un peu soin de ma vie en ménageant la vôtre. Je vous mandois avant-hier comme madame de Schomberg vous conseilloit de mettre du miel de Narbonne, au lieu de sucre, dans votre café. J'ai trouvé par hasard Duchesne, qui n'approuve aucune *façon d'être* au café; c'est une aversion; vous en essaierez. Si M. de Grignan est fâché contre moi, et que l'approbation que je donne au billet qu'il a écrit à madame de Coulanges puisse l'adoucir, j'espère que vous ne perdrez pas cette occasion de me raccommoder avec lui. Je n'ai jamais rien vu de pensé comme la fin de ce billet, ni qui soit tourné si galamment : madame de Coulanges en est encore plus charmée que moi; et M. de La Trousse, qui se trouva chez elle par le plus grand bonheur du monde, a surmonté sa froideur pour l'admirer : ce fut

lui qui me le fit envoyer hier au soir. Le vôtre à madame de Coulanges est très bon, mais tout est effacé par celui de M. de Grignan. Voyez ce que vous pourrez faire de ceci pour réparer mes injustices : il faut y joindre le fond de mon cœur, qui mérite toujours qu'on excuse tout; car, à bien traduire tout ce que j'ai dit, c'est de l'amitié, c'est de l'intérêt, c'est du respect et de l'estime pour un nom et pour une maison qu'il devroit honorer plus que je ne l'honore, et je la considère mille fois plus qu'il ne fait; c'est le contre-coup de bien des choses, qui retombe sur cette personne que j'aime si passionnément, et qu'il aime aussi; mais puisque ce n'est que comme lui-même, et qu'il se traite si mal, ce n'est pas assez, on n'en est pas content, et l'on voudroit bien lui inspirer plus de sensibilité, et pour lui, et pour elle : voyez ce que votre adresse peut faire de tant de bons matériaux; car, en vérité, j'ai senti quelque douleur d'être brouillée avec un homme qui écrit si bien. Je voudrois savoir où il prend ces sortes de pensées et ces tours nobles et galants, qui font d'une *satire* la chose du monde la plus obligeante. Pendant que je suis sur les lettres, il faut dire un mot de celle de Pauline au coadjuteur. Je vous dis que j'ai peur qu'elle ne fasse honte à ses parents; je n'ai jamais vu une petite personne si bien appelée : en attendant qu'elle nous fasse rougir, je l'aime et je l'embrasse de tout mon cœur, et je me réjouis avec vous de son joli esprit naturel. Il me semble que le petit marquis ne m'aime plus, comme il faisoit; demandez-lui si je me trompe.

Le roi fait des libéralités immenses; en vérité, il ne

faut point se désespérer : quoiqu'on ne soit point son valet-de-chambre, il peut arriver qu'en faisant sa cour, on se trouvera sous ce qu'il jette. Ce qui est certain, c'est que, loin de lui, tous les services sont perdus : c'étoit autrefois le contraire. Je fus hier tout le soir chez M. et madame de Pomponne ; nous avions été, madame de Vins et moi, chez la comtesse de Roye[a], pour lui faire compliment sur la mort du vieux Rouci[b]. Vraiment vous êtes intimement aimée et estimée dans cette maison ; je fis mention de ce que vous me mandez sans cesse d'eux ; leur reconnoissance est bien égale à l'intérêt que vous prenez à leur mauvaise fortune[c]. M. de Pomponne aura besoin de toute sa raison pour oublier parfaitement ce pays-là, et pour reprendre la vie de Paris. Savez-vous bien qu'il y a un sort dans ce tourbillon, qui empêche d'abord de sentir le charme du repos et de la tranquillité? Puisqu'il est de cet avis, il faut en croire sa solide sagesse. Il reçoit son argent, et paye ses dettes : ce mouvement renouvelle la tristesse, et fixe son état. Je suis bien assurée que la destinée de madame de Vins, enveloppée dans la sienne, fait son véritable ennui ; c'est un sentiment fort naturel, et dont elle est bien digne par ce qu'elle pense de son côté : je n'ai jamais vu tant de bonnes choses qu'il y en a dans cette maison.

[a] Isabelle de Durfort-Duras, femme de Frédéric-Charles de La Rochefoucauld, comte de Roye.

[b] François de La Rochefoucauld, dit *de Roye*, comte de Rouci, mort le 3 janvier 1680, à l'âge de 77 ans.

[c] Le comte de Roye étoit neveu du maréchal de Turenne, par Julienne-Catherine de La Tour, sa mère.

Nous parlâmes fort de madame de Richelieu, qui renouvelle de jambes, et qui, n'ayant pas le temps présentement de dormir ni de manger, doit craindre enfin la destinée d'une personne qui avoit plus d'esprit qu'elle, et plus accoutumée au bruit; car avant que madame de Montausier[1] fût au Louvre, l'hôtel de Rambouillet étoit le Louvre; ainsi elle ne faisoit que changer d'agitation. On attend à tout moment le nom de la dame d'honneur de madame la princesse de Conti; il est temps, elle sera mariée mardi.

Votre frère n'est point dévoré du desir de faire sa cour; il est chez Tonquedec, où il se réjouit: je cache tout, sous les affaires que nous avons à Nantes; mais M. de La Trousse me gronde amèrement de lui donner de tels emplois. Il y a bien long-temps qu'ils seroient finis, s'il avoit voulu: il est vrai qu'il n'y paroîtra pas dans quinze jours, et qu'il faut donner à mon fils une louange, c'est que, quand il est ici, il y fait assez bien son petit personnage; il plaît, et on le trouve de bonne compagnie. A propos, ce pauvre Pomenars fut taillé avant-hier, et souffrit cette opération avec un courage héroïque. Madame de Chaulnes m'a donné l'exemple de l'aller voir: sa pierre est grosse comme un petit œuf; il caquette comme une accouchée; il a plus de joie qu'il n'a eu de douleur: Maurel fut aussi taillé il y a un mois; et pour accomplir la prophétie de M. de Maillé, qui di-

[1] Julie-Lucie d'Angennes, duchesse de Montausier, fut gouvernante de MONSEIGNEUR, et ensuite première dame d'honneur de la reine.

soit un jour à Pomenars qu'il ne mourroit jamais sans confession, il a été avant l'opération à confesse au grand Bourdaloue : ah! c'étoit une belle confession que celle-là ! Il y fut quatre heures : je lui ai demandé s'il avoit tout dit, il m'a juré que oui, et qu'il ne *pesoit pas un grain*[1]; car il a tout dit, et vous savez qu'il n'est question que de cela : il n'a point langui du tout après l'absolution, la chose s'est fort bien passée : il y avoit huit ou dix ans qu'il ne s'étoit confessé, et c'étoit le mieux : il me parla de vous, et ne pouvoit se taire, tant il est gaillard. Je ferai vos compliments à cet autre homme toujours si satisfait (*M. de Bussy*), et dont on peut dire qu'il a des ressources d'espérance qui sentent fort une des loges que vous savez; mais, à cela près, il a vraiment bien de l'esprit; sa fille[a] vous plairoit. Je cause, ma très chère, et ne vous dis aucune nouvelle, parceque je n'en sais point. M. de Hanovre[b] est mort à Venise, et voilà sa femme[c] établie ici avec fort peu de bien, et trois

[1] On sait que le marquis de Pomenars avoit eu plusieurs procès criminels, et un entre autres pour crime de *fausse monnoie*.

[a] La marquise de Coligny.

[b] Jean-Frédéric de Brunswick, duc de Hanovre, mort le 27 décembre 1679.

[c] Bénédicte-Henriette-Philippe, fille du comte Édouard, prince palatin. On voit dans le *Journal manuscrit* de Dangeau, que le roi lui fit, en août 1685, une pension de 12,000 fr., dont elle avoit besoin pour subsister. Quoiqu'elle fût sans biens, ses filles ne manquèrent pas d'établissements. L'aînée épousa le duc de Modène, et la troisième fut mariée avec Joseph, roi des Romains, qui devint empereur d'Autriche en 1705. La duchesse de Hanovre mourut à Asnières, près Paris, le 12 août 1730.

petites filles : c'est M. d'Osnabruck[a] qui succède. Madame de Meckelbourg est logée à la rue Taranne, où étoit la Marans : cela ne ressemble guère à l'hôtel de Longueville. Je vous ai parlé de toutes les beautés, de toutes les étrennes : Fontanges en a donné pour vingt mille écus, sans que la pensée lui soit venue de faire un présent à madame de Coulanges, qui a pris mille peines pour les présents qu'elle a faits aux autres : son étoile est assez plaisante sur tout; car les choses les plus aisées à comprendre sont devenues inconcevables. Ma chère belle, ne me répondez rien à toutes ces bagatelles; ceci ne vaut quasi pas la peine d'être lu; conservez-vous, écrivez peu : mais dites-moi un mot de cette colique qui est toujours de conséquence; il y a deux mois que vous ne m'en avez rien dit, quoique je vous en aie priée; ne l'oubliez plus. Madame de Vauvineux me mande qu'elle ne permettra point que sa fille fasse réponse à mademoiselle de Grignan, que M. le coadjuteur ne la lui ait faite. La mère Guemené avoit promis de revenir de la campagne pour mener sa belle-fille à Saint-Germain; elle la fait languir, peut-être malicieusement. Voilà pourtant un bon temps pour elle, elle n'y trouveroit ni les Soubise, ni les Luynes[b]. La petite-vérole est encore chez cette dernière à une de ses petites filles. Le bon abbé vous remercie de vos bons souhaits; c'est une chose

[a] Ernest-Auguste, duc de Brunswick. Il étoit évêque d'Osnabruck, depuis l'année 1662.

[b] Ces familles voyoient ce second mariage de très mauvais œil. (*Voyez* la lettre 691, page 50 de ce volume.)

qui vient si naturellement, d'en faire au commencement de l'année, qu'il ne faut point se révolter contre cette bonne coutume; il vaut mieux y ajouter encore de vous souhaiter d'entendre de meilleurs sermons. Ceux dont vous parlez font crever de rire. J'embrasse mesdemoiselles de Grignan, et leur fait aussi mille souhaits pour cette année; je n'ose hasarder qu'une révérence à M. le comte. Je suis toute à vous, ma chère enfant, je ne puis jamais vous dire autre chose tant que je vivrai.

---

703. *

A la même.

A Paris, mercredi 17 janvier 1680.

Le temps n'est plus, ma pauvre enfant, que ce m'étoit une consolation de recevoir une grande lettre de vous; présentement ce m'est une véritable peine; et quand je pense à celle que vous avez d'écrire, et au mal sensible que cela vous fait, je soutiens que vous ne sauriez m'écrire assez peu : si vous êtes incommodée, il faut ne point écrire; si vous ne l'êtes pas, il ne faut point écrire; enfin si vous avez quelque soin de vous, et quelque amitié pour moi, il faut par nécessité ou par précaution garder cette conduite : si vous êtes mal, reposez-vous; si vous êtes bien, conservez-vous; et puisque cette santé si précieuse, dont on ne connoît le bonheur

qu'après l'avoir perdue, vous oblige à vous ménager, croyez que ce doit être votre unique affaire, et celle dont je vous aurai le plus d'obligation. Vous me paroissez accablée de la dépense d'Aix; c'est une chose cruelle que de gâter encore vos affaires en Provence, au lieu de les raccommoder : vous souhaitez d'être à Grignan, c'est le seul lieu, dites-vous, où vous ne dépensez rien : je comprends qu'un peu de séjour dans votre château ne vous seroit pas inutile à cet égard ; mais vous n'êtes plus en état de mettre cette considération au premier rang; votre santé doit aller la première, c'est ce qui doit vous conduire; et quelle raison pourroit obliger ceux qui vous aiment à vous laisser dans un air qui vous fait périr visiblement? Vous êtes si incommodée de la bise d'Aix et de Salon, que vous devez vous attendre à l'être encore plus de celle de Grignan[1]. Ainsi, ma fille, il faudra prendre une résolution sage ; il faudra, quand vous serez ici, n'être plus, comme vous êtes toujours, un pied en l'air; il n'y a rien de bon avec cette agitation d'esprit; vous devez changer de style, puisque vous changez de santé et de tempérament; vous devez dire, je ne puis plus voyager, il faut que je me remette; mais au lieu de parler sincèrement de votre état à M. de Grignan qui vous aime, qui ne veut pas vous perdre, et qui voit comme nous combien le repos et le bon air vous sont

[1] Le château de Grignan est fort élevé, et par conséquent plus exposé à tous les vents qu'Aix et Salon. La bise est un vent qui souffle entre l'est et le nord, et qui est dangereux pour les poitrines foibles, sur-tout dans les provinces voisines des Alpes et de la Méditerranée, où la bise est aussi très contraire à la navigation.

nécessaires, il semble au contraire que vous vouliez le tromper et vous tromper aussi, en disant je me porte parfaitement bien, quand vous vous portez parfaitement mal. Il s'agira donc de rectifier toutes ces manières, qui jusqu'ici n'ont servi qu'à détruire votre santé. Nous en parlerons encore : mais je ne puis m'empêcher de vous dire tout ceci, sur quoi vous pouvez faire des réflexions.

Vous trouvez, ce me semble, la cour bien orageuse. Vous avez raison d'être étonnée de madame de Soubise; personne ne sait le vrai de cette disgrace[a]; il ne paroît point que ce soit une victime : elle a voulu une place que le roi l'a empêchée d'avoir : il y a bien à dire des épigrammes là-dessus. Quand elle a vu que toute cette distinction étoit réduite à une augmentation de pension, elle a parlé, elle s'est plainte; elle est venue à Paris; *j'y vins, j'y suis encore, etc.*[b] Il ne seroit pas impossible de tourner la suite de ces vers. On ne la voit point du tout, ni frère, ni sœur, ni tante, ni cousine; elle n'a que madame de Rochefort qui lui tient lieu de tout. On ne lui

[a] On a vu dans la note de la lettre 698, page 82 de ce volume, à quelle cause mademoiselle de Montpensier l'attribue. Elle devoit être sur ce point mieux instruite que toute autre.

[b] Madame de Sévigné fait ici allusion à ces vers qu'Hermione adresse à Pyrrhus dans Andromaque, et dont la parodie auroit pu se prêter à madame de Soubise :

Je ne t'ai point aimé, cruel! qu'ai-je donc fait?
J'ai dédaigné pour toi les vœux de tous nos princes :
Je t'ai cherché moi-même au fond de tes provinces;
J'y suis encor, malgré tes infidélités.....

fera point dire ce qu'elle ne dit pas, car elle est recluse. Cependant elle est très bien servie là-bas; elle espère qu'elle retournera bientôt. Il y a des gens qui croient qu'elle pourra se tromper : si cela est, il faudra qu'elle change de vie; une plus longue retraite ne seroit pas soutenable. Madame de Schomberg n'approche pas d'elle à Charenton; il semble que ce soit la peste au lieu de la rougeole. On ne voit pas non plus madame de Rochefort; c'est une belle femme de moins dans les fêtes qui se font pour les grandes noces.

Mademoiselle de Blois est donc madame la princesse de Conti; elle fut fiancée lundi en grande cérémonie, hier mariée, à la face du soleil, dans la chapelle de Saint-Germain : un grand festin comme la veille : l'après-dîner une comédie, et le soir couchés, et leurs chemises données par le roi et par la reine. Si je vois quelqu'un avant que d'envoyer cette lettre, qui soit revenu de la cour, je vous ferai une addition. Mais voyez comme il est bon de se tourmenter un peu pour avoir des places; il est certain que celles qui avoient été nommées pour dames d'honneur de cette princesse avoient fait leurs diligences. Le hasard veut que madame de Buri[1], qui est à cinquante lieues d'ici, tombe dans l'esprit de madame Colbert; elle l'a vue autrefois, elle en parle à M. de Lavardin son neveu, elle en parle au roi; on trouve qu'elle est

[1] Anne-Marie d'Urre d'Aiguebonne, veuve de François de Rostaing, comte de Buri, * qui étoit frère de madame de Lavardin. « La comtesse de Buri étoit une femme d'une grande douceur, d'une « grande vertu et d'une grande politesse, avec de l'esprit et de la « conduite. » (*Mémoires de Saint-Simon*, tome III, page 45.)

tout comme il faut ; on mande qu'elle aura six mille francs d'appointements, qu'elle entrera dans le carrosse de la reine. On fait écrire le père Bourdaloue qui est son confesseur ; car elle n'est pas *janséniste* comme madame de Vibraye ; c'est avec ce *mot* qu'on a supprimé celle-ci, quoiqu'elle soit sous la direction de Saint-Sulpice, qui est, pour la doctrine, comme celle des jésuites. Enfin le courrier part, et on l'attend demain. Madame de Lavardin fait présent à madame de Buri d'une robe noire, d'une jupe, d'un mouchoir de point avec les manchettes, tout cela prêt à mettre. La Senneterre a eu beau tortiller autour du Bourdaloue ; point de nouvelles. Vous êtes étonnée que la presse soit si grande, vous n'êtes pas la seule ; mais la rage est d'être là *in ogni modo*. Voilà donc une amie de M. le coadjuteur encore placée : c'est un moulin à paroles, comme vous savez ; elle parle *Buri*, c'est une langue ; mais au moins elle ne s'en est pas servie pour être à cette place. Celle de la maréchale de Clérembault est fort extraordinaire ; elle est protégée par MADAME, qui voudroit bien en faire une dame de la reine. Elle va à la cour, comme si de rien n'étoit ; il ne semble pas qu'elle se souvienne d'avoir été et de n'être plus gouvernante[a],

Et trouve le chagrin que MONSIEUR lui prescrit,
Trop digne de mépris pour y prêter l'esprit.

Vous rajusterez ces vers : mais quand ils se trouvent en courant au bout de ma plume, il faut qu'ils passent.

[a] « Lorsqu'on vit que la maréchale de Clérambault m'étoit attachée, on me l'ôta, et on mit ma fille entre les mains de la maré-

Je vous trouve une personne tout-à-fait jalouse, et M. de Grignan tout-à-fait amoureux. Montgobert me parle d'un bal, où je vois danser fort joliment mon petit marquis. Pauline a-t-elle la même inclination pour la danse que sa sœur d'Adhémar? Il ne faudroit plus que cet agrément pour la rendre trop aimable : ah, ma fille ! divertissez-vous de cette jolie enfant ; ne la mettez point en lieu d'être gâtée ; j'ai une extrême envie de la voir.

Je m'en vais vous dire une chose plaisante, dont Corbinelli est témoin; je lui dis lundi matin que j'avois songé toute la nuit d'une madame de Rus; que je ne comprenois pas d'où me revenoit cette idée, et que je voulois vous demander des nouvelles de cette sorcière. Là-dessus je reçois votre lettre, et justement vous m'en parlez, comme si vous m'aviez entendue; ce hasard m'a paru plaisant : me voilà donc instruite de ce que je voulois vous demander; c'est une étrange histoire que de voir un homme assez amoureux de cette créature pour en perdre sa fortune; mais c'est ainsi qu'elle se fait aimer; je ne puis rien vous mander de si extraordinaire. Je n'ai pas oublié le comte de Suze[a]; M. de Saint-

« chale de Grancey, qui étoit la protégée du chevalier de Lorraine, « mon plus grand ennemi. » (*Fragments de lettres originales*, p. 190, édition de 1807.)

[a] Louis-François de La Baume, comte de Suze et de Rochefort; il avoit épousé Paule-Hippolyte Desmontiers de Merinville, fille du comte de Merinville, lieutenant pour le roi au gouvernement de Provence avant M. de Grignan. La terre de la Suze est à trois lieues de Grignan, on en découvre le château et le parc de la terrasse de celui de Grignan.

Omer son frère[a] a été à l'extrémité; il a reçu tous les sacrements; il ne vouloit point être saigné avec une grosse fièvre, une inflammation; le médecin anglois le fit saigner par force; jugez s'il en avoit besoin; et ensuite avec son remède il l'a ressuscité, et dans trois jours *il jouera à la fossette*[b]. Hélas! cette pauvre lieutenante qui aimoit tant M. de Vins, et qui craignoit tant qu'on ne le sût pas, la voilà morte, et très jeune; mandez-moi de quelle maladie, je suis toujours surprise de la mort des jeunes personnes. Vous avez raison de vous plaindre que je vous aie mal élevée; si vous aviez appris à prendre le temps comme il vient, et à ne pas négliger les pieds de veau de Provence, cela vous auroit extrêmement amusée.

N'avez-vous point remarqué la gazette de Hollande? Elle compte ceux qui ont des charges chez madame la dauphine: M. de Richelieu, chevalier d'honneur; M. le maréchal de Bellefonds, premier écuyer; M. de Saint-Géran, *rien*[1]. Vous m'avouerez que cela est plaisant. Enfin cette folie est passée jusqu'en Hollande. Mon fils est toujours les délices de Quimper; je crois pourtant

[b] Anne-Tristan de La Baume-Suze, d'abord évêque de Tarbes, ensuite de Saint-Omer, mort archevêque d'Auch en 1705.

[a] Allusion au rôle de *Martine*, dans le *Médecin malgré lui*. Elle raconte la cure merveilleuse, faite par son mari, d'un enfant qui étoit tombé du haut du clocher: « Il le frotta par tout le corps d'un « certain onguent qu'il sait faire, et l'enfant aussitôt se leva sur ses « pieds, et courut *jouer à la fossette*. » (*Acte* Ier, *scène* V.)

[1] *Voyez* ci-dessus la lettre du 25 décembre, page 72 de ce volume.

qu'il est présentement à Nantes, et qu'il sera ici à la fin du mois; vous voyez bien que je l'ai mieux élevé que vous : j'espère que dans quinze jours il n'y paroîtra pas, et qu'il sera prêt à partir avec les autres. Je lui ferai part de vos amitiés. N'écrivez point, et gardez-vous bien de répondre à toutes ces causeries dont je ne me souviendrai plus moi-même dans trois semaines. Si la santé de Montgobert peut s'accommoder à écrire pour vous, elle vous soulagera entièrement, sans même que vous ayez la peine de dicter: elle écrit comme nous.

J'approuve fort que vous soupiez; cela vaut mieux que douze cuillerées de lait. Hélas! ma fille, je change à toute heure; je ne sais ce que je veux : c'est que je voudrois que vous pussiez retrouver de la santé; il faut me pardonner, si je cours à tout ce que je crois de meilleur; et c'est toujours sous le nom de bien et de mieux que je change d'avis. Pour vous, ma très chère, n'en changez point sur la bonne opinion que vous devez avoir de vous, malgré les procédés désobligeants de la fortune. En vérité, si elle vouloit, M. et madame de Grignan tiendroient fort bien leur place à la cour; mais vous savez où cela est réglé, et l'inutilité du chagrin qu'on ne peut s'empêcher d'en avoir.

Je ne sais rien encore de ce qui s'est passé à la noce. J'ignore si ce fut à la face du soleil ou de la lune que le mariage se fit. J'irai faire mon paquet chez madame de Vins, et vous manderai ce que j'aurai appris. Cependant je vous dirai une nouvelle la plus grande et la plus extraordinaire que vous puissiez apprendre; c'est que M. le prince fit faire hier sa barbe; il étoit rasé; ce n'est

point une illusion, ni une de ces choses qu'on dit en l'air, c'est une vérité; toute la cour en fut témoin; et madame de Langeron prenant son temps qu'il avoit les pattes croisées comme le lion, lui fit mettre un justaucorps avec des boutonnières de diamants; un valet-de-chambre, abusant aussi de sa patience, le frisa, lui mit de la poudre, et le réduisit enfin à être l'homme de la cour de la meilleure mine, et une tête qui effaçoit toutes les perruques: voilà le prodige de la noce. L'habit de M. le prince de Conti étoit inestimable; c'étoit une broderie de diamants fort gros, qui suivoit les compartiments d'un velouté noir sur un fond de couleur de paille. On dit que la couleur de paille ne réussissoit pas, et que madame de Langeron, qui est l'ame de toute la parure de l'hôtel de Condé, en a été malade. En effet, voilà de ces sortes de choses dont on ne doit point se consoler. M. le duc, Mme la duchesse et mademoiselle de Bourbon avoient trois habits garnis de pierreries différentes pour les trois jours. Mais j'oubliois le meilleur, c'est que l'épée de M. le prince étoit garnie de diamants.

La famosa spada,
All' cui valore ogni vittoria è certa.

La doublure du manteau du prince de Conti étoit de satin noir, piqué de diamants comme de la moucheture. La princesse étoit romanesquement belle, et parée, et contente.

Qu'il est doux de trouver dans un amant qu'on aime
Un époux que l'on doit aimer!

Je n'en sais pas davantage; je vous dirai ce que j'ap-

prendrai ce soir. Je vous conseille de faire lire les gazettes, elles sont très bien faites.

M. Courtin revient de Saint-Germain; il a tout vu : ce fut le soleil à midi qui éclaira ce mariage, la lune a été témoin du reste. Le roi embrassa tendrement la princesse quand elle fut au lit, et la pria de ne rien contester à M. le prince de Conti, et d'être douce et obéissante : nous croyons qu'elle l'a été.

704.

A la même.

A Paris, vendredi 19 janvier 1680.

Ce n'est point une feuille que je demande, c'est une page que j'ai voulu dire, c'est une ligne, c'est enfin ce qui ne vous peut faire aucune incommodité. Si vous êtes mal, ma chère enfant, vous êtes incapable d'écrire; si vous êtes bien, tenez-vous tranquille, et craignez de retomber. Quand le temps est doux ici, je pense qu'à Aix il est encore plus doux; mais cet air doux est trop subtil, et il vous incommode quelquefois comme la bise: quand vous vous promenez par ces beaux jours que je connois, y portez-vous cette douleur et cette pesanteur? N'êtes-vous jamais sans plus ou moins de cette incommodité? J'admire comme on peut tourner uniquement sur une pensée, et comme tout le reste me paroît loin :

c'est bien précisément cette lunette qui approche et qui recule les objets[a].

Il faut que je vous remercie de vos jolies étrennes; elles sont utiles, je suis ravie de les avoir, et le temps viendra que je vous en remercierai tous les jours intérieurement. Si elles changent un peu de couleur, je n'en tirerai point de fâcheuses conséquences pour votre amitié : il n'en est pas de même de mes misérables petites étrennes; dès que je ne vous aimerai plus, elles deviendront vertes comme du pré; observez-les bien, ma fille, je me suis livrée à cette marque indubitable; et sans que je prenne le soin de vous parler jamais de mon amitié, vous en saurez la vérité. Je vous remercie donc de votre joli présent, et je reçois comme une marque de votre tendresse, le cas que vous faites du mien, quoique petit et inutile. Voilà les seuls chagrins que me donne ma médiocre fortune; mais ils ne sont pas médiocres comme elle : j'en suis pénétrée, et je regarde l'abondance de madame de Verneuil[1] comme un plaisir fort au-dessus de sa principauté. Je viens de lui écrire; je n'y avois pas encore pensé. Je n'ai point vu M. de Gordes, j'irai le chercher. Au reste, vous n'avez pas bien chaussé vos besicles sur les prophéties que vous faites, vous verrez toujours mesdames de Créqui[b] et de

[a] *Voyez* la lettre 416, tome IV, page 21.

[1] Charlotte Séguier, veuve de Maximilien-François de Béthune, duc de Sully, et remariée le 27 octobre 1687 avec Henri de Bourbon, duc de Verneuil.

[b] Armande de Saint-Gelais de Lezignem de Lansac, duchesse de

Richelieu dames d'honneur; ce choix est trop bon pour leur donner des compagnes; jamais le roi n'a eu dessein de donner les entrées et les honneurs de cette place à madame de Soubise, et c'est pour l'avoir cru et l'avoir dit, qu'elle est à Paris : comme elle trouva dans l'explication que tout cela se réduisoit à une augmentation de dix mille francs de pension, elle se plaignit et parla; voilà ce qui nous a paru. Les bons offices de ce pays-là n'ont pas manqué d'être placés généreusement pendant son absence. Elle se cache, afin qu'au moins on ne la fasse plus parler. Mais cette rougeole imaginée, et cette parfaite solitude, ne nous plaisent pas à nous autres spectateurs. On croit pourtant que tout s'adoucira : mais voilà une belle noce dont elle n'a point été; c'est quelque chose à une personne qui ne comprend pas qu'on puisse vivre ailleurs qu'à la cour.

M. de Marsillac est si extraordinairement occupé, et de sa cour, et de sa chasse, qu'il est comme *imbenecido;* il ne répond ni aux billets de M. de La Rochefoucauld, ni à ceux de Langlade, quoiqu'il s'agisse de ses propres affaires. Ce n'est pas que si M. de Grignan veut dîner avec lui, ou lui donner les moyens de le servir, il ne retrouve alors son ancien ami; c'est de quoi son père m'assure tous les jours en vous faisant mille amitiés, et en demandant de vos nouvelles avec un soin très obligeant. Madame de La Fayette y mêle encore plus de tendresse, à cause de votre ancienne et nouvelle amitié.

Créqui. Le duc son mari étoit premier gentilhomme de la chambre, et gouverneur de Paris.

Celle de madame de Vins me paroît bien véritable, elle vous conjure de ne point lui écrire : il faudroit, en vérité, ne vous guère aimer, pour vouloir contribuer au mal que cela vous fait. Quand je vais chez M. de Pomponne, ce n'est plus, comme vous savez, que chez le plus honnête homme du monde, ce n'est plus chez un ministre. On ne lui a pas encore donné sa somme entière. Je crois que madame de Vins ira bientôt à Saint-Germain ; madame de Richelieu l'a souhaité ; je la plains, ce voyage sera triste pour elle; je ne m'accoutume point à cette disgrace.

Mon fils ne m'écrit point, il n'est pas encore revenu à Nantes : j'avois jusqu'ici tout mis sur mon compte, en disant qu'il achevoit mes affaires; mais je commence à succomber aux reproches amers de M. de La Trousse, qui me dit que je devrois donc lui faire vendre sa charge pour vaquer à celle de mon intendant. Je suis persuadée que mon fils reviendra lorsque j'y penserai le moins, et qu'au bout de huit jours il n'y paroîtra plus. Les dames de madame la dauphine et sa maison partent jeudi 25 pour Schélestat. Le chevalier a été à la noce; il ne tiendra qu'à lui de vous faire de beaux récits. La belle Fontanges n'y parut point; on dit qu'elle est triste de la mort d'une petite personne[a]. Adieu, ma très belle et très aimable, j'embrasse vos enfants et les miens, et ceux de M. de Grignan.

[a] Mademoiselle de Fontanges venoit de perdre l'enfant dont elle étoit accouchée; elle ne parvint pas à rétablir sa santé.

705. *

A la même.

A Paris, mercredi 24 janvier 1680.

Voilà une bouffée de mal qui dure long-temps, et que je comprends qui doit être bien triste et bien incommode. Il n'y a personne qui ne connoisse quelque douleur d'estomac; mais celle que vous sentez est plus piquante, et plus pesante, et cela se passe dans un endroit si intérieur et si intime; c'est tellement soi qui souffre, que j'admire, ma chère enfant, et j'ai toujours admiré votre douceur et votre patience; je ne crois point qu'une autre pût soutenir ce mal comme vous. Je vois que ce n'est pas le repos qui vous manque; on vous ménage fort bien : les promenades sont placées par les plus beaux jours du monde: c'est donc de votre poitrine, de votre sang, de votre poumon que vient tout le mal. Je suis bien heureuse que le conseil que j'ai donné, de la part de Fagon, de manger davantage, ait réussi. Cette sorte de régime, pour les personnes délicates, s'introduit beaucoup. Vous êtes en lieu de prendre vos résolutions sur le lait.

M. de Grignan m'a fait un grand plaisir de me parler de mon petit marquis; je sens beaucoup d'amitié pour lui : pour Pauline, il faut de la passion : elle me paroît toute charmante. M. de Mêmes m'en parla l'autre jour

sur ce ton; il semble qu'il vienne de la quitter : je lui montrai ses deux lettres qui sont encore dans ma poche; il entra là-dedans comme un amant, mais il est fort jaloux du coadjuteur : le mari et la femme sont encore tout pleins du souvenir de votre bonne réception. Mademoiselle de La Basinière est en religion, tout auprès de madame de La Fayette; quelques intérêts de famille, et une très désagréable humeur, ont causé cette retraite, où elle s'ennuie fort. Mon fils est perdu, vous pouvez faire dire votre messe à Saint-Antoine-de-Pade[a], il n'est pas encore revenu à Nantes; pour avoir trop à dire là-dessus, je ne dis rien. Il y a deux mois qu'il seroit ici, s'il avoit retranché de son voyage les jours qu'il a donnés aux plaisirs charmants qu'il a trouvés en Basse-Bretagne. Il est aller passer les Rois à cinquante lieues de Nantes; il a passé par Saint-Brieux, dont l'évêque est nommé à l'évêché de Poitiers. Je regarde toujours ce qui se passe pour les évêchés, à cause de notre bel abbé. La maison (*de madame la dauphine*) part demain pour aller au-devant de cette princesse, dont la physionomie ne promettoit pas tant de bonheur. Celle qui vous aime tant[1] me paroît bien aimable de conserver si long-temps et de si loin un si bon goût. Madame de Solre n'est point à Paris; je crois qu'elle auroit envoyé ici, ou que j'aurois entendu parler d'elle.

Madame la princesse de Conti est toujours charmante : elle se trouva si mal la nuit de ses noces d'un

[a] Saint que l'on invoque pour retrouver les choses égarées.

[1] Anne-Élisabeth de Lorraine, princesse de Vaudemont.

dévoiement, qu'on a jeté son bonnet par-dessus les moulins, et l'on n'a vu goutte. Elle se porte bien, et l'on dit des merveilles de la belle ame et de la générosité de M. le prince de Conti; il jette l'argent héroïquement; il a des bontés de Henri IV, des procédés du chevalier Bayard, et des justices de Sylla[a] : on conte cinq ou six choses admirables. Madame de Buri a été reçue du roi au-delà de ce qu'on pensoit : il lui a recommandé la conduite de sa fille, *sa fille*, il la nomme toujours ainsi, et l'aime chèrement. Il donne deux mille écus de pension à cette Buri, qui, dès le jour même entra dans le carrosse de la reine : cette sauce rend cette place des meilleures; ce qui viendra de l'hôtel de Conti seront des présents; mais elle est au roi. C'est à madame de Langeron à voir si elle pourra rentrer dans ses droits du carrosse, qu'elle a perdus par l'hôtel de Condé. Il est difficile de juger de l'effet des conduites; madame de Buri, à cinquante lieues de Paris, est enlevée pour mettre dans une place que l'on a rendue fort bonne. Madame de Saint-Géran[b], en mangeant tous les gratins des poëlons des petits enfants, n'attrape rien; M. de Saint-Brieux, dans son diocèse, est transporté à Poitiers qu'il souhaitoit; d'autres, en rang d'oignon tous les jours à la

[a] On lit ce nom dans les éditions de 1726, de 1734 et de 1754. M. Grouvelle a pensé qu'il faudroit lire Sully au lieu de Sylla. Sa conjecture a beaucoup de vraisemblance.

[b] Françoise-Madeleine-Claude de Warignies, femme de Bernard de La Guiche, comte de Saint-Géran; elle ne pouvoit rien obtenir du roi, non plus que son mari, bien qu'elle n'eût pas *d'autre demeure que la cour*, et qu'elle fût l'amie de madame de Maintenon.

messe du roi, n'ont rien : quelle conséquence peut-on tirer, sinon que tout va comme il plaît à Dieu? Pauline et moi, nous suivons cette opinion perverse; elle vous a répondu dans ce sens. M. de Saint-Omer[1] est guéri de l'Anglois. Madame la duchesse de Saint-Aignan[a] en est morte; il est vrai qu'on lui donna ce remède à l'agonie. Son mari est revenu du Havre en poste sur les vieilles ailes de son vieil amour; il arriva comme elle expiroit, il lui baisa la main, fit des cris, poussa des sanglots; il va nous donner d'une *sierra morena*[b] dans sa retraite et dans son deuil. Voilà madame de Livry[2] affligée, elle perd tout.

J'ai vu les Chaulnes qui ont reçu avec reconnoissance votre souvenir et vos remerciements; j'ai embrassé madame de Coulanges; elle vous embrasse, et me paroît fort aise de votre espèce de commerce. Elle a été à Saint-Germain toujours fort caressée, fort gâtée. Elle étoit mal avec la comtesse de Gramont[c]; l'abbé Têtu, quoiqu'il ne la voie plus, n'a pas laissé de vouloir faire cette paix; il l'a faite. M. le dauphin demande à M. de Montausier quand madame la dauphine sera grosse? Ils

[1] Depuis archevêque d'Auch.

[a] Antoinette Servien, femme de François de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, mourut à Paris, le 22 janvier 1680.

[b] Allusion à la sévère pénitence que fit Don Quichotte dans la *Sierra Morena*, en l'honneur de l'incomparable Dulcinée du Toboso. Le duc de Saint-Aignan avoit un esprit chevaleresque. (*Voyez* la lettre 625, et la note, tome V, page 294.)

[2] Marie-Antoinette de Beauvilliers, femme de Louis Sanguin, marquis de Livry.

[c] *Voyez* la lettre 688, page 32 de ce volume.

seront mariés demain à Munich; il est, je crois, persuadé qu'elle pourra l'être en arrivant à Schélestat : c'est le prince son frère qui l'épouse. On envoie d'ici des habits magnifiques, que l'électeur avoit demandés pour lui et pour sa sœur; mais en bien moindre quantité qu'il ne vouloit, parceque rien n'est égal aux magnificences que la maréchale de Rochefort porte à cette princesse. La dame d'honneur, les dames d'atour, les filles, la gouvernante, les hommes, et toute la maison part demain. Madame de Coulanges est aujourd'hui dans le tourbillon de leur départ, elles sont toutes à Paris.

Voici une histoire bien tragique. Cette pauvre Bertillac[a] est devenue passionnée, pour ses péchés passés, de l'insensible Caderousse[b]; il l'a vue s'enflammer et non

[a] Anne-Louise Habert de Montmort, mariée, en 1666, avec Nicolas Jehannot de Bartillat (on l'appeloit *Bertillac* par corruption). Si l'on en doit croire la *France Galante*, chronique scandaleuse qui a été réunie aux *Amours des Gaules*, elle étoit de toutes les intrigues de la maréchale de La Ferté. Il paroît même que le célèbre comédien Baron n'eut pas à se plaindre de sa cruauté.

[b] Le duc de Caderousse avoit perdu, en 1675, mademoiselle de Guénégaud, sa première femme. (*Voyez* la lettre 48, t. Ier, p. 117.) Il épousa en secondes noces Marie-Renée de Rambures. Le nom de ce duc a été effacé des éditions de 1734 et de 1754; mais on le lit en toutes lettres dans celle de 1726. L'éditeur du *Supplément de Bussy* l'a aussi nommé (Ire partie, page 165); l'anecdote y est seulement racontée comme étant arrivée à madame de Rambures, erreur qu'il convient de rectifier. L'évènement eut lieu à la fin du mois de janvier 1680; cela résulte de la lettre de madame de Sévigné et d'une autre de Bussy, du 17 février, dont un passage est cité plus bas. Marie Bautru, veuve du marquis de Rambures, ne mourut que le 10 mars 1683; elle étoit d'ailleurs belle-mère du duc de Caderousse, et d'un âge qui s'opposoit à la galanterie.

pas se défendre; il a été d'abord au fait, et lui a fait mettre en gage ses perles, pour soutenir un peu la bassette. On le vit arriver chez madame de Quintin avec mille louis qu'il fit sonner; sa reconnoissance l'obligea de dire d'où ils venoient. Ce procédé a si excessivement saisi la Bertillac, qu'elle en est devenue une image de Benoît[a], comme elle a été autrefois; et le sang et les esprits ne courant plus, elle est actuellement enflée et gangrénée; de sorte qu'elle est à l'agonie. Nous y passâmes hier, le petit Coulanges et moi; on attend qu'elle expire; elle est mal pleurée; le père et le mari voudroient qu'elle fût déja sous terre. Il n'y a point deux opinions sur cette belle cause de sa mort[b]. Madame de Frontenac en paroît honteuse aussi bien que tout le sexe, qui devroit déchirer Caderousse comme Orphée. Je n'en ferai jamais mon héros; j'ai le même chagrin

[a] Artiste célèbre pour les figures de cire. (*Voyez* plus haut, la lettre 129, tome II, page 8.)

[b] Bussy raconte ainsi cet évènement : « Caderousse étant allé, « le soir même, dans la maison où il avoit perdu la veille, dit, avec « un air dédaigneux qu'on dit qu'il a, à quelqu'un qui lui demandoit ce qu'il venoit faire là, n'ayant pas un quart d'écu, que les « gens comme lui ne manquoient jamais de ressources, et que la « bonne femme.... n'avoit plus ni bagues ni joyaux. A la vérité, il ne « voyoit pas que madame de..... étoit dans l'alcove de la chambre « avec la maîtresse du logis. Vous pouvez vous imaginer ce que peut « penser une femme passionnée qui se voit traitée de la sorte. « Elle tomba en défaillance, et comme elle fut revenue, on la porta « dans son carrosse, et de là dans son lit, où elle est morte quatre « jours après. » (*Lettre de Bussy à M. de La Rivière, du* 17 *février* 1680.)

contre lui, que madame de Coulanges contre La Fare[a]; elle ne le salue plus, et dit qu'il l'a trompée. Il n'y a qu'elle qui s'en plaigne; La Sablière a pris son parti en jolie et spirituelle personne[b]. Ce n'est pas pour le même sujet que je hais Caderousse, comme vous voyez; car même il ne m'a pas trompée.

Mercredi à dix heures du soir.

Ma grosse lettre est partie; mais quand il y a de grandes nouvelles, il faut les écrire, quoique vous puissiez les savoir par d'autres. Je vous dirai donc que madame la comtesse de Soissons (*Olympe Mancini*) est partie cette nuit pour Liége, ou pour quelque autre endroit qui ne soit pas la France. La Voisin l'a extrêmement marquée, et je pense que Sa Majesté lui a donné charitablement le temps de se retirer. M. de Luxembourg s'est mis volontairement à la Bastille, et se croit assez innocent pour prendre ce ton. On parle de madame de Tingry[c], de plusieurs autres encore; mais c'est un chaos,

[a] *Voyez* la lettre 689, page 41 de ce volume, et la note.

[b] *Voyez* la lettre du 14 juillet suivant.

[c] Marie-Louise-Antoinette d'Albert de Luxembourg, princesse de Tingry, embrassa d'abord la vie religieuse à l'Abbaye-aux-Bois, et devint coadjutrice de Poussay, en Lorraine. Comme elle avoit déja fait plusieurs tentatives pour être relevée de ses vœux, le prince de Condé, desirant marier sa sœur du second lit (Madeleine-Charlotte-Bonne-Thérèse de Clermont), à Montmorency Bouteville, depuis maréchal de Luxembourg, commença par négocier avec l'aînée. Il lui promit une dispense du pape et un tabouret de grace chez la reine; elle accepta cette proposition, demeura dans ses vœux, signa

et je vous mande ce qui est positif; à vendredi le reste.

On a trompetté madame la comtesse à *trois briefs jours*, c'est-à-dire qu'on va lui faire son procès par contumace. Le roi a dit à madame de Carignan[a] : « Madame, « j'ai bien voulu que madame la Comtesse se soit sau- « vée; peut-être en rendrai-je compte un jour à Dieu « et à mes peuples. » Et pour son appartement[b] que madame de Carignan demandoit, il répondit qu'il y avoit pourvu.

tout ce qu'on demandoit d'elle, et on la fit, en 1679, dame du palais de la reine, sous le titre de princesse de Tingry. (*Voyez* les *Mémoires* de Saint-Simon, tome X, page 134.)

[a] Marie de Bourbon, veuve de Thomas-François de Savoie, prince de Carignan, belle-mère de la comtesse de Soissons.

[b] La comtesse de Soissons avoit conservé aux Tuileries, dans l'un des pavillons, au premier étage, l'appartement de la surintendante de la maison de la reine; elle avoit cependant cessé d'exercer cette charge au mois d'avril 1679. Le roi l'avoit fait prier de s'en démettre entre ses mains; la reine joignit sa prière à celle du roi, et la comtesse donna son consentement, en recevant 200,000 écus. (*Voy.* le *Supplément de Bussy* seconde partie, page 80.) Le roi vouloit donner cette charge à madame de Montespan, et voici quel étoit le motif de cette libéralité pour une maîtresse dont la faveur commençoit à décliner. M. de Montespan ne voulant rien recevoir, on ne pouvoit le faire duc, et donner à sa femme le tabouret des duchesses; on supposa que la charge de surintendante emportoit ce droit avec elle. (*Voyez Saint-Simon*, tome XII, page 35.)

706. *

A la même.

A Paris, vendredi 26 janvier 1680.

Je veux commencer par votre santé; c'est ce qui me tient uniquement au cœur. C'est sans préjudice de cette continuelle pensée que je vois, que j'entends et que je prends intérêt à toutes les choses de ce monde : elles sont plus proches ou plus loin de moi, selon qu'elles ont plus ou moins de rapport à vous : vous me donnez même l'attention que j'ai aux nouvelles. Je vous trouve bien dorlotée, bien mitonnée, ma chère enfant; vous n'êtes point dans le tourbillon, je suis en repos pour votre repos; mais je n'y suis pas pour cette chaleur et cette pesanteur, et cette douleur sans bise, sans fatigue. Je voudrois bien un peu plus d'éclaircissement sur un point si important : tant de soins qu'on a de vous ne sont pas sans raison, ni par pure précaution. Je souhaite que vous soyez changée sur l'écriture, et que ce soit sincèrement que vous ne vouliez plus vous tuer avec votre écritoire[a]; confirmez-moi cette bonne opinion de vous, et en nul cas ne m'écrivez de grandes lettres, vous m'en écrivez assez et trop : Montgobert s'acquitte très bien

[a] *Voyez* les lettres 690 et 698, pages 44 et 81 de ce volume.

du reste, et comme je vous ai dit, elle peut même vous soulager de dicter. Je voudrois qu'elle mêlât un mot du sien sur le sujet de votre santé.

J'ai reçu enfin une lettre de mon fils; il est à Nantes: il n'a été que vingt jours à son voyage; il n'a fait que quatre-vingt-dix lieues de Bretagne, au mois de janvier, pour solenniser la fête des Rois, sans aucun amour. Je lui mande qu'il se garde bien de dire cela à d'autres, et que pour ne pas se décrier, il faut qu'il laisse entendre une passion vraie ou fausse; sans cela il paroîtra plus Breton que tous les Bretons. Je le prie aussi de ne point demeurer à Nantes pour nos affaires; elles ne sont plus vraisemblables, et je serois fort fâchée que l'on me crût assez sotte ou assez avare pour préférer des affaires de rien à la nécessité de faire sa cour, dans une occasion comme celle-ci. Il me paroît embarrassé; mais enfin il reviendra assez tôt pour partir avec M. de Chaulnes: voyez ma bonté; je lui ai retenu une place dans son carrosse.

En vérité, je ne me souviens plus du petit de Gonor; je vous laisse le soin, et à votre frère, de ces anciennes dates. Sans la présence de MADEMOISELLE, j'aurois renoncé mademoiselle d'Epernon[a]; je dis ce jour-là, et toujours, ces sottises que vous appelez jolies, et c'est tout ce qu'on peut faire pour les adoucir; vous voulez tirer de ce rang le compliment que je fis à madame de Richelieu[b]; je le veux bien, car il ressemble à ce que lui

[a] *Voyez* la lettre 700, page 92 de ce volume. Madame de Sévigné avoit été trente ans sans la voir, et ne pouvoit plus la reconnoître.

[b] *Voyez* la lettre 699, page 89 de ce volume.

auroit dit M. de Grignan : j'y pensai : voilà justement de ces choses qui lui viennent quand il parle et quand il écrit ; c'est ce qui fait que ses lettres font toujours, deux mois durant, l'ornement de toutes les poches. Madame de Coulanges avoit encore hier la sienne, et la montre : cela n'est-il pas plaisant? Au reste, ma très chère, ne comptez point tant que vous soyez où vous devez être, que vous ne comptiez encore que vous devez être quelquefois ici; c'est votre pays et celui de M. de Grignan ; et je vivrois bien tristement, si je n'espérois de vous y revoir cette année. M. de Rennes[1] vous garde votre appartement, et nous donnera pourtant tout le temps d'y faire travailler. Vous ne m'avez aucune obligation de cette société, ce n'en est point une, c'est un homme admirable, il ne pèse rien non plus que ses gens, sa conversation est légère ; on le voit peu ; il trotte assez, et ne hait pas d'être dans sa chambre ; on le souhaite ; il ne ressemble pas à feu M. du Mans[2] : enfin il est tel que si on souhaitoit quelqu'un qui ne fût pas vous, ce seroit un autre comme celui-là : il m'a priée déja plusieurs fois de vous faire bien des compliments, et de vous dire que, quelque joie qu'il ait d'être ici, il m'aime trop

[1] L'évêque de Rennes (*Jean-Baptiste de Beaumanoir*) occupoit dans ce temps-là l'appartement de madame de Grignan, à l'hôtel de Carnavalet.

[2] Philibert-Emmanuel de Beaumanoir, évêque du Mans, mort le 27 juillet 1671. Il étoit cousin-germain de M. de Rennes. *Il aimoit la table et prêchoit mal. (*Voyez* la lettre 167, tome II, page 139 et la note de la lettre 232, page 348 du même volume.)

pour n'avoir pas beaucoup d'envie de vous quitter la place.

On ne parle plus de madame de Soubise, on n'y pense même déja plus. Vraiment, il y a bien d'autres affaires; et je crois que je suis folle de m'amuser à parler d'autre chose. Il y a deux jours que l'on est assez comme le jour de MADEMOISELLE et de M. de Lauzun : on est dans une agitation, on envoie aux nouvelles, on va dans les maisons pour en apprendre, on est curieux; et voici ce qui a paru, en attendant le reste[a].

M. de Luxembourg étoit mercredi (24 *janvier*) à Saint-Germain, sans que le roi lui fît moins bonne mine qu'à l'ordinaire : on l'avertit qu'il y avoit contre lui un décret de prise de corps : il voulut parler au roi; vous pouvez penser ce qu'on dit. Sa Majesté lui dit que, s'il étoit innocent, il n'avoit qu'à s'aller mettre en prison, et qu'il avoit donné de si bons juges pour examiner ces sortes d'affaires, qu'il leur en laissoit toute la conduite.

[a] On instruisoit l'affaire *des poisons*. Catherine Deshayes, femme d'Antoine Montvoisin, connue sous le nom de *la Voisin*, la Vigoureux, la Bosse, un prêtre nommé Étienne Guibourg, Adam Cœuvret, dit le Sage, et d'autres scélérats obscurs tiroient l'horoscope, et mettoient en pratique les funestes secrets que leur avoit légués Sainte-Croix et la Brinvilliers. On n'entendoit parler que de morts subites et d'empoisonnements. Le roi, voulant mettre un terme à ces crimes, attribua, par lettres-patentes du 7 avril 1679, la connoissance exclusive du crime de poison à la chambre de l'Arsenal qu'il avoit créée à cet effet, et qui étoit composée de conseillers d'état et de maîtres des requêtes. Une grande partie des pièces originales de ce procès est conservée parmi les manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal. L'éditeur y a puisé des éclaircissements.

M. de Luxembourg pria qu'on ne l'y menât point, et en effet il monta aussitôt en carrosse, et s'en vint chez le père de La Chaise : mesdames de Lavardin et de Mouci qui venoient ici le rencontrèrent dans la rue Saint-Honoré, assez triste dans son carrosse : après avoir été une heure aux jésuites, il fut à la Bastille, et remit à Bezemaux[a] l'ordre qu'il avoit apporté de Saint-Germain. Il entra d'abord dans une assez belle chambre. Madame de Meckelbourg[b] vint l'y voir, et pensa fondre en larmes; elle s'en alla, et une heure après qu'elle fut sortie, il arriva un ordre de le mettre dans une des horribles chambres grillées qui sont dans les tours, où l'on voit à peine le ciel, et défense de voir qui que ce fût. Voilà, ma fille, un grand sujet de réflexion : songez à la fortune brillante d'un tel homme, à l'honneur qu'il avoit eu de commander les armées du roi, et représentez-vous ce que ce fut pour lui d'entendre fermer ces gros verroux, et s'il a dormi par excès d'abattement, pensez au réveil. Personne ne croit qu'il y ait du poison à son affaire[c].

[a] Bezemaux, gouverneur du château de la Bastille, avoit été capitaine des gardes du cardinal Mazarin. Le roi vint pour faire visite au cardinal au moment où il expiroit. Bezemaux fit mettre bas les armes, et se jeta aux pieds du roi, qui lui promit de prendre soin de lui. (*Additions aux Mémoires du duc de Saint-Simon*, tome II, page 186.)

[b] Elle avoit été d'abord duchesse de Châtillon; c'est sous ce nom que Bussy l'a rendue fameuse, en faisant, dans les *Amours des Gaules*, le récit de ses galanteries.

[c] L'humiliation du maréchal de Luxembourg fut l'ouvrage de Louvois, qui ne lui pardonnoit pas d'avoir cessé d'être de ses amis, et de s'être rapproché de Colbert et de Seignelai. Il espéroit détour-

Je vous assure que voilà une sorte de malheur qui en efface bien d'autres.

Madame de Tingry est ajournée pour répondre devant les juges. Pour madame la comtesse de Soissons, elle n'a pu envisager la prison; on a bien voulu lui donner le temps de s'enfuir, si elle est coupable. Elle jouoit à la bassette mercredi [a] : M. de Bouillon entra; il la pria de passer dans son cabinet, et lui dit qu'il falloit sortir de France, ou aller à la Bastille : elle ne balança point; elle fit sortir du jeu la marquise d'Alluye; elles ne parurent plus. L'heure du souper vint; on dit que madame la comtesse soupoit en ville : tout le monde s'en alla, persuadé de quelque chose d'extraordinaire. Cependant on fit beaucoup de paquets, on prit de l'argent, des pierreries; on fit prendre des justaucorps gris aux laquais et aux cochers; on fit mettre huit chevaux au carrosse. Elle fit placer auprès d'elle dans le fond la marquise d'Alluye [b], qu'on dit qui ne vouloit pas aller, et deux femmes-de-chambre sur le devant. Elle dit à

ner par-là le roi de lui confier le commandement de ses armées. (*Voyez* les *Mémoires* de La Fare, p. 259 de l'édit. de 1755, et l'*Histoire de la maison de Montmorency,* par Desormeaux, t. V, p. 271.)

[a] Le décret de prise de corps, lancé contre la comtesse de Soissons, la marquise d'Alluye et la maréchale de La Ferté, est du 23 janvier. La comtesse fut avertie le 24, et des huissiers se transportèrent le 25 aux Tuileries, où ils dressèrent procès-verbal de perquisition de sa personne. (*Voyez* les pièces originales de l'*affaire des poisons.*)

[b] C'étoit mademoiselle de Fouilloux. Elle avoit épousé le marquis d'Alluye, en 1667. (*Voyez* la note de la lettre 237, tom. II, p. 373.) Elle avoit accompagné la comtesse de Soissons chez la Voisin. (*Voyez* une note de la lettre suivante.)

ses gens qu'ils ne se missent point en peine d'elle, qu'elle étoit innocente; mais que ces coquines de femmes avoient pris plaisir à la nommer[a] : elle pleura : elle passa chez madame de Carignan, et sortit de Paris à trois heures du matin. On dit qu'elle va à Namur : vous croyez qu'on n'a pas dessein de la suivre. On ne laissera pas de faire son procès, ne fût-ce que pour la justifier : il y a bien des noirceurs dans ce que dit la Voisin. Le duc de Villeroi[b] paroît très affligé, ou pour mieux dire ne paroît pas, car il est enfermé dans sa chambre, et ne voit personne. Peut-être vous dirai-je encore quelque nouvelle avant que de fermer cette lettre.

Madame de Vibraye[c] a repris le train de sa dévotion ; Dieu n'a pas voulu qu'elle ait passé sa vie, comme vous dites fort bien, avec ses ennemis. Madame de Buri fait fort joliment tourner son moulin à paroles. Si on voit la princesse (*de Conti*) à Paris, madame de Vins desire que j'y aille avec elle. Pomenars a été taillé, vous l'ai-je dit? Je l'ai vu; c'est un plaisir que de l'entendre parler sur tous ces poisons : on est tenté de lui dire, est-il possible que ce seul crime vous soit inconnu? Volonne dit

[a] Il est difficile de croire qu'il n'y eut pas quelque chose de fondé dans l'accusation portée contre la comtesse de Soissons. Sa fuite, et ce qui se passa à Madrid, à la mort de la reine d'Espagne, fortifient singulièrement les soupçons. (*Voyez* la note de la lettre du 21 février 1689.)

[b] Il étoit toujours très attaché à la comtesse de Soissons dont il avoit été fort épris. (*Voyez* les lettres 291 et 293, tome III, pages 73 et 78.)

[c] *Voyez* la lettre 699, page 90 de ce volume.

son avis comme un autre, admirant le commerce qu'on a eu avec ces *coquines*[a]. La reine d'Espagne est quasi aussi enfermée que M. de Luxembourg. Madame de Villars mandoit l'autre jour à madame de Coulanges, que si ce n'étoit pour l'amour de M. de Villars, elle ne passeroit point son hiver à Madrid. Elle fait des relations fort jolies et fort plaisantes à madame de Coulanges, croyant bien qu'elles iront plus loin[b]. Je suis fort contente d'en avoir le plaisir, sans être obligée d'y répondre. Madame de Vins est de mon avis. M. de Pomponne est allé pour trois jours respirer à Pomponne; il a tout reçu, il a tout rendu : voilà qui est fait. Il me serre toujours le cœur, quand il me demande si je ne sais point de nouvelles; il est ignorant comme sur les bords de la Marne : il a raison de calmer son ame tant qu'il pourra. La mienne a été fort émue, aussi bien que celle de l'abbé, de ce que vous écrivez de votre main : vous ne l'avez pas senti, ma chère enfant, il est impossible de le lire avec des yeux secs. Eh, bon Dieu! vous compter *bonne à rien et inutile par-tout* à quelqu'un qui ne compte que vous dans le monde : comprenez l'effet que cela peut faire. Je vous prie de ne plus dire de mal de votre humeur; votre cœur et votre ame sont trop parfaits pour laisser voir ces légères ombres : épargnez un peu la vérité, la jus-

[a] Madame de Sévigné s'étonne de ce que Morel de Volonne *dit son avis comme un autre* sur le poison. Elle n'ignoroit donc pas les bruits qui circuloient sur cet homme, et que MADAME, seconde femme de MONSIEUR, nous a transmis dans ses *Fragments de lettres originales*. (*Voyez* la note de la lettre 324, tome III, page 156.)

[b] A madame de Maintenon et au roi.

tice, et mon seul et sensible goût : ma chère enfant, je ne compterai point ma vie que je ne me retrouve avec vous.

707.

A la même.

A Paris, mercredi 31 janvier 1680.

Je ne puis plus voir sans chagrin de votre écriture, je sais le mal que cela vous fait; et quoique vous me mandiez les choses du monde les plus aimables et les plus tendres, je regrette d'avoir ce plaisir aux dépens de votre poitrine : je vois bien que vous en êtes encore incommodée : voici une longue bouffée, et sans autre cause que votre mal même : car vous dites que le temps est doux; vous ne vous fatiguez point du tout, vous écrivez moins qu'à l'ordinaire; d'où vient donc cette opiniâtreté? Vous vous taisez là-dessus, et Montgobert a la cruauté d'avoir la plume à la main, et de ne m'en pas dire un mot. Bon Dieu! qu'est-ce que tout le reste? et quel intérêt puis-je prendre à toute la joie de votre ville d'Aix, quand je vois que vous êtes couchée à huit heures? Voulez-vous donc, me dites-vous, que je veille et que je me fatigue? Non, ma très chère; Dieu me garde d'avoir une volonté si dépravée; mais vous n'étiez pas ici hors d'état de prendre quelque part à la société. J'ai

vu enfin M. de Gordes; il m'a dit bien sincèrement que, dans le bateau, vous étiez très abattue et très languissante, et qu'à Aix vous étiez bien mieux : mais avec la même naïveté il assure que tout l'air de Provence est trop subtil, et trop vif, et trop desséchant pour l'état où vous êtes. Quand on se porte bien, tout est bon; mais quand on a la poitrine attaquée, qu'on est maigre, qu'on est délicate, on se met en risque de ne pouvoir plus se rétablir. Ne me dites plus que la délicatesse de votre poitrine égale nos âges; ah! j'espère que Dieu n'aura pas dérangé un ordre si naturel, si agréable et si délicieux pour moi.

Il faut reprendre le fil des nouvelles que je laisse toujours un peu reposer quand je traite le chapitre de votre santé. M. de Luxembourg a été deux jours sans manger; il avoit demandé plusieurs jésuites; on les lui a refusés : il a demandé la *Vie des Saints*, on la lui a donnée : il ne sait, comme vous voyez, *à quel Saint se vouer.* Il fut interrogé quatre heures vendredi ou samedi, je ne m'en souviens pas [a]; il parut ensuite fort soulagé, et soupa. On croit qu'il auroit mieux fait de mettre son innocence en pleine campagne, et de dire qu'il reviendroit quand ses juges naturels (*le Parlement de Paris*) le feroient revenir. Il fait grand tort au duché, en reconnoissant cette chambre; mais il a voulu obéir aveuglément à Sa Majesté. M. de Cessac [b] a suivi

[a] Il fut interrogé pour la première fois le vendredi 26 janvier 1680.

[b] Louis-Guilhem de Castelnau de Clermont-Lodève, marquis de Cessac, fut compromis dans l'affaire des poisons. Le Sage déclara, dans l'interrogatoire qu'il subit le 28 octobre 1679, que le marquis

l'exemple de madame la Comtesse (*de Soissons*). Mesdames de Bouillon et de Tingry furent interrogées lundi à cette chambre de l'Arsenal. Leurs nobles familles les accompagnèrent jusqu'à la porte : il ne paroît pas jusqu'ici qu'il y ait rien de noir aux sottises qu'on leur impute; il n'y a pas même du gris-brun. Si on ne trouve rien de plus, voilà de grands scandales qu'on auroit pu épargner à des personnes de cette qualité. Le maréchal de Villeroi[1] dit que ces messieurs et ces dames ne

lui avoit demandé anciennement un secret pour gagner au jeu du roi; que, sur son refus, il se réduisit à solliciter des secrets pour jouer avec le public et avec le roi d'Angleterre. Le Sage ajoute qu'il lui demanda aussi les moyens de se défaire du comte de Clermont, son frère, et d'entretenir sa belle-sœur dans les dispositions favorables qu'elle lui témoignoit. Ce misérable entre ensuite dans le détail des absurdités superstitieuses à l'aide desquelles il amusoit la crédulité du marquis, et tiroit de lui des sommes considérables. La fuite de M. de Cessac donne quelque poids à ces accusations; il rentra en France dix ans après, et un arrêt du conseil d'état, du 26 août 1691, le renvoya devant la chambre saisie de l'affaire de la *marine de Bourgogne,* pour y purger sa contumace. Il paroît que l'arrêt lui fut favorable, car, entré à la Bastille le 4 septembre 1691, il fut mis en liberté le 25 juillet 1692. Le rapprochement de ces faits donne fortement à penser, comme on l'a dit dans la *notice bibliographique,* tome Ier, page 30, que c'est du marquis de Cessac (ou *Saissac*) qu'il est question dans la lettre 119, tome Ier, page 293. Le marquis étoit alors maître de la garderobe du roi. (*Voyez* le père *Anselme,* tome IV, page 268.) On a écrit *Cessac* dans toute l'édition, et non *Sessac* ou *Saissac,* comme on le lit dans les anciennes généalogies, parceque l'on a cru devoir se conformer à une signature originale du marquis.

[1] Nicolas de Neufville, maréchal duc de Villeroi, père du dernier maréchal de ce nom.

croient pas en Dieu, et qu'ils croient au diable. Vraiment on conte des choses ridicules de tout ce qui se passoit chez ces abominables femmes. La maréchale de La Ferté, qui est si bien nommée, alla par complaisance (*chez la Voisin*) avec madame la comtesse (*de Soissons*), et ne monta point : M. de Langres étoit avec la maréchale; voilà qui est bien noir : cette affaire lui donne un plaisir qu'elle n'a pas ordinairement; c'est d'entendre dire qu'elle est innocente[a] La duchesse de Bouillon (*Marie-Anne Mancini*) alla demander à la Voisin un peu de poison pour faire mourir un vieux et ennuyeux mari qu'elle avoit, et une invention pour épouser un jeune homme qu'elle aimoit. Ce jeune homme étoit M. de Vendôme, qui la menoit d'une main, et M. de Bouillon (*son mari*), de l'autre; et de rire. Quand une *Mancine* ne fait qu'une folie comme celle-là, c'est donné; et ces sorcières vous rendent cela sérieusement, et font horreur à toute l'Europe d'une ba-

[a] Madeleine d'Angennes de La Loupe, maréchale de La Ferté, Catherine-Henriette d'Angennes, comtesse d'Olonne, et Marie-Isabelle-Gabrielle-Angélique de La Mothe-Houdancourt, duchesse de La Ferté, belle-fille de la maréchale, étoient au nombre des femmes les plus galantes de ce temps. On lit ce qui suit dans les *Mélanges* de l'abbé de Choisi, qui n'ont pas été publiés : « Le maréchal de La Ferté étoit « à l'agonie; sa femme, sa belle-fille, sa belle-sœur, étoient autour de « lui et crioient : — Monsieur le maréchal, monsieur le maréchal, « nous connoissez-vous bien? Serrez-nous la main, dites-nous qui « nous sommes. — Le bonhomme, fatigué de leurs criailleries, rap- « pela ses esprits et leur dit : — Vous êtes des .... — On faisoit ce « conte à madame Cornuel, qui dit : — On peut juger que le maré- « chal avoit encore toute sa raison. »

gatelle. Madame la comtesse de Soissons[a] demandoit si elle ne pourroit point faire revenir un amant qui l'avoit quittée : cet amant étoit un grand prince; et on assure qu'elle dit que s'il ne revenoit à elle, il s'en repentiroit : cela s'entend du roi, et tout est considérable sur un tel sujet. Mais voyons la suite : si elle a fait de plus grands crimes, elle n'en a pas parlé à ces gueuses-là. Un de nos amis dit qu'il y a une branche aînée au poison, où l'on ne remonte point, parcequ'elle n'est pas originaire de France; ce sont ici de petites branches de cadets qui n'ont pas de souliers. La Tingry fait imaginer quelque chose de plus important, parcequ'elle a été maîtresse des novices. Elle dit : J'admire le monde; on croit que j'ai eu des enfants de M. de Luxembourg. Hélas! Dieu le

[a] La Voisin déclare, dans l'interrogatoire qu'elle a subi sur la sellette le 17 février, deux jours avant sa condamnation, « qu'il est « vrai que madame la comtesse de Soissons est venue chez elle une « fois avec la dame maréchale de La Ferté et la demoiselle de Fouil- « loux (*depuis marquise d'Alluye*); qu'elle répondante regarda à la « main de ladite dame comtesse de Soissons, et qu'elle lui dit.... « qu'elle avoit été aimée d'un grand prince, et que lors ladite dame « lui demanda si cela reviendroit, et lui ajouta qu'il falloit bien que « cela revînt d'une façon ou d'une autre, et qu'elle pousseroit la « chose sur l'un et sur l'autre; et ne sut, elle répondante, que c'é- « toit ladite dame comtesse de Soissons que par ladite demoiselle « de Fouilloux, qui le lui dit, et qui lui demanda si ladite dame com- « tesse de Soissons réussiroit dans son dessein, et si elle viendroit à « bout de ses amitiés; qu'il est vrai que ladite dame de Soissons lui « dit qu'elle porteroit sa vengeance plus loin et sur l'un et sur l'au- « tre, et jusqu'à s'en défaire... et que, lorsque ladite dame lui dit ces « choses, elle ne savoit pas encore qu'elle fût la comtesse de Sois- « sons, et ne l'a point vue depuis, ni ouï parler. »

sait. Enfin, le ton d'aujourd'hui, c'est l'innocence des nommées, et l'horreur de la diffamation; peut-être que demain ce sera le contraire. Vous connoissez ces sortes de voix générales, je vous en instruirai fidèlement; on ne parle ici d'autre chose; en effet, il n'y a guère d'exemples d'un pareil scandale dans une cour chrétienne. On dit que cette Voisin mettoit dans un four tous les petits enfants dont elle faisoit avorter; et madame de Coulanges, comme vous pouvez penser, ne manque pas de dire, en parlant de la Tingry[a], *que c'étoit pour elle que le four chauffoit.*

Je causai fort hier avec M. de La Rochefoucauld, sur un chapitre que nous avions déja traité. Rien ne vous presse pour écrire; mais il vous conjure de croire que la chose du monde qui le toucheroit le plus, seroit de pouvoir contribuer à vous faire changer de place, si l'occasion s'en présentoit. Je n'ai jamais vu un homme si obligeant ni si aimable.

Voici ce que j'apprends de bon lieu. Madame de Bouillon entra comme une petite reine dans cette chambre : elle s'assit dans une chaise qu'on lui avoit préparée; et

[a] M. le chevalier de Perrin a seulement indiqué ce nom dans l'édition de 1754. On a cru devoir l'écrire en toutes lettres, parceque l'on ne peut pas douter qu'il ne s'agisse ici de la princesse de Tingry. L'historien du maréchal de Luxembourg dit positivement que l'on accusoit ce duc d'avoir employé les maléfices pour obtenir les bonnes graces de sa belle-sœur. (*Histoire de Montmorency*, t. V, p. 66.) On voit aussi dans le *Supplément de Bussy*, seconde partie, pages 156 et 161, que l'on accusoit madame de Tingry du crime d'infanticide.

au lieu de répondre à la première question, elle demanda qu'on écrivît ce qu'elle vouloit dire; c'étoit : « Qu'elle ne venoit là que par le respect qu'elle avoit « pour l'ordre du roi, et nullement pour la chambre, « qu'elle ne reconnoissoit point, ne voulant point déro- « ger au privilége des ducs. » Elle ne dit pas un mot que cela ne fût écrit, et puis elle ôta son gant, et fit voir une très belle main : elle répondit sincèrement jusqu'à son âge. Connoissez-vous la Vigoureux[a]? *Non.* Connoissez-vous la Voisin? *Oui.* Pourquoi voulez-vous vous défaire de votre mari[b]? *Moi, me défaire! vous n'avez qu'à*

[a] Marie Vandon, femme de Mathurin Vigoureux, tailleur pour les habits de femme, convaincue de poison, fut condamnée à être brûlée, par arrêt de la chambre de l'Arsenal, du 8 mai 1679, et elle fut exécutée.

[b] Le Sage accusoit la duchesse de Bouillon d'avoir demandé la mort de son mari, afin d'épouser le duc de Vendôme. La Voisin ne la chargea pas; elle dit, dans son *interrogatoire sur la sellette,* que la duchesse n'avoit été amenée chez elle que par la curiosité. Au reste madame de Bouillon ne fut pas aussi *triomphante* devant ses juges qu'elle se plut ensuite à le répandre; on ne lira pas sans intérêt un extrait *textuel* de l'interrogatoire qu'elle subit à la chambre de l'Arsenal, le lundi 29 janvier 1680. Elle déclare « qu'il est bien vrai « que ladite Voisin vint un jour chez elle répondante, et qu'elle « lui dit que, sur la connoissance qu'elle avoit qu'elle étoit curieuse, « elle dite Voisin venoit lui dire qu'elle avoit un très habile homme « chez elle, qui savoit faire des merveilles; ce qu'elle répondante « ayant dit, à quelques jours de là, à M. le duc de Vendôme, au « marquis de Ruvigny, à l'abbé de Chaulieu et à la dame de Chau- « lieu, ils dirent qu'il falloit aller voir cet homme; et un jour qu'elle « répondante avoit dessein de s'aller promener, elle fit mettre six « chevaux à son carrosse, et, y étant, il fut proposé par quelqu'un

lui demander s'il en est persuadé; il m'a donné la main jusqu'à cette porte. Mais pourquoi alliez-vous si souvent chez cette Voisin? *C'est que je voulois voir les Sibylles qu'elle m'avoit promises; cette compagnie méritoit bien qu'on fît tous les pas.* N'avez-vous pas montré à cette femme un sac d'argent? Elle dit que non, par plus d'une

« d'aller voir cet homme qui étoit chez la Voisin, et, y étant allés « de compagnie, elle répondante demanda à ladite Voisin si l'homme « dont elle lui avoit parlé étoit chez elle, et ladite Voisin lui ayant « dit qu'il y étoit, elle fit venir un homme, qu'elle répondante a « su depuis s'appeler Le Sage, dans un cabinet où M. de Vendôme « fut lui parler; et, ledit Le Sage lui ayant dit qu'il ne pouvoit « faire ce qu'il savoit qu'en la présence d'une seule personne, ledit « sieur duc de Vendôme le vint dire à elle répondante, qui lui dit « qu'étant venue audit lieu, elle vouloit avoir part et être présente « à ce que ledit Le Sage proposoit de faire... Et en effet, étant pas- « sée au lieu où étoit ledit Le Sage, elle lui demanda ce qu'il savoit « faire d'extraordinaire, et ledit Le Sage lui ayant dit qu'il feroit brû- « ler en sa présence un billet, et qu'après cela il le feroit retrouver où « elle voudroit, et elle répondante lui ayant dit sur cela qu'il n'en « falloit pas davantage, ledit Le Sage lui dit qu'il falloit écrire quel- « ques demandes; sur quoi M. le duc de Vendôme en écrivit deux, « dont l'une étoit pour savoir où étoit alors M. le duc de Nevers, et « l'autre si M. le duc de Beaufort étoit mort: lequel billet ayant été « cacheté, ledit Le Sage le lia avec du fil ou de la soie, et y mit du « soufre avec quelques enveloppes de papier; après quoi M. de Ven- « dôme prit ledit billet qu'il fit brûler lui-même en la présence d'elle « répondante, sur un réchaud, dans la chambre de la Voisin, et « après cela ledit Le Sage dit à elle répondante qu'elle retrouveroit « ledit billet brûlé dans une porcelaine chez elle, ce qui n'arriva « pas néanmoins. Mais deux ou trois jours après ledit Le Sage vint « chez elle répondante, et lui rapporta ledit billet, ce qui la surprit « extrêmement, et de le voir cacheté comme il étoit, et au même

raison, et tout cela d'un air fort riant et fort dédaigneux. *Hé bien, messieurs, est-ce là tout ce que vous avez à me dire?* Oui, madame. Elle se lève, et en sortant, elle dit tout haut : *Vraiment, je n'eusse jamais cru que des hommes sages pussent demander tant de sottises.* Elle fut reçue de tous ses parents, amis et amies avec

« état que lorsqu'il fut remis audit Le Sage. Se souvient elle répon-« dante, qu'en sortant de chez ladite Voisin, elle donna une pistole « à ladite Voisin, et M. de Vendôme une pistole audit Le Sage; et elle « répondante ayant fait le récit à M. de Vendôme et auxdits sieurs « de Ruvigny et de Chaulieu dudit billet que Le Sage lui avoit rap-« porté, ils eurent peine à le croire, et dirent que cela ne pouvoit « être, et qu'il falloit obliger ledit Le Sage d'en brûler un autre, et « de le retrouver; ce qui obligea elle répondante d'envoyer chercher « ledit Le Sage, qui vint chez elle, et où il fut écrit un autre billet « par quelqu'un de ceux qui y étoient la première fois, dans lequel « billet ledit Le Sage dit qu'il falloit mettre deux pistoles pour les si-« bylles, lesquelles lui furent données, et le billet fut ensuite brûlé « comme la première fois, et ledit Le Sage ayant dit qu'il le feroit re-« trouver aussi bien que l'autre, il se retira, et elle répondante en-« voya depuis plusieurs fois chez ledit Le Sage, et y passa elle-même. « Mais ledit Le Sage, après plusieurs excuses, vint trois ou quatre « jours après chez elle répondante, où il lui dit que les sibylles « étoient empêchées, et qu'il n'avoit pas pu lui rendre réponse; de-« puis ce temps-là, elle répondante n'a pas vu ledit Le Sage, et elle « trouva la chose si ridicule qu'elle la récita à plusieurs personnes, « et l'écrivit même à M. le duc de Bouillon, son mari, qui étoit à l'ar-« mée. — *Interrogée* s'il n'est pas vrai qu'elle écrivit un billet qu'elle « mit entre les mains dudit Le Sage, et qui fut cacheté pour être « brûlé, dans lequel elle demandoit la mort de M. de Bouillon, son « mari? — a dit que non, et que la chose est si étrange, qu'elle se « détruit d'elle même. » (*Copié sur la minute signée Marianne de Mancini, duchesse de Bouillon, Bazin et de La Reynie.*)

adoration, tant elle étoit jolie, naïve, naturelle, hardie, et d'un bon air, et d'un esprit tranquille.

Pour la Tingry, elle n'étoit pas si gaillarde; M. de Luxembourg est entièrement déconfit; ce n'est pas un homme, ni un petit homme, ce n'est pas même une femme, c'est une vraie femmelette. *Fermez cette fenêtre; allumez du feu; donnez-moi du chocolat; donnez-moi ce livre; j'ai quitté Dieu, il m'a abandonné.* Voilà ce qu'il a montré à Bezemaux et à ses commissaires, avec une pâleur mortelle. Quand on n'a que cela à porter à la Bastille, il vaut bien mieux gagner pays, comme le roi, avec beaucoup de bonté, lui en avoit donné les moyens, jusqu'au moment qu'il s'est enfermé; mais il faut en revenir malgré soi à la Providence; il n'étoit pas naturel de se conduire comme il a fait, étant aussi foible qu'il le paroît[1] Je me trompois, madame de Meckelbourg ne l'a point vu; et la Tingry, qui revint avec lui de Saint-Germain, n'eut pas la pensée, non plus que lui, de donner le moindre avis à madame de Meckelbourg; il y avoit du temps de reste : mais la Tingry éloignoit tout le monde de lui, et l'obsédoit au point qu'il ne connoissoit plus qu'elle. J'ai vu cette Meckelbourg aux filles du Saint-Sacrement, où elle s'est retirée. Elle est très

[1] Dans ce moment, madame de Sévigné semble avoir adopté les bruits ridicules qui couroient sur M. de Luxembourg. Cependant étoit-il croyable qu'une ame comme la sienne fût susceptible des petites misères qui lui étoient attribuées? Et ne falloit-il pas y apercevoir la conduite ordinaire de l'envie et de la malignité qui, du vivant des hommes du premier ordre, s'appliquent sans cesse à donner quelque atteinte à leur réputation?

affligée, et se plaint fort de la Tingry qu'elle accuse de tous les malheurs de son frère. Je lui fis par avance tous vos compliments, l'assurant que vous seriez fort touchée de son malheur : elle me dit mille douceurs pour vous. On pourroit faire présentement tout ce qu'on voudroit dans Paris, qu'on n'y penseroit pas. On a oublié madame de Soubise, et l'agonie de cette pauvre Bertillac; je ne sais en vérité comme cela va. Je veux pourtant penser à ma pauvre petite d'Adhémar ; la pauvre enfant! que je la plains d'être jalouse! ayez-en pitié, ma fille, j'en suis touchée.

---

708. *

A la même.

A Paris, vendredi 2 février 1680.

Vous avez trop écrit, ma très chère; vous vous laissez tenter à l'envie de causer, et vous abusez ainsi de votre délicate santé; si je succombois aussi aisément à la tentation de vous entendre discourir dans vos lettres, ce seroit une belle chose : je m'amuserois au plaisir de vous entendre conter le combat du petit garçon, que vous réduisez en quatre lignes le plus plaisamment du monde : vous dites que vous n'êtes pas forte sur la narration, et je vous dis moi qu'on ne peut mieux abréger un récit. Je comprends que vous vous soyez divertie de

ce petit garçon qui croit s'être battu à la rigueur. La sagesse du petit marquis me plaît. Vous me représentez fort bien les divers sentiments de mesdemoiselles de Grignan, j'avois envie de les savoir; ce que vous dites de Pauline est incomparable, aussi bien que l'usage que vous faites de votre délicatesse pour éviter les plaisirs du carnaval. Je n'oublierai jamais la hâte que vous aviez de vous divertir vitement, avalant les jours gras comme une médecine, pour vous trouver promptement dans le repos du carême. Vos personnes qualifiées *au pluriel et au singulier* vous soulagent beaucoup, et font très bien leurs personnages. Il ne faut pas douter que de vous entendre expliquer tout cela, ne soit fort délicieux; mais cependant, ma fille, je chasse cette tentation par la pensée que rien ne vous est plus mauvais que d'écrire, et que vous retomberez dans un moment à la douleur dont vous sortez, qui est tout ce que nous avons au monde à éviter; je vous conjure donc, ma fille, de ne plus vous jouer à m'écrire autant que la dernière fois, si vous ne voulez que je réduise mes lettres à une demi-page; car je vous jure, ma chère enfant, que ce soit une vengeance ou non, j'en userai ainsi pour vous faire voir que vous me forcez à rompre tout commerce: voyez si vous voulez me faire taire dans un temps où il y a tant à parler. J'embrasse M. de Grignan, puisqu'enfin, avec tant de peine et tant d'adresse, vous l'avez obligé à me pardonner; et je le prie, en faveur de cette réconciliation, de prendre soin d'accourcir les lignes que je veux de vous. Il me paroît que vous l'avez trompé, et Montgobert aussi, dans la quantité de celles

que vous m'avez écrites; je vous demande tendrement de n'y plus retourner.

Vos raisonnements sur madame de Saint-Géran sont bien à propos; il y a trois semaines que madame de Buri est établie dans la place où vous croyiez madame de Saint-Géran. Madame la dauphine n'aura point de dames; vous connoissez sa dame d'honneur et ses dames d'atour, voilà tout. Il y a huit jours qu'elles sont parties avec toute la maison pour Schélestat : les filles le sont aussi; elles sont de grande naissance, sans nulle beauté extraordinaire : Laval[a], les Biron[b], Tonnerre[c], Ram-

[a] Marie-Louise de Laval épousa, le 20 mai 1683, Gaston Jean-Baptiste-Antoine, duc de Roquelaure. Elle avoit, dit madame de Caylus, un grand air, une belle taille, un visage agréable, et dansoit parfaitement bien.

[b] Elles étoient deux sœurs: Louise de Biron, l'aînée, n'étoit plus belle, dit madame de Caylus; elle se tourna du côté de l'intrigue, se rendit nécessaire à MONSEIGNEUR, et par-là elle obtint de la cour de quoi se marier. Elle épousa, en 1688, Louis de Louvet de Nogaret, marquis de Calvisson, qu'on appeloit *marquis de Nogaret* du vivant de son père. Marie-Madeleine-Agnès de Gontault, sa cadette, avoit de la beauté, peu d'esprit, mais une douceur et une égalité d'humeur qui l'ont fait aimer et honorer. Le roi la maria, le 19 septembre 1684, à Joseph, marquis d'Urfé, qu'il fit menin de MONSEIGNEUR.

[c] Louise de Clermont-Tonnerre. « Elle n'étoit pas belle, mais bien « faite, folle et malheureuse. M. de Rhodès, grand-maître des céré- « monies, encore plus fou qu'elle dans ce temps-là, en devint amou- « reux, et fit des extravagances si publiques qu'il la fit chasser de la « cour. » (*Souvenirs.*) Elle fut mise au couvent de Port-Royal, en avril 1684, et en sortit pour se marier avec M. de Musy, en février 1686. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 12 avril 1684, 31 janvier et 3 février 1686.)

bures[a] et la bonne Montchevreuil[b] à leurs trousses. On laisse la sixième place à quelque Allemande, si madame la dauphine en veut amener. Le roi caresse et traite si tendrement madame la princesse de Conti, que cela fait plaisir : quand elle arrive, il la baise et l'embrasse, et cause avec elle; il ne contraint plus l'inclination qu'il a pour elle; c'est sa vraie fille, il ne l'appelle plus autrement : tirez toutes vos conséquences. *Elle est toujours des graces le modèle*[c], et croît beaucoup : elle n'est point surintendante (*de la maison de la reine*), et n'a point eu cent mille écus de pension; j'ai sur le cœur ces deux faussetés. Vous devriez lire les gazettes, elles sont bonnes et point exagérées, ni flatteuses comme autre-

[a] Marie-Armande de Rambures avoit le style de la famille des Nogent, dont étoit sa mère. (*Voyez* la note de la lettre 637, tome V, page 322.) « Vive, hardie, et avec l'esprit qu'il faut pour plaire aux « hommes sans être belle; elle attaqua le roi et ne lui déplut pas, « c'est-à-dire, assez pour lui adresser la parole plutôt qu'à une au- « tre. Elle en voulut ensuite à MONSEIGNEUR, et elle réussit dans ce « dernier projet. » (*Souvenirs.*) Elle se maria, en 1686, avec M. de Polignac. (*Voyez* la lettre du 3 avril 1686.)

[b] Marguerite Boucher d'Orçay, femme de Henri de Mornai, marquis de Montchevreuil, gouvernante des filles d'honneur de madame la dauphine.

[c] Madame de Sévigné ne pouvoit mieux louer les graces et l'amabilité de la jolie princesse de Conti qu'en lui faisant l'application des vers que La Fontaine avoit adressés à mademoiselle de Sévigné, en lui dédiant la fable du Lion amoureux :

Sévigné de qui les attraits
Servent aux Graces de modèle,
Et qui naquîtes toute belle,
A votre indifférence près, etc.

fois. Mais quelle folie de parler d'autre chose que de madame Voisin et de M. Le Sage[a] !

Monsieur DE SÉVIGNÉ.

Ce n'est pas M. Le Sage qui prend la plume comme vous voyez; me revoilà enfin, ma belle petite sœur, tout planté à Paris, à côté de maman mignonne, que l'on ne m'accuse point encore d'avoir voulu empoisonner; et je vous assure que, dans le temps qui court, ce n'est pas un petit mérite. Je suis dans les mêmes sentiments pour ma petite sœur; c'est pourquoi je souhaite ardemment le retour de votre santé; après celui-là nous en souhaiterons un autre.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Le voilà arrivé, ce fripon de Sévigné. J'avois dessein de le gronder, et j'en avois tous les sujets du monde; j'avois même préparé un petit discours raisonné, et je l'avois divisé en dix-sept points, comme la harangue de Vassé; mais je ne sais de quelle façon tout cela s'est brouillé, et si bien mêlé de sérieux et de gaieté, que nous avons tout confondu. *Tout père frappe à côté,*

[a] Adam Cœuvret, dit Le Sage, complice de la Voisin, n'étoit pas prêtre, comme Voltaire le suppose dans le *Siècle de Louis XIV*. Le Sage ne prend cette qualité dans aucune des pièces du procès. Ces misérables ajoutoient à tous leurs crimes d'horribles profanations, pour lesquelles ils avoient recours à deux prêtres nommés Davot et Guibourg, qui étoient leurs complices.

comme dit la chanson. On continue à blâmer un peu la sagesse des juges qui a fait tant de bruit, et nommé scandaleusement de si grands noms pour si peu de chose. M. de Bouillon a demandé au roi permission de faire imprimer l'interrogatoire de sa femme, pour l'envoyer en Italie et par toute l'Europe, où l'on pourroit croire que madame de Bouillon est une empoisonneuse. Madame de La Ferté, ravie d'être innocente une fois en sa vie, a voulu à toute force jouir de cette qualité; et quoiqu'on lui eût mandé de ne point venir si elle ne vouloit, elle le voulut, et cela fut encore plus léger que madame de Bouillon. Feuquières[a] et madame du

[a] Antoine de Pas, marquis de Feuquières, fut interrogé le 1er février 1680. Il avoit été une fois chez Marie Vandon, femme de Mathurin Vigoureux, tailleur de madame de Feuquières, sa mère, et il s'étoit trouvé chez la marquise du Fontet avec M. de Luxembourg, le jour que Le Sage y étoit venu. On lit dans l'*Histoire de Montmorency*, t. V, p. 56, la manière dont le maréchal présenta cette scène dans ses interrogatoires. Son récit est un peu différent de celui de madame du Fontet. Interrogée le 28 janvier 1680, elle se renferma dans une dénégation presque absolue, et, le 6 mars suivant, elle déclara « qu'ayant « appris que l'instruction que l'on faisoit regardoit le service du roi... « la considération du bien public l'obligeoit de déclarer que M. le duc « de Luxembourg et le marquis de Feuquières étant venus chez elle... « M. de Feuquières, un moment après, vint lui demander du papier « et de l'encre pour écrire un mot... et ledit sieur de Feuquières re- « tourna dans sa grande chambre, où ils écrivirent..... Peu de temps « après, M. de Luxembourg, M. de Feuquières, et un autre homme « nommé du Buisson (*nom que prenoit Le Sage*), montèrent tous « trois, avec un laquais qui portoit un réchaud de feu, dans une « chambre haute... Ils firent sortir le laquais, ne demeurèrent pas « long-temps dans cette chambre, et sortirent ensuite sans parler à

Roure[a], toujours des peccadilles; mais voici ce qui est désagréable pour les prisonniers, c'est que la chambre ne travaillera de vingt jours, soit pour tâcher de se racquitter en faisant des informations nouvelles, soit en faisant venir de loin des gens accusés, comme par exemple cette Polignac qui a un décret, ainsi que la comtesse de Soissons. Enfin voilà vingt jours de repos, ou de désespoir; cependant la comtesse de Soissons gagne pays,

« madame du Fontet, et sans qu'elle ait su ce qui s'étoit passé chez « elle. » Madame du Fontet ajouta que du Buisson (*Le Sage*) revint chez elle au bout de quelques jours, et fut étonné de ce que ces messieurs n'étoient pas revenus. Il étoit mécontent de n'avoir reçu que dix pistoles. Madame du Fontet ayant revu le maréchal peu de jours après, il lui dit que du Buisson étoit un fripon qui ne savoit rien. La marquise du Fontet fit une nouvelle déclaration le 12 mars suivant, de laquelle il résulte que M. de Feuquières lui avoit dit que du Buisson ou Le Sage étoit un escroc, qu'il lui avoit fait faire une fosse dans laquelle il lui avoit fait enterrer de la cire et dix pistoles, lui promettant de lui faire retrouver une chose perdue; mais qu'étant retourné depuis à cet endroit, il s'étoit aperçu que l'argent avoit été enlevé. M. de Feuquières lui raconta ensuite la mystification des billets brûlés, à-peu-près de la même manière qu'on la lit dans Desormeaux. (*Interrogatoire et déclarations* de Marie de La Marck, femme du marquis du Fontet, mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie. *Manuscrits de l'Arsenal.*)

[a] Claude-Marie du Gast-d'Artigny, femme de Louis-Pierre-Scipion de Grimoard, comte du Roure, avoit été accusée par la Voisin d'être venue chez elle lui demander les moyens de se faire aimer du roi, et de faire mourir madame de La Vallière. Elle fut confrontée avec la Voisin le 16 février 1680 à Vincennes, mais n'en fut pas reconnue. La Voisin déclara qu'il y avoit quatorze ans environ que cela s'étoit passé. (*Procès-verbal de confrontation.*)

et fait fort bien : il n'est rien tel que de mettre son crime ou son innocence au grand air[a]. J'ai eu toutes les peines du monde à découvrir que cette pauvre Bertillac est morte. Adieu, ma très chère, je suis toute à vous, avec une tendresse et une sensibilité très dignes de vous.

709.

A la même.

A Paris, mercredi 7 février 1680.

Il est donc vrai, ma fille, que vous jouez quelquefois aux échecs : pour moi, je suis folle de ce jeu, et je voudrois le savoir seulement comme mon fils ou comme vous; c'est le plus beau et le plus raisonnable de tous les jeux, le hasard n'y a point de part : on se blâme et l'on se remercie, on a son bonheur dans sa tête. Corbinelli veut me persuader que j'y jouerai; il trouve que j'ai de petites pensées; mais je ne vois point de trois ou quatre coups ce qui arrivera : je lui disois tantôt :

[a] Il paroît qu'on accusoit aussi la comtesse de Soissons d'avoir empoisonné son mari (mort le 7 juin 1673); M. de La Rivière écrivoit à Bussy, le 5 février 1680, que madame de Soissons n'avoit pas pris *le parti d'une innocente;* mais il s'étonne qu'elle ait pu faire mourir un homme qui lui laissoit tant de liberté. Cela ne vient que trop à l'appui de ce qui a été observé dans la note de la lettre 291, tome III, page 73.

Seigneur, tant de prudence entraîne trop de soin,
Je ne sais point prévoir *un échec* de si loin [a].

Je vous assure que je serai bien honteuse et bien humiliée, si je n'arrive au moins à un certain point de médiocrité. Tout le monde y jouoit à Pomponne, au dernier malheureux voyage que j'y ai fait, les hommes, les femmes, les petits garçons : et pendant que le maître du logis gagnoit M. de Chaulnes, on lui donnoit un étrange *mat* à Saint-Germain. Madame de Vins a été ici une partie de l'après-dîner, nous avons bien causé de cette triste aventure. La dernière affaire du courrier n'est pas excusable [1], et ce fut un assoupissement qui n'étoit pas naturel. Je vous assure que ces sortes de douleurs se retrouvent bien aisément, quand on se laisse la liberté d'y penser et d'en parler sans contrainte.

Nous fûmes tout ce que vous connoissez de femmes au service de cette pauvre Bertillac [2]. Il est très vrai que c'est Caderousse qui l'a tuée; elle étoit dans un certain temps, quand elle fut saisie du procédé que vous savez : elle en fut frappée à mort comme d'un coup de poignard. Caderousse est à la campagne. Pour moi, je trouve que

[a] Parodie de ces deux vers de Racine :

Seigneur, tant de prudence entraîne trop de soin;
Je ne sais point prévoir les malheurs de si loin.
ANDROMAQUE, act. Ier, sc. II.

[1] *Voyez* la lettre 691, page 49 de ce volume.
[2] *Voyez* la lettre 705, page 123 de ce volume.

c'est comme S.... l'un pour un meurtre, l'autre pour un sortilège : enfin, c'est l'étoile des crimes qui règne.

On recommencera à travailler à cette chambre (*de l'Arsenal*) plus tôt qu'on ne pensoit : on assure qu'il y a bien des confrontations à faire. Il nous faut quelque chose de nouveau pour nous réveiller; on s'endort; et ce grand bruit est cessé jusqu'à la première occasion. On ne parle plus de M. de Luxembourg : j'admire vraiment comme les choses passent : c'est bien un vrai fleuve qui emporte tout avec soi. On nous promet pourtant encore des scènes curieuses.

Il y en eut une lundi bien triste, et que vous comprendrez aisément : M. de Pomponne est enfin allé à la cour. Il craignoit fort cette journée : vous pouvez vous imaginer tout ce qu'il pensa par le chemin, et lorsqu'il revit les cours de Saint-Germain, lorsqu'il reçut les compliments de tous les courtisans dont il fut accablé. Il étoit saisi : il entra dans la chambre du roi qui l'attendoit. Que peut-on dire? et par où commencer? Le roi l'assura qu'il étoit toujours content de sa fidélité, de ses services; qu'il étoit en repos de toutes les affaires secrètes dont il avoit connoissance; qu'il lui feroit du bien, et à sa famille. M. de Pomponne ne put retenir quelques larmes, en lui parlant du malheur qu'il avoit eu de lui déplaire : il ajouta que, pour sa famille, il l'abandonnoit aux bontés de Sa Majesté; que toute sa douleur étoit d'être éloigné d'un maître auquel il étoit attaché, autant par inclination que par devoir; qu'il étoit difficile de ne pas sentir vivement cette sorte de perte; que c'étoit celle qui le perçoit, et qui faisoit voir en lui des

S A DE POMPONNE.

J. J. Blaise Libraire, Quai des Augustins.

marques de foiblesse, qu'il espéroit que Sa Majesté lui pardonneroit. Le roi lui dit qu'il en étoit touché; qu'elles venoient d'un si bon fond, qu'il ne devoit pas en être fâché. Tout roula sur ce point, et M. de Pomponne sortit avec les yeux un peu rouges, et comme un homme qui ne méritoit pas son malheur. Il me conta tout cela hier au soir; il eût bien voulu paroître plus ferme, mais il ne fut pas le maître de son émotion. C'est la seule occasion où il ait paru trop touché; et ce ne seroit pas mal faire sa cour, s'il y avoit encore une cour à faire. Il reprendra la suite de son courage, et le voilà quitte d'une grande affaire : ce sont des renouvellements que l'on ne peut s'empêcher de sentir comme lui. Madame de Vins a été à Saint-Germain; bon Dieu, quelle différence! on lui a fait assez de compliments, mais c'étoit son pays, et elle n'y a plus ni feu, ni lieu : j'ai senti ce qu'elle a souffert dans ce voyage. Adieu, ma très chère et très aimable, j'attends toujours de vos nouvelles avec impatience; mais ne m'écrivez que deux mots, renoncez à l'écriture, épargnez sur moi : cela me fait horreur d'imaginer que ce sont ceux qui vous aiment, et que vous aimez, qui nuisent à votre santé.

710.

A la même.

A Paris, vendredi 9 février 1680.

Je vous trouve, ma chère belle, en plein carnaval : vous faites de petits soupers *particuliers* de dix-huit ou vingt femmes; je connois cette vie et la grande dépense que vous faites à Aix; mais il me paroît qu'au milieu de votre bruit vous vous reposez fort bien. On dit quelquefois : je me veux réjouir pour mon argent; mais vous dites, ce me semble : je me veux reposer pour mon argent; reposez-vous donc, ayez au moins cela de bon. Je suis un peu étonnée que l'air du menuet ne vous donne pas la moindre tentation : quoi! pas une seule agitation dans les jambes! pas un petit mouvement dans les épaules! quoi, rien du tout! cela n'est pas naturel : je ne vous ai jamais vue immobile dans ces occasions; et si je voulois tirer les conséquences ordinaires, je vous croirois plus malade que vous ne dites.

Il y eut hier au soir une fête extrêmement enchantée à l'hôtel de Condé. Madame la princesse de Conti nommoit une des filles[a] de M. le duc avec le prince de La

[a] Mademoiselle de Clermont; elle étoit née le 17 juillet précédent, et mourut le 17 septembre suivant. *Moréri* dit qu'elle ne fut pas nommée; mais c'est une erreur.

Roche-sur-Yon. C'étoit d'abord le baptême, et puis la collation du baptême; mais quelle collation! et puis une comédie ; mais quelle comédie! toute chamarrée des beaux endroits de la musique, et des bons danseurs de l'opéra. Un théâtre bâti par les fées, des enfoncements, des orangers tout chargés de fleurs et de fruits, des festons, des perspectives, des pilastres : enfin toute cette petite soirée coûte plus de deux mille louis, et le tout pour cette jolie princesse.

L'opéra (*de Proserpine*) est au-dessus de tous les autres. Le chevalier dit qu'il vous a envoyé plusieurs airs, et qu'il a vu un homme (*Quinault*) qui doit vous avoir envoyé les paroles; vous en serez contente. Il y a une scène de Mercure et de Cérès, qui n'est pas bien difficile à entendre : il faut qu'on l'ait approuvée, puisqu'on la chante : vous en jugerez[a].

[a] Cette scène contient en effet une allusion évidente au refroidissement du roi pour madame de Montespan. Mercure vient trouver Cérès, et la prie, de la part de Jupiter, de porter la fertilité dans les plaines de la Phrygie; il lui fait ensuite sentir combien elle doit être flattée de voir un dieu si grand s'abaisser jusqu'à la prier.

CÉRÈS *répond:*

Peut-être qu'il m'estime encore;
Mais il m'avoit promis qu'il m'aimeroit toujours.
L'amour qui pour lui m'anime
Devient plus fort chaque jour;
Est-ce assez d'un peu d'estime
Pour le prix de tant d'amour?

MERCURE.

Il sent l'ardeur qu'un tendre amour inspire,
Avec plaisir il se laisse enflammer;

L'affaire des poisons est tout aplatie, on ne dit plus rien de nouveau. Le bruit est qu'il n'y aura point de sang répandu : vous ferez vos réflexions comme nous. L'abbé Colbert[a] est coadjuteur de Rouen. On parle d'un voyage en Flandre. On ne sait pourquoi cette assemblée de troupes.

Le frère Ange a ressuscité le maréchal de Bellefonds; il a rétabli sa poitrine entièrement déplorée. Nous avons été voir, madame de Coulanges et moi, le grand-maître (*le duc du Lude*), qui a pensé mourir depuis quinze jours : sa goutte étoit remontée, une oppression à croire qu'il alloit rendre le dernier soupir, des sueurs froides, une perte de connoissance; il étoit aussi mal qu'on peut l'être. Les médecins ne le secouroient point : il fit venir le frère Ange, qui l'a guéri, et tiré de la mort avec les remèdes les plus doux et les plus agréables : l'oppres-

Mais un amant chargé d'un grand empire
N'a pas toujours le temps de bien aimer.

CÉRÈS.

Quand de son cœur je devins souveraine,
N'avoit-il pas le monde à gouverner?
Et ne trouvoit-il pas sans peine
Du temps de reste à me donner?
Je l'ai vu sous mes lois, ce dieu si redoutable,
Je l'ai vu plein d'empressement.
Ah! qu'il seroit aimable,
S'il aimoit constamment!

PROSERPINE, act. Ier, sc. II.

[a] Jacques-Nicolas Colbert; il avoit été reçu de l'académie françoise en 1678, il devint ensuite archevêque de Rouen. C'étoit un prélat d'un mérite distingué.

sion cessa, la goutte se rejeta sur les genoux et sur les pieds, et le voilà hors de danger.

Adieu, ma chère enfant. Je fais toujours cette même vie que vous savez, ou au faubourg[a], ou avec ces bonnes veuves; quelquefois ici; quelquefois manger la poularde de madame de Coulanges, et toujours fort aise que le temps passe et m'entraîne avec lui, afin de me redonner à vous.

711.

A la même.

A Paris, mercredi 14 février 1680.

Je vous trouve bien heureuse d'avoir madame du Janet; elle est venue tout exprès pour vous; voilà une amitié qui me plaît. Je suis assurée qu'elle est occupée de votre santé, je vous prie (*de lui dire*[b]) que je l'embrasse. Vous prenez peu de part aux vanités du monde, et je vous vois toujours couchée et retirée, pendant que l'on danse et que l'on chante : vous vous reposez pour votre argent, comme je disois l'autre jour.

Montgobert m'a conté fort plaisamment les manœu-

[a] Chez madame de La Fayette.

[b] Ces mots manquent dans les deux éditions de 1737 et de 1754; le sens exige qu'on les supplée.

de la belle Iris, et les jalousies de M. le comte; je crois qu'il verra souvent la lune à gauche avec cette belle ; il s'est vengé cette fois par une très jolie chanson. Montgobert m'a fait rire du respect qu'elle a eu pour M. de Grignan ; elle avoit mis qu'il vint à ce bal *la gueule enfarinée;* tout d'un coup elle s'est reprise; elle a effacé *la gueule*, et a mis *la bouche;* tellement que c'est *la bouche enfarinée.*

Cette gendarmerie est tout égarée. Mon fils s'en va en Flandre, il n'ira point au-devant de madame la dauphine. L'armée s'assemble : on dit que c'est pour avoir Charlemont[a]. On ne sait rien de positif, sinon que les officiers s'en vont, et qu'il y aura dans un mois cinquante mille hommes sur pied. Le régiment du chevalier n'en est pas.

La chambre de l'Arsenal a recommencé. Il y eut un homme qui n'est point nommé, qui dit à M. de La Reynie :

[a] Suivant le traité de Nimègue, l'Espagne devoit céder à la France Dinant ou Charlemont. Le roi d'Espagne n'ayant pas obtenu la cession de Dinant de l'évêque de Liège et de son chapitre, remit au roi la ville de Charlemont; mais il y eut de longues difficultés pour déterminer les *dépendances* de cette ville, et des places qui avoient été cédées de part et d'autre. On traitoit aussi dans ce temps l'affaire *des réunions*, systême d'envahissement qui commença d'inquiéter l'Europe. Les trois Évêchés et l'Alsace avoient été cédés à la France dans l'état où ils se trouvoient. Louvois donna au roi le conseil de faire rentrer dans le domaine tous les fiefs qui en avoient été détachés avant la cession, et deux chambres furent créées à Metz et à Brisack pour opérer ces réunions : application rétroactive de nos principes sur la nature du domaine. (*Voyez* l'*Histoire de Louis XIV*, de Reboulet, tome II, page 283, in-4°.)

« Mais, monsieur, à ce que je vois, nous ne travail-
« lons ici que sur des sorcelleries et des diableries,
« dont le parlement de Paris ne reçoit point les accusa-
« tions. Notre commission est pour les poisons, d'où
« vient que nous écoutons autre chose? » La Reynie fut surpris, et lui dit : « Monsieur, nous avons des ordres secrets. — Monsieur, *dit l'autre,* faites-nous-en une
« loi, et nous obéirons comme vous; mais n'ayant pas
« vos lumières, je crois parler selon la justice et la rai-
« son, de dire ce que je dis. » Je pense que vous ne blâmez pas la droiture de cet homme, qui pourtant ne veut pas être connu. Il y a tant d'honnêtes gens dans cette chambre, que vous aurez peine à le deviner.

Le petit prince de Léon[a] fut baptisé hier par un évêque de Bretagne à Saint-Gervais; le parrain étoit M. de Rennes, de la part des états de Bretagne; la marraine, madame la duchesse : du reste, c'étoit la Bretagne tout entière. M. le gouverneur de Bretagne, MM. les lieutenants-généraux de Bretagne, M. le trésorier de Bretagne, MM. les évêques de Bretagne, MM. les députés de Bretagne, plusieurs seigneurs de Bretagne, l'enfant et le père présidents de Bretagne; jamais vous n'avez tant vu de Bretagne ensemble : on auroit dansé les passe-pieds de Bretagne, si on eût dansé, et mangé du beurre de Bretagne, s'il eût été jour maigre. Je vous assure que mon fils sent toute la force secrète qui attire

[a] Louis Bretagne de Rohan-Chabot, prince de Léon, né le 26 septembre 1679, du mariage du duc de Rohan, et de Marie-Élisabeth du Bec, fille du marquis de Vardes. (*Voyez* les lettres 642 et 643, t. V, p. 340 et 342.)

naturellement les Bretons en leur pays; il en est revenu charmé. Tonquedec a commencé, pour la première fois de sa vie, à être admiré, et à paroître digne d'être imité : ce seroit vouloir arrêter le Rhône, que de s'opposer à ce torrent, et cela est au point de vouloir vendre sa charge[a] : il a commencé par le dire à Gourville et à plusieurs autres, avant que de m'en avoir parlé. Il dit plusieurs bonnes raisons; il voit dans l'avenir, il craint les dégoûts qui peuvent venir par M. de La Trousse; il est fâché de ceux qu'on donne à la gendarmerie, il ne veut pas se ruiner; conclusion, à force de faire voir le fond de son cœur, il nous met au point de lui dire qu'oui assurément il a raison de vouloir vendre sa charge. Je n'ai pas sur mon cœur de n'avoir pas dit tout ce que je devois sur cette étrange résolution, et avec cette facilité de parole que j'ai quelquefois. Je lui demandois, au moins, d'attendre un prétexte, l'ombre d'un dégoût, enfin, quelque chose qui pût cacher le fond du terrain; mais il est impossible, et tout ce que nous pouvons faire, M. de La Garde et nous tous, c'est de le prier de ne s'en point mêler. Nous sommes ravis de son absence, afin qu'il ne gâte point ses affaires, en décriant lui-même sa marchandise. Je lui disois que c'étoit une chose bien malheureuse de ne donner le prix aux charges que selon son goût : le guidon excessif, parcequ'il en étoit fou; la sous-lieutenance rien, parce-

[a] La charge de sous-lieutenant des gendarmes-dauphin que le marquis de Sévigné avoit achetée au mois de mai 1677. (*Voyez* la lettre 567, tome V, page 81.)

qu'il en est dégoûté. Est-ce ainsi que l'on achéte et que l'on vend quand on est un peu raisonnable et habile, et qu'on ne veut pas s'égorger? Adieu, ma chère enfant; ne vous fâchez point de tout ceci; aimons la Providence; il est aisé, quand elle ne touche que ces sortes de choses; je n'en aurai pas moins ma liberté, et je n'en serai pas moins à vous; au contraire, au contraire.

Tout ce qui aura l'honneur de suivre madame la dauphine est à Schelestat; madame de Maintenon et M. de Condom[a] (*Bossuet*) se sont séparés de la troupe[b]; ils sont allés à la rencontre de cette princesse, tant que terre pourra les porter; ce sera peut-être trois ou quatre journées. Voilà une distinction bien agréable et bien marquée : si madame la dauphine croit que tous les hommes et toutes les femmes aient autant d'esprit que cet échantillon, elle sera bien trompée; c'est, en vérité, un grand avantage que d'être du premier ordre. On en faisoit l'autre jour un premier rang chez madame de La Fayette : vous y fûtes mise d'abord sans balancer. Corbinelli disoit obligeamment pour les autres qu'il ne comprenoit point qu'on pût raisonner avec une autre femme que vous. C'est une bonne provision, ma très chère, que d'avoir un bel et bon esprit; mais c'en est une fort mauvaise, comme vous dites, d'avoir son bon sens tout entier à la Bastille : on seroit bien plus heureux d'être dans une loge des Petites-Mai-

[a] Il étoit aumônier de madame la dauphine.

[b] Ils ne s'en étoient pas séparés. (*Voyez* la lettre du 28 février suivant.)

sons. Adieu, je vous quitte, sans cesser pourtant de penser à vous; mais avec une si grande tendresse, avec des sentiments si vifs, et avec le cœur si souvent serré de vos maux et de votre absence, que je ne sais si une loge ne seroit point plus commode aussi pour moi.

M. de Luxembourg a été mené deux fois à Vincennes pour être confronté[a]; on ne sait point le véritable état de son affaire.

712.

A la même.

A Paris, vendredi 16 février 1680.

Je suis toujours occupée avec raison de votre santé, ma chère enfant : j'ai envoyé à Montgobert une consultation que je fis l'autre jour avec le frère Ange. Il me semble qu'elle aura mieux pris son temps, que n'auroit pu faire ma lettre, pour vous proposer les remèdes dont il s'agit : j'attendrai la réponse de Montgobert, c'est-à-dire la vôtre; mais c'est en cas que vous ne vous accommodiez point du lait : il se peut que vous en soyez trop peu nourrie, ou que votre sang soit encore trop échauffé, pour pouvoir s'unir à la fraîcheur du lait; car

[a] La Voisin, Le Sage, la Vigoureux, et tous les autres prévenus d'empoisonnement étoient détenus au château de Vincennes.

s'il vous étoit bon, vous seriez guérie. Le frère Ange comprit parfaitement l'effet de cette contrariété, qui fait comme de l'eau sur une pelle trop chaude. Voilà ce que disoit Fagon, et ce que vous avez expérimenté; c'est donc à vous de juger si votre sang est toujours dans le même degré de chaleur, parcequ'alors les remèdes du frère Ange, qui sont doux, et fortifiants, et rafraîchissants, pourroient vous disposer au lait, et peut-être vous guérir, comme il a guéri le maréchal de Bellefonds, la reine de Pologne, et mille autres personnes. Ils sont aisés, agréables à prendre; et si, par malheur, ils ne vous faisoient point de bien, ils ne peuvent jamais vous faire de mal. Duchesne hait toujours le café; le Frère n'en dit point de mal. Il est vrai que madame de La Sablière prenoit du thé avec son lait; elle me le disoit l'autre jour : c'étoit son goût; car elle trouvoit le café aussi utile. Le médecin que vous estimez, et qui par-là me paroît le mériter, vous le conseille; ah, ma fille! que puis-je dire là-dessus? et que sais-je ce que je dis? on blâme quelquefois ce qui seroit bon, on choisit ce qui est mauvais, on marche en aveugle. J'ai sur le cœur que le café ne vous a point fait de bien dans le temps que vous en avez pris; est-ce qu'il faut avoir l'intention de le prendre comme un remède? Caderousse s'en loue toujours : le café engraisse l'un, il emmaigrit l'autre : voilà toutes les extravagances du monde. Je ne crois pas qu'on puisse parler plus positivement d'une chose où il y a tant d'expériences contraires : ainsi, ma chère enfant, suivez votre goût, raisonnez avec votre bon médecin; je lui demande une chose : pourquoi, si votre poi-

trine n'est point attaquée, vous avez toujours ce poids et cette chaleur au même côté? pourquoi vous êtes si pénétrée du froid? et pourquoi vous êtes si maigre, surtout à la poitrine? Voilà ce qui m'a fait craindre qu'il n'y eût quelque chose de plus que l'intempérie de votre sang. Faites-moi répondre à cela par madame du Janet; car Montgobert aura d'autres choses à me dire, outre qu'elle est votre secrétaire. Vous me parlez de ma santé; elle est parfaite : je n'ai point passé de décours sans prendre au moins deux pilules avec la petite eau. Je me suis accoutumée à prendre tous les matins un verre ou deux d'eau de lin; avec ce remède, je n'aurai jamais de néphrétique : c'est à cette eau merveilleuse que la France doit la conservation de M. Colbert. Je ne vous trompe point : je n'use point de styles différents avec vous; continuez donc à me parler sincèrement de votre état; en vérité, tout le reste est bien loin de moi.

Madame de Bouillon s'est si bien vantée des réponses qu'elle a faites aux juges[a], qu'elle s'est attiré une bonne lettre de cachet pour aller à Nérac près des Pyrénées[b] :

[a] Le comte de Bussy écrivoit le 27 janvier 1680, à M. de La Rivière, que les plaisanteries que madame de Bouillon s'étoit permises, et que madame de Sévigné rapporte dans la lettre du 31 janvier, plus haut, page 140, avoient singulièrement fâché le roi : « En effet, « ajoute Bussy, cela donne un fort grand ridicule à la chambre de « justice. » (*Supplément de Bussy*, seconde partie, page 160.)

[b] Nérac étoit la capitale du duché d'Albret. C'est dans le château de cette ville que Henri IV passa ses premières années. On y voyoit encore au moment de la révolution la chambre modeste qu'il habitoit, et l'alcove de sapin, sans peinture ni dorure, dans laquelle

elle partit hier avec beaucoup de douleur. Il y a bien à méditer sur ce départ; si elle est innocente, elle perd infiniment de n'avoir pas le plaisir de triompher; si elle est coupable, elle est heureuse d'éviter les confrontations infames et les convictions. Toute sa famille l'a conduite jusqu'à une demi-journée d'ici, comme Psyché : la voilà où étoit autrefois la bonne reine Marguerite[a]. Voyez un peu les quatre sœurs, quelle étoile errante les domine! en Espagne[b], en Angleterre, en Flandre, au fond de la Guienne. On fait le procès par contumace à la comtesse de Soissons. M. d'Alluye est exilé à Amboise: il parloit trop. On ne dit rien de M. de Luxembourg, quoiqu'il aît été confronté; les juges sont muets. Je m'en

il couchoit. (*Voyez* une *Notice* curieuse *sur la ville de Nérac,* publiée à Agen, en 1807, par M. de Villeneuve-Bargemont, ancien sous-préfet de Nérac.)

[a] Marguerite de Valois, sœur de François Ier et reine de Navarre, donna le jour à Jeanne d'Albret, qui fut mère de Henri IV. Elle a cultivé les lettres. Nous avons d'elle des poésies et des contes dans le genre de ceux de Bocace et de Louis XI. Marot, son valet-de-chambre, osa lui adresser des vœux qui ne furent pas tout-à-fait méprisés. Il est difficile d'entendre autrement plusieurs pièces de cet ancien poëte. *Voyez* l'édition de Marot, donnée par Lenglet Dufresnoy, en 1731, tome Ier, page 39 de l'édition in-12. L'abbé Goujet, dans sa *Bibliothèque françoise,* tome XI, page 39, a cherché à lui répondre, mais sa dissertation n'a rien détruit.

[b] Madame de Colonne étoit en Espagne où elle avoit été obligée de chercher une retraite dans le couvent de *San-Domingo,* près de Madrid, afin de se soustraire aux poursuites du connétable. On peut voir, dans les lettres de madame de Villars à madame de Coulanges, le récit de la visite que madame de Colonne fit à M. de Villars le 26 janvier 1680. La duchesse de Mazarin étoit toujours en Angleterre.

vais faire vos compliments à madame de Meckelbourg (*sœur du maréchal*), qui pleure et se tourmente fort.

Madame de Vins est toujours aimable, et vous aime chèrement; cela lui donne une sorte d'amitié pour moi dont je profite et que je ménage beaucoup. M. de Pomponne rentre dans notre commerce, comme autrefois : il va au faubourg, et on reparle du temps de l'hôtel de Nevers[a] avec toutes les réflexions que méritent les changements qui sont arrivés. Mon fils est toujours dans la même passion de vendre ; et nous toujours dans la même envie de l'empêcher de se mêler de ce marché; cette affaire n'est point dans sa tête comme toutes les autres choses : c'est un fonds qui sent parfaitement le terroir de Bretagne. Je ne me suis que trop expliquée sur tous ses sentiments; il croit bien que je vous l'ai mandé : il attend votre improbation, sans craindre qu'elle le fasse changer : pour moi, ne pouvant faire mieux, je voudrois seulement un prétexte qui vînt de M. de La Trousse : je vous manderai la suite de cette affaire. Adieu, ma chère enfant.

[a] C'étoit la société que réunissoit Anne de Gonzague, princesse palatine, tante de MADAME, célèbre par son esprit, ses intrigues et sa beauté. Elle vivoit depuis plusieurs années dans une sévère retraite; elle mourut en 1684. (*Voyez* la note de la lettre 38, tome Ier, page 81.)

713.

A la même.

A Paris, mercredi 21 février 1680.

Je ne puis mieux vous récompenser des bonnes nouvelles que vous me mandez de votre santé, qu'en vous apprenant que l'abbé de Grignan[a] est évêque d'Evreux; il me semble que je vous entends dire, qu'est-ce que c'est qu'Evreux? Le voici : Evreux est la plus jolie ville de Normandie, à vingt petites lieues de Paris, à seize de Saint-Germain : elle est à M. de Bouillon; l'évêché vaut vingt mille livres de rente, le logement est très beau, l'église des plus belles, la maison de campagne est une des plus agréables qu'il y ait en France. Ce diocèse touche à celui de Rouen, dont l'abbé de Colbert est coadjuteur. La belle maison de l'archevêque de Rouen, nommé *Gaillon*, que tout le monde connoît, est dans le diocèse d'Evreux. Cette place est charmante; pour moi je l'aimerois mieux que Marseille : vous n'êtes

[a] Louis-Joseph, abbé de Saint-Hilaire de Carcassonne, agent général du clergé de France en 1675, évêque d'Évreux et ensuite de Carcassonne. On l'appeloit *le bel abbé*. (*Voyez* la note de la lettre 407, tome III, page 460, et celle de la lettre du 21 août 1680.)

que trop établis en Provence; et ce qu'il y a de plus de revenu à Marseille, se mange bien par les voyages. En un mot, tous les amis des Grignan sont persuadés que rien n'étoit plus souhaitable pour notre abbé. Voici comment l'affaire s'est faite : il y a encore un vieux évêque d'Evreux[1] qui a plus de quatre-vingts ans; c'étoit autrefois l'évêque du Pui, que vous avez vu sans doute à Sainte-Marie; il a fait la vie de ma grand'mère[2]. Ce bon homme n'est plus en état d'agir; il a demandé au roi que sa place fût donnée, et lui a nommé de petits abbés, dont les noms n'ont pas plu à Sa Majesté. Le roi lui a répondu qu'il ne se mît point en peine, qu'il envoyât sa démission pure et simple, et qu'il lui choisiroit un homme dont il seroit content. Cet homme-là, c'est votre beau-frère. Voici les conditions : il faudra donner à ce vieux évêque une pension de cinq ou six mille francs pour achever sa vie; après quoi le roi met une pension de mille écus sur ce bénéfice pour le chevalier de Grignan : voilà un souvenir qui est obligeant, en attendant mieux. Le chevalier est bien persuadé qu'il fera vivre le vieillard neuf cents ans, comme autrefois. Les deux frères se trouvèrent ici, et partirent ensemble pour Saint-Germain, où ils sont encore. Je ne doute pas que leurs remerciements n'aient été bien reçus, et qu'à leur retour ce ne soit plus que de la manière dont ils soient charmés. Pour moi, j'avoue que je

[1] Henri Cauchon de Maupas du Tour, évêque d'Évreux, mort le 2 août 1680.

[2] Jeanne-Françoise Frémiot, femme de Christophe de Rabutin, baron de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation.

suis *grossière*, et que j'aime extrêmement la chose. Ils vous manderont tout ceci beaucoup mieux que moi; mais j'y prends tant d'intérêt, que je n'ai pu m'empêcher de me jeter dans des détails : cela est naturel.

Je prendrai cet été pour aller faire, peut-être, un dernier voyage en Bretagne : le bon abbé le croit nécessaire, et n'a pas dessein d'y retourner de sa vie : mais vous jugez bien que je reviendrai pour vous recevoir. Le petit Coulanges est ravi de votre réponse; et comme il n'a point d'aversion naturelle pour vous, comme j'en ai, il sera assez heureux pour passer l'été avec vous. Vous dites qu'il est cruel de pouvoir attendre tous vos amis à Grignan, hormis moi; et je le trouve encore plus cruel que vous; car mon ignorance me fait compter pour beaucoup de voir une personne tendrement aimée. Je suis frappée des objets, et l'absence doit me déplaire plus qu'à vous, qui n'en croyez point; pour moi, qui en crois, j'en suis touchée extraordinairement. Mais je suis persuadée que vous reviendrez cet automne, comme vous l'avez dit : vous consulterez votre santé : un hiver est impraticable à Grignan, et très ruineux à Aix, par la dépense qu'entraînent les jeux et les plaisirs qui sont à votre suite : c'est proprement le carnaval, que la vie que vous faites. Nous ne pensons pas ici à nous divertir, et je ne voudrois pas vous répondre que nous n'allions passer les trois jours gras à Livry.

Il faut que la Tingry soit bien malheureuse, puisque madame de Lesdiguières en a pitié : je crois que le plus grand crime de M. de Luxembourg est de l'avoir aimée. On ne parle plus de lui; on ne sait pas même s'il est

encore à la Bastille; on dit qu'il est à Vincennes[a]. Rien n'est pire en vérité que d'être en prison, si ce n'est d'être comme cette diablesse de Voisin, qui est, à l'heure que je vous parle, brûlée à petit feu à la Grève.

On assure qu'on a fermé les portes de Namur et d'Anvers, et de plusieurs villes de Flandres, à madame la comtesse (*de Soissons*), disant : *Nous ne voulons point de ces empoisonneuses.* C'est ainsi que cela se tourne; et désormais un François dans les pays étrangers, et un empoisonneur, ce sera la même chose. On croit que madame la comtesse ira à Hambourg. Le marquis d'Alluye est allé la trouver, et n'est point allé à Amboise comme on disoit.

On a nommé huit ou dix hommes de la cour, avec six mille francs de pension, pour être assidus auprès de M. le dauphin : il y en aura tous les jours deux qui le suivront. Le chevalier vous mandera leurs noms : il me semble que j'ai entendu parler de MM. de Chiverni, de Dangeau, de Clermont et de Crussol; je ne sais point encore les autres, ni même si ceux-là sont bien vrais. M. de Montausier[1] a dit à M. le dauphin : « Monseigneur, si vous êtes honnête homme, vous m'aimerez; « si vous ne l'êtes pas, vous me haïrez, et je m'en consolerai. »

Corbinelli vous rendra compte des affaires de votre *père* commun (*Descartes*). Il vous fait mille compli-

[a] Le duc de Luxembourg resta trois mois en prison. (*Voyez* la lettre du 18 mai suivant et la note.)

[1] M. le duc de Montausier quittoit en ce temps-là ses fonctions de gouverneur de MONSEIGNEUR.

ments, et à M. de Grignan, ainsi que La Mousse. Mesdames de Lavardin, de Mouci, d'Uxelles, et vingt autres que j'oublie, coururent ici pour se réjouir avec moi, et me prier de vous dire la part qu'elles ont prise à vos prospérités.

Je viens d'apprendre que cette belle maison de l'évêché d'Evreux n'est qu'à dix lieues de Saint-Germain; elle s'appelle *Condé*[a], nom peu barbare : mais je suis bien affligée de ce que le vieux évêque y fit couper, il y a deux ans, les plus belles allées d'un parc qui faisoit l'admiration de tout le pays : il n'y a point de plaisir pur. Le bon abbé est ravi de cette maison de campagne auprès de Saint-Germain, et dit que la Providence vous redonne un Livry.

Depuis ma lettre écrite, j'ai vu les Grignan, et j'ai appris d'eux avec un plaisir extrême le détail de leur voyage de Saint-Germain. Ils vous ont mandé tout cela dès lundi; en sorte que vous saurez tout avant que d'avoir reçu cette lettre. On parle du chevalier de Grignan, pour le mettre au nombre des courtisans[1] qui doivent accompagner M. le dauphin.

[a] Près de Breteuil, à cinq lieues d'Evreux, sur les bords de la rivière d'Iton.

[1] Ils furent appelés *Menins*, d'un mot tiré de l'espagnol.

714.

A la même.

A Paris, vendredi 23 février 1680.

En vérité, ma fille, voici une assez jolie petite semaine pour les Grignan. Si la Providence vouloit favoriser l'aîné à proportion, nous le verrions dans une belle place; en attendant, je trouve qu'il est fort agréable d'avoir des frères si bien traités. A peine le chevalier a-t-il remercié de ses mille écus de pension, qu'on le choisit entre huit ou dix hommes de qualité et de mérite, pour l'attacher à M. le dauphin avec une pension de deux mille écus : voilà neuf mille livres de rente en trois jours. Il retourna sur ses pas à Saint-Germain, pour remercier encore; car ce fut en son absence, et pendant qu'il étoit ici, qu'il fut nommé. Son mérite particulier a beaucoup servi à ce choix; une réputation distinguée, de l'honneur, de la probité, de bonnes mœurs, tout cela s'est fort réveillé, et l'on a trouvé que Sa Majesté ne pouvoit mieux faire que de jeter les yeux sur un si bon sujet. Il n'y en a encore que huit de nommés[1], Dangeau, d'Antin, Clermont, Sainte-Maure, Matignon, Chiverni, Florensac et Grignan. C'est une approbation générale

[1] Le nombre en fut réduit à six : MM. de Dangeau, d'Antin, de Sainte-Maure, de Chiverni, de Florensac et de Grignan.

pour ce dernier. J'en fais mes compliments à M. de Grignan, à M. le coadjuteur et à vous. Mon fils part demain : il a lu vos reproches ; peut-être que la beauté de la cour qu'il veut quitter, et où il est si joliment placé, le fera changer d'avis. Nous avons déja obtenu qu'il ne s'impatientera pas, et qu'il attendra paisiblement qu'on le vienne tenter par une plus grosse somme que celle qu'il a déboursée. Vous m'avez fait sentir la joie de MM. de Grignan par celle que j'ai de vous savoir mieux : dès que vos maux ne sont pas continuels, j'espère qu'en vous conservant, en prenant du lait, et en n'écrivant point, vous me ferez retrouver ma fille et son aimable visage. Je suis ravie de la sincérité de Montgobert ; si elle me disoit toujours des merveilles de votre santé, je ne la croirois jamais : elle ménage fort bien tout cela, et ses vérités me font plaisir : tant il est naturel d'aimer à n'être point trompée. Dieu vous conserve donc, ma très chère, dans ce bienheureux état, puisqu'il nous donne de si bonnes espérances.

Mais parlons un peu des Grignan, il y a long-temps que nous n'en avons rien dit. Il n'est question que d'eux ; tout est plein de compliments dans cette maison ; à peine a-t-on fini l'un qu'on recommence l'autre. Je ne les ai point revus depuis que le chevalier est *dame du palais*, comme dit M. de La Rochefoucauld. Il vous mandera toutes les nouvelles mieux que je ne puis faire. On ne croit pas que madame de Soubise soit du voyage : cela est un peu long.

Je ne vous parlerai que de la Voisin : ce ne fut point mercredi, comme je vous l'avois mandé, qu'elle fut

brûlée, ce ne fut qu'hier. Elle savoit son arrêt dès lundi, chose extraordinaire. Le soir elle dit à ses gardes : Quoi, nous ne ferons point *médianoche!* Elle mangea avec eux à minuit par fantaisie, car il n'étoit point jour maigre; elle but beaucoup de vin, elle chanta vingt chansons à boire. Le mardi elle eut la question ordinaire, extraordinaire; elle avoit dîné et dormi huit heures; elle fut confrontée sur le matelas à mesdames de Dreux [a] et Le Féron [b], et à plusieurs autres : on ne parle point encore de ce qu'elle a dit; on croit toujours qu'on verra des choses étranges [c]. Elle soupa le soir, et recommença, toute brisée qu'elle étoit, à faire la débauche avec scan-

[a] Catherine-Françoise Saintot, femme de M. de Dreux, maître des requêtes, fut accusée d'avoir offert 6,000 fr. à la Voisin, et de lui avoir donné une croix de diamants, pour se défaire de son mari et d'une femme qui étoit sur le point d'épouser un homme qu'elle aimoit. (*Confrontation* du 28 février 1680.)

[b] Marguerite Gallard, veuve du président Le Féron, étoit accusée d'avoir empoisonné son mari. On lit dans la *confrontation* du 28 février, qu'elle avoit fait prendre au président pour cent pistoles de poudre de diamant.

[c] Il semble que ces misérables aient cherché à se venger sur le genre humain de ce que la justice venoit mettre un terme à leurs crimes. L'éditeur garderoit le silence sur la plus étrange de leurs dénonciations, si la pièce originale n'étoit pas à la bibliothèque de l'Arsenal, pour justifier ce qu'il avance. La Voisin alla jusqu'à accuser Racine d'empoisonnement. Voici les termes dont elle se sert dans son *interrogatoire* subi *sur la sellette,* le 17 février 1680. Elle déclare « qu'elle a connu la demoiselle du Parc comédienne, et l'a fréquen- « tée pendant quatorze ans; que sa belle-mère, nommée de Gordo, lui « avoit dit que c'étoit Racine qui l'avoit empoisonnée. » Mademoiselle du Parc étoit une fort bonne actrice de la troupe de Molière, à la-

dale : on lui en fit honte, et on lui dit qu'elle feroit bien mieux de penser à Dieu, et de chanter un *Ave maris stella*, ou un *Salve*, que toutes ces chansons : elle chanta l'un et l'autre en ridicule, elle dormit ensuite. Le mercredi se passa de même en confrontations, et débauches, et chansons : elle ne voulut point voir de confesseur. Enfin le jeudi, qui étoit hier, on ne voulut lui donner qu'un bouillon : elle en gronda, craignant de n'avoir pas la force de parler à ces messieurs. Elle vint en carrosse de Vincennes à Paris; elle étouffa un peu, et fut embarrassée : on la voulut faire confesser, point de nouvelles. A cinq heures on la lia; et avec une torche à la main, elle parut dans le tombereau habillée de blanc; c'est une sorte d'habit pour être brûlée; elle étoit fort rouge, et l'on voyoit qu'elle repoussoit le confesseur et le crucifix avec violence. Nous la vîmes passer à l'hôtel de Sully [a], madame de Chaulnes, madame de Sully, la comtesse (*de Fiesque*), et bien d'autres. A Notre-Dame, elle ne voulut jamais prononcer l'amende honorable, et à la Grève elle se défendit autant qu'elle put de sortir du tombereau : on l'en tira de force; on la mit sur le bûcher assise et liée avec du fer, on la couvrit de paille; elle jura beaucoup; elle repoussa la paille

quelle Racine confia, en 1667, le rôle d'Andromaque, où elle développa beaucoup de talent. Elle mourut le 11 décembre 1668. (*Voyez* l'*Histoire du théâtre françois*, par les frères Parfait, tome X, page 370.)

[a] Cet hôtel a depuis été appelé l'hôtel de Boisgelin. Il est situé dans la rue Saint-Antoine, le jardin se prolonge jusqu'aux arcades de la Place-Royale.

cinq ou six fois; mais enfin le feu s'augmenta, et on la perdit de vue, et ses cendres sont en l'air présentement. Voilà la mort de madame Voisin, célèbre par ses crimes et par son impiété. Un juge, à qui mon fils disoit l'autre jour que c'étoit une étrange chose que de la faire brûler à petit feu, lui dit: « Ah! « Monsieur! il y a certains petits adoucissements à cause « de la foiblesse du sexe. *Eh quoi, Monsieur! on les « étrangle?* Non, mais on leur jette des bûches sur la « tête; les garçons du bourreau leur arrachent la tête « avec des crocs de fer. » Vous voyez bien, ma fille, que cela n'est pas si terrible que l'on pense: comment vous portez-vous de ce petit conte? Il m'a fait grincer des dents. Une de ces misérables qui fut pendue l'autre jour, avoit demandé la vie à M. de Louvois, et qu'en ce cas elle diroit des choses étranges; elle fut refusée. Hé bien, dit-elle, soyez persuadé que nulle douleur ne me fera dire une seule parole. On lui donna la question ordinaire, extraordinaire, et si extraordinairement extraordinaire, qu'elle pensa y mourir, comme une autre qui expira, le médecin lui tenant le pouls; cela soit dit en passant. Cette femme donc souffrit tout l'excès de ce martyre sans parler. On la mène à la Grève; avant que d'être jetée, elle dit qu'elle vouloit parler: elle se présente héroïquement: « Messieurs, *dit-elle*, assurez M. de « Louvois que je suis sa servante, et que je lui ai tenu « ma parole; allons qu'on achève. » Elle fut expédiée à l'instant. Que dites-vous de cette sorte de courage? Je sais encore mille petits contes agréables comme celui-là: mais le moyen de tout dire?

Voilà ce qui forme nos douces conversations, pendant que vous vous réjouissez, que vous êtes au bal, que vous donnez de grands soupers. J'ai bien envie de savoir le détail de toutes vos fêtes; vous ne ferez autre chose tous ces jours gras, et vous avez beau vous dépêcher de vous divertir, vous n'en trouverez pas sitôt la fin : nous avons le carême bien haut[a].

715. *

A la même.

A Paris, mercredi 28 février 1680.

N'ai-je pas raison de dire, ma fille, que tout ce qui est arrivé aux Grignan en quatre jours vous rapproche de ce pays? il est impossible qu'ayant si bien fait pour les cadets, on ne fasse pour l'aîné. Je crois que le temps en viendra; il n'étoit pas encore venu l'année passée; les bienfaits n'étoient pas ouverts comme ils le sont présentement.

J'ai à vous reprendre une fausse nouvelle, que madame de Coulanges croyoit vraie : c'est la séparation de madame de Maintenon d'avec les autres, pour aller au-devant[b]; quelle folie! cela n'est point vrai, et on le disoit pourtant en de très bons lieux. Je vous retire encore les

[a] Pâques tomboit le 21 avril en 1680.

[b] *Voyez* la lettre 711 ci-dessus, page 163 de ce volume.

vacances de la chambre de l'Arsenal; ils se sont remis à travailler au bout de quatre jours : cela me désespère de vous tromper, et de vous faire raisonner à faux.

M. de La Rochefoucauld nous conta hier qu'à Bruxelles la comtesse de Soissons avoit été contrainte de sortir doucement de l'église, et que l'on avoit fait une danse de chats liés ensemble, ou, pour mieux dire, une criaillerie par malice, et un sabbat si épouvantable, qu'ayant crié en même temps que c'étoient des diables et des sorciers qui la suivoient, elle avoit été obligée, comme je vous dis, de quitter la place, pour laisser passer cette folie, qui ne vient pas d'une trop bonne disposition des peuples. On ne dit rien de M. de Luxembourg. Cette Voisin ne nous a rien produit de nouveau : elle a donné gentiment son ame au diable tout au beau milieu du feu; elle n'a fait que passer de l'un à l'autre.

Mais parlons du voyage : l'abbé de Lanion, qui est revenu de Bavière, dit que madame la dauphine est tout-à-fait aimable, que son esprit la pare, qu'elle est *virtuose;* elle sait trois ou quatre langues, et qu'elle est bien mieux que le portrait que de Troy a envoyé. Sa Majesté partit lundi pour nous aller querir cette princesse. Il se trouva le matin, dans la cour de Saint-Germain, un très beau carrosse tout neuf à huit chevaux, avec des chiffres, plusieurs chariots et fourgons, quatorze mulets, beaucoup de gens autour habillés de gris; et dans le fond de ce carrosse monta la plus belle personne de la cour (*mademoiselle de Fontanges*), avec des Adrets seulement, et des carrosses de suite pour leurs femmes. Il y a apparence que les soirs on ira voir cette

personne; et voilà un changement de théâtre : l'eussiez-vous cru, le soir que nous étions chez madame de Flamarens?

Madame de Villars mande mille choses agréables à madame de Coulanges, chez qui on vient apprendre les nouvelles[1]. Ce sont des relations qui font la joie de beaucoup de personnes : M. de La Rochefoucauld en est curieux : madame de Vins et moi, nous en attrapons ce que nous pouvons. Nous comprenons les raisons qui font que tout est réduit à ce bureau d'adresse[a]; mais cela est mêlé de tant d'amitié et de tendresse, qu'il semble que son tempérament soit changé en Espagne, et qu'elle ait même oublié de souhaiter qu'on nous en fasse part. Cette reine d'Espagne est belle et grasse, le roi amoureux et jaloux, sans savoir de quoi ni de qui. Les combats de taureaux affreux, deux grands pensèrent y périr, leurs chevaux tués sous eux; très souvent la scène est

[1] *Voyez* la lettre 685, page 16 de ce volume.

[a] Madame de Sévigné écrivoit en Espagne à madame de Villars, car celle-ci mandoit, le 6 mars, à madame de Coulanges : « J'ai « reçu par cet ordinaire une lettre de madame de Sévigné. Je ne sau- « rois lui faire réponse aujourd'hui, quelque envie que j'en aie. J'ai « fait lire à la reine l'endroit où madame de Sévigné parle d'elle et « de ses jolis pieds, qui la faisoient si bien danser et marcher de si « bonne grace. Cela lui a fait beaucoup de plaisir. Ensuite elle a « pensé que ses jolis pieds, pour toute fonction, ne vont présente- « ment qu'à faire quelques tours de chambre, et, à huit heures et « demie, tous les soirs, à la conduire dans son lit... La reine me « demande fort des nouvelles de madame de Grignan, et si elle ne « reviendroit point cet hiver à Paris. » (*Lettres de madame de Villars à madame de Coulanges.*)

ensanglantée : voilà les divertissements d'un royaume chrétien : les nôtres sont bien opposés à cette destruction, et bien plus aisés à comprendre.

Vous êtes trop aimable de penser à Corbinelli ; il a triomphé dans cette occasion, et a redoublé sa dévotion à la Providence. Je ne connois personne dont les vues et les connoissances soient plus chrétiennes que les siennes ; il a été fort touché de ce tourbillon de bonheur dans la maison de Grignan : il a quelquefois tant d'esprit, que je voudrois que vous l'eussiez pour vous divertir. Il a une grande affaire pour laquelle il a étudié le droit, et depuis il juge tous les procès sans que personne l'en prie : il a mis tous ses intérêts entre les mains du lieutenant civil, qui, à ce que je crois, lui donnera une sentence arbitrale dans peu de jours. Je n'ai pas voulu qu'il ait été à des assemblées de beaux-esprits, parceque je sais qu'il y a des barbets qui rapportent à merveilles ce qu'on dit à l'honneur de votre père Descartes. Nous apprenons, à votre exemple, à ne point soutenir les mauvais partis, et à laisser généreusement accabler nos anciens amis : voici le pays de la politique, aussi bien que le pays des objets ; il est vrai que les idées n'y font pas un grand séjour. Vous dites fort bien, en vérité ; il n'y a que moi qui passe sa vie à être occupée, et de la présence, et du souvenir de la personne aimée.

Vous me dites sur les échecs ce que j'ai souvent pensé ; je ne trouve rien qui rabaisse tant l'orgueil : ce jeu fait sentir la misère et les bornes de l'esprit : je crois qu'il seroit fort utile à quelqu'un qui aimeroit ces réflexions. Mais, d'un autre côté, cette prévoyance, cette pénétra-

tion, cette prudence, cette justesse à se défendre, cette habileté pour attaquer, le bon succès de sa bonne conduite, tout cela charme et donne une satisfaction intérieure qui pourroit bien nourrir l'orgueil. À le regarder de ce côté-là, je n'en suis pas encore bien guérie, et je veux être encore un peu plus persuadée de mon imbécillité.

Nous sommes présentement occupés du voyage du roi : nous ne songions pas à monsieur de Luxembourg quatre jours après ; le tourbillon nous emporte, nous n'avons pas le loisir de nous arrêter si long-temps sur une même chose : nous sommes surchargés d'affaires. Le roi a reçu plusieurs lettres de ces dames qui assurent que madame la dauphine est bien plus aimable qu'on ne l'avoit dit ; elles en sont contentes au dernier point : elle est fille et petite-fille de deux princesses[a] fort caressantes : je ne sais si c'est bien l'air d'ici, nous verrons. Cette princesse d'Allemagne reçut en passant le compliment des députés de Strasbourg ; elle leur dit : « Messieurs, parlez-moi françois, je n'entends plus l'al- « lemand. » Elle n'a point regretté son pays, elle est toute Françoise. Elle a écrit à M. le dauphin avec des nuances de style, selon qu'elle a été près d'être sa femme, qui ont marqué bien de l'esprit : c'est à MONSEIGNEUR à

[a] La princesse de Bavière étoit fille d'Adelaïde-Henriette de Savoie, duchesse de Bavière, dont la mère étoit Christine de France, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, l'une des plus grandes princesses qui aient régné sur la Savoie. (*Voyez* les *Mémoires historiques sur la maison de Savoie*, du marquis Costa de Beauregard, t. II, p 178 et suivantes.)

mettre la dernière couleur, et à lui faire oublier le pays qu'elle quitte avec tant de joie. Madame de Maintenon mande au roi que sa personne est aimable, sa taille parfaite, sa gorge, ses bras et ses mains, et que, parmi cette envie de dire toujours tout ce qui peut plaire, il y a bien de l'esprit et de la dignité. Adieu, ma très chère, il ne faut pas vous épuiser en lecture, non plus qu'en écriture : je souhaite que votre rhume ait passé légèrement par-dessus votre délicatesse. J'embrasse le joli marquis ; je trouve que vous jugez fort bien de sa petite conduite; être hardi quand il le faut, et remplir tout ce qu'on attend dans les occasions où l'on est compté pour tenir une place, voilà ce qui fait les grands mérites à la guerre et ailleurs. Je vous assure que ce petit homme fera une figure considérable ; il me semble que je le vois dans l'avenir.

M. et madame de Pomponne, et madame de Vins, partirent hier pour Pomponne jusqu'au retour de la cour. Madame de Vins me parut aise d'aller avec eux passer ainsi le carnaval : ils avoient été prendre congé à Saint-Germain : le roi fit fort bien à M. de Pomponne, et lui parla comme à l'ordinaire : mais d'être dans la foule, après avoir vu tomber les portes devant lui, c'est une chose qui le pénètre toujours. Ces devoirs-là, à quoi pourtant il ne veut pas manquer dans les occasions, lui font une peine incroyable. Ils reprendront des forces tous ensemble à la campagne : le temps ne guérit pas ces sortes de maux; mais le courage les soutiendra. Ils sont parfaitement contents et de vous et de moi.

Au reste, ces allées coupées à *Condé*, dont j'étois affligée, n'ont fait que les plus belles routes du monde : c'est une des plus agréables maisons qu'il y ait en France.

716.

A la même.

A Paris, vendredi 1er mars 1680.

Je veux vous parler de l'opéra; je ne l'ai point vu, je ne suis point curieuse de me divertir; mais on dit qu'il est parfaitement beau : bien des gens ont pensé à vous et à moi : je ne vous l'ai point dit, parcequ'en me faisant *Cérès*, et vous *Proserpine*, tout aussitôt voilà M. de Grignan *Pluton;* et j'ai eu peur qu'il ne me fît répondre vingt mille fois par son chœur de musique : *Une mère vaut-elle un époux?* C'est cela que j'ai voulu éviter; car pour le vers qui est devant celui-là, *Pluton aime mieux que Cérès*[a], je n'en eusse point été embarrassée. Tant y a, ma très chère, je suis fort persuadée que nous nous retrouverons[b], et je ne vis que pour cela. Vos champs

[a] Opéra de Proserpine, scène V du IVe acte.

[b] Allusion continuée à cet opéra. Cérès dit dans la scène IV du Ve acte :

Quelque honneur qu'aux enfers on s'empresse à lui rendre,
Elle n'en peut sortir, et je n'y puis descendre.
Je la perds; je perds tout espoir :
Je ne pourrai jamais la voir.

élysiens sont bien réjouissants; vous sentez le carnaval dans toute son étendue : il est tout défiguré ici. La cour tout entière est en chemin : bien des gens sont allés à la campagne; nous avions résolu d'y aller aussi, dans l'espérance que le soleil seroit fidèle au roi : mais le temps vient de changer d'une si étrange manière, que je ne sais plus ce qui arrivera de nous. On mande qu'on s'est fort diverti à Villers-Coterets; je ne vois pas que les visites à ce carrosse gris[1] aient été publiques; la passion n'en est pas pas moins grande. On reçut, en montant dans ce carrosse, dix mille louis, et un service de campagne de vermeil doré : la libéralité est excessive, et on répand comme on reçoit. Vous saurez plus de nouvelles de la cour que personne; vous y avez présentement un résident qui doit vous informer de tout. Mon fils est à sa charge; car ce n'est pas à la cour. Nous ménagerons ses intérêts du mieux que nous pourrons, parceque ce sont les miens : pour lui, dans l'humeur où il est, n'être plus attaché comme le loup[2], est tout ce qu'il desire; et trois mille louis d'or dans sa cassette feroient son entière satisfaction : mais je n'irai pas si vite; j'ai bien voulu m'embarquer et me presser les côtes pour faire sa fortune, et je ne le veux pas pour l'envoyer à Quimper. Je songe à mes affaires, et je crois que c'est le temps où je puis le faire honnêtement.

L'autre jour, en entrant dans un bal, un gentilhomme

[1] De mademoiselle de Fontanges.

[2] *Voyez* la fable du *Loup et du Chien,* par La Fontaine, livre Ier, fable V.

breton fut poignardé par deux hommes habillés en femme : l'un le tenoit, l'autre lui perçoit le cœur à loisir. Le petit d'Harouïs, qui s'y trouva, fut effrayé de voir cet homme qu'il connoissoit fort, tout étendu, tout chaud, tout sanglant, tout habillé, tout mort; il m'en frappa l'imagination. Le fils de madame de Valançai, si malhonnête homme, est mort de maladie, comme il les alloit tous plaider : sa mort réjouit tout le monde : il me semble qu'on n'a point accoutumé de mourir, quand tant de gens le souhaitent. Le grand-maître (*M. du Lude*) se rétablit doucement à Saint-Germain : nos inquiétudes pour son mal ont été selon nos dates, moi beaucoup, madame de Coulanges un peu plus, et d'autres mille fois davantage. Il est vrai que l'on jouoit si bien, et l'on cachoit cette tristesse si habilement, qu'elle ne paroissoit point du tout; et l'on se livroit, pour mieux tromper, au martyre insupportable d'être à la cour, d'être belle et parée; en un mot, il n'y paroissoit pas, non plus qu'à cette dévotion dont vous parliez un jour si follement à mademoiselle de Lestrange[a]. On dit pourtant qu'il y avoit des pleurs nocturnes essuyés par la pauvre Kerman[b], qui se cassoit la tête contre les murs, et faisoit très bien le devoir, tambour battant, d'une véritable amie. Nous y avons été trois fois, je ne veux point vous cacher deux visites; il suffit que j'aie perdu la mémoire

[a] Henriette-Bibiane de Saint-Nectaire, amie intime de madame de Coulanges.

[b] On ne lit dans les deux éditions de 1734 et de 1754 que la lettre initiale de ce nom; mais il est vraisemblable que c'est mademoiselle de Murinais, femme du marquis de Kerman.

entière du passé[a]. Adieu, ma très bonne, dépêchez-vous de vous divertir : nous n'irons pas si vite, si nous allons à Livry. Quoique vous disiez de vos soupers, j'en ai fort bonne opinion, je les connois.

717.

A la même.

A Livry, mercredi des cendres 6 mars 1680.

Nous avons passé ici les trois jours gras ; le soleil qu'il fit samedi nous y détermina ; il m'a semblé que vous auriez aimé cette équipée ; elle m'a paru du même bon goût qui vous fait assortir vos habits et vos rubans ; vous corrigez toujours l'incarnat avec quelque couleur brune. Nous avons tempéré le brillant du carême-prenant avec la feuille morte de cette forêt : il y a fait le plus beau temps du monde : les jardins fort propres, la vue belle, et un bruit des oiseaux qui commencent déja d'annoncer le printemps : cela nous a paru bien plus joli que les vilains cris des rues de Paris. J'ai bien pensé à vous, ma chère enfant : mon Dieu, que je vous aime !

[a] Madame de Sévigné plaisante souvent sur les sentiments qu'on lui avoit supposés pour le duc du Lude. Ils ont si peu passé les termes d'une simple amitié, que Bussy-Rabutin est forcé d'en convenir dans les *Amours des Gaules*. (*Voyez* la *notice historique*, tome Ier, page 67.)

vous m'êtes, ce me semble, encore plus chère que jamais. Nous sommes ici, le bon abbé de l'Abbaye, M. de Rennes, l'abbé du Pile et M. de Coulanges : je voulois Corbinelli; il est demeuré à Paris pour être à la noce d'un des fils de M. Mandat[a] : il eût fort bien tenu sa place : mais enfin nous sommes loin de nous ennuyer; beaucoup de promenades, de causerie; des échecs, un trictrac, des cartes en cas de besoin, *les petites Lettres* de Pascal, des comédies, la *Princesse de Clèves* que je fais lire à ces prêtres qui en sont ravis : une très bonne chère; le petit Coulanges a le livre de ses chansons[b] : c'est vraiment la plus plaisante chose du monde; il est gai, il mange, il boit, il chante. J'ai fait venir ici votre lettre du 24, car tout roule là-dessus; et même avec ces chères et aimables lettres, on n'est pas entièrement sans inquiétude. Nous retournons ce soir à Paris, où je ferai mon paquet. Ne vous remettez point à m'écrire, ma fille, rien ne vous est si contraire : laissez-moi le plaisir de penser que, ne pouvant vous faire du bien, au moins je ne vous fais point de mal.

Mon Dieu! que je vous trouve plaisante de ne point

[a] M. Mandat, conseiller d'état, l'un des ancêtres de celui qui périt au 10 août 1792, en défendant le trône, avoit épousé Catherine Lioni, d'une famille noble de Florence, alliée à celle de Corbinelli. Alexandre Mandat, leur fils, qui fut dans la suite maître des comptes, épousa, en mars 1680, Catherine-Antoinette Hérinx, fille de Jean Hérinx et d'Élisabeth-Olivier de Berghuysen.

[b] Ce ne pouvoit être qu'un recueil manuscrit. Les chansons de Coulanges n'ont été imprimées qu'en 1698, en deux petits volumes in-12.

me parler du bonheur de vos deux beaux-frères! mais plutôt, que cela est triste de penser qu'il y a dix-sept jours qu'ils sont riches, sans que je puisse encore savoir comme cette pluie vous a paru! Pour nous qui en avons été ravis, nous commençons à n'y plus penser; nous y sommes tout accoutumés. Je crois que l'*Evreux* est allé à son charmant évêché, car voilà le nom de *bel abbé* à vendre. Cet évêché a vingt-deux mille francs de rente; je ne disois que vingt. Il est vrai que je croyois *Condé* à dix lieues de Saint-Germain, il en est à quinze : mais on n'a rien défiguré dans le parc, il est le plus beau du monde; une rivière qui passe au milieu fait des étangs et des beautés admirables; on y court le cerf : c'étoit autrefois la demeure charmante du cardinal du Perron[a]. J'espère qu'à la fin des fins vous nous en direz quelque petit mot, et de la place du chevalier qui trouve au bout de sa fusée neuf mille livres de rente en deux jours : je crois encore que c'est un rêve.

Vous me parlez très tendrement et très sagement sur le sujet de mon fils : vous avez raison d'être persuadée que je lui ai dit tout ce qui se peut dire et penser touchant ce desir immodéré de vendre sa charge, j'en ai de bons témoins : mais enfin je veux songer pour la première fois de ma vie à mes propres intérêts, il m'en donne l'exemple; je veux m'ôter sa charge de dessus les épaules, qui ne me pesoit rien quand il l'aimoit, et qui

[a] Jacques Davi, cardinal du Perron, fut sacré évêque d'Evreux à Rome le 27 décembre 1595, et prit possession de cet évêché le 8 juillet 1596. En 1604 il reçut le chapeau de cardinal, et fut transféré à l'archevêché de Sens.

me pèse présentement plus de quarante mille écus. Je veux prendre goût à ce soulagement, où je n'eusse jamais pensé sans lui; au contraire, je sentois vivement l'agrément de la place où il se trouve; mais je change après lui, je veux aimer aussi ma liberté. Nous allons, peut-être pour la dernière fois, remettre les meilleurs ordres que nous pourrons à nos terres, manger un peu nos provisions, c'est-à-dire, dormir quatre ou cinq mois, et puis chacun prendra son parti. Je pense, ma chère enfant, au tintamarre où vous avez été ces derniers jours; nous étions dans des occupations bien différentes. Il me paroît que vous souhaitez d'être à Grignan; mais laissez un peu passer ce mois-ci et la moitié de l'autre; vous y trouveriez encore l'hiver. Je comprends que vous pouvez avoir d'autres raisons que la jalousie, quoique Montgobert me dise, dans votre propre lettre, que vous êtes jalouse sans le savoir, et M. de Grignan amoureux sans le croire: voilà un fort bon secrétaire. Je vous conjure de n'être point plus fâchée des desseins de votre frère que des passions de votre mari. Votre frère se défend fort de vouloir être Breton; il est fin tout-à-fait: nous sommes fort bien ensemble. Laissons faire la Providence; je serois bien fâchée de n'avoir pas pris ce parti.

On m'a dit de bon lieu qu'il y avoit eu un bal à Villers-Coterets: il y eut des masques. Mademoiselle de Fontanges y parut brillante et parée des mains de madame de Montespan [a]. Cette dernière dansa très bien:

[a] On avoit vu de même madame de La Vallière mettre la dernière main à la parure de madame de Montespan.

Fontanges voulut danser un menuet; il y avoit longtemps qu'elle n'avoit dansé, il y parut, ses jambes n'arrivèrent pas comme vous savez qu'il faut arriver : la courante n'alla pas mieux, et enfin elle ne fit plus qu'une révérence. Je vous manderai tantôt ce que j'apprendrai à Paris. Il faut que je vous reprenne l'ame damnée de la Voisin : on assure au contraire que son confesseur a dit qu'elle avoit prononcée *Jesus Maria* au milieu du feu : c'est peut-être une sainte. Voyez comme je suis scrupuleuse à vous ôter les fausses nouvelles.

Me voici à Paris, ma très chère : il est sept heures du soir. Nous sommes partis tard; nous ne pouvions quitter cette abbaye : vous savez comme on s'amuse à lanterner à ce petit pont : il faisoit un temps admirable. Madame de Coulanges me mande qu'elle ne sait point encore de nouvelles. C'est aujourd'hui que Sa Majesté voit sa belle-fille.

718.*

A la même.

A Paris, mercredi 13 mars 1680.

Je trouve toute votre joie très bien fondée; vous l'avez bien examinée, et vous la voyez comme il la faut voir. Rien n'est mieux expliqué que cette sagesse de M. de Montausier, que l'on partage en six, et à qui l'on

confie celle de M. le dauphin. Vous avez raison encore de croire que le chevalier a été agréablement distingué dans cette occasion : Sa Majesté a parlé dignement de son mérite ; ce que l'on peut voir dans l'avenir est aussi flatteur que le présent. Ce n'est plus un pays étranger pour lui que la cour, c'est le lieu où il doit être : on est à son devoir, on a une contenance; rien ne vous empêche donc de mêler les intérêts du petit marquis avec les sentiments de votre amitié et de votre belle ame. Mais ce que je ne puis comprendre, c'est que vous vous teniez tous deux pour des gens de l'autre monde, et qui ne sont plus en état de penser à la fortune, ni aux graces de Sa Majesté : et pourquoi vous regardez-vous comme éconduits? Quel âge avez-vous, s'il vous plaît, l'un est de l'âge de M. de La Trousse, et l'autre de celui de madame de Coëtquen, qui se croit bien au rang des plus jeunes; et d'où vient donc que vous vous enterrez comme *Philémon et Baucis?* Votre nom est-il barbare? N'avez-vous pas l'un et l'autre de l'étoffe pour présenter au roi? N'est-il point en train de vous faire du bien? Les graces passées ne répondent-elles pas de celles qu'on espère? D'où vient donc que vous passez par-dessus vous-mêmes, et que vous ne voyez dans un avenir lointain que le petit marquis? Je ne sais si c'est que j'ai peu de part à cet avenir si éloigné, ou que je n'ai point la fantaisie des grand'mères, qui laissent là leurs enfants pour aller jouer au hochet avec ces petites personnes : mais j'avoue que vous m'avez arrêtée tout court, et que je ne puis souffrir la manière dont cela s'est tourné dans vos têtes. Je ne vous trouve pas plus raisonnable que

votre frère, ni vos *choux* meilleurs que les siens. Je tâcherois donc, mes chers enfants, de me mettre en état de venir un peu tâter la Providence, de prendre part au bonheur de mes cadets, et de vivre avec les vivants; car enfin on ne quitte point sa part de la fortune, quand on a des raisons d'y prétendre, et qu'elle commence à nous montrer un visage plus doux. Voilà, ma très chère, quelles sont mes pensées et celles de vos amis; ne les rebutez pas, et croyez que si vous en aviez de contraires, vous ne seriez plus en droit de vous moquer de celles de mon fils. Je vous laisse digérer ces réflexions, et je vous prie tous deux de vous mirer, et de voir si vous êtes de la vieille cour.

A propos de cour, je vous envoie des relations. Madame la dauphine est l'objet de l'admiration : le roi avoit une impatience extrême de savoir comme elle étoit faite : il envoya Sanguin, qui est un homme vrai et incapable de flatter : « Sire, *dit-il*, sauvez le premier « coup-d'œil, et vous en serez fort content. » Cela est dit à merveille; car il y a quelque chose à son nez et à son front qui est trop long, à proportion du reste, et qui fait d'abord un mauvais effet; mais on dit qu'elle a si bonne grace, de si beaux bras, de si belles mains, une si belle taille, une si belle gorge, de si belles dents, de si beaux cheveux, et tant d'esprit et de bonté, caressante sans être fade, familière avec dignité; enfin tant de manières propres à charmer, qu'il faut lui pardonner ce premier coup-d'œil. Monseigneur a fort bien opéré, il oublia d'abord de la baiser en la saluant; mais il n'a pas oublié ce que M. de Condom ne lui pouvoit

apprendre. Je suis bien folle de vous dire tout ceci, le chevalier n'est-il pas payé pour cela? Je crois que cette princesse nous apporte ici beaucoup de dévotion; mais, malgré qu'elle en ait, il faudra qu'elle retranche l'*angelus :* vous représentez-vous qu'elle l'entende sonner à Saint-Germain? Bon à Munich [a]. Elle vouloit se confesser la veille de la dernière cérémonie de son mariage; elle ne trouva point de jésuite qui entendît l'allemand, ils n'entendent que le françois : le père de La Chaise y fut attrapé; il croyoit avoir mené son fait, ce fut un embarras [b] : on y mettra ordre promptement, car cette prin-

[a] La cour de Munich étoit à cette époque d'une régularité qui n'a jamais été d'usage en France que dans les maisons religieuses. Coulanges, pendant qu'il étoit conseiller au parlement de Metz, et avant d'être reçu à celui de Paris, fit, en 1657, un voyage en Allemagne et en Italie, dont le manuscrit original a été communiqué à l'éditeur. Voici ce qu'il nous apprend de la cour de l'électrice de Bavière, mère de la dauphine. « Il n'est point de cloître où l'on vive « plus régulièrement et avec plus de sévérité que dans cette cour; « on s'y lève tous les jours à six heures du matin; on y entend la « messe à neuf; on dîne à dix ou dix et demie; on est une heure et « demie à table; on assiste à vêpres tous les jours; il n'y a plus per- « sonne au palais à six heures du soir, hors quelques domestiques né- « cessaires; on soupe à cette même heure; on se couche à neuf ou dix « au plus tard; et, par-dessus tout, ils ont tous les avents un *Rorate* « qui finit seulement à Noël, et où il faut se trouver dès les sept heu- « res du matin. » (*Premier voyage manuscrit de Coulanges.*)

[b] Il se trouva là un chanoine de Liège, qui étoit venu voir le cardinal de Bouillon; il eut de la peine à se déterminer à confesser madame la dauphine, disant qu'il n'avoit confessé qu'une fois dans sa vie un soldat qui venoit d'être blessé, et qui se mouroit. « Je crois, « ajoute mademoiselle de Montpensier, qu'il fut aussi embarrassé que « madame la dauphine. »

cesse ne céde point à la reine pour communier souvent. Le père Bourdaloue n'aura point son ame.

M. de La Rochefoucauld a été, et est encore considérablement malade : il est mieux aujourd'hui; mais enfin c'étoit toute l'apparence de la mort; une grosse fièvre, une oppression, une goutte remontée. Il étoit question de l'Anglois, des médecins et du frère Ange : il a choisi son parrain; c'est frère Ange qui le tuera, si Dieu l'a ainsi ordonné. Je donnerai moi-même votre lettre à M. de Marsillac, qui est venu en poste, s'il est vrai que tout aille bien, car vous savez qu'il faut prendre le temps à propos. Je donnerai le billet à madame de La Fayette, qui étoit hier très affligée. J'ai reçu votre paquet du mardi gras; la poste arrive plus tôt présentement. Je vous trouve heureuse d'être délivrée du carême-prenant, vous l'avez célébré à Aix dans toute son étendue. Je suis ravie que vous ayez approuvé le nôtre dans la forêt de Livry. Vous écrivez divinement à votre frère; je voudrois que vous m'eussiez fait l'honneur de croire que je lui ai dit les mêmes choses que vous lui écrivez, et que je suis aussi choquée que vous de ses extravagantes résolutions. La peur de se ruiner est un prétexte au goût breton; il n'a eu cette peur que depuis qu'il a contemplé Tonquedec sur son paillier de province; il n'étoit point si plein de considération pour lui auparavant : mais quoique je sente toute l'horreur de cette dégradation, je suis trop heureuse que ce ne soit point là le plus sensible endroit de mon cœur.

Vous repoussez fort bien nos histoires tragiques par les vôtres. J'aime bien le bon naturel de ce fils qui

tombe mort en voyant son pauvre père pendu : cela fait honneur aux enfants : il y avoit long-temps que les pères avoient fait leurs preuves. L'amant jaloux et furieux qui tue tout à Arles, met le bouton bien haut à nos amants d'ici : on n'a point le loisir d'être si amoureux ; la diversité des objets dissipe trop, elle détourne et diminue la passion. Il y eut encore une histoire lamentable autrefois à Fréjus : ce climat est meilleur que le nôtre. Corbinelli m'a donné une leçon qui m'explique très bien ce que vous appelez ne point connoître l'absence[1] : j'ai trouvé que j'étois comme vous, en disant le contraire. Je suis, en vérité, bien triste de n'aller point continuer mes études auprès de vous ; mais, ma très chère, il faut aller en Bretagne, afin d'y avoir été.

719.

A la même.

A Paris, vendredi 15 mars 1680.

Je crains bien pour cette fois que nous ne perdions M. de La Rochefoucauld, sa fièvre a continué ; il reçut hier Notre-Seigneur : mais son état est une chose digne d'admiration. Il est fort bien disposé pour sa conscience, voilà qui est fait : mais du reste, c'est la maladie et la

[1] *Voyez* la lettre 713, page 171 de ce volume.

mort de son voisin dont il est question; il n'en est pas effleuré, il n'en est pas troublé; il entend plaider devant lui la cause des médecins, du frère Ange, et de l'Anglois, d'une tête libre, sans daigner quasi dire son avis; je reviens à ce vers :

Trop au-dessous de lui pour y prêter l'esprit.

Il ne voyoit point hier matin madame de La Fayette, parcequ'elle pleuroit, et qu'il recevoit Notre-Seigneur; il envoya savoir à midi de ses nouvelles. Croyez-moi, ma fille, ce n'est pas inutilement qu'il a fait des réflexions toute sa vie; il s'est approché de telle sorte ces derniers moments, qu'ils n'ont rien de nouveau, ni d'étranger pour lui. M. de Marsillac arriva avant-hier à minuit, si comblé de douleur amère, que vous ne seriez pas autrement pour moi. Il fut long-temps à se faire un visage et une contenance; il entre enfin, et trouve M. de La Rochefoucauld dans cette chaise, peu différent de ce qu'il est toujours. Comme c'est M. de Marsillac qui est son ami, de tous ses enfants, on fut persuadé que le dedans étoit troublé; mais il n'en parut rien, et il oublia de lui parler de sa maladie. Ce fils ressortit pour crever; et après plusieurs agitations, plusieurs cabales, Gourville contre l'Anglois, Langlade pour l'Anglois, chacun suivi de plusieurs de la famille, et les deux chefs conservant toute l'aigreur qu'ils ont l'un pour l'autre, M. de Marsillac décida pour l'Anglois; et hier à cinq heures du soir, M. de La Rochefoucauld prit le remède de l'Anglois, et à huit encore. Comme on n'entre plus du tout

dans cette maison, on a peine à savoir la vérité; cependant on m'assure qu'après avoir été cette nuit à un moment près de mourir, par le combat du remède et de l'humeur de la goutte, il a fait une si considérable évacuation, que, quoique la fièvre ne soit pas encore diminuée, il y a sujet de tout espérer : pour moi, je suis persuadée qu'il en réchappera. M. de Marsillac n'ose encore ouvrir son cœur à l'espérance; il ne peut ressembler dans sa tendresse et dans sa douleur qu'à vous, ma chère enfant, qui ne voulez point que je meure. Vous croyez bien que dans l'état où il est, je ne lui donne pas la lettre de M. de Grignan; mais elle ira avec les autres qui viendront : car je suis convaincue avec Langlade, de qui j'ai appris tout ceci, que ce remède fera le miracle entier.

Je vous demande comment vous vous portez de votre voyage de Marseille : je gronde M. de Grignan de vous y avoir menée; je ne saurois approuver cette *trotterie* inutile. Ne faudra-t-il point aussi que vous alliez montrer Toulon, Hières, la Sainte-Baume, Saint-Maximin, et la Fontaine de Vaucluse, à mesdemoiselles de Grignan?

Je suis quasi toujours chez madame de La Fayette, qui connoîtroit mal les délices de l'amitié et les tendresses du cœur, si elle n'étoit aussi affligée qu'elle l'est. Je fais ce paquet chez elle à neuf heures du soir; elle a lu votre petit billet; car, malgré ses craintes, elle espère assez pour avoir été en état de jeter les yeux dessus. M. de La Rochefoucauld est toujours dans la même situation, il a les jambes enflées; cela déplaît à l'Anglois;

mais il croit que son remède viendra à bout du tout : si cela est, j'admirerai la bonté des médecins de ne le pas tuer, assassiner, déchirer, massacrer; car enfin les voilà perdus : c'est leur ôter la vie que de tirer la fièvre de leur domaine. Duchesne ne s'en soucie pas trop; mais les autres sont enragés.

720.

A la même.

A Paris, dimanche 17 mars 1680.

Quoique cette lettre ne parte que mercredi, je ne puis m'empêcher de la commencer aujourd'hui, pour vous dire que M. de La Rochefoucauld est mort cette nuit. J'ai la tête si pleine de ce malheur, et de l'extrême affliction de notre pauvre amie (*madame de La Fayette*), qu'il faut que je vous en parle. Hier samedi, le remède de l'Anglois avoit fait des merveilles, toutes les espérances de vendredi, que je vous écrivois, étoient augmentées; on chantoit victoire, la poitrine étoit dégagée, la tête libre, la fièvre moindre, des évacuations salutaires; dans cet état, hier à six heures, il tourne à la mort : tout d'un coup, les redoublements de fièvre, l'oppression, les rêveries; en un mot, la goutte l'étrangle traîtreusement; et quoiqu'il eût beaucoup de force, et qu'il ne fût point

abattu des saignées, il n'a fallu que quatre ou cinq heures pour l'emporter; et à minuit il a rendu l'ame entre les mains de M. de Condom. M. de Marsillac ne l'a point quitté d'un moment; il est dans une affliction qui ne peut se représenter : cependant, ma fille, il retrouvera le roi et la cour; toute sa famille se retrouvera à sa place : mais où madame de La Fayette retrouvera-t-elle un tel ami, une telle société, une pareille douceur, un agrément, une confiance, une considération pour elle et pour son fils? Elle est infirme, elle est toujours dans sa chambre, elle ne court point les rues. M. de La Rochefoucauld étoit sédentaire aussi; cet état les rendoit nécessaires l'un à l'autre, et rien ne pouvoit être comparé à la confiance et aux charmes de leur amitié. Songez-y, ma fille, vous trouverez qu'il est impossible de faire une perte plus considérable, et dont le temps puisse moins consoler. Je n'ai pas quitté cette pauvre amie tous ces jours-ci; elle n'alloit point faire la presse parmi cette famille; en sorte qu'elle avoit besoin qu'on eût pitié d'elle. Madame de Coulanges a très bien fait aussi, et nous continuerons quelque temps encore aux dépens de notre rate, qui est toute pleine de tristesse. Voilà en quel temps sont arrivées vos jolies petites lettres, qui n'ont été admirées jusqu'ici que de madame de Coulanges et de moi : quand le chevalier sera de retour, il trouvera peut-être un temps propre pour les donner; en attendant, il faut en écrire une de douleur à M. de Marsillac; il met en honneur toute la tendresse des enfants, et fait voir que vous n'êtes pas seule: mais, en vérité, vous ne serez guère imités. Toute cette

tristesse m'a réveillée, elle me représente l'horreur des séparations, et j'en ai le cœur serré.

Mercredi 20 mars.

Il est enfin mercredi. M. de La Rochefoucauld est toujours mort, et M. de Marsillac toujours affligé et si bien enfermé, qu'il ne semble pas qu'il songe à sortir de cette maison. La petite santé de madame de La Fayette soutient mal une pareille douleur; elle en a la fièvre; et il ne sera pas au pouvoir du temps de lui ôter l'ennui de cette privation. Sa vie est tournée d'une manière qu'elle le trouvera tous les jours à dire : vous devez m'écrire tout au moins quelque chose pour elle[a].

Je suis troublée de votre santé et du voyage que vous faites. Vous n'irez pas en Barbarie, mais il y aura bien *de la barbarie* si cette fatigue vous fait du mal. Il est vrai que de penser à ces deux bouts de la terre où nous sommes plantées, est une chose qui fait frémir, et surtout quand je serai près de notre Océan, pouvant aller aux Indes comme vous en Afrique. Je vous assure que mon cœur ne regarde point cet éloignement avec tranquillité. Si vous saviez le trouble que me donne le moindre retardement de vos lettres, vous jugeriez bien aisément de ce que je souffrirai dans mon chien de voyage. Je n'ai point revu nos Grignan; ils sont à Saint-Germain,

[a] Madame de Grignan n'aimoit pas madame de La Fayette. On voit que madame de Sévigné se croit obligée d'engager sa fille à lui écrire un mot pour son amie. Ce passage a été altéré dans l'édition de 1754, on y lit : « N'oubliez pas de m'écrire quelque chose pour « elle. »

le chevalier à son régiment. On m'a voulu mener voir madame la dauphine : en vérité, je ne suis pas si pressée. M. de Coulanges l'a vue : le premier coup-d'œil est à redouter, comme dit Sanguin; mais il y a tant d'esprit, de mérite, de bonté, de manières charmantes, qu'il faut l'admirer : *s'il faut honorer Cybèle, il faut encore plus l'aimer*[a]. On ne conte que ses dits pleins d'esprit et de raison. La faveur de madame de Maintenon augmente tous les jours. Ce sont des conversations infinies avec Sa Majesté, qui donne à madame la dauphine le temps qu'il donnoit à madame de Montespan; jugez de l'effet que peut faire un tel retranchement. *Le char gris*[1] est d'une beauté étonnante; elle vint l'autre jour au travers d'un bal, par le beau milieu de la salle, droit au roi, et sans regarder ni à droite, ni à gauche; on lui dit qu'elle ne voyoit pas la reine, il étoit vrai : on lui donna une place; et quoique cela fît un peu d'embarras, on dit que cette action d'une *imbenecida* fut extrêmement agréable : il y auroit mille bagatelles à conter sur tout cela.

Votre frère est fort triste à sa garnison; je pense que la rencontre de vos esprits animaux, quoique de même sang, ne déterminera point les siens à penser comme vous. Votre période ma paru très belle, je doute que j'y réponde; mais il n'importe, vous voyez fort bien ce que je veux dire. Vous me paroissez si contente de la fortune de vos beaux-frères, que vous ne comptez plus sur la vôtre, vous vous retirez derrière le rideau : je vous

[a] *Voyez* la scène VIII du Ier acte de l'opéra d'*Atys*.

[1] Mademoiselle de Fontanges.

ai mandé comme cela me blesse le cœur, et me paroît injuste. N'admirez-vous point que Dieu m'a ôté encore cet amusement de parler de vos intérêts avec M. de La Rochefoucauld, qui s'en occupoit fort obligeamment? De sorte qu'ayant aussi perdu M. de Pomponne, je n'ai plus le plaisir de croire que je puisse jamais vous être bonne à rien du tout. Je n'ai jamais vu tant de choses extraordinaires qu'il s'en est passé depuis que vous êtes partie. J'apprends que le jeune évêque d'Evreux est le favori du vieux, et que ce dernier a écrit au roi pour le remercier de lui avoir donné un tel successeur.

721.

A la même.

A Paris, vendredi 22 mars 1680.

Vous avez enfin porté votre délicatesse à Marseille, et M. de Grignan l'a voulu. Je suis persuadée qu'il vous aura menée à Toulon, et à toutes les stations qu'il faut faire voir à mesdemoiselles de Grignan; il ne veut point se séparer d'une si bonne compagnie; il a raison, je serois bien de son avis. Je suis fort aise qu'on ne vous ait point porté mes lettres à Marseille : eh, bon Dieu! qu'en vouliez-vous faire? C'est même un embarras que de les lire; et pour y répondre; ah! je vous le défends. J'aurois grand regret à la peine que vous prendriez de discourir sur

des bagatelles dont je ne me souviens plus. Je suis fâchée de vous y avoir laissé répondre, même dans votre santé : il n'est pas possible que cette effroyable quantité de volumes n'ait contribué à vous emmaigrir, et vous savez que je ne pense qu'à la conservation de votre santé et de votre vie. Je connois celle de Marseille; mesdemoiselles de Grignan ont dû trouver cette ville agréable : elle ne ressemble point aux autres villes ; et ce coup-d'œil en approchant du côté de cette hauteur[a], n'en ont-elles pas été charmées? Vous me parlez d'un M. de Vivonne bien différent de l'autre[1]. N'admirez-vous point comme on change, et de quelle manière les choses entrent différemment dans la tête? Il a donc été empressé de vous faire les honneurs de sa mer; je ne sais si l'autre humeur, moins bonne pour lui, n'eût point été plus saine pour vous. Je voudrois bien que vous eussiez la même santé qu'en ce temps-là, ou lui la même folie. Vous aurez été vous promener sur la mer; je souhaite que tant de complaisance ne vous ait point fait de mal. Vous étiez bien étonnée de sa mémoire, et de tous ces noms du temps passé, qui vous rappeloient votre première jeunesse et vos premiers ballets[b].

M. de Pomponne fut hier ici une partie du jour; il regarda votre portrait avec attention, et se souvint si tendrement de votre beauté, de votre esprit, et de ces beaux soirs de Fresnes, qu'il pensa ne point finir sur

[a] *Voyez* la lettre 283, tome III, page 54.

[1] Il avoit été question, l'année d'auparavant, d'une brouillerie entre madame de Grignan et M. de Vivonne, général des galères.

[b] En 1663 et 1664. (*Voyez* la *notice historique*, tom. Ier, pag. 84.)

cet article. Il me fit croire que les yeux me rougissoient d'un tel souvenir : mais, en vérité, ma belle, il étoit aussi touché que moi; et je pense même qu'un retour sur sa fortune présente troubla pour un moment la tranquillité de son ame. Il a été saluer le roi à ce retour : et c'est une chose étrange pour lui, qui a toujours été ou exilé, ou ambassadeur, ou ministre; il n'est point accoutumé à la presse des courtisans, et il trouveroit quelque chose de plus doux à ne point revoir ce pays-là : mais une pension de vingt mille francs, et l'espérance de quelque abbaye, l'attachent à ces sortes de devoirs. Je donnai ma place à madame de Vins, dans le carrosse de madame de Chaulnes; cette duchesse me vouloit; bien des raisons m'empêchèrent d'y aller. On dit de solides biens de madame la dauphine; c'est une personne enfin, c'est un bel et bon esprit, elle a des manières toutes charmantes et toutes françoises; elle est accoutumée à cette cour, comme si elle y étoit née; elle a des sentiments à elle toute seule, elle ne prend point ceux qu'on lui présente : *Madame, ne voulez-vous point jouer?* non, je n'aime pas le jeu. *Mais vous irez à la chasse :* point du tout, je ne comprends point ce plaisir. Que fera-t-elle donc? Elle aime fort la conversation, la lecture des vers et de la prose, l'ouvrage et la promenade; sa plus grande application est de plaire au roi; Sa Majesté passe plusieurs heures dans la chambre de cette princesse, et plus du tout dans celle de madame de Montespan. Cela fait une cour fort retirée; car on ne voit point madame la dauphine pendant qu'elle a si bonne compagnie. On y tient le cercle une heure du jour; on ne la verra ni à sa

toilette, ni à son coucher. La faveur de *la personne enrhumée* (*madame de Maintenon*), c'est ainsi que vous la nommiez cet hiver, augmente tous les jours, ainsi que la haine entre elle et la sœur de celui qui vous a si bien reçue (*madame de Montespan*); cela est au point de n'aller plus la voir. Tout ce que dit madame la dauphine est juste et d'un bon tour; il n'y a rien à souhaiter, ni pour l'esprit, ni pour l'humeur, et cela est si bon, qu'on en oublie le reste. Le roi instruisit en détail M. le dauphin de tout ce qu'il avoit à faire, et imagina une manière de géographie dont il se réjouit fort avec les courtisans. Pour M. le prince de Conti, c'est une chose étrange que les mauvais bruits qui courent de lui, cela commence à l'embarrasser. Ce jeune prince de La Roche-sur-Yon (*son frère*) le désole : l'autre jour, madame la princesse de Conti dansoit, il dit tout haut : *Vraiment, voilà une fille qui danse bien.* Cette folie toute simple et toute brusque fit rougir ce pauvre frère aîné, et le défit à plate couture. Voilà bien des riens que je vous conte : ce seroit une belle chose d'y répondre. La bonne des Hameaux est *décédée,* comme dit Coulanges : elle a souhaité qu'on mît sa mort dans la gazette, afin que les amis qu'elle a encore dans les pays étrangers prient Dieu pour elle; elle a voulu qu'on sonnât à Saint-Paul la grosse sonnerie, et a prié un gentilhomme qui demeure chez elle de ne point jouer le jour de sa mort. Elle laisse de médiocres biens, parcequ'elle a fait une dépense fort honorable pendant sa vie; voilà nos filles bleues en deuil. M. de Marsillac est affligé outre mesure; son pauvre père est sur le chemin de Verteuil fort tristement; et pour

madame de La Fayette, le temps, qui est si bon aux autres, augmente et augmentera sa tristesse.

Je n'ai point encore vu les Grignan, ils sont tous séparés. Mon fils m'a écrit une grande lettre toute pleine encore de ses raisons : j'avois envie de vous l'envoyer; mais si j'avois pu vous copier la réponse que j'y ai faite, et vous faire voir comme je ridiculise et renverse tous ses raisonnements, vraiment vous aimeriez cette lettre.

722.

A la même.

A Paris, mardi 26 mars 1680.

Vous n'avez donc pas été en Barbarie, et vous êtes revenue sur vos pas à Aix. Je comprends très bien les fatigues que vous avez à Marseille; vous avez voulu soutenir les extrêmes honnêtetés de M. de Vivonne, et son amitié vous a coûté cher à ce prix : il me semble que je vous vois prendre sur votre courage ce que vos forces vous refusent. Mesdemoiselles de Grignan n'iront-elles pas tout d'un train à la Sainte-Baume? Ce sont des devoirs qu'il faut rendre en Provence. Montgobert est du voyage, vous n'aurez que la *Pithie* et Pauline pour vous gouverner. Vous avez fort envie d'aller à Grignan, je sais vos raisons; sans cela je vous dirois qu'il est bien matin : vous trouverez encore la bise en furie, elle ren-

verse vos balustres, elle en veut à votre château : sera-t-elle plus forte que cette autre tempête qui le bat depuis si long-temps? Il faut qu'il soit bon pour y avoir résisté : j'espère que Dieu le soutiendra contre tant d'efforts redoublés. Mais vous, ma chère enfant, soutiendrez-vous cet air pointu et glacé qui perce les plus robustes? Je n'ose vous parler de votre retour; voudriez-vous passer l'hiver à Grignan? est-ce une chose praticable? et voudriez-vous le passer à Aix, où sera M. de Vendôme?

Je vois souvent mademoiselle de Méri; sa santé, c'est-à-dire sa maladie, est comme vous l'avez vue; elle n'est pas plus mal : mais ses chagrins augmentent tous les jours; son petit ménage est plus difficile à régler que l'hôtel de Lesdiguières. Elle a loué la plus jolie maison du monde, elle n'en veut plus. Le chevalier est à Paris, j'espère que je le verrai; je ne puis me passer de quelque Grignan. J'eus l'autre jour beaucoup de plaisir de causer avec le coadjuteur; il s'en faut bien que nous n'ayons tout dit. Le chevalier fait bien de vous divertir par toutes les nouvelles qu'il sait; pour moi, je vous mande celles que j'attrape; quand je n'en sais point, je me jette sur le nez de M. du Rivaux.

J'ai vu le chevalier, il a été à son régiment : nous avons fort parlé de vous, et de vos affaires, et de votre santé; il est aussi mal content que moi de voir que vous ne vous comptiez pour rien dans le monde : eh, bon Dieu! qui est-ce qui vaut mieux que vous? Cela est triste, ma fille, de voir sa vie et la douceur de sa vie menacée et dérangée par l'embarras des

affaires domestiques : je n'ose vous demander certains détails ; mais quel chagrin pour moi de ne pouvoir vous être bonne à rien ? Madame de Verneuil me parloit, en dernier lieu, de son rang qui croît tous les jours; ce n'est pas cela que je lui envie : quel bonheur d'avoir sa famille auprès de soi, et d'être en état de les combler de biens ! En vérité, ma fille, il faut songer à ceux qui sont plus malheureux que nous, pour nous faire avaler nos tristes destinées. Voilà une lettre de mon fils : je crois qu'il vous mande les mêmes choses qu'à moi : jamais il n'y eut une vocation pareille à la sienne. Il voit que personne n'est de son avis ; on lui dit des raisons assommantes : il renouvelle ses vœux ; et la plus forte volonté qu'il ait jamais eue est celle qu'il ne devroit point avoir. La Fare a été rudement repoussé quand il a proposé d'être à M. le dauphin : le roi ne peut souffrir ceux qui quittent le service [a] ; et quand mon fils n'aura plus de charge, je lui conseillerai d'être un provincial plutôt qu'un coureur de comédie et d'opéra : il se trompe dans toutes les vues qu'il a sur ce sujet.

Pour moi, mon enfant, je ne songe qu'à vous revoir : plus la mort de M. de La Rochefoucauld me fait penser à la mienne, plus je desire de passer le reste de ma vie avec vous. Madame de La Fayette est tombée des nues ; elle s'aperçoit à tous les moments de la perte qu'elle a faite : tout se consolera hormis elle. M. de Marsillac, à présent M. de La Rochefoucauld, est déja retourné à

[a] La Fare avoit vendu sa charge à M. de Sévigné au mois de mai 1677. (*Voyez* la lettre 567, tome V, page 81 et la note.)

M.M.P. DE LA VERGNE,
C^ESSE^ DE LA FAYETTE.

J. J. Blaise Libraire, Quai des Augustins.

son devoir. Le roi l'envoya querir; il n'y a point de douleur qu'il ne console; la sienne a été au-delà des bornes; et le moyen de courre le cerf avec une affliction violente? Ne trouvez-vous pas que le nom de La Rochefoucauld est quasi aussi chaud à prendre que celui de M. d'Alet[1]? M. de Marsillac vouloit le laisser refroidir, mais le public ne l'a pas voulu; le public est le maître. Jamais Rouville[2] nous a-t-il voulu laisser passer celui d'*Adhémar?* Vous voulez que j'écrive à M. de Vivonne; eh, bon Dieu! n'est-il pas trop bien payé de vous avoir vue, de vous avoir régalée? Ce seroit donc pour se réjouir avec lui de ce qu'il est plus raisonnable cette année que l'autre, qu'il faudroit lui faire un compliment, j'en avois tantôt commencé un, ma plume n'étoit pas en train, j'ai tout planté là.

Je crois qu'enfin madame la dauphine *aura l'honneur de me voir.* Madame de Chaulnes l'a entrepris; je me laisse vaincre : je vous en manderai des nouvelles. Vous ne me parlerez de long-temps de ce pauvre M. de La Rochefoucauld, lui qui me parloit si souvent de vous : j'ai un billet et des compliments pour lui de votre part; cela fait transir. Jamais un homme n'a été si bien pleuré: Gourville a couronné tous ses fidèles services dans cette occasion; il est estimable et adorable par ce côté de son cœur, au-delà de ce que j'ai jamais vu; il faut m'en croire. Je vous rebats un peu ce chapitre, ma fille, c'est

[1] Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, un des plus grands et des plus saints prélats de l'église de France, mort le 8 décembre 1677.

[2] Le comte de Rouville, vieux courtisan que son mérite et sa vertu avoient mis en droit de décider à la cour.

qu'en vérité j'en suis pleine; c'est une perte publique et particulière pour nous. Adieu, ma chère bonne, je ne connois point de degré au-delà de la tendresse et de l'inclination naturelle que j'ai pour vous.

723.

A la même.

A Paris, vendredi 29 mars 1680.

Vous aviez bien raison de dire que j'entendrois parler de la vie que vous feriez en l'absence de M. de Grignan et de ses filles : cette vie est tout extraordinaire; vous vous êtes *jetée* dans un couvent, vous savez qu'on ne se *jette* point à Sainte-Marie ; c'est aux Carmelites qu'on se *jette*. Vous vous êtes donc *jetée* dans un couvent, vous avez couché dans une cellule ; je suppose que vous avez mangé de la viande, quoique vous ayez mangé au réfectoire : le médecin qui vous conduit ne vous auroit pas laissé faire une folie. Vous avez très habilement évité les récréations. Vous ne me dites rien de la petite d'Adhémar ; ne lui avez-vous pas permis d'être dans un petit coin à vous regarder? La pauvre enfant! elle étoit bien heureuse de profiter de cette retraite.

J'étois avant-hier tout au beau milieu de la cour; madame de Chaulnes enfin m'y mena. Je vis madame la dauphine, dont la laideur n'est point du tout choquante,

ni désagréable; son visage lui sied mal, mais son esprit lui sied parfaitement; elle ne fait et ne dit rien qu'on ne voie qu'elle en a beaucoup. Elle a les yeux vifs et pénétrants; elle entend et comprend facilement toutes choses; elle est naturelle, et non plus embarrassée ni étonnée que si elle étoit née au milieu du Louvre. Elle a une extrême reconnoissance pour le roi, mais c'est sans bassesse; ce n'est point comme étant au-dessous de ce qu'elle est aujourd'hui, c'est comme ayant été choisie et distinguée dans toute l'Europe. Elle a l'air fort noble, et beaucoup de dignité et de bonté : elle aime les vers, la musique, la conversation; elle est fort bien quatre ou cinq heures toute seule dans sa chambre; elle est étonnée de l'agitation qu'on se donne pour se divertir; elle a fermé la porte aux moqueries et aux médisances : l'autre jour, la duchesse de La Ferté voulut lui dire une plaisanterie comme un secret sur cette pauvre princesse *Marianne*[a], dont la misère est à respecter; madame la dauphine lui dit avec un air sérieux : *Madame, je ne suis point curieuse.* Mesdames de Richelieu, de Rochefort

[a] La princesse de Conti. On a vu un mot du prince de La Roche-sur-Yon dans la lettre 721, qui donne assez à entendre de quoi on la plaignoit. Une pièce de vers que Chaulieu fit par l'ordre du prince de Condé, pour être chantée à Chantilly, à la porte de la *maison de Sylvie*, où le prince de Conti devoit venir coucher deux jours après son mariage, ne laisse pas de doute. Le poëte invoque un dieu révéré des anciens, et le conjure de répandre ses dons et sa vertu,

Sur un jeune héros qu'un doux hymen engage;
Qui, malgré son grand courage,
Nous paroît *trop abattu*, etc.

et de Maintenon me firent beaucoup d'honnêtetés, et me parlèrent de vous. Madame de Maintenon, par un hasard, me fit une petite visite d'un quart d'heure; elle me conta mille choses de madame la dauphine, et me reparla de vous, de votre santé, de votre esprit, du goût que vous avez l'une pour l'autre, de votre Provence, avec autant d'attention qu'à la rue des Tournelles : un tourbillon me l'emporta, c'étoit madame de Soubise qui rentroit dans cette cour au bout de ses trois mois, jour pour jour. Elle venoit de la campagne; elle a été dans une parfaite retraite pendant son exil; elle n'a vécu que du jour qu'elle est revenue. La reine et tout le monde la reçut fort bien. Le roi lui fit une très grande révérence : elle soutint avec très bonne mine tous les différents compliments qu'on lui faisoit de tous côtés.

M. le duc me parla beaucoup de M. de La Rochefoucauld, et les larmes lui en vinrent encore aux yeux. Il y eut une scène bien vive entre lui et madame de La Fayette, le soir que ce pauvre homme étoit à l'agonie; je n'ai jamais tant vu de larmes, ni jamais une douleur plus tendre et plus vraie: il étoit impossible de n'être pas comme eux; ils disoient des choses à fendre le cœur; je n'oublierai jamais cette soirée. Hélas, ma chère enfant, il n'y a que vous qui ne me parliez point encore de cette perte; ah! c'est où l'on connoît encore mieux l'horrible éloignement: vous m'envoyez des billets et des compliments pour lui; vous n'avez pas envie que je les porte sitôt. M. de Marsillac aura les lettres de M. de Grignan avec le temps; il n'y eut jamais une affliction plus vive que la sienne : madame de La Fayette ne l'a

point encore vu : quand les autres de la famille sont venus la voir, c'a été un renouvellement étrange. M. le duc me parloit donc tristement là-dessus. Nous entendîmes, après-dîner, le sermon du Bourdaloue, qui frappe toujours comme un sourd, disant des vérités à bride abattue, parlant à tort et à travers contre l'adultère : sauve qui peut, il va toujours son chemin. Nous revînmes avec beaucoup de plaisir. Mesdames de Guénégaud et de Kerman étoient des nôtres : je les assurai fort qu'à moins d'une dauphine, j'étois servante, à mon âge et sans affaires, de ce bon pays-là.

Madame de Vins, qui vouloit savoir des nouvelles de mon voyage, vint hier dîner joliment avec moi; elle causa long-temps avec Corbinelli et La Mousse; la conversation étoit sublime et divertissante; Bussy n'y gâta rien. Nous allâmes faire quelques visites, et puis je la remenai. Je vis mademoiselle de Méri, qui ne veut plus du tout de son bail; elle s'en prend à l'abbé, qui croyoit que madame de Lassai étoit demeurée d'accord de tout: il se défend fort bien, et maintient que ce logement est fort joli : c'est une nouvelle tribulation. Vous n'êtes pas en état d'envisager votre retour, vous êtes encore *trop battus de l'oiseau,* comme disoit l'abbé au reversis : j'espère qu'après quelques mois de repos à Grignan vous changerez d'avis, et que vous ne trouverez pas qu'un hiver à Grignan soit une bonne chose à imaginer.

Pour mon fils, il est vrai que je trouve du courage; je lui dis et redis toutes mes pensées; je lui écris des lettres que je crois qui sont admirables; mais plus je donne de force à mes raisons, plus il pousse les siennes;

et sa volonté paroît si déterminée, que je comprends que c'est là ce qui s'appelle vouloir *efficacement*. Il y a un degré de chaleur dans le desir qui l'anime, à quoi nulle prudence ne peut résister : je n'ai pas sur mon cœur d'avoir préféré mes intérêts à sa fortune; je les trouverois tout entiers à le voir marcher avec plaisir dans un chemin où je le conduis depuis si long-temps. Il se trompe dans tous ses raisonnements, il est tout de travers : j'ai tâché de le redresser avec des raisons toutes droites et toutes vraies, appuyées du sentiment de tous nos amis; et je lui dis enfin : Mais ne vous défiez-vous de rien, quand vous voyez que vous seul pensez une chose que tout le monde désapprouve? Il met l'opiniâtreté à la place d'une réponse, et nous revenons toujours à ménager qu'au moins il ne fasse pas un marché extravagant. Adieu, ma très chère, j'ignore comment vous vous portez; je crains votre voyage, je crains Salon, je crains Grignan, je crains en un mot tout ce qui peut nuire à votre santé; par cette raison, je vous conjure de m'écrire bien moins qu'à l'ordinaire.

724.*

A la même.

A Paris, mercredi 3 avril 1680.

Ma chère enfant, le pauvre M. Fouquet est mort, j'en suis touchée [a] : je n'ai jamais vu perdre tant d'amis ;

[a] Les historiens varient sur le lieu où Fouquet termina sa vie et ses longs malheurs. Gourville dit dans ses *Mémoires* que le surintendant sortit de prison quelque temps avant sa mort. Voltaire (chapitre XXV du *Siècle de Louis XIV*) dit que la comtesse de Vaux lui avoit confirmé le récit de Gourville; mais cette opinion n'est d'aucun poids, puisque Voltaire ajoute que l'on croyoit le contraire dans la famille de Fouquet. Il semble bien démontré aujourd'hui que le surintendant mourut prisonnier à Pignerol, le 23 mars 1680. Madame de Sévigné n'en doutoit pas. (*Voyez* la lettre suivante.) Bussy-Rabutin écrivoit à madame de M. (*Montmorency*) : « Vous savez, « je crois, la mort d'apoplexie de M. Fouquet, dans le temps « qu'on lui avoit permis d'aller aux eaux de Bourbon; cette permis- « sion est venue trop tard. » Énumérant ensuite les voyages faits par Fouquet depuis son arrestation, il parle de celui de Pignerol, comme du dernier de tous. (*Lettres de Bussy*, tome IV, page 428.) M. Paroletti, de l'académie de Turin, a publié, dans une brochure de 24 pages in-4° (Turin, 1812), les recherches qu'il a faites à Pignerol pour éclaircir ce doute. Il a trouvé dans l'étude de *Lanteri*, notaire à Pignerol, des actes qui établissent que madame Fouquet et l'abbé Fouquet, son fils, depuis prêtre de l'Oratoire, étoient venus à Pignerol dans le courant de l'année 1679, et que madame Fouquet

cela donne de la tristesse de voir tant de morts autour de soi : mais ce qui n'est pas autour de moi, et ce qui me perce le cœur, c'est la crainte que me donne le retour de toutes vos incommodités ; car quoique vous vouliez me le cacher, je sens vos brasiers, votre pesanteur, votre point. Enfin, cet intervalle si doux est passé, et ce n'étoit pas une guérison. Vous dites vous-même qu'*une flamme mal éteinte est facile à rallumer.* Ces remèdes que vous mettez dans votre cassette, comme très sûrs dans le besoin, devroient bien être employés présentement. M. de Grignan n'aura-t-il point de pouvoir dans cette occasion ? et n'est-il point en peine de l'état où vous êtes ? J'ai vu le petit Beaumont, vous pouvez penser si je l'ai questionné ; quand je songeois qu'il n'y avoit que huit jours qu'il vous avoit vue, il me paroissoit un homme tout autrement estimable que les autres : il dit que vous n'étiez pas si bien quand il est parti que vous étiez cet hiver. Il m'a parlé de vos soupers, qu'il trouvoit très bons ; de vos divertissements, de l'honnêteté de M. de Grignan et de la vôtre, du bon

avoit passé un acte au donjon de Pignerol, le 27 janvier 1680. Fouquet y étoit donc encore prisonnier, à la fin du mois de janvier 1680, environ six semaines avant sa mort ; s'il étoit sorti dans cet intervalle, ses amis de Paris en auroient été instruits. Au reste, le goût du merveilleux a fait faire sur Fouquet les contes les plus ridicules. On a prétendu qu'il étoit sorti de prison en 1680, lorsque le bruit de sa mort eut été faussement répandu, et que, déguisé en hermite, il vécut jusqu'en 1718 dans une des villes des Cevennes. On lit cette fable dans le *Mercure de France* d'août 1754, page 142 ; mais il faut lire aussi la réponse contenue dans le volume d'octobre 1754, page 143.

effet que mesdemoiselles de Grignan faisoient pour soutenir les plaisirs, pendant que vous vous reposiez: il dit des merveilles de Pauline et du petit marquis; jamais je n'eusse fini la conversation la première; mais il vouloit aller à Saint-Germain, car il m'a vue avant le roi son maître. Son grand-père a eu la charge [1] qu'a eue le maréchal de Bellefonds : il étoit très intime ami de mon père, et au lieu de chercher des parents comme on a coutume de faire, mon père [a] le prit, sans autre mystère, pour nommer sa fille, de sorte que c'étoit mon parrain. J'ai extrêmement connu cette famille : je trouve le petit-fils fort joli, mais fort joli; vous avez bien fait de ne lui point parler de votre frère; c'est un petit libertin qui diroit comme le loup [b]. Je n'ai parlé de cette affaire qu'à ceux à qui mon fils en a parlé lui-même, pour tâcher de trouver des marchands.

Je vous crois présentement à Grignan. Je vois avec peine l'agitation de vos adieux, je vois, au sortir de votre solitude, qui vous a paru si courte, un voyage à Arles; autre mouvement; et je vois le voyage jusqu'à Grignan, où vous aurez peut-être retrouvé une bise pour vous recevoir dans l'état où vous êtes : ah! ce n'est point sans inquiétude pour une personne aussi délicate que

[1] De premier maître-d'hôtel du roi.

[a] Ce passage paroît répondre à ce qui a été avancé dans la *Vie de madame de Chantal* par madame de Coligny, que madame de Sévigné étoit née posthume. (*Voyez* la *notice sur madame de Sévigné*, note de la page 54 de la première série des pièces préliminaires.)

[b] *Voyez* la fable du *Loup et du Chien*, dans La Fontaine, livre Ier, fable V.

vous, qu'on se représente toutes ces choses. Vous m'avez envoyé une relation d'Enfossy qui vaut mieux que toutes les miennes ; je ne m'étonne pas si vous ne pouvez vous résoudre à vendre une terre où il se trouve de si jolies Bohémiennes; il n'y eut jamais une plus agréable et plus nouvelle réception. Je vous trouve si pleine de réflexions, si stoïcienne, si méprisant les choses de ce monde, et la vie même, que vous ne pouvez rien approuver dans cette humeur. Si je joignois mes réflexions aux vôtres, ce seroit peut-être une double tristesse; mais ce qui me paroît sage et raisonnable, et digne de l'amitié de M. de Grignan, ce seroit de mettre tous ses soins à pouvoir revenir ici au mois d'octobre. Vous n'avez point d'autre lieu pour passer l'hiver. Je ne veux pas vous en dire davantage présentement; les choses prématurées perdent leur force, et donnent du dégoût.

Il n'est plus question d'aucun grand voyage; on ne parle que de Fontainebleau. Vous aurez très assurément M. de Vendôme cette année. Pour moi, je cours en Bretagne avec un chagrin insurmontable ; j'y vais, et pour y aller, et pour y être un peu, et pour y avoir été, et qu'il n'en soit plus question. Après la perte de la santé, que je mets toujours avec raison au premier rang, rien n'est si fâcheux que le mécompte et le dérangement des affaires : je m'abandonne donc à cette cruelle raison. Jugez de l'excès de mon inquiétude, vous qui savez avec quelle impatience je souffre le retardement de deux heures des courriers; vous comprenez bien ce que je vais devenir, avec encore un peu plus de loisir et de solitude, pour donner plus d'étendue

à mes craintes : il faut avaler ce calice, et penser à revenir pour vous embrasser; car rien ne se fait que dans cette vue ; et me trouvant au-dessus de bien des choses, je me trouve infiniment au-dessous de celle-là : c'est ma destinée; et les peines qui sont attachées à la tendresse que j'ai pour vous, étant offertes à Dieu, font la pénitence d'un attachement qui ne devroit être que pour lui.

Mon fils vient d'arriver de Douai, où il commandoit à son tour[a] la gendarmerie pendant le mois de mars. M. de Pomponne a passé le jour ici, il vous aime, et vous honore, et vous estime parfaitement. Ma résidence pour vous auprès de madame de Vins, me fait être assez souvent avec elle, et, en vérité, on ne peut être mieux. La pauvre madame de La Fayette ne sait plus que faire d'elle-même; la perte de M. de La Rochefoucauld fait un si terrible vide dans sa vie, qu'elle en comprend mieux le prix d'un si agréable commerce : tout le monde se consolera, hormis elle, parcequ'elle n'a plus d'occupation, et que tous les autres reprennent leur place. mademoiselle de Scuderi est très affligée de la mort de M. Fouquet; enfin, voilà cette vie qui a tant donné de peine à conserver : il y auroit beaucoup à dire là-dessus; sa maladie a été des convulsions et des maux de cœur sans pouvoir vomir[b]. Je m'attends au chevalier pour toutes les nouvelles, et sur-tout pour celles de madame

[a] Comme sous-lieutenant de ce corps.

[b] Bussy disoit que Fouquet étoit mort d'apoplexie; mais madame de Sévigné étoit plus à portée d'en être instruite par ses liaisons avec mademoiselle de Scuderi et Pélisson.

la dauphine, dont la cour est telle que vous l'imaginez; vos pensées sont très justes : le roi y est fort souvent, cela écarte un peu la presse. Adieu, ma très chère et très aimable : je suis plus à vous mille fois que je ne puis vous le dire.

725.

A la même.

A Paris, vendredi 5 avril 1686.

Vous m'écrivez une fort grande lettre de votre main; cela commence par me donner beaucoup d'inquiétudes, quand je pense au mal que cela vous fait. Vous m'aviez tant promis de vous ménager, que je comptois un peu sur les paroles que vous m'en donniez. Mais je ne puis m'empêcher d'être persuadée que vous me tiendrez celle de me venir voir cet hiver, et je veux croire que nous avons déja passé plus de la moitié du temps que nous devons être séparées. J'admire comme il passe, ce temps, quoique avec bien des inquiétudes et bien de l'ennui. Vous dites fort bien, *il est quelquefois aussi bon de le laisser passer que de le vouloir retenir.* Pour moi, vous savez comme je le jette, et comme je le pousse jusqu'à ce que vous soyez ici, et puis j'en suis avare quand vous y êtes, et au désespoir de voir passer les jours. Je vais avaler la Bretagne, et j'ai le bonheur de

voir au-delà le temps que nous arriverons, chacune de notre côté : mettez-vous un peu tout cela dans la tête, c'est par-là d'ordinaire qu'on en vient à l'exécution.

Vous me parlez enfin de la mort de M. de La Rochefoucauld; elle est encore toute sensible en ce pays-ci, et M. de Marsillac n'a point encore pris la contenance d'un homme consolé; il remplit parfaitement le personnage du meilleur fils qui fut jamais, et d'un fils qui a perdu son intime ami, en perdant son père. J'ai fait vos compliments à madame de La Fayette; ce n'est plus la même personne; je ne crois pas qu'elle puisse jamais ôter de son cœur le sentiment d'une telle perte; je l'ai sentie, et par moi, et par elle, et par les idées que j'avois qu'il étoit un chemin qui pouvoit être bon pour vous. Voyez, je vous prie, la quantité de personnes considérables qui sont mortes depuis un an. Si j'étois du conseil de la famille de M. Fouquet, je me garderois bien de faire voyager son pauvre corps, comme on dit qu'ils vont faire : je le ferois enterrer là; il seroit à Pignerol; et après dix-neuf ans, ce ne seroit point de cette sorte que je voudrois le faire sortir de prison. Je crois que vous êtes de mon avis[a].

[a] Dans une lettre écrite le 5 avril 1680 à M. de Guitaud, madame de Sévigné emploie presque les mêmes expressions dont elle s'est servie avec sa fille; mais cependant elle y dit encore plus positivement que M. Fouquet étoit mort à Pignerol. Voici le passage : « Si « la famille de ce pauvre homme me croyoit, elle ne le feroit point « sortir de prison à demi : puisque son ame est allée de Pignerol dans « le ciel, j'y laisserois son corps après dix-neuf ans; il iroit de là tout « aussi aisément à la vallée de Josaphat, que d'une sépulture au milieu

Le chevalier est à son devoir ; il partit fort en peine de votre sânté. Je crois que M. d'Evreux (*l'abbé de Grignan*) ira se faire sacrer à Arles après l'assemblée, et reviendra avec vous. En vérité, rien n'est si délicieux que son établissement ; c'est une maison de campagne que la Providence vous envoie. Le coadjuteur a eu de très douces paroles sur la proposition d'occuper la place[1] qu'avoit M. de Marseille. Cette réponse des ministres peut passer en quelque sorte pour une assurance que Sa Majesté l'approuvera. Je crois que vous verrez bientôt madame de Vence ; elle est partie ce matin toute triste de quitter Paris. Madame de Coulanges est à Saint-Germain ; nous avons su par les marchands forains qu'elle fait des merveilles en ce pays-là, qu'elle est avec ses trois amies[2] aux heures particulières : son esprit est une *dignité* dans cette cour [a]. Si le vrai mérite encore par-dessus l'esprit y trouvoit sa place, vous auriez, sans vous flatter, un grand sujet de croire que vous y seriez fort bien. C'est une vie assez retirée que celle qu'on y mène ; le soir, on tient le cercle un moment, comme vous faisiez à Aix, pour dire, me voilà ; et du reste on

« de ses pères, et comme la Providence l'a conduit d'une manière « extraordinaire, son tombeau le seroit aussi. » Le corps de M. Fouquet fut transporté à Paris et inhumé dans l'église du couvent des Filles de Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine.

[1] De président à l'assemblée des états de Provence. * Il fut en effet nommé à cette présidence. (*Voyez* la lettre du 17 avril suivant.)

[2] Mesdames de Richelieu, de Maintenon et de Rochefort.

[a] Elle n'avoit ni charge ni titre qui lui donnât le droit d'aller à la cour ; mais l'agrément de son esprit l'y faisoit desirer.

est hors de la presse; mais je fais tort au chevalier de vous mander ces sortes de choses. Adieu, ma chère belle, je suis toujours tout à vous; un peu ou beaucoup d'inquiétude est inséparable de cette vérité; cette peine est attachée à l'amitié que j'ai pour vous, comme le soin de votre santé devroit tenir à l'amitié que vous avez pour moi.

M. de Coulanges trouve que vous n'avez pas fait assez de cas de son couplet sur vos beaux-frères et sur leur aîné[a], il se surpasse en fait de chansons; il étoit juste qu'il s'y donnât tout entier. Mon fils entre dans la pensée de faire de nécessité vertu, et il attendra avec patience extérieure que quelque jeune ambitieux vienne

[a] Ce couplet est fort peu de chose, mais on doit être très indulgent pour des vers de société, comme sont ceux de Coulanges:

L'infortuné devient heureux
Sitôt que le roi parle;
Un Grignan évêque d'Évreux,
L'autre archevêque d'Arles;
Le chevalier près MONSEIGNEUR,
Dans un poste qui brille,
Présagent dans peu le bonheur
Du chef de la famille.

M. de Grignan répondit sur les mêmes rimes:

J'ai trop de quoi borner mes vœux,
C'est mon cœur qui te parle;
Un Grignan évêque d'Évreux,
L'autre archevêque d'Arles;
Le chevalier près MONSEIGNEUR,
Dans un poste qui brille,
Coulanges, c'est le vrai bonheur
Du chef de la famille.

rompre ses chaînes : cela n'est pas aisé à trouver. Voilà deux prélats de Grignan qui viennent manger mon beurre de Bretagne : que je suis aise de les avoir en attendant mieux!

726.

A la même.

A Paris, samedi au soir 6 avril 1680.

Vous allez apprendre une nouvelle qui n'est pas un secret, et vous aurez le plaisir de la savoir des premières. Madame de Fontanges[1] est duchesse avec vingt mille écus de pension; elle en recevoit aujourd'hui les compliments dans son lit. Le roi y a été publiquement; elle prend demain son tabouret, et s'en va passer le temps de Pâques à une abbaye (*de Chelles*[2]) que le roi a donnée à une de ses sœurs. Voici une manière de séparation qui fera bien de l'honneur à la sévérité du confesseur. Il y a des gens qui disent que cet établissement sent le congé : en vérité, je n'en crois rien, le temps nous l'apprendra. Voici ce qui est présent : madame de Montespan est enragée; elle pleura beaucoup hier; vous pouvez juger du martyre que souffre son orgueil, qui est encore

[1] Marie-Angélique d'Escorrailles.

[2] Ou plutôt à l'abbaye de *Maubuisson*. (*Voyez* la lettre du 1er mai suivant.)

plus outragé par la haute faveur de madame de Maintenon. Sa Majesté va passer très souvent deux heures de l'après-dîner dans la chambre de cette dernière, à causer avec une amitié, et un air libre et naturel qui rend cette place la plus desirable du monde. Madame de Richelieu commence à sentir les effets de sa dissipation; les ressorts s'affoiblissent visiblement, elle présente tout le monde, et ne dit plus ce qui convient à chacun : ce petit tracas de dame d'honneur, dont elle s'acquittoit si bien, est tout dérangé. Elle présenta La Trousse et mon fils, sans les nommer, à MONSEIGNEUR. Elle dit de la duchesse de Sully, Voilà une de nos danseuses; elle ne nomma pas madame de Verneuil : elle pensa laisser baiser madame de Louvois, parcequ'elle la prenoit pour une duchesse; enfin, cette place est dangereuse, et fait voir que les petites choses font plus de mal que l'étude de la philosophie. La recherche de la vérité n'épuise pas tant une pauvre cervelle que tous les compliments et tous les riens dont celle-là est remplie.

M. de Marsillac a paru un peu sensible à la prospérité de la belle Fontanges [a]; il n'avoit donné jusque-là aucun

[a] M. de Marsillac avoit été le négociateur de la liaison qui existoit entre Louis XIV et mademoiselle de Fontanges. On a vu, dans la note de la lettre 661, tome V, page 402, la manière dont madame de Montmorency s'en expliquoit. Mademoiselle de Fontanges étoit très belle, mais elle avoit fort peu d'esprit. Les vers suivants circuloient à cette époque :

Sur l'océan de la faveur
Marsillac vogue à pleines voiles :
Quoiqu'il ne soit pas grand chasseur,
Pour avoir mis la *bête* dans les *toiles*,
Le roi l'a fait son *grand-veneur*.

signe de vie. Madame de Coulanges vient d'arriver de la cour; j'ai été chez elle exprès avant que de vous écrire : elle est charmée de madame la dauphine, elle a grand sujet de l'être : cette princesse lui a fait des caresses infinies ; elle la connoissoit déja par ses lettres et par le bien que madame de Maintenon lui en avoit dit. Madame de Coulanges a été dans un cabinet où madame la dauphine se retire l'après-dîner avec ses dames ; elle y a causé très délicieusement ; on ne peut avoir plus d'esprit et d'intelligence qu'en a cette princesse ; elle se fait adorer de toute la cour : voilà une personne à qui on peut plaire, et avec qui le mérite peut faire un grand effet.

Madame de Coulanges est toujours obsédée de notre cousin (*M. de La Trousse*); il ne paroît plus qu'elle l'aime, et cependant c'est l'ombre et le corps. La marquise de La Trousse est toujours enragée : savez-vous qu'elle a changé sur le sujet de sa fille? Elle n'en vouloit point, elle la veut ; et M. de La Trousse qui la vouloit ne la veut plus. Cette division fixe la vocation de cette fille, qui n'en a point d'autre. Le père n'ose se soucier ni d'elle, ni de sa femme, parceque la dame traite tout cela avec un mépris outrageant ; il faut donc étouffer tous les sentiments de la nature : *Pour qui ? pour une ingrate* qui ne l'aime plus, car je le sais ; mais il est si misérable et si soumis, que sa foiblesse lui fait comme une passion : jamais je n'ai vu moins d'amitié que dans cet amour-là. Ma fille, voilà ce qui me vient présentement ; il me semble que j'aurois bien des choses à dire. Mandez-moi quand vous aurez reçu cette lettre ; elle est un peu comme celles de Cicéron.

727.

A la même.

A Paris, vendredi 12 avril 1680.

Vous me parlez de madame la dauphine; le chevalier doit vous instruire bien mieux que moi. Il me paroît qu'elle ne s'est point condamnée à être cousue avec la reine : elles ont été à Versailles ensemble; mais les autres jours elles se promenoient séparément. Le roi va souvent l'après-dîner chez la dauphine, et il n'y trouve point de presse. Elle tient son cercle depuis huit heures du soir jusqu'à neuf et demie : tout le reste est particulier, elle est dans ses cabinets avec ses dames : la princesse de Conti y est presque toujours; comme elle est encore enfant, elle a grand besoin de cet exemple pour se former. Madame la dauphine est une merveille d'esprit, de raison et de bonne éducation; elle parle fort souvent de sa mère avec beaucoup de tendresse, et dit qu'elle lui doit tout son bonheur, par le soin qu'elle a eu de la bien élever : elle apprend à chanter, à danser, elle lit, elle travaille; c'est une personne enfin. Il est vrai que j'ai eu la curiosité de la voir; j'y fus donc avec madame de Chaulnes et madame de Kerman : elle étoit à sa toilette, elle parloit italien avec M. de Nevers[a]. On

[a] Philippe Mancini Mazarin, duc de Nevers. Le cardinal Mazarin,

nous présenta; elle nous fit un air honnête, et l'on voit bien que si on trouvoit une occasion de dire un mot à propos, elle entreroit fort aisément en conversation : elle aime l'italien, les vers, les livres nouveaux, la musique, la danse : vous voyez bien qu'on ne seroit pas long-temps muette avec tant de choses, dont il est aisé de parler, mais il faudroit du temps : elle s'en alloit à la messe, et madame de Maintenon et madame de Richelieu[a] n'étoient pas dans sa chambre. La cour, ma chère enfant, est un pays qui n'est point pour moi ; je ne suis point d'un âge à vouloir m'y établir, ni à souhaiter d'y être soufferte ; si j'étois jeune, j'aimerois à plaire à cette princesse : mais, bon Dieu! de quel droit voudrois-je y retourner jamais? Voilà mes projets pour la cour. Ceux de mon fils me paroissent tout rassis et tout pleins de raison; il gardera sa charge paisiblement, et fera de nécessité vertu : la presse n'est pas grande à soupirer pour elle, quoiqu'elle soit si propre à faire soupirer : c'est qu'en vérité l'argent est fort rare, et qu'il voit bien qu'il ne faut pas faire un sot marché; ainsi, mon enfant, nous attendrons ce que la Providence a ordonné. Vraiment, elle voulut hier que monsieur d'Autun fît aux Carmelites l'oraison funèbre de madame de Longueville[1], avec

son oncle, ayant acquis des ducs de Mantoue les duchés de Nevers et de Rhetel, obtint au mois d'octobre 1660, des lettres de duché-pairie, en faveur de son neveu.

[a] Ses dames d'honneur.

[1] Anne-Geneviève de Bourbon, fille de Henri de Bourbon, second du nom, prince de Condé, morte le 15 avril 1679. * Cette princesse avoit été, pendant la guerre de la fronde, l'un des plus dangereux

toute la capacité, toute la grace et toute l'habileté dont un homme puisse être capable. Ce n'étoit point *Tartufe*[1], ce n'étoit point un *pantalon*, c'étoit un prélat de conséquence, prêchant avec dignité, et parcourant toute la vie de cette princesse avec une adresse incroyable, passant tous les endroits délicats, disant et ne disant pas tout ce qu'il falloit dire ou taire. Son texte étoit : *Fallax pulchritudo, mulier timens Deum laudabitur.* Il fit deux points également beaux; il parla de sa beauté, et de toutes ces guerres passées d'une manière inimitable : et pour la seconde partie, vous jugez bien qu'une pénitence de vingt-sept ans est un beau champ pour conduire une si belle ame jusque dans le ciel. Le roi y fut loué fort naturellement; et M. le prince encore fut contraint d'avaler des louanges, mais aussi bien apprêtées, quoique

adversaires de la cour; devenue dévote, elle se rendit médiatrice entre les évêques jansénistes et la cour de Rome; ce rapprochement produisit *la paix de Clément IX*. Elle s'étoit retirée à Port-Royal, où elle avoit donné asile et protection à ceux qui soutenoient les nouvelles opinions. On voit combien cet éloge présentoit de pas glissants, et il eût été curieux de voir comment l'adroit prélat les avoit évités, mais il paroît que l'autorité s'opposa à l'impression de son discours. (*Voyez* la lettre du 1er mai suivant.) On ne trouve dans le *père* Lelong aucune indication du manuscrit de cette oraison funèbre. Villefort a composé une *vie de madame de Longueville*. (*Voyez* l'édition d'Amsterdam, 1739.) On a aussi un écrit de cette princesse dans lequel elle peint les sentiments qui l'animoient après sa conversion. Il a été imprimé dans le *Nécrologe de Port-Royal*.

[1] On croyoit, en ce temps-là, que l'évêque d'Autun (*Gabriel de Roquette*) étoit l'original que Molière avoit eu en vue dans *le Tartufe*. *(*Voyez* aussi la lettre 601 et la note, tome V, page 216.)

dans un autre goût que celles de Voiture. Il étoit là ce héros, et M. le duc, et les princes de Conti, et toute la famille, et beaucoup de monde; mais pas encore assez, car il me semble qu'on devoit rendre ce respect à M. le prince sur une mort dont il avoit encore les larmes aux yeux. Vous me demanderez pourquoi j'y étois? C'est que madame de Guénégaud par hasard, l'autre jour chez M. de Chaulnes, me promit de m'y mener avec une commodité qui me tenta : je ne m'en repens point; il y avoit beaucoup de femmes qui n'y avoient pas plus à faire que moi. M. le prince et M. le duc faisoient beaucoup d'honnêtetés à tous ceux et celles qui composoient cette assemblée.

Je vis madame de La Fayette au sortir de cette cérémonie; je la trouvai tout en larmes : il étoit tombé sous sa main de l'écriture de M. de La Rochefoucauld, dont elle fut surprise et affligée. Je venois de quitter mesdemoiselles de La Rochefoucauld aux Carmelites, où elles avoient aussi pleuré leur père : l'aînée sur-tout a figuré avec M. de Marsillac. C'étoit donc à l'oraison funèbre de madame de Longueville qu'elles pleuroient M. de La Rochefoucauld : ils sont morts dans la même année : il y avoit bien à rêver sur ces deux noms. Je ne crois pas, en vérité, que madame de La Fayette se console, je lui suis moins bonne qu'une autre; car nous ne pouvons nous empêcher de parler de ce pauvre homme, et cela la tue; tous ceux qui lui étoient bons avec lui perdent leur prix auprès d'elle. Elle a lu votre petite lettre; elle vous remercie tendrement de la manière dont vous comprenez sa douleur.

Vous ai-je dit comme madame de Coulanges fut bien reçue à Saint-Germain? Madame la dauphine lui dit qu'elle la connoissoit déja par ses lettres; que ses dames lui avoient parlé de son esprit; qu'elle avoit fort envie d'en juger par elle-même. Madame de Coulanges soutint très bien sa réputation, elle brilla dans toutes ses réponses; les épigrammes étoient redoublées, et la dauphine entend tout. Elle fut introduite l'après-dîner dans les cabinets avec ses trois amies : toutes les dames de la cour étoient enragées contre elle. Vous comprenez bien que par ces amies, elle se trouve naturellement dans la privauté : mais où cela peut-il la mener? et quels dégoûts quand on ne peut être des promenades, ni manger (*avec les princesses*)? Cela gâte tout le reste : elle sent vivement cette humiliation; elle a été quatre jours à jouir de ces plaisirs et de ces déplaisirs. Vous avez raison de plaindre M. de Pomponne quand il va dans ce pays-là, et même madame de Vins qui n'y a plus de contenance : elle est toute replongée dans sa famille, et accablée de ses procès. Elle vint l'autre jour dîner joliment avec moi; elle paroît fort touchée de votre amitié : vous ne sauriez nous ôter l'espérance ni l'envie de vous recevoir, chacun selon nos degrés de chaleur. Vous êtes à Grignan, ma chère bonne, vous êtes trop près de moi; il faut que je m'éloigne.

728.

A la même.

A Paris, mercredi 17 avril 1680.

Il faut que je vous avoue ma foiblesse; il y a quatre jours que je suis dans une inquiétude plus insupportable qu'elle ne l'a paru à tout le monde; car on se moquoit de ma crainte, et l'on me disoit que pour avoir été un ordinaire sans recevoir de vos lettres, ce n'étoit pas une raison pour être en peine, et que mille petites choses pouvoient causer ce dérangement. J'entrois dans leurs raisons, j'étois fort aise qu'on se moquât de moi; mais intérieurement j'étois troublée, et il y avoit des heures où mon chagrin étoit noir, quoique ma raison tâchât toujours de l'éclaircir. Je vous avois laissée sur le bord de la Durance, c'est-à-dire à la veille de la passer; comme je hais cette rivière, il me semble qu'elle me hait aussi. La dernière fois que je l'ai vue, elle étoit hors de son lit comme une furie déchaînée : cette idée m'avoit frappée; je sais que les naufrages ne sont pas fréquents; mais enfin, j'avoue ma folie, et j'ai été dans une inquiétude que je vous permets de nommer ridicule; pourvu que vous compreniez la très sensible joie que je viens de ressentir en recevant vos deux paquets à-la-fois.

Vous voilà donc à Grignan, ma très chère, avec toute votre famille; je suis fort aise que vous y soyez en repos;

je souhaite que l'air ne vous fasse pas de mal, et que votre bonne et sage conduite vous fasse du bien. Vous écrivez trop, ma fille : au nom de Dieu, servez-vous de ces mains inutiles dont vous pouvez jouir présentement; vous savez que je suis blessée de voir beaucoup de votre écriture; épargnez-moi donc en vous épargnant. Je vous ai toujours dit vrai, quand je vous ai dit que je me portois bien; je vais me purger à la fin de cette lune, avant que de partir; j'avois même quelque dessein de mettre une saignée dans ma valise; mais Duchesne et madame de La Troche ne me l'ont pas conseillé. Ne soyez point en peine de moi, ma très chère, je m'en vais, afin de revenir, et d'avoir été. N'êtes-vous pas ravie de voir le coadjuteur à la tête de votre assemblée? il a eu dans cela tout l'esprit imaginable. Je m'en vais finir ma lettre; voilà M. de La Garde, mon fils, Corbinelli, La Troche, qui me font un bruit enragé; ils ne me respectent point, parceque j'ai reçu de vos nouvelles, et croient que je n'oserois me fâcher : ils ont raison, ils n'ont qu'à crier tant qu'ils pourront, ils ne me mettront d'aujourd'hui en colère. Ils disent que madame Le Féron[a] a été jugée; elle est bannie de la vicomté de Paris : cela valoit bien la peine de la déshonorer. Madame de Dreux ne sera pas plus mal traitée, ni notre pauvre frère[b] de la Bastille. Quel scandale pour rien! faites vos réflexions.

[a] *Voyez* la note de la lettre 714, page 176 de ce volume.

[b] M. de Luxembourg étoit apparemment soupçonné de jansénisme. Sa visite au P. de La Chaise semble d'abord écarter cette imputation, mais il ne faut pas oublier que ce dernier n'a jamais persécuté ouvertement le parti de Port-Royal; toujours il a affecté d'user de modération. (*Voyez* les *Mémoires secrets* de Duclos, t. Ier, p. 113, édition de 1791.)

Je prends ordinairement d'autres heures pour écrire; tout a été à la culbute, à cause de ces huit jours que j'ai été sans vos lettres. Adieu, ma chère enfant, laissez-moi voir commencer votre appartement, et approuvez-nous. J'embrasse de tout mon cœur monsieur de Grignan, malgré ses infidèles amours.

729.

A la même.

A Paris, vendredi-saint 19 avril 1680.

Je vous écrivis mercredi assez confusément au milieu de deux ou trois personnes qui me rompoient la tête. J'oubliai inhumainement, contre l'ordinaire des grand'-mères, de vous parler de ma pauvre petite d'Aix; j'en suis encore à ma fille, et mon amour, car on dit *l'amour maternel*, n'a point emporté ce premier degré dans le second: je suis pourtant en peine de cette pauvre enfant; vous me ferez plaisir de m'en dire des nouvelles : vous m'assurez que les vôtres sont bonnes; je le souhaite passionnément; mais ne croyez pas que ce fût une belle invention pour me tirer de peine, que de me mander toujours que vous vous portez bien; il faut la vérité pour me contenter; je la sens de fort loin, et si vous pensiez toujours m'expédier en me disant des merveilles de votre santé, je n'aurois pas un seul moment de repos.

Voilà comme je suis, ma très chère; ainsi je me recommande à la sincérité de Montgobert. Pour moi, je vous ai dit la vérité, quand je vous ai assuré que je n'avois eu aucun ressentiment de néphrétique; je crois en être quitte pour jamais : c'est ce qui fait que j'honore les remèdes qu'on appelle usuels. M. le procureur général me détermina à cette eau de lin : son père est mort de la gravelle; il en a une telle peur, qu'il s'est dévoué à cette eau, il en boit en tout temps, et croit être en sûreté : comme le mien n'est pas mort de ce mal, je me contente d'en boire les matins.

Parlons d'autre chose : je passai hier le jour à nos sœurs de Saint-Jacques; vous savez la vie qu'on fait ces jours-ci; je me ressouviens de ce que nous faisions ensemble l'année passée; j'admire comme le temps passe au travers des peines, des craintes, des inquiétudes : voilà le huitième mois de votre départ : je prie Dieu que nous puissions bientôt nous retrouver ensemble; il ne tiendra pas à votre appartement, qui sera, je vous assure, fort joli et fort commode : nous sommes si persuadés que vous approuverez notre petit dessein, que nous tenons le marteau levé pour donner le premier coup en montant en carrosse. Madame de La Fayette fait encore une augmentation à son appartement, qu'elle pousse jusque sur son jardin; cela vous surprendra. La pauvre femme est tellement abattue de la perte de M. de La Rochefoucauld, qu'elle n'en est pas reconnoissable. M. de La Garde dit que M. de Marsillac[1] conserve sa

[1] M. de Marsillac étoit grand-veneur.

tristesse au milieu de tous les *taïauts;* il est changé, il est triste, il est retiré. Je ne sais point de nouvelles; vous savez comme on passe ces jours saints : *quiconque ne voit guère; n'a guère à dire aussi*[a]. Voilà une excuse toute prête pour nos ignorances. Il me paroît que vous êtes bien contente d'être en repos chez vous. Ah, mon Dieu! que je serois heureuse, si votre santé, vos affaires, vos résolutions, s'accommodoient à mes desirs!

730.

A la même.

A Paris, vendredi 26 avril 1680.

En relisant votre lettre du 12, que je n'avois fait qu'entrevoir avant que de fermer mon paquet, j'ai trouvé que ce n'étoit point une nouvelle raison qui pourroit vous obliger à venir; mais une des deux dont vous m'avez parlé, et qui est celle que vous couvez des yeux : je comprends ce que vous voulez dire, et plût à Dieu que ce fût à une si bonne chose que je dusse le plaisir de vous voir et de vous embrasser de tout mon cœur! il faut un peu laisser faire la Providence; j'ai peine à croire qu'elle n'ait pas pitié de moi.

Mademoiselle de Méri vient coucher ce soir dans

[a] La Fontaine, fable des *deux Pigeons*, livre IX, fable II.

votre petite chambre; tout est fort bien rangé, elle y sera très bien. Je suis un peu étonnée d'y trouver une autre que vous; mais la vie est pleine de choses qui blessent le cœur. J'espère qu'elle se trouvera assez raisonnablement logée; mon voisinage ne l'incommodera point, ou du moins pas long-temps : elle sera secourue de tous les gens que je laisse; et si nous faisons nos petits accommodements, elle n'entendra point de bruit; elle en est loin, cette petite chambre est sourde; hé, bon Dieu! pourroit-on être incommodée d'un bruit qui fait espérer votre retour! J'irai prendre tantôt mademoiselle de Méri pour l'amener ici. Je m'en vais dîner chez la marquise d'Uxelles avec des *hérétiques*[a]. On disoit hier que madame de Montespan vouloit remener le prieur de Cabrières chez lui et sur les lieux (*en Provence*), faire traiter ses enfants; il dit que le chaud de ce pays-là est meilleur pour ses remèdes. Ce seroit une étrange folie que de quitter la partie de cette manière; toutes les heures qu'elle occupe encore, elle les retrouveroit prises : pour moi, je crois que cela ne sera pas. Cependant *ce médecin forcé*[1] traite madame de Fontanges d'une perte de sang très opiniâtre et très désobligeante, dont ses prospérités sont troublées. Ne trouvez-vous pas que voilà encore un beau sujet de réflexion, pour en revenir à ce mélange continuel de maux et de biens, que la Providence nous prépare, afin qu'aucun mortel

[a] Ironie. Avec des *jansénistes*.

[1] Madame de Sévigné appeloit le prieur de Cabrières le *Médecin forcé*, parcequ'il n'étoit rien moins que médecin; quoiqu'il eût des remèdes pour bien des maladies.

n'ait l'audace de dire, je suis content? Ce mal est bien propre à troubler la joie et le repos au milieu des biens et des dignités. Cette pauvre Lestranges est chanceuse, elle est mal des deux côtés; *la femme* (*la reine*) a cru qu'elle souhaitoit pour *la fille* (*madame de Fontanges*); et, au contraire, elle donnoit à *la fille* des conseils si sages et si honnêtes que *Jupiter* (*le roi*) l'ayant su, il l'a prise en horreur : voyez quel malheur! et cependant quelle injustice! Tout est encore à Maubuisson : on croit qu'on pourroit bien ne se trouver qu'à Fontainebleau, où l'on va le 13 du mois prochain. Il fait un temps entièrement détraqué; nous attendons encore sept ou huit jours pour partir; je ne vous dis point la ridicule douleur que me donne ce second adieu, elle est tout intérieure, et n'en est pas moindre. Le roi donne cent mille francs à Brancas pour marier sa fille au duc de Brancas[b] son neveu; et Brancas y ajoute cent mille écus. Bonneuil, l'introducteur des ambassadeurs, est mort; il laisse une petite femme tout-à-fait ridicule. On dit que la niéce[1] de la duchesse de La Vallière épouse le petit

[a] Louis de Brancas, duc de Villars, né le 14 février 1663, avoit été tenu sur les fonts baptismaux par le roi et mademoiselle de Montpensier. Il épousa Marie de Brancas, fille du comte de Brancas. On a inséré parmi les pièces préliminaires de cette édition, seconde série, page xxj, une lettre de ce duc, qui contient un bel éloge du talent de madame de Sévigné.

[1] Louise-Gabrielle de La Baume Le Blanc, fut mariée, le 28 juillet 1681, à César-Auguste de Choiseul, comte du Plessis-Praslin, depuis duc de Choiseul; et ce fut la sœur de madame de Fontanges qui épousa M. de Molac. (*Voyez* plus bas la lettre du 5 juin 1680.) Elle se maria en secondes noces au marquis de Chabannes-Curton.

Molac. Adieu, mon enfant, je vous embrasse de tout mon cœur.

731.

A la même.

A Paris, mercredi 1er mai 1680.

Je ne sais quel temps vous avez en Provence, mais celui qu'il a fait ici depuis trois semaines est si épouvantable, que plusieurs voyages en ont été dérangés; le mien est du nombre. Le bon abbé a pensé périr en allant et revenant de la Trousse; c'est M. de La Trousse qui le dit, vous ne m'en croiriez pas. Ils avoient un architecte avec eux, et alloient donner leurs ordres à des ajustements, et même des dérangements si considérables, que ce château, que nous trouvions déja si beau, ne sera pas reconnoissable. Voilà un commencement de lune qui pourra nous ramener du beau temps, et me faire partir : je ne sais point encore le jour; je ne puis vous dire la douleur que me donne ce second adieu : il me semble que je suis folle de m'éloigner encore de vous, et de mettre une distance de cent lieues par-dessus celle qui y est déja. Je hais bien les affaires; je trouve qu'elles nous gourmandent beaucoup, et nous font aller et venir, et tourner à leur fantaisie. Je serai si affligée en partant, qu'il ne tiendra qu'à ceux qui me

verront monter en carrosse, de croire que je les regrette beaucoup; car il me sera impossible de retenir mes larmes; cependant il faut s'en aller pour revenir.

Mademoiselle de Méri est dans votre petite chambre; le bruit de cette porte qui s'ouvre et qui se ferme, et la circonstance de ne vous y point trouver, m'ont fait un mal que je ne puis vous dire. Tous mes gens font de leur mieux auprès d'elle; et si je voulois me vanter, je vous montrerois bien un billet qu'elle m'écrivit l'autre jour, tout plein de remerciements des secours que je lui donne; mais je suis modeste, je me contenterai de le mettre dans mes archives. J'ai vu madame de Vins; elle est abymée dans ses procès: nous causâmes pourtant beaucoup, nous admirâmes cet étrange mélange des biens et des maux, et l'impossibilité d'être tout-à-fait heureuse. Vous savez tout ce que la fortune a soufflé sur la duchesse de Fontanges; voici ce qu'elle lui garde, une perte de sang si considérable, qu'elle est encore à Maubuisson dans son lit avec la fièvre qui s'y est mêlée; elle commence même à enfler; son beau visage est un peu bouffi. Le prieur de Cabrières ne la quitte pas; s'il fait cette cure, il ne sera pas mal à la cour. Voyez si l'état où elle se trouve n'est pas précisément contraire au bonheur d'une telle beauté. Voilà de quoi méditer; mais en voici un autre sujet.

Madame de Dreux[a] sortit hier de prison; elle fut *admonestée*, qui est une très légère peine, avec cinq cents livres d'aumône. Cette pauvre femme a été un an dans

[a] *Voyez* la note de la lettre 714, ci-dessus, p. 176 de ce volume.

une chambre, où le jour ne venoit que d'un très petit trou d'en-haut, sans nouvelles, sans consolation. Sa mère, qui l'aimoit très passionnément, qui étoit encore assez jeune et bien faite, et qu'elle aimoit aussi, mourut, il y a deux mois, de la douleur de voir sa fille en cet état; madame de Dreux, à qui on ne l'avoit point dit, fut reçue hier à bras ouverts de son mari et de toute sa famille, qui l'allèrent prendre à cette chambre de l'Arsenal. La première parole qu'elle dit, ce fut : Et où est ma mère? et d'où vient qu'elle n'est pas ici? M. de Dreux lui dit qu'elle l'attendoit chez elle. Elle ne put sentir la joie de sa liberté, et demandoit toujours ce qu'avoit sa mère, et qu'il falloit qu'elle fût bien malade, puisqu'elle ne venoit point l'embrasser. Elle arrive chez elle : Quoi! je ne vois point ma mère! quoi! je ne l'entends point! Elle monte avec précipitation; on ne savoit que lui dire : tout le monde pleuroit, elle couroit dans sa chambre, elle l'appeloit; enfin un père Célestin, son confesseur, parut et lui dit qu'elle ne la trouveroit point, qu'elle ne la verroit que dans le ciel, qu'il falloit se résoudre à la volonté de Dieu. Cette pauvre femme s'évanouit, et ne revint que pour faire des plaintes et des cris, qui faisoient fendre le cœur, disant que c'étoit elle et la vue de son malheur qui l'avoient tuée; qu'elle voudroit être morte en prison; qu'elle ne pouvoit rien sentir que la perte d'une si bonne mère. Le petit Coulanges étoit présent à ce spectacle[a]; il avoit couru chez M. de Dreux,

[a] Cela ne l'empêcha pas de faire un très joli couplet sur l'aventure de M. de Dreux. (*Voyez* une note de la lettre du 13 mai suivant.)

comme beaucoup d'autres, et il nous conta tout ceci hier au soir, si naturellement et si touché lui-même, que madame de Coulanges en eut les yeux rouges, et moi j'en pleurai sans pouvoir m'en empêcher. Que dites-vous, ma fille, de cette amertume, qui vient troubler sa joie et son triomphe, et les embrassements de toute sa famille, et de tous ses amis? Elle est encore aujourd'hui dans des pleurs que M. de Richelieu ne peut essuyer; il a fait des merveilles dans toute cette affaire. Je me suis jetée insensiblement dans ce détail que vous comprendrez mieux qu'une autre, et dont tout le monde est touché. On croit que M. de Luxembourg sera tout aussi bien traité que madame de Dreux[a]; car même il y avoit des juges qui étoient d'avis de la renvoyer sans être *admonestée*; et c'est une chose terrible que le scandale qu'on a fait, sans pouvoir convaincre les accusés : cela marque aussi l'intégrité des juges.

[a] Les pièces relatives au duc de Luxembourg n'ont pas été retrouvées parmi celles de l'*affaire des poisons*, qui existent à la bibliothèque de Monsieur, de sorte qu'il est difficile de savoir positivement combien de temps le maréchal passa à la Bastille. Suivant Désormeaux, l'historien de la *maison de Montmorency*, le maréchal fut absous par arrêt du 17 avril, et, le 18, il reçut un ordre du roi qui l'exiloit à vingt lieues de Paris. L'éditeur des *Mémoires historiques et authentiques sur la Bastille*, Paris, 1789, dit, à la page 124 du tome Ier, que l'arrêt fut rendu le 14 mai 1680. Cette date paroît être la véritable, car on voit ici que le 1er mai, M. de Luxembourg n'étoit pas encore en liberté, et, dans la lettre du 18 mai suivant, madame de Sévigné venoit de recevoir à Nantes la nouvelle de son élargissement. Le duc fut envoyé dans ses terres, il en fut rappelé au mois de juin 1681. (*Voyez* la lettre du 24 juin 1681.)

Le discours de votre prédicateur nous a paru admirable; nous l'avons approuvé et envié. La passion que nous entendîmes ici près fut étrange; les mots de *faquin* et de *coquin* furent employés pour exprimer l'humiliation de Notre-Seigneur; cela ne donne-t-il pas de belles et de nobles idées? Le Bourdaloue prêcha, comme un ange du ciel, l'année passée et celle-ci, car c'est le même sermon.

Ce que vous m'avez mandé de ce monde, qui paroîtroit un autre monde si l'on voyoit le dessous des cartes de toutes les maisons, est quelque chose de bien plaisant et de bien véritable. Hé, bon Dieu, que savons-nous si le cœur de cette princesse (*madame la dauphine*) dont nous disons tant de bien, est parfaitement content? elle a paru triste trois ou quatre jours; que sait-on? elle voudroit être grosse, elle ne l'est pas encore; elle voudroit peut-être voir Paris et Saint-Cloud; elle n'y a point encore été : elle est complaisante, et ne songe qu'à plaire; que sait-on si cela ne lui coûte rien? que sait-on si elle aime également les dames qui ont l'honneur d'être auprès d'elle? que sait-on enfin si une vie si retirée ne l'ennuie point? Je suis à cet endroit, lorsque je reçois dans ce moment votre aimable et triste lettre du 24. Vraiment, ma très chère, elle me touche sensiblement.

Je ne suis point encore partie, c'est le mauvais temps qui m'a arrêtée; c'eût été une folie de s'exposer, tout étoit déchaîné. Je vous écrirai encore vendredi de Paris, et vous parlerai du petit bâtiment; j'y donne mon avis la première, et je ne suis pas si sotte que vous pensez,

quand il est question de vous. Il y a des histoires[1] qui nous content de plus grands miracles; et pourquoi certaines amitiés céderoient-elles à *l'autre?* ainsi je deviens architecte. Je vous admire sur tout ce que vous dites de la dévotion : eh, mon Dieu! il est vrai que nous sommes des *Tantales*, nous avons l'eau tout auprès de nos lèvres, nous ne saurions boire. Un cœur de glace, un esprit éclairé, c'est cela même. Je n'ai que faire de savoir la querelle *des jansénistes* et *des molinistes* pour décider; il me suffit de ce que je sens en moi; le moyen d'en douter dès le moment que l'on s'observe un peu? Je parlerois long-temps là-dessus, et j'en eusse été ravie, quand nous étions ensemble; mais vous coupiez court, et je reprenois tout aussitôt le silence; Corbinelli en avoit l'endosse, car j'aime ces vérités. Il vient d'entendre par hasard un sermon de l'abbé Fléchier[2], à la vêture d'une Capucine dont il est charmé. C'étoit sur la liberté des enfants de Dieu que le prédicateur a expliquée hardiment. « Il a fait voir qu'il n'y avoit que cette « fille de libre, puisqu'elle avoit une participation de la « liberté de Jésus-Christ et des saints; qu'elle étoit déli- « vrée de l'esclavage de nos passions, dont nous sommes « *tourbillonnés;* que c'étoit elle qui étoit libre, et non « pas nous; qu'elle n'avoit qu'un maître, que nous en

[1] Tout le monde sait l'origine de la peinture et de la sculpture, et ce qu'on a dit d'un maréchal qui, étant amoureux de la fille d'un peintre, devint un excellent peintre, par la seule envie de plaire à sa maîtresse.

[2] Esprit Fléchier, nommé à l'évêché de Lavaur en 1685, et transféré à celui de Nîmes en 1687.

« avions cent; et que bien loin de la plaindre, comme « nous faisions, avec une grossièreté condamnable, il « falloit la regarder, la respecter, l'envier, comme une « personne choisie de toute éternité pour être du nom- « bre des élus. » J'en supprime les trois quarts : mais enfin c'étoit une piéce achevée. On n'imprime point l'oraison funèbre de madame de Longueville[a].

Vous me demandez pourquoi je ne mène point Corbinelli? C'est qu'il s'en va en Languedoc; il est comblé des biens et des manières obligeantes de M. de Vardes, qui accompagne les douze cents francs (*de pension*) d'une si admirable sauce, je veux dire, de tant de paroles choisies, et de sentiments si tendres et si généreux, que la philosophie de notre ami n'y résiste pas. Vardes est tout extrême; et comme je suis persuadée qu'il le haïssoit, parcequ'il le traitoit mal, il l'aime présentement, parcequ'il le traite bien : c'est le proverbe italien[1] et son contraire. Je m'en vais donc avec le bon abbé et des livres, et votre idée dont je recevrai tous mes biens et tous mes maux. Je vous promets qu'elle m'empêchera de demeurer le soir au serein; je me représenterai que cela vous déplaît : ce ne sera pas la première fois que vous m'aurez fait rentrer au logis de cette sorte. Je vous promets de vous consulter et de vous obéir toujours, faites-en de même pour moi, et ne vous chargez d'aucune inquiétude; reposez-vous de ma conservation sur ma poltronnerie; je n'ai pas en vous

[a] *Voyez* la note de la page 230 de ce volume.

[1] *Chi offende, non perdona.*

les mêmes sujets de confiance, j'ai bien des choses à vous reprocher; et, sans aller jusqu'à Monaco, n'ai-je pas les bords du Rhône, où vous forcez tous les braves gens de votre famille à vous accompagner malgré eux? malgré eux, vous dis-je; et souvenez-vous au contraire que je mourois de peur à pied en passant *les vaux* d'Olioules[1] : voilà ce qui doit justifier mes craintes et fonder votre tranquillité. Faites donc en sorte que mon souvenir vous gouverne, comme le vôtre me gouvernera; je ne vous dis point les peines que me causera cet éloignement; j'y donnerai les meilleurs ordres que je pourrai, et j'éclaircirai, autant qu'il me sera possible, l'entre-chien et loup de nos bois: je commence par la Loire et par Nantes, qui n'ont rien de triste. Je crois que mon fils viendra me conduire jusqu'à Orléans. Je suis persuadée des complaisances de M. de Grignan; il a des endroits d'une noblesse, d'une politesse, et même d'une tendresse extrême; je vois en lui d'autres choses dont les contre-coups sont difficiles à concevoir; et comme tout est à facettes, il a aussi des endroits inimitables pour la douceur et l'agrément de la société; on l'aime, on le gronde, on l'estime, on le blâme, on l'embrasse, on le bat. Adieu, ma très chère, je vous quitte enfin. Il me semble que vous vous moquez de moi, quand vous craignez que je n'écrive trop; ma poitrine

[1] Les *vaux* d'Olioules, qu'on appelle en langage du pays *leis Baous d'Olioules*, ne sont autre chose qu'un chemin étroit, d'environ une lieue, à côté d'une petite rivière qui passe entre deux montagnes très escarpées en Provence.

est à-peu-près délicate comme celle de *Georget*[1]; excusez la comparaison, il sort d'ici : mais vous, ma très belle, je vous conjure de ne point écrire. Montgobert, prenez la plume, et ne m'abandonnez pas.

732.

A la même.

A Paris, vendredi 3 mai 1680.

Me voici encore à Paris, mais c'est dans l'agitation d'un départ : vous connoissez ce mouvement : je suis sur les bras de tout le monde, je n'ai plus de voiture, et j'en ai trop; chacun se fait une belle action et une belle charité de me mener, *basta la meta.* Je sens les nouvelles douleurs d'une séparation, et un éloignement par-dessus un éloignement. Nous donnons à tout les meilleurs ordres que nous pouvons, et j'admire comme on se porte naturellement à ce qui touche le goût. M. de Rennes s'en va dans quatre ou cinq jours, il suit mes pas. Mademoiselle de Méri demeure maîtresse de l'hôtel de Carnavalet : j'y laisse du But avec le soin de tout mon commerce avec vous; il s'est chargé de vos petits ajustements; je ne puis assez le payer : c'est pour cela qu'il ne veut rien. Il rendra

[1] Fameux cordonnier pour femmes.

tous ses services à mademoiselle de Méri, ainsi que deux femmes que je laisse encore : il ne tiendra qu'à elle d'être bien ; je suis assurée qu'une autre seroit fort contente, mais je doute qu'elle le soit jamais. Elle me dit hier qu'il y avoit des gens qui écrivoient d'elle tout de travers, et que vous lui mandiez qu'il n'étoit pas possible de croire qu'elle eût loué une maison sans la voir. Je ne dis rien, quoique je pusse lui répondre que c'étoit moi, et qu'en tous les cas son repentir étoit extraordinaire : car si elle n'a point vu la maison, et qu'elle ne se fie pas à madame de Lassai, pourquoi la loue-t-elle sans clause et avec empressement? Si elle l'a vue, et qu'elle l'ait même souhaitée, pourquoi s'en repent-elle? On auroit toujours assez de quoi répondre, mais c'est cela qui me fit taire. Nous sommes fort bien ensemble ; tout mon déplaisir, c'est qu'elle ne soit pas en repos ; mais je crois que cela tient à son mal, et je la plains. J'ai à vous conjurer, ma très chère, de n'avoir aucune sorte d'inquiétude de mon voyage. Le temps est beau à merveilles, la route délicieuse; ce qui me fâche, c'est de ne recevoir de vos lettres qu'à Nantes : je ne les hasarderai point en passant pays, comme je dépends du vent, et que sur l'eau rien n'est réglé, me voilà résolue à ne les trouver qu'à Nantes ; cela me fera souhaiter d'y arriver, et me fera marcher plus vite. Soyez tranquille sur ma santé, elle est parfaite, et je la ménage fort bien ; j'aurai soin aussi de celle du bon abbé.

Je porte des livres, je m'en vais, comme une furie, pour me faire payer; je ne veux entendre ni rime, ni raison : c'est une chose étrange que la quantité d'argent

qu'on me doit; je dirai toujours comme l'*avare*, de l'argent, de l'argent, dix mille écus sont bons; je pourrois bien les avoir, si l'on me payoit ce qui m'est dû en Bretagne et en Bourgogne. Vraiment, ma fille, voici une jolie lettre, il y a bien de l'esprit, mon commerce va être d'un grand agrément : encore si j'avois à vous apprendre des nouvelles de Danemarck, comme je faisois, il y a quatre ou cinq ans, ce seroit quelque chose, mais je suis dénuée de tout. A propos, la princesse de La Trémoille[1] épouse un comte *d'Ochtensilbourg* qui est très riche, et le plus honnête homme du monde : vous connoissez ce nom-là ; sa naissance est un peu équivoque; sa mère étoit de la main gauche; toute l'Allemagne soupire de l'outrage qu'on fait à l'écusson de la bonne Tarente; mais le roi lui parla l'autre jour si agréablement sur cette affaire; et son neveu, le roi de Danemarck, et même l'amour lui font de si pressantes sollicitations qu'elle s'est rendue. Elle vint me conter tout cela l'autre jour. Voilà une belle occasion de lui écrire, et de réparer vos fautes passées. N'êtes-vous pas bien aise de savoir ce détail? songez que c'est le plus charmant que vous puissiez avoir de moi d'ici à la Toussaint. Je vous écrirai encore de Paris, et je ne vous dis point adieu aujourd'hui. Corbinelli vous rend mille graces de votre souvenir, et de ce que vous le souhaitez auprès de moi. M. de Vendôme a remporté le prix de la bague.

[1] Charlotte-Emilie de La Trémoille, fille de Charles-Henri, prince de Tarente, et de la princesse Emilie de Hesse-Cassel, épousa en Danemarck Antoine d'Altembourg, comte d'Oldembourg, le 26 mai 1680.

733. *

A la même.

A Paris, lundi 6 mai 1680.

Vous me dites fort plaisamment qu'il n'y a qu'à laisser faire l'esprit humain, qu'il saura bien trouver ses petites consolations, et que c'est sa fantaisie d'être content. J'espère que le mien n'aura pas moins cette fantaisie que les autres, et que l'air et le temps diminueront la douleur que j'ai présentement. Il me semble que je vous ai mandé ce que vous me dites sur la furie de ce nouvel éloignement : on diroit que nous ne sommes pas encore assez loin, et qu'après une mûre délibération, nous y mettons encore cent lieues volontairement. Je vous renvoie quasi votre lettre; c'est que vous avez si bien tourné ma pensée, que je prends plaisir à la répéter. J'espère au moins que les mers mettront des bornes à nos fureurs, et qu'après avoir bien tiré chacune de notre côté, nous ferons autant de pas pour nous rapprocher, que nous en faisons pour être aux deux bouts de la terre. Il est vrai que pour deux personnes qui se cherchent, et qui se souhaitent toujours, je n'ai jamais vu une pareille destinée : qui m'ôteroit la vue de la Providence, m'ôteroit mon unique bien; et si je croyois qu'il fût en nous de ranger, de déranger, de faire,

de ne pas faire, de vouloir une chose ou une autre, je ne penserois pas à trouver un moment de repos : il me faut l'auteur de l'univers pour raison de tout ce qui arrive; quand c'est à lui qu'il faut m'en prendre, je ne m'en prends plus à personne, et je me soumets : ce n'est pourtant pas sans douleur, ni tristesse; mon cœur en est blessé, mais je souffre même ces maux, comme étant dans l'ordre de la Providence. Il faut qu'il y ait une madame de Sévigné qui aime sa fille plus que toutes les autres mères; qu'elle en soit souvent très éloignée, et que les souffrances les plus sensibles qu'elle ait dans cette vie, lui soient causées par cette chère fille. J'espère aussi que cette Providence disposera les choses d'une autre manière et que nous nous retrouverons, comme nous avons déja fait. Je dînai l'autre jour avec des gens qui, en vérité, ont bien de l'esprit, et qui ne m'ôtèrent point cette opinion.

Mais parlons plus communément, et disons que c'est une chose rude que de faire six mois de retraite pour avoir vécu cet hiver à Aix : si cela servoit à la fortune de quelqu'un de votre famille, je le souffrirois; mais vous pouvez compter qu'en ce pays-ci vous serez trop heureuse si cela ne vous nuit pas. L'intendant ne parle que de votre magnificence, de votre grand air, de vos grands repas : madame de Vins en est tout étonnée, et c'est pour avoir cette louange que vous auriez besoin que l'année n'eût que six mois; cette pensée est dure de songer que tout est sec pour vous jusqu'au mois de janvier. Vous n'entendrez pas parler de la dépense de votre bâtiment, n'y pensez plus; c'est une chose si nécessaire

que j'avoue que sans cela l'hôtel de Carnavalet est inhabitable : vous n'aurez qu'à en écrire au chevalier, nous lui donnâmes hier une connoissance parfaite de nos desseins. Je me réjouirai avec le Berbisi[1] de l'occasion qu'il a eue de vous faire plaisir. J'ai été ravie de votre joli couplet ; quoi que vous disiez de Montgobert, je crois que *vous n'y avez point nui*, comme cet homme, vous en souvient-il[2]? Il est, en vérité, fort plaisant ce couplet : vous avez cru que je le recevrois dans mes bois; je suis encore dans Paris, mais il n'en fera pas plus de bruit : je le chanterai sur la Loire, si je puis desserrer mon gosier qui n'est pas présentement en état de chanter. Je vous avouerai que j'ai grand besoin de vous tous; je ne connois plus ni la musique, ni les plaisirs; j'ai beau frapper du pied, rien ne sort qu'une vie triste et unie[a], tantôt à ce triste faubourg, tantôt avec les

[1] M. de Berbisi, président à Mortier au parlement de Dijon, et proche parent de madame de Sévigné. *M. de Berbisi avoit été le négociateur d'un arrangement de famille entre madame de Sévigné et madame Frémiot. (*Voyez* la lettre 615, et la note[b], t. V, p. 256.) Il paroît qu'il venoit de rendre un nouveau service à madame de Grignan.

[2] Madame de Sévigné rappelle ici le conte de ce paysan, qui étant accusé en justice d'être le père d'un enfant, assura qu'un autre l'avoit fait, mais qu'à la vérité *il n'y avoit pas nui.* *(*Voyez* la lettre 419, tome IV, page 29.)

[a] Allusion à ce passage de la vie de Pompée, dans Plutarque. « Ces « propos enflèrent si fort Pompéius, et le remplirent de si grande « nonchalance, par se fier et présumer trop de soy, qu'il se moqua « de ceux qui craignoient trop la guerre : et à ceux qui luy disoient, « si César s'en venoit droit à Rome, qu'ils ne voyoient pas avecques « quelles forces ils luy peussent résister, il respondit d'un visage riant

sages veuves. M. de Grignan m'est bien nécessaire, car j'ai un coin de folie qui n'est pas encore bien mort.

Je vous ai parlé de la princesse de Tarente, comme si j'avois reçu votre lettre : je vous ai conté le mariage de sa fille : écrivez-lui, elle en sera fort aise, vous lui devez cette honnêteté; elle s'est toujours piquée de vous estimer et de vous admirer : elle vient à Vitré, elle me fera sortir de ma simplicité, pour me faire entrer dans son amplification; je n'ai jamais vu un si plaisant style. Elle amusa le roi l'autre jour dans une promenade, en lui contant tout ce que je vous conterai quand je serai aux Rochers; voilà les nouvelles que vous recevrez de moi : mais aussi vous pourrez vous vanter qu'il ne se passera rien en Allemagne, ni en Danemarck, dont vous ne soyez parfaitement instruite.

Montgobert m'a mandé des merveilles de Pauline, faites-m'en parler; c'est une petite fille charmante, c'est la joie de toute votre maison. Mademoiselle du Plessis ne m'en fera point souvenir, ne vous ai-je pas dit qu'elle est affligée de la mort de sa mère? mais j'ai de bons livres et de bonnes pensées. Ne craignez point que j'écrive trop : je vous ai donné l'idée de la délicatesse de ma poitrine. Je vous recommande la vôtre; faites-moi écrire si vous aimez ma vie; profitez du temps et du repos que vous avez; amusez-vous à vous guérir tout-à-fait; mais il faut que vous le vouliez, et c'est une étrange

« et avecques une chère ouverte, qu'ils ne se donnassent point de « soucy quant à cela : car toutes et quantes fois, dit-il, que je frappe- « rai du pied seulement la terre d'Italie, je feray sourdre de toutes « parts gens de guerre à pied et à cheval. » (*Traduction d'Amyot.*)

pièce que notre volonté. Celle de vos musiciens étoit bonne à ténèbres, mais vous les décriez, *tantôt des musiciens sans musique*, et puis *une musique sans musiciens :* j'admire la bonté de M. le comte, de souffrir que vous en parliez si librement.

Je viens de recevoir une grande visite de votre intendant, *sa serrure étoit bien brouillée*[1], mais je n'ai pas laissé d'attraper qu'il vous honore fort : il m'a loué votre magnificence; il dit que vous êtes toujours belle, mais triste et si abattue, qu'il est aisé de voir que vous vous contraignez. Il est charmé de M. de Berbisi, que je remercierai, quoique je sache bien que votre recommandation est la seule cause des services qu'il lui a rendus. Je doute que cet intendant retourne en Provence, à tout hasard je lui conseillerois de laisser ici quatre ou cinq de ses dents. J'ai eu tant d'adieux que j'en suis étonnée; vos amies, les miennes, les jeunes, les vieilles, tout a fait des merveilles. La maison de Pomponne et madame de Vins me tiennent bien au cœur. L'abbé Arnauld arriva hier tout à propos pour me dire adieu. Pour madame de Coulanges, elle s'est signalée, elle a pris possession de ma personne, elle me nourrit; elle me mène, et ne veut pas me quitter qu'*elle ne m'ait vu pendue*[a]. Mon fils vient à Orléans avec moi, je crois qu'il viendroit volontiers plus loin.

[1] Façon de parler familière à madame de Sévigné et à madame de Grignan, pour exprimer l'embarras que certaines gens mettent dans leur discours.

[a] Allusion au mot de *Martine* dans le *Médecin malgré lui*, act. III, scène IX.

Madame la dauphine est présentement à Paris pour la première fois : la messe à Notre-Dame, dîner au Val-de-Grace, voir la duchesse de La Vallière, et point de *Bouloi*[1], je crois qu'elles se pendront. On fait tous les jours des fêtes pour madame la dauphine. Madame de Fontanges revient demain. Voyez un peu comme ce prieur de Cabrières est venu redonner cette belle beauté à la cour. Le petit de La Fayette a un régiment : vous voyez que M. de La Rochefoucauld n'a pas emporté l'amitié de M. de Louvois : mais que veux-je conter, avec toutes ces nouvelles? C'est bien à moi, qui monte en carrosse, à me mêler de parler. Adieu, ma chère enfant, il faut vous quitter encore, j'en suis affligée : je serai long-temps sans avoir de vos lettres, c'est une peine incroyable; du moins si je pouvois espérer que vous conserverez votre santé, ce seroit une grande consolation dans une si terrible absence.

[1] C'est-à-dire, que madame la dauphine ne devoit point aller aux Carmelites de la rue du Bouloi. * Le roi avoit trouvé mauvais que les Carmelites se fussent mêlées de toutes les intrigues de cour. On a déja vu qu'elles avoient adroitement ménagé diverses entrevues entre la reine et madame de Montespan.

734.

A la même.

A Orléans, mercredi 8 mai 1680.

Nous voici arrivés sans aucune aventure considérable : il fait le plus beau temps du monde : les chemins sont admirables : notre équipage va bien : mon fils m'a prêté ses chevaux, et m'est venu conduire jusqu'ici. Il a fort égayé la tristesse du voyage; nous avons causé, disputé et lu, nous sommes dans les mêmes erreurs, cela fournit beaucoup. Notre essieu rompit hier dans un lieu merveilleux, nous fûmes secourus par le véritable portrait de M. de *Sottenville* [a]; c'est un homme qui feroit les *Géorgiques* de Virgile, si elles n'étoient déja faites, tant il sait profondément le ménage de la campagne : il nous fit venir sa femme, qui est assurément *de la maison de la Prudoterie, où le ventre ennoblit* [1]. Nous fûmes deux heures avec cette compagnie sans nous ennuyer, par la nouveauté d'une conversation et d'une langue entièrement nouvelle pour nous. Nous fîmes bien des réflexions sur le parfait contentement de ce gentilhomme, de qui l'on peut dire :

[a] Beau-père de Georges Dandin.

[1] *Voyez* la scène IV du Ier acte de *Georges Dandin*.

Heureux qui se nourrit du lait de ses brebis,
Et qui de leurs toisons voit filer ses habits[1].

Les jours sont si longs que nous n'eûmes pas même besoin du secours de la plus belle lune du monde qui nous accompagnera sur la Loire, où nous nous embarquons demain. Quand vous recevrez cette lettre, je serai à Nantes : j'ai trouvé aujourd'hui que je ne suis pas encore plus loin de vous qu'à Paris; et par un filet que nous avons tiré sur la carte, nous avons vu que Nantes même n'étoit guère plus loin de vous que Paris. Mais en vérité, voilà de légères consolations, je n'ai pas même celle de recevoir de vos nouvelles. Vos lettres n'arrivent qu'aujourd'hui à Paris; du But y joindra celles de samedi, et j'aurai les deux paquets ensemble à Nantes : je n'ai point voulu les hasarder par une route incertaine, puisqu'elle dépend du vent : vous croyez donc bien que j'aurai quelque impatience d'arriver à Nantes. Adieu, mon enfant, que puis-je vous dire d'ici? Vous avez des résidents qui doivent vous instruire; je ne suis plus bonne à rien qu'à vous aimer, sans pouvoir faire nul usage de cette bonne qualité : cela est triste pour une personne aussi vive que moi. Mon *bien bon* vous assure de ses services : je suis fort occupée du soin de le conserver; les voyages ne sont plus pour lui comme autrefois. Je vous embrasse de tout mon cœur. Votre frère veut discourir.

[1] *Voyez* les *Bergeries* de Racan, acte V, scène Ire.

Monsieur DE SÉVIGNÉ*.

Puisque vous savez que je suis ici, ma belle petite sœur, je n'ai quasi plus rien à dire pour discourir, si ce n'est que, pour me rendre nécessaire, j'ai voulu me mêler de faire le marché du bateau; et que, dès qu'il a été conclu, mon oncle, d'une seule parole, l'a eu à une pistole meilleur marché que moi : cela donnera sujet à ma mère de faire des réflexions sur l'amendement que les années apportent à ma pauvre cervelle : en vérité, elles ne servent de guère; tout ce que je puis penser de bon est toujours inutile, et demeure sans effet, et j'ai toujours la grace efficace pour tout ce qui ne vaut pas grand'chose. J'ai une douleur mortelle de voir ma mère aller en Bretagne sans moi : ce qui me console, c'est que vous n'êtes point à Paris, et que l'éloignement où vous allez être ne vous coûte pas, à beaucoup près, ce que vous coûteroit une nouvelle séparation. Ma mère est en parfaite santé : il faut espérer que ce voyage sera le dernier qu'elle fera dans un pays si éloigné du vôtre. J'irai la voir au mois de septembre; il faudra bien que dans ce temps vous me fassiez des compliments de joie, puisque avec la violente inclination que j'ai de passer ma vie avec les Bretons, je serai dans mon élément. Adieu, adieu, ma petite sœur; je ne suis pas encore assez provincial pour ne pas souhaiter passionnément de vous voir cet hiver à Paris; il me semble que votre retour est certain. Vous aurez un très joli appartement, et j'aurai le plaisir de ne point vous faire de

honte, puisque je serai encore sous lieutenant des gendarmes de M. le dauphin. En vérité j'ai été surpris de voir qu'un voyage de cinq mois me fît regarder comme *M. de Sottenville;* je m'en vais essayer de vous ôter ces impressions, et en y travaillant, je ne me ferai pas tant de violence que vous pourriez bien croire. Ne vous gâtez point l'imagination sur mon sujet; je vous aime trop pour vouloir vous donner de certains chagrins. J'avois fait l'autre jour une réponse à M. de Grignan; mais ma mère, avec beaucoup de raison, la trouva si peu digne de ce qu'il m'avoit écrit, qu'elle la brûla : je le prie de ne pas laisser de la recevoir : il est bien heureux qu'on lui ait ôté la peine de la lire. Je salue mesdemoiselles de Grignan, et j'ordonne au petit marquis de ne pas oublier de me contrefaire.

---

735. *

A la même.

A Blois, jeudi 9 mai 1680.

Je veux vous écrire tous les soirs, ma chère enfant, rien ne me peut contenter que cet amusement; je *tourne*, je marche, je veux reprendre mon livre; j'ai beau *tourner une affaire*[1], je m'ennuie, et c'est mon écritoire qu'il

[1] Expression que M. de La Garde employoit à tout propos.

me faut. Il faut que je vous parle, et qu'encore que ma lettre ne parte ni aujourd'hui, ni demain, je vous rende compte tous les soirs de ma journée. Mon fils est parti cette nuit d'Orléans par la diligence qui part tous les jours à trois heures du matin, et arrive le soir à Paris; cela fait un peu de chagrin à la poste : voilà les nouvelles de la route, en attendant celles de Danemarck. Nous sommes montés dans le bateau à six heures par le plus beau temps du monde; j'y ai fait placer le corps de mon grand carrosse, d'une manière que le soleil n'a point entrée dedans : nous avons baissé les glaces : l'ouverture du devant fait un tableau merveilleux; les portières et les petits côtés nous donnent tous les points de vue qu'on peut imaginer. Nous ne sommes que l'abbé et moi dans ce joli cabinet, sur de bons coussins, bien à l'air, bien à notre aise; tout le reste comme des cochons sur la paille. Nous avons mangé du potage et du bouilli tout chaud : on a un petit fourneau, on mange sur un ais dans le carrosse, comme le roi et la reine : voyez, je vous prie, comme tout s'est raffiné sur notre Loire, et comme nous étions grossiers autrefois que *le cœur étoit à gauche :* en vérité le mien, ou à droite, ou à gauche, est tout plein de vous. Si vous me demandez ce que je fais dans ce carrosse charmant, où je n'ai point de peur, j'y pense à ma chère fille, je m'entretiens de la tendre amitié que j'ai pour elle, de celle qu'elle a pour moi, des pays infinis qui nous séparent, de la sensibilité que j'ai pour tous ses intérêts, de l'envie que j'ai de la revoir, de l'embrasser; je pense à ses affaires, je pense aux miennes; tout cela forme un peu l'*humeur de ma fille*,

malgré l'*humeur de ma mère*[a] qui brille tout autour de moi. Je regarde, j'admire cette belle vue qui fait l'occupation des peintres. Je suis touchée de la bonté du bon abbé, qui, à soixante-treize ans, s'embarque encore sur la terre et sur l'onde pour mes affaires. Après cela je prends un livre que le pauvre M. de La Rochefoucauld me fit acheter, c'est *la Réunion du Portugal*, qui est une traduction de l'italien : l'histoire et le style sont également estimables. On y voit le Roi de Portugal (*Sébastien*), jeune et brave prince, se précipiter rapidement à sa mauvaise destinée; il périt dans une guerre en Afrique contre le fils d'Abdalla : c'est assurément une histoire des plus amusantes qu'on puisse lire. Je reviens ensuite à la Providence, à ses ordres, à ses conduites, à ce que je vous ai entendu dire, que nos volontés sont les exécutrices de ses décrets éternels. Je voudrois bien causer avec quelqu'un; je viens d'un lieu où l'on est assez accoutumé à discourir : nous parlons, l'abbé et moi, mais ce n'est pas d'une manière qui puisse nous divertir : nous passons tous les ponts avec un plaisir qui nous les fait souhaiter : il n'y a pas beaucoup d'*ex voto* pour les naufrages de la Loire, non plus que pour la Durance : il y auroit plus de raison de craindre cette dernière, qui est folle, que notre Loire, qui est sage et majestueuse. Enfin, nous sommes arrivés ici de bonne heure; chacun *tourne*, chacun se rase, et moi j'écris ro-

[a] On a déja vu madame de Sévigné désigner par ces expressions certaines allées soit de Livry, soit des Rochers. (*Voyez* la lettre 440, tome IV, page 124.)

manesquement sur le bord de la rivière où est située notre hôtellerie; *c'est la Galère*, vous y avez été.

J'ai entendu mille rossignols; j'ai pensé à ceux que vous entendez sur votre balcon. Je n'ose vous dire la tristesse que l'idée de votre délicate santé a jetée sur toutes mes pensées; vous le comprenez bien, et à quel point je souhaite qu'elle se rétablisse : si vous m'aimez, vous y mettrez vos soins et votre application, afin de me témoigner la véritable amitié que vous avez pour moi. Cet endroit est une pierre de touche. Bonsoir, ma très chère; adieu jusqu'à demain à Tours.

A Tours, vendredi 10 mai.

Toujours, ma fille, avec la même prospérité. Je n'ai jamais rien vu de pareil à la beauté de cette route. Mais comprenez-vous bien comme notre carrosse est mis de travers? Nous ne sommes jamais incommodés du soleil, il est sur notre tête, le levant est à gauche, le couchant à la droite, c'est la *cabane*[1] qui nous en défend. Nous parcourons toute cette belle côte, et nous voyons deux mille objets différents qui passent incessamment devant nos yeux comme autant de paysages nouveaux dont M. de Grignan seroit charmé : je lui en souhaiterois un seulement à l'endroit que je dirois.

On attendoit, le lendemain de mon départ, la belle Fontanges à la cour : c'est au chevalier présentement à faire son devoir; je ne suis plus bonne à rien du tout :

[1] C'est ainsi qu'on nomme les bateaux qui descendent la Loire.

si vous ne m'aimiez, il faudroit brûler mes misérables lettres avant que de les ouvrir. Adieu donc, ma très aimable enfant; adieu, M. de Grignan.

736.

A la même.

A Saumur, samedi 11 mai 1680.

Nous arrivons ici, ma très belle, nous avons quitté Tours ce matin : j'y ai laissé à la poste une lettre pour vous. Qui m'ôteroit la faculté de penser, m'embarrasseroit beaucoup, sur-tout dans ce voyage. Je suis douze heures de suite dans ce carrosse si bien placé, si bien exposé; j'en emploie quelques unes à manger, à boire, lire, beaucoup à regarder, à admirer, et encore plus à rêver, à penser à vous. Je suis assurée, ma chère enfant, que vous ne croyez point que ce soit une flatterie, c'est une vérité; je vous parcours, je vous dévide, je vous redévide; je passe par mille endroits tristes, fâcheux, d'autres doux et sensibles. Je pense à votre belle jeunesse, à votre santé; de quelle manière elle a été maltraitée; comme vous en avez abusé, comme votre sang s'est irrité; nous ne fûmes point assez effrayés de cette première marque qu'il nous en donna, et qui fut le commencement de tous vos maux. Enfin que ne pense-t-on point quand on pense toujours, avec beaucoup de si-

lence et de loisir? Je ne vous dis point tous les pays que j'ai battus, ni tous les chemins que fait mon imagination, ma lettre seroit trop longue : ce qui est vrai, c'est que je trouve toujours une égale tendresse dans mon cœur : j'aimerois fort à vous parler sur certains chapitres, mais ce plaisir n'est pas à portée d'être espéré; en attendant, *je pense, donc je suis*[a]; je pense à vous avec tendresse, donc je vous aime; je pense uniquement à vous de cette manière, donc je vous aime uniquement. Le bon abbé se porte fort bien, il est charmé de cette route; jamais on n'a fait ce voyage comme nous le faisons : c'est dommage que nous ne soyons un peu moins solitaires. Je vous jure pourtant que je ne souhaite personne, et qu'étant condamnée à m'éloigner de vous, j'aime encore mieux être toute seule et toute libre, et me donner entièrement à mes affaires, que d'être détournée sans être contente. Me voilà donc fort bien pour quatre ou cinq mois, puisqu'il le faut. J'ai bien envie que vous voyiez un peu plus clair à mademoiselle de Grignan : pour vos affaires, vous ne les voyez que trop; c'est une étrange chose que d'avoir à réparer, six mois de suite, les dépenses d'un hiver à Aix; vraiment, c'est bien pour avoir vécu. Cependant je veux espérer que la Providence démêlera tout, mieux que nous ne pensons : il y a de certains avenirs obscurs qui s'éclaircissent quelquefois tout d'un coup; ma chère enfant, vous voyez bien ce que je pense et ce que je desire là-dessus, et vous entendez tout ce que je ne dis pas.

[a] Axiome par lequel Descartes démontre l'existence et la spiritualité de notre ame.

Mon ennui par-dessus l'ordinaire, c'est d'être si longtemps sans avoir de vos lettres, cela me trouble : il part aujourd'hui de Paris deux paquets de vous, qui arriveront à Nantes lundi comme moi, voilà tout l'ordre que j'ai pu donner. C'étoit une folie de prétendre attraper vos lettres, en volant, par les villes où je ne suis qu'un moment, et où je n'arrive que comme il plaît au vent; il a eu jusqu'ici la dernière complaisance, mais le moyen d'y compter sûrement? Voilà le bon abbé qui vous fait mille amitiés. Je lis toujours avec plaisir mon histoire de Portugal; mais je n'ai rien lu de vous depuis le 28 du passé, cela est long; je relis vos anciennes lettres. Adieu, ma très chère, en voilà assez pour aujourd'hui.

737.

A la même.

A Ingrande, dimanche au soir 12 mai 1680.

Nous voici arrivés avec le même beau temps, la même apparence de rivière, et, je crois, les mêmes rossignols. Je ne m'accoutume point à la beauté de ce pays; vous en seriez surprise vous-même, comme si vous ne l'aviez jamais vu. Il y a des âges où l'on ne regarde que soi, vous n'en avez jamais été fort occupée; cependant il me semble que nous étions plus appliquées dans ce bateau à disputer contre ce petit comte des Chapelles

qu'à regarder ces beautés champêtres. Voici justement tout le contraire; nous sommes dans un profond silence, parfaitement à notre aise, lisant, rêvant, admirant, dans un entier isolement de toutes sortes de nouvelles, et vivant enfin sur nos réflexions. Le bon abbé prie Dieu sans cesse, j'écoute ses lectures saintes; mais quand il est dans le chapelet, je m'en dispense, trouvant que je rêve bien sans cela[1]. C'est ainsi, ma fille, que nous trouvons le moyen de passer douze ou quatorze heures sans nous désespérer, tant c'est une belle chose que la liberté. Vous connoissez la Loire par un autre bout que j'honore, quoique moins beau, puisqu'elle m'a apporté et m'apportera encore cette chère fille[2] qui m'occupe si tendrement. Je voulois voir aujourd'hui M. d'Angers (*Henri Arnauld*); il le souhaitoit; j'avois bien des choses à lui dire sur toutes les sortes de malheurs dont il est accablé, mais il fait sa visite, il n'a pas reçu ma lettre. Nous serons demain tout-à-fait dans le grand monde à Nantes; j'y trouverai de vos lettres, et j'y achèverai celle-ci. Auroit-on été assez cruel à Paris pour ne vous avoir point envoyé ce petit couplet sur M. de Dreux? Il est extrêmement joli, il sortoit de sa coque le jour que je sortis de Paris[a].

[1] Madame de Sévigné disoit que le chapelet n'étoit pas une dévotion, mais une distraction.

[2] Madame de Grignan s'étoit embarquée plusieurs fois à Roanne, en venant de Lyon à Paris.

[a] On a vu dans la note de la lettre 714, ci-dessus, page 176 de ce volume, de quoi madame de Dreux étoit accusée. Si la chambre l'avoit absoute du crime d'empoisonnement, il n'en résultoit pas moins

A Nantes, lundi 13 mai.

En vérité, voici un beau journal; j'abuse bien de votre amitié; vous voyez que je n'en suis que trop persuadée : l'ennui de mes détails devroit vous faire dire, comme de vos processions qui vous attirent trop de pluie; *basta la meta della cortesia.* Nous venons d'arriver en cette ville si bien située; je ne puis jamais passer au pied d'une certaine tour[1], que je ne me souvienne de ce pauvre cardinal, et de sa funeste mort, encore plus funeste que vous ne le sauriez penser[a] Je passe en-

de ses interrogatoires qu'elle n'avoit pas d'aversion pour la galanterie. Voici le couplet dans lequel Coulanges fait allusion à un conte de La Fontaine :

Le bon Robin avoit grand'peur
Qu'on mît sa chère femme en poudre;
Il s'est trouvé qu'un confesseur
Étoit suffisant pour l'absoudre.
Robin *est content* et c...,
La chose est bien claire et bien nette:
S'il peut un jour être battu,
Je crois sa fortune parfaite.

[1] La tour du château de Nantes, où le cardinal de Retz fut conduit de Vincennes, le 30 mars 1654, et d'où il se sauva le 8 août de la même année. (*Voyez* la note de la lettre 15, tome Ier, page 27.)

[a] Quelques personnes ont pensé, d'après les expressions qu'emploie ici madame de Sévigné, que la mort du cardinal de Retz n'avoit pas été naturelle; mais cette opinion ne paroît pas fondée. Le cardinal succomba à une fièvre continue de huit jours, et vraisemblablement à la *fièvre pernicieuse*, qui est mortelle, si le quinquina n'est pas donné à temps. Il demanda le remède de l'*Anglois*, les médecins s'y refu-

tièrement cet article, sur quoi il y auroit trop à dire; il vaut mieux se taire mille fois; peut-être que la Providence voudra quelque jour que nous en parlions à fond.

Nous voici donc chez M. d'Harouïs, reçus et servis comme chez nous. Je crains M. de Molac qui est ici, et qui viendra encore me dire vingt fois de suite, comme il fit une fois que vous y étiez : *Vous deviez bien m'avertir de ça, vous deviez bien m'avertir de ça.* Vous souvient-il de cette sottise? En l'attendant, je lis un paquet que je reçois de vous; c'est la seule joie que je puisse avoir, mais ce ne peut être sans beaucoup d'émotion : cela est attaché à la manière dont je vous aime. Je trouve, ma très chère, que vous écrivez trop, vous abusez de votre petite santé; elle ne durera guère, si vous ne la ménagez pas mieux, et que vous écriviez à bride abattue; votre délicatesse demande que vous observiez plus de mesure. Il est vrai que les sujets que vous avez traités ne souffrent pas la main d'une autre; mais il falloit vous reposer. Je crois qu'enfin vous vous corrigerez; et cependant je m'en vais vous répondre.

sèrent, et ils le firent saigner plusieurs fois; Talbot ne fut appelé que lorsqu'il étoit à l'agonie. D'ailleurs madame de Grignan étoit présente aux derniers moments du cardinal, et madame de Sévigné ne peut lui apprendre aucun détail qui lui soit inconnu. (*Voyez* la lettre à M. de Guitaud, du 25 août 1679.) Il est plus probable que cette mort inopinée aura été *funeste* à la fortune de madame de Grignan, et qu'elle aura empêché le cardinal de faire des dispositions testamentaires, qu'il sembloit avoir depuis long-temps projetées. (*Voyez* la lettre 372, tome III, page 312, la note de la lettre 594, tome V, page 193, et la fin de la lettre du 25 août 1680.)

Je voudrois bien, premièrement, que vous ne me missiez point dans le nombre de ceux que vous trouvez qui souhaitoient votre départ, puisque rien ne peut m'être si dur ni si sensible que votre éloignement : mais dites mieux, et faites-vous tout l'honneur que vous méritez : c'est que vous aimez M. de Grignan, et en vérité il le mérite; c'est que vous êtes ravie de lui plaire; j'ai même trouvé fort souvent que vous n'aviez pas un véritable repos, quand il étoit loin de vous. Il a une politesse et une complaisance plus capable de vous toucher et de vous mener aux Indes que toutes les autres conduites que l'on pourroit imaginer : en vous faisant toujours la maîtresse, il est toujours le maître; cette manière lui est naturelle, mais s'il y avoit un art pour mener un cœur comme le vôtre, il l'auroit uniquement trouvé. Vous avez vu au travers de ses honnêtetés ce qu'il souhaitoit; vous avez été conduite par l'envie de lui plaire; c'est donc à lui à décider, quand des voyages vous seront aussi ruineux, ou à vous à dire vos raisons un peu plus fortement, puisque c'est votre intérêt commun de ne plus jouer le rôle de gouverneurs, dont vous ne vous acquittez que trop bien. C'est proprement causer que tout ceci; car c'est une chose passée : il s'agit de songer à réparer ces étranges brèches. M. de Grignan m'écrit une lettre fort honnête; il me fait voir qu'il ne veut pas que j'aie mauvaise opinion de lui, et conte si bien toutes ses raisons, qu'il n'y a rien à lui répliquer. On travaillera à votre petit appartement, selon vos intentions; tout cela est réglé, les cloisons, la cheminée, le parquet de la chambre, les croisées. Je crois que c'est aujour-

d'hui qu'on commence; le bon du But est surintendant de cet ouvrage. Il faut espérer, ma chère enfant, quelque chose de plus doux que d'être à cent mille lieues les uns des autres, comme nous voilà présentement: cela fait peur. Vous êtes bien heureux d'avoir donné de si bons ordres à Entrecasteaux, et de voir augmenter cette terre; je crains bien de voir ici tout le contraire; je vous en manderai des nouvelles.

J'ai relu ce matin votre lettre, et je n'ai point compris pourquoi vous m'enveloppez entièrement dans *tout ce monde* que vous dites *qui souhaitoit votre départ :* voilà une facette que je ne connois point en vous; j'aurai le temps de méditer là-dessus, quoique je ne sois plus dans un bateau. Je crois avoir mieux jugé de la véritable raison de votre départ. Imaginez-vous, pour vous consoler des dépenses d'Aix, que M. de Grignan n'en auroit guère moins fait, s'il y avoit été sans vous; que son retour auroit coûté aussi; que si vous étiez partie présentement, c'eût été encore de la dépense : figurez-vous des habits fort honnêtes qu'il auroit fallu avoir pour le mariage de madame la dauphine; et enfin, c'est peut-être la décision de la destinée de mademoiselle de Grignan que ce voyage; c'est par cette suite et cet arrangement que la Providence l'a marqué. Voilà ce qui me vient au bout de ma plume pour me consoler moi-même d'une chose passée, sur quoi nous n'avons plus de droit, et sur quoi nous causons pour causer : c'est aussi pour vous demander bien sérieusement si c'est tout de bon que vous avez pu vous représenter que je fusse contente de vous voir partir dans l'état où vous étiez; je verrai par-là ce que

vous croyez de mon amitié, et de quelle façon vous accommodez des choses si opposées. Adieu, ma très chère : je ne me reproche à votre égard aucun sentiment qui ne soit conforme et très naturellement attaché à la tendresse que j'ai pour vous.

A Nantes, mardi au soir 14 mai.

Je reçois présentement votre paquet, et quoique la poste soit prête à partir, je ne puis m'empêcher de vous remercier de vos amitiés et de celles de Pauline. Vous étiez bien lasse, ma chère enfant ; reposez-vous ; craignez de vous remettre dans un état misérable, suivez les conseils de La Rouvière ; je m'en vais bien faire valoir à madame de Thianges qu'il a guéri son frère (*M. de Vivonne*) : je voudrois bien qu'il vous guérît aussi. Nous avons très bien jugé du prieur de Cabrières, c'est *le médecin forcé*. Cependant madame de Coulanges me mande qu'*en faisant ses fagots*[a], il a guéri madame de Fontanges, qui est revenue à la cour, où elle reçut d'abord publiquement une fort belle visite. Le roi veut que ce prieur s'établisse à Paris ; il n'ira chez lui que pour revenir. La comparaison de *Carthage* et de votre chambre est tout-à-fait juste et belle, elle saute aux yeux ; j'aime ces sortes de folies. Croiriez-vous que je suis enfermée aujourd'hui pour écrire, et que j'ai refusé rudement toutes les madames? J'avois à faire réponse à M. de Grignan, à achever cette lettre, sans compter mille billets

[a] Allusion à la comédie du *Médecin malgré lui*. *Sganarelle* étoit occupé à *couper du bois* quand *Martine* lui adressa *Valère*. (*Voyez* la scène V du Ier acte.)

à toutes mes amies qui m'ont écrit. Adieu, je vous en dirai davantage samedi. Mandez-moi si votre voyage ne vous a point fait de mal; nous avons fait le nôtre sans la moindre incommodité.

738.*

A la même.

A Nantes, vendredi 17 mai 1680.

Je vous assure, ma fille, qu'il m'ennuie ici. M. de Molac, ni les madames qui me font tant d'honnêtetés, ne me consolent point de n'être pas dans mes bois; car je ne pense pas encore à Paris. Ce sont donc les Rochers que je respire, c'est mon *Rochecourbière*[1], c'est d'être dans de belles allées, et non pas dans une fausse représentation d'une société qui n'a rien d'agréable pour moi. Ma consolation, c'est d'être à mes Filles de Sainte-Marie; elles sont aimables; elles ont conservé une idée de vous, dont elles me font leur cour; elles ne sont point folles, ni prévenues, comme celles que vous connoissez; elles ne croient point le pape d'aujourd'hui (*Innocent XI*)[a]

[1] Grotte fort agréable où on alloit se reposer dans les parties de promenades qu'on faisoit à Grignan. * Elle est située à un demi-quart de lieue de la ville; on y voit encore des terrasses et des escaliers que M. de Grignan avoit fait disposer pour la rendre plus accessible.

[a] Les jansénistes prétendoient que le pape Innocent XI étoit favora-

hérétique ; elles savent leur religion ; elles ne jetteront point par terre l'Ecriture sainte, parcequ'elle est traduite par les plus honnêtes gens du monde ; elles font honneur à la grace de Jésus-Christ ; elles connoissent la Providence ; elles élèvent fort bien leurs petites filles ; elles ne leur apprennent point à mentir, ni à dissimuler leurs sentiments ; point de *coquesigrues* ni d'idolâtrie : enfin, je les aime. M. de Grignan les croira jansénistes, et moi je pense qu'elles sont chrétiennes ; il y en a deux qui ont bien de l'esprit. J'irai demain écrire dans cette maison, j'y dînerai dimanche : encore une fois, c'est ma consolation. Je commence dès aujourd'hui cette lettre, parceque l'on reçoit les lettres à dix heures du matin, et que la poste repart à six heures du soir ; cela est fort juste : et puis je m'en vais vous dire une chose plaisante, c'est que la première fois que je lis vos lettres, je suis si émue, que je ne vois pas la moitié de ce qui est dedans ; en les relisant plus à loisir, je trouve mille choses sur quoi je veux parler : la première qui me revient, c'est *votre Carthage*[a] ; laissez-nous faire, je vous prie, nous l'achèverons plus tôt que la pauvre Didon n'acheva la

ble à leur doctrine, parcequ'il ne fit contre elle aucune constitution. Ils ont même avancé que ce pape avoit voulu donner la pourpre au docteur Arnauld. Ce dernier fait ne repose sur rien de solide. Les historiens nous représentent ce pontife comme peu instruit, opiniâtre et inflexible ; il étoit en tout opposé à la France, et il suffisoit que les jésuites fissent l'éloge de Louis XIV, pour qu'Innocent XI éprouvât de l'éloignement pour eux.

[a] L'appartement de madame de Grignan, à l'hôtel de Carnavalet. (*Voyez* la lettre précédente.)

sienne : cette comparaison m'a charmée. Je suis ici dans l'embarras d'achever un grand compte de dix-neuf années, que mon fils n'avoit fait qu'ébaucher. On veut me faire passer des lettres que j'ai écrites pour des quittances; c'est une pitié de voir les subtilités où dix mille francs de reste jettent un mauvais payeur. Nous allons tout arrêter : nous aspirons à de certains lods et ventes d'une terre qui relève de nous; nous voulons deux mille francs tout-à-l'heure : nous avons bien des gens qui nous conseillent, tout ce qui me fâche, c'est de faire du mal : mais quand je joue à noyer, et que je me demande lequel je noie de M. de La Jarie, ou de moi, je dis sans balancer que c'est M. de La Jarie, et cela me donne du courage. Voilà, ma pauvre enfant, les nouvelles dont je puis remplir mes lettres : quand je songe combien les détails de cette nature, qui sont dans les vôtres, me touchent sensiblement, je m'imagine que vous êtes de même pour moi, et je ne crois pas que vous vouliez que je mette votre amitié à plus haut prix. La vie est ici à fort bon marché : si c'étoit la même chose à Aix, vous n'auriez pas tant dépensé l'hiver dernier; c'est encore une belle circonstance que tout y soit comme à Paris : voilà une heureuse ressemblance. Vous avez raison de trouver plaisant qu'en blâmant l'excès de votre dépense, on trouve à dire à la frugalité de vos repas; vous avez très bien fait de ne les pas augmenter; vous avez un si grand air que vous trompez les yeux, car votre intendant jure qu'on ne peut pas faire une meilleure chère, ni plus grande, ni plus polie. C'est une chose étrange que cinquante domestiques, nous avons eu peine à les compter.

Pour Grignan, je ne comprends jamais comment vous y pouvez souhaiter d'autre monde que votre famille. Vous savez bien que quand nous étions seules nous étions cent dans votre château; je trouvois que c'étoit assez. Il ne faut pas croire que l'excès du nombre ne vous ôte pas toute la douceur et le soulagement du bon marché et des provisions : c'est une chose que vous n'avez jamais voulu comprendre; mais votre arithmétique, en vous faisant doubler par quatre le nombre de vos bouches, vous les fera trouver aussi chères qu'à Paris. Donnez à tout cela, ma fille, quelques moments des réflexions dont vous vous creusez la tête dans votre cabinet, je vous recommande à vous-même dans cette retraite. Vos rêveries ne sont jamais agréables, vous vous les imprimez plus fortement qu'une autre : vous savez l'effet de ces épuisements, et le besoin que vous avez d'être quelquefois *spensierata;* rien n'est si sain aux personnes délicates : vos lectures même sont trop épaisses, vous vous ennuyez des histoires et de tout ce qui n'applique point : c'est un malheur d'être si solide et d'avoir tant d'esprit, on ne s'en porte pas mieux. Ma santé me fait honte; il y a quelque chose de sot à se porter aussi bien que je fais : cela est encore au-delà de la médiocrité de mon esprit. Je trouve quelquefois que je mériterois au moins quelque légère incommodité; je voudrois, pour votre soulagement et pour mon honneur, avoir quelques unes des vôtres : quand je pense à tant de maux, je vous assure, ma chère enfant, que je suis étonnée que la bonté de mon tempérament puisse soutenir l'inquiétude que j'en ai. Je ne vous ai point assez dit comme j'aime

Pauline, ni combien je la trouve jolie, aimable, vive et naturelle : ce seroit grand dommage, si elle se gâtoit; et je vous conseille de ne point la séparer de vous. Il me semble que le marquis ne m'aime plus.

Samedi 18 mai.

Vous voulez que je n'aie plus d'inquiétude de votre santé; seroit-il possible que vos incommodités fussent venues à leur période? Je n'ose, en vérité, me flatter de cette charmante pensée qui me rendroit tout le reste supportable. Je comprends qu'en effet vous perdez un peu que je ne sois plus à Paris : mon commerce est exact, et je ne sais point de nouvelles des rues : il est tout naturel que les Grignan n'aient pas les mêmes soins que moi. Je comprends aussi fort bien la nécessité de vos dépenses d'Aix; je me suis dit tout ce que vous me dites; mais on vous en parle pour entendre vos raisons qui se rapportent fort à celles qu'on a déja pensées. Je me doutai que la mort de cette mère de madame de Dreux vous frapperoit l'imagination : je me repentis de vous l'avoir écrite, mais j'en étois si pleine moi-même, qu'il n'y eut pas moyen de m'en taire [a].

Vous croyez encore, ma chère enfant, sur ce que je vous ai dit que vous aviez trop d'esprit, que je vais disant une sottise, dont vous m'accusâtes à Paris, qui est de dire, comme une buse, que ma fille est malade parce-qu'elle a trop d'esprit : ah! vraiment je ne dis point de ces fadaises-là. Je vous ai écrit ce que j'en pense tout bonne-

[a] *Voyez* la lettre 731, plus haut, page 242 de ce volume.

ment, et cela demeure entre nous; c'est que l'on cause sur cela, comme on fait avec madame de La Fayette de sa santé; elle avoue tout franchement qu'elle ne songe qu'à se rendre bête, en ôtant de son esprit autant de pensées que l'on tâche ordinairement d'y en mettre : elle ne dispute point que sa tête ne lui fasse du mal, et toute sorte d'application lui est interdite; elle s'exempte de tout : je vous souhaiterois sur cela comme elle. L'affaire de M. de Luxembourg s'est, comme vous voyez, assez bien tournée[a]. On vous envoie son intendant[b] à Marseille; ce sera une chose bien nouvelle pour lui que l'habit dégingandé de galérien, après avoir passé sa vie sous un chapeau de castor avec le manteau noir sur les épaules : enfin il est condamné; il a fait amende honorable, mais il a justifié son maître : tout ce que l'on peut dire là-dessus, c'est que c'est assurément un très bon ou très mauvais valet; il n'y a pas moyen de me contester ce discours. Il y auroit extrêmement à causer, à raisonner, à admirer sur tout cela.

[a] *Voyez* la note de la lettre 731, ci-dessus, pag. 244 de ce vol.

[b] Pierre Bonnard fut condamné aux galères par arrêt du 14 mai 1680. Désormeaux assure que le duc de Luxembourg ne lui donna jamais le titre d'intendant de sa maison. On voit dans l'*Histoire de Montmorency,* d'accord en ce point avec les interrogatoires de Bonnard, que cet homme ayant égaré des papiers qu'il importoit au maréchal de recouvrer, eut recours aux moyens de sorcellerie que Le Sage lui offrit pour y parvenir; mais que ce dernier exigea qu'il lui apportât un pouvoir signé du maréchal. Il paroîtroit que M. de Luxembourg signa cette pièce sans s'en apercevoir, et que l'on auroit fait reposer tout le procès sur cette signature.

Je lis mon petit livre *de la Réunion du Portugal;* je vous l'enverrois si j'étois dans votre continent; mais il me semble que je ne suis plus à portée de rien. Cette histoire est écrite en italien par un gentilhomme génois, nommé Conestage, homme de grande réputation, et c'est un ami du cardinal d'Estrées et de madame de La Fayette qui l'a traduite; elle se laisse lire en perfection [a]. Adieu, ma très belle et très aimable, voilà ma lettre de Provence achevée, elle sait bien se faire céder la place; j'irai faire tantôt des billets chez nos sœurs. Vos lettres me servent d'entretien, d'un ordinaire à l'autre; c'est vous qui me parlez, et c'est moi qui vous embrasse mille fois avec une tendresse que vous ne sauriez vous-même vous représenter.

739.*

A la même.

A Nantes, lundi 20 mai 1680.

Il y a huit jours que je suis ici : je ne m'y amuse pas assurément. Nous allons demain à la Seilleraye : ce lieu

[a] Cet ouvrage est de Jérôme Franchi de Conestaggio, noble Génois qui avoit été chapelain de Philippe III. Il fut imprimé à Gênes en 1585. La traduction que madame de Sévigné lisoit, et dont l'auteur est inconnu, parut en 1680. Paris, *Louis Billaine*, 2 volumes, petit in-8°.

est devenu tout joli depuis que vous n'y avez été : je n'y coucherai point : j'y mène une jeune fille qui me plaît, c'est une Agnès, au moins à ce que je pensois, et j'ai trouvé tout d'un coup qu'elle a bien de l'esprit, et une envie immodérée d'apprendre ce qui peut servir à être une personne honnête, éclairée et moins sotte qu'on ne l'est en province; elle m'en a touché le cœur : sa mère est une dévote ridicule. Cette fille a fait de son confesseur tout l'usage qu'on peut en faire; c'est un jésuite qui a beaucoup d'esprit : elle l'a prié d'avoir pitié d'elle; de sorte qu'il lui apprend un peu de tout; et son esprit est tellement débrouillé, qu'elle n'est ignorante sur rien. Tout cela est caché sous un beau visage fort régulier, sous une modestie extrême, sous une timidité naturelle, sous une jeunesse de dix-sept ans. Il y auroit bien des gens qui s'offriroient à lui donner de l'esprit à la façon que dit La Fontaine[a]; mais elle paroît n'en vouloir point de celui-là. Le temps, qui change tout, pourra lui faire changer d'avis. On ne peut mieux chanter, ni mieux entendre les airs de l'opéra. Elle est parente du premier président, alliée de M. d'Harouïs : je voudrois bien qu'elle fût à la place de mademoiselle du Plessis pour jusqu'à la Toussaint seulement; elle le voudroit bien aussi, ou que sa mère me ressemblât.

[a] *Voyez* l'un des contes de La Fontaine.

740.

A la même.

A Nantes, samedi 25 mai 1680.

En attendant vos lettres, je m'en vais un peu vous entretenir. J'espère que vous aurez reçu une si grande quantité des miennes, que vous serez guérie pour jamais des inquiétudes que donnent les retardements de la poste. Pour moi, ma très chère, il me semble qu'il y a six mois que je suis ici, et que le mois de mai n'a point de fin. Vous souvient-il des fantaisies qui vous prenoient quelquefois de trouver qu'il y a des mois qui ne finissent point du tout? Je n'étois point de cet avis quand j'étois avec vous; ma douleur étoit de voir courir le temps trop vite. Me voilà dans l'admiration du joli mois de mai; que n'ai-je point fait? que n'ai-je point vu? que n'ai-je point rêvé? et j'arriverai encore aux Rochers avant qu'il finisse. Mon fils avoit fort envie que nous allassions à Bodégat [a], où effectivement nous avons beaucoup d'affaires; mais il desireroit sur-tout que j'allasse chez Tonquedec : comme je ne suis point si touchée de

[a] Terre de M. de Sévigné, située en Basse-Bretagne, près du bourg de la Trinité, à peu de distance de Quimper. Il paroît qu'elle avoit été abandonnée à madame de Sévigné pour la remplir de ses reprises. (*Voyez* la lettre 445, t. IV, p. 153.)

cette visite, je la diffère jusqu'au temps où je serai peut-être obligée d'aller à Rennes pour voir M. et Mme de Chaulnes. Je m'en vais présentement aux Rochers, où je ferai venir tous mes gens de Bodégat. Vous allez me demander si personne ne pouvoit agir ici pour moi; je vous dirai que non : il a fallu ma présence et le crédit de mes amis; cela m'a un peu consolée, joint au plaisir de passer une partie de mes après-dîners avec mes pauvres filles de Sainte-Marie. Je leur ai fait prêter un livre dont elles sont charmées; c'est *la Fréquente*[1] : mais c'est le plus grand secret du monde. Je vous prie de lire la seconde partie du second traité du premier tome des *Essais de morale;* je suis assurée que vous le connoissez, mais vous ne l'avez peut-être pas remarqué, c'est *de la soumission à la volonté de Dieu.* Vous voyez comme il nous la représente souveraine, faisant tout, disposant de tout, réglant tout, je m'y tiens : voilà ce que j'en crois; et si, en tournant le feuillet, ils veulent dire le contraire pour *ménager la chèvre et les choux,* je les traiterai sur cela comme ces *ménageurs politiques*[a]; ils ne me feront pas changer, je suivrai leur exemple, car ils ne changent pas d'avis pour changer de note.

Nous fûmes dîner l'autre jour à la Seilleraye, comme je vous avois dit : mon Agnès fut ravie d'être de cette partie, quoiqu'il n'y eût que le bon abbé et l'abbé de Bruc : elle a dix-neuf ans, mon Agnès, et n'est pas si

[1] Le livre *de la fréquente communion*, par le docteur Arnauld; ouvrage auquel le titre opposé auroit mieux convenu.

[a] Trait dirigé contre les jésuites.

simple que je pensois; elle a plus que le desir d'apprendre, elle sait assez de choses; c'est comme vous disiez de *Marie* à Grignan : elle se doute de ce qu'on lui veut dire; elle est aimable. Le confesseur qui la gouverne la fait communier deux fois la semaine : bon Dieu, quelle profanation! elle est de tous les plaisirs quand elle peut en être, et du moins elle le desire toujours, et c'est assez pour n'être pas dans un usage si familier. Elle a lu tout ce qu'elle a pu attraper de romans, avec tout le goût que donne la difficulté et le plaisir de tromper. Vraiment, si je voulois rendre une fille galante, je ne lui souhaiterois qu'une mère et un confesseur comme elle en a. Ma fille, je vous parle de Nantes, en attendant les lettres de Paris. Il y a ici une espèce d'intendante, qui ne l'est point pourtant; c'est madame de Nointel [a]. Elle est fille de madame de Br..... elle a dix-sept ans, et fait la sotte et l'entendue. Son mari est de la vraie maison de Be..., il n'est pas ici : sa femme fait la belle, et croit que c'est mon devoir de l'aller voir; je n'ai pas bien compris pourquoi; et en attendant qu'elle me montre par où, je m'en vais aux Rochers : cela seroit bon pour madame de Molac; ce n'est pas une difficulté : elle est à Paris, son mari [1] l'est allé trouver.

Voilà vos lettres du 15 de ce mois infini, car il est vrai que je n'en ai jamais trouvé un pareil. Vous avez reçu toutes les miennes : je vous conjure de n'être point en peine si vous n'en recevez pas; vous voyez bien que cela dépend de l'arrangement de certains moments de

[a] *Voyez* la lettre suivante.

[1] M. de Molac étoit gouverneur des ville et château de Nantes.

la poste qui peuvent très souvent manquer; jusqu'ici je n'ai pas sujet de m'en plaindre, je ne reçois vos lettres que deux jours plus tard qu'à Paris : c'est tout ce qu'on peut ménager sur une distance aussi extrême que celle-ci. Vous dites que je n'en suis point touchée; cela est d'une personne qui est encore plus loin de moi que je ne pensois, qui m'a tout-à-fait oubliée, qui ne sait plus la mesure de mon attachement, ni la tendresse de mon cœur, qui ne connoît plus cette foiblesse naturelle, ni cette disposition aux larmes dont votre fermeté et votre philosophie se sont si souvent moquées. C'est à moi à me plaindre : je ne suis que trop pénétrée de tout cela; et, avec toute ma belle Providence que je comprends si bien, je ne laisse pas d'être toujours affligée de ces arrangements au-delà de toute raison. Une paix entière, une soumission sans murmure est le partage des parfaits, tandis que la connoissance de cette Providence, et du mauvais usage que j'en fais, ne m'est donnée que pour ma peine et pour ma pénitence. Vous dites qu'on veut que Dieu soit l'auteur de tout ce qui arrive : lisez, lisez ce Traité que je vous ai marqué, et vous verrez qu'en effet c'est à Dieu qu'il faut s'en prendre, mais avec respect et résignation; et les hommes sur qui nous arrêtons notre vue, il faut les considérer comme les exécuteurs de ses ordres, dont il sait bien tirer la fin qui lui plaît [a]. C'est ainsi qu'on raisonne quand on lève les yeux;

[a] « Nous ne voyons, dit Nicole, que le bâton qui nous frappe et « qui nous châtie, et nous ne voyons pas la main qui s'en sert. Si « nous découvrions Dieu par-tout, et que nous le regardassions au

mais ordinairement on s'en tient aux pauvres petites causes secondes, et l'on souffre avec bien de l'impatience ce qu'on devroit recevoir avec soumission : voilà le misérable état où je suis; c'est pour cela que vous m'avez vue me repentir, m'agiter et m'inquiéter tout de même qu'une autre. Je pense comme vous, que toutes les philosophies ne sont bonnes que quand on n'en a que faire. Vous me priez de vous aimer davantage et toujours davantage; en vérité, vous m'embarrassez, je ne sais point où l'on prend ce degré-là; il est au-dessus de mes connoissances : mais ce qui est bien à ma portée, c'est de ne vous êtes bonne à rien, c'est de ne faire aucun usage qui vous soit utile de la tendresse que j'ai pour vous, c'est de n'avoir aucun de ces tons si desirés d'une mère, qui peut retenir, qui peut soulager, qui peut soutenir : ah! voilà ce qui me désespère, et qui ne s'accorde point du tout avec ce que je voudrois.

Madame de La Fayette ne se console point, malgré

« travers des voiles des créatures; si nous voyons que c'est lui qui « leur donne tout ce qu'elles ont de puissance, qui les pousse dans « les choses qui sont bonnes, et qui, détournant dans les mauvaises « leur malice de tous les autres objets auxquels elle se pourroit por- « ter, ne lui laisse point d'autre cours que celui qui sert à l'exécution « de ses arrêts éternels; la vue de sa justice et de sa majesté arrête- « roit nos plaintes, nos murmures et nos impatiences; nous n'ose- « rions pas dire en sa présence que nous ne méritons pas le traitement « que nous souffrons, et nous ne pourrions pas avoir d'autre senti- « ment que celui qui faisoit dire à David : *Je me suis tu, et je me suis « humilié, parceque vous l'avez fait.* » (*Essais de Morale*, IIe traité, seconde partie, chapitre Ier.)

les agréments qu'elle trouve encore pour son fils[1] ; son cœur est blessé au-delà même de ce que je croyois. Elle a été remercier le roi, qui la reçut à merveille ; et cependant elle n'y put durer : elle revint coucher à Paris. Madame de Vins m'est revenue à la pensée, comme à vous, sur ce séjour de Fontainebleau, où elle étoit si agréablement l'année passée. Elle a mille honnêtetés pour moi ; et, en vérité, je suis touchée de son mérite et de son malheur ; elle est plus tombée qu'une autre ; elle ne peut plus souffrir tous ces pays où elle n'est plus ; elle se renferme uuiquement dans sa famille et dans les procès dont elle est bien plus accablée que jamais. Je crois que je lui étois assez bonne à Paris ; je la mettois au premier rang de mes devoirs, et par mon inclination, et par l'état de sa fortune. Nous nous écrivons de vous ; elle me mande qu'elle est notre entrepôt : je me tiens honorée de son commerce et de son amitié. Vous m'avez réjouie, en me parlant de ces Carmelites, dont les trois vœux sont changés en trois choses tout-à-fait convenables à des filles de Sainte-Thérèse, *l'intérêt, l'orgueil et la haine*[a].

Madame la dauphine dit qu'elle n'a vu à Paris que des têtes, et le haut des arbres des Tuileries : elle ne se brouille pas à la cour par un tel discours. Il y eut l'autre jour une extrême brouillerie entre le roi et madame de Montespan : M. Colbert travailla à l'éclaircissement,

[1] On a vu qu'il avoit obtenu un régiment.

[a] Trait dirigé contre les Carmelites de la rue du Bouloi. (*Voyez* la lettre 733, page 257 de ce volume.)

et obtint avec peine que Sa Majesté feroit *medianoche* comme à l'ordinaire : ce ne fut qu'à condition que tout le monde y entreroit. La belle Fontanges est retombée dans ses maux; le prieur (*de Cabrières*) va recommencer ses remèdes; s'ils sont inutiles, il pourra bien retourner à *ses fagots*[a]. La Troche m'écrit de bonnes lettres; son fils est témoin de bien des choses; mais ce seroit une raillerie de vous envoyer des nouvelles, tandis que vous avez un frère et un beau-frère à la cour. Vous vous moquez de trouver que votre frère devroit me préférer, j'en serois bien fâchée; il est à propos qu'il ne manque point à cette sorte de devoir; il viendra me trouver quand le roi fera son voyage. Adieu, ma très chère; vous êtes trop aimable de préférer tous les riens et tous les discours de *Pilois*[1] que je vais vous mander, à toutes les nouvelles du monde : je vous le rends bien; les détails de Grignan me sont plus chers que toutes les relations de Fontainebleau.

Ne vous pressez point pour cette lettre de la princesse de Tarente, elle n'est peut-être pas encore à Vitré. La vision d'épouser le prince de Danemarck n'a pas duré long-temps; il est échoué beaucoup d'autres mariages depuis. Elle n'est que du trois au quatre avec madame la dauphine; il faut être son neveu ou sa nièce pour qu'elle compte cela pour quelque chose. Elle a eu seulement deux Bavière palatines dans sa maison, et

[a] Achever de couper son bois, comme le *Médecin malgré lui*. (*Voyez* la lettre 737, page 273 de ce volume.)

[1] Jardinier des Rochers.

deux électeurs palatins ont épousé des Hesses; mais cela n'est rien.

741.

A la même.

A Nantes, lundi au soir 27 mai 1680.

Je vous écris ce soir, parceque, Dieu merci, je m'en vais demain dès le grand matin, et même je n'attendrai pas vos lettres pour y faire réponse : je laisse un homme à cheval pour me les apporter à la dînée, et je laisse ici cette lettre qui partira ce soir, afin qu'autant que je le puis, il n'y ait rien de déréglé dans notre commerce. J'écris aujourd'hui comme Arlequin, qui répond avant que d'avoir reçu la lettre.

Je fus hier au Buron, j'en revins le soir; je pensai pleurer en voyant la dégradation de cette terre : il y avoit les plus vieux bois du monde; mon fils, dans son dernier voyage, y a fait donner les derniers coups de cognée. Il a encore voulu vendre un petit bouquet qui faisoit une assez grande beauté; tout cela est pitoyable: il en a rapporté quatre cents pistoles, dont il n'eut pas un sou un mois après. Il est impossible de comprendre ce qu'il fait, ni ce que son voyage de Bretagne lui a coûté, quoiqu'il eût renvoyé ses laquais et son cocher à Paris, et qu'il n'eût que le seul *Larmechin* dans cette ville où

il fut deux mois. Il trouve l'invention de dépenser sans paroître, de perdre sans jouer, et de payer sans s'acquitter; toujours une soif et un besoin d'argent, en paix comme en guerre; c'est un abyme de je ne sais pas quoi, car il n'a aucune fantaisie, mais sa main est un creuset où l'argent se fond[a]. Ma fille, il faut que vous essuyiez tout ceci. Toutes ces dryades affligées que je vis hier, tous ces vieux sylvains qui ne savent plus où se retirer, tous ces anciens corbeaux établis depuis deux cents ans dans l'horreur de ces bois, ces chouettes qui, dans cette obscurité, annonçoient, par leurs funestes cris, les malheurs de tous les hommes; tout cela me fit hier des plaintes qui me touchèrent sensiblement le cœur; et que sait-on même si plusieurs de ces vieux chênes n'ont point parlé, comme celui où étoit Clorinde[1]? Ce lieu étoit *un luogo d'incanto*, s'il en fut jamais : j'en revins donc toute triste; le souper que me donna le premier président et sa femme ne fut point capable de me réjouir. Il faut que je vous conte ce que c'est que ce premier président; vous croyez que c'est une barbe sale et un vieux fleuve comme votre *Ragusse*; point du tout : c'est un jeune homme de vingt-sept ans, neveu de M. d'Harouïs; un petit de la Bunelaie fort joli, qui a été élevé avec le petit de la Seilleraye[2], que j'ai vu mille fois, sans jamais imaginer que ce pût être un magistrat; cependant il l'est devenu par son crédit, et moyennant

[a] *Sa main est un creuset qui fond l'argent.* (Variante de l'édition de 1737.)

[1] *Voyez* le chant XIIIe de la *Jérusalem délivrée*, du Tasse.

[2] Fils de M. d'Harouïs.

quarante mille francs, il a acheté toute l'expérience nécessaire pour être à la tête d'une compagnie souveraine, qui est la chambre des comptes de Nantes : il a de plus épousé une fille que je connois fort, que j'ai vue pendant cinq semaines tous les jours aux états de Vitré ; de sorte que ce premier président, et cette première présidente sont pour moi un jeune petit garçon que je ne puis respecter, et une jeune petite demoiselle que je ne puis honorer. Ils sont revenus pour moi de la campagne où ils étoient; ils ne me quittent point. D'un autre côté, M. de Nointel[a] me vint voir samedi en arrivant de Brest: cette civilité m'obligea d'aller le lendemain chez sa femme; elle me rendit ma visite dès le soir; et aujourd'hui ils m'ont donné un si magnifique repas en maigre, à cause des Rogations, que le moindre poisson paroissoit *la signora balena*. J'ai été de là dire adieu à mes pauvres sœurs (*de Sainte-Marie*) que je laisse avec un très bon livre. J'ai pris congé de la belle prairie[b] : mon Agnès pleure quasi mon départ, et moi, ma très belle, je ne le pleure point : je suis ravie de m'en aller dans mes bois ; j'espère au moins en trouver aux Rochers qui ne sont point abattus. Voilà toutes les inutilités que je puis vous mander aujourd'hui.

[a] On trouve ce nom dans l'édition de 1737. Il a, en conséquence, été restitué dans la lettre précédente, page 284.

[b] La prairie de *Mauves*, près du cours Saint-Pierre, à Nantes, sur le bord de la Loire.

742.

A la même.

Aux Rochers, vendredi 31 mai 1680.

Quoique cette lettre ne parte que dimanche, je veux la commencer aujourd'hui, afin de dater encore du mois de mai : je crains que celui de juin ne me paroisse encore aussi long ; je suis assurée, au moins, de ne pas voir de si beaux pays. Il y a un mois qu'il pleut tous les jours; ce sont vos prières qui nous ont attiré cet excès. Que ne laissez-vous un peu faire à la Providence? tantôt de la pluie, tantôt de la sécheresse, vous n'êtes jamais contents. J'en demande pardon à Dieu; mais cela fait souvenir de Jupiter dans Lucien, qui est si fatigué des demandes importunes des mortels, qu'il envoie Mercure pour donner ordre à tout, et pour faire tomber en Egypte dix mille muids de grêle, afin de ne plus en entendre parler. Je ne vous obligerai plus de répondre sur cette divine Providence que j'adore, et que je crois qui fait et ordonne tout : je suis assurée que vous n'oseriez traiter cette opinion de mystère inconcevable, avec les disciples de votre père Descartes; ce qui seroit vraiment inconcevable, ce seroit que Dieu eût fait le monde sans régler tout ce qui s'y fait : les gens qui font de si

belles restrictions et contradictions dans leurs livres en parlent bien mieux et plus dignement, quand ils ne sont pas contraints ni étranglés par la politique. Ces *coupeurs de bourse* sont bien aimables dans la conversation; je ne vous les nommois point, parcequ'il me sembloit que vous deviniez le principal : les autres, c'est l'abbé du Pile et M. du Bois[a], que vous connoissez et qui a bien de l'esprit; le pauvre Nicole est dans les Ardennes, et M. Arnauld sous terre, comme une taupe[b]. Mais voyez, ma très chère, quelle folie, et où me voilà! ce n'est point de tout cela que je veux vous parler, j'admire comme je m'égare.

Je veux vous conter comme je reçus votre lettre à la dînée, le jour que je partis pour Nantes; et que n'ayant que cette manière de vous entendre à mille lieues de moi, je me fais de cette lecture une sorte d'occupation que je préfère à tout. Nous avons trouvé les chemins fort raccommodés de Nantes à Rennes, par l'ordre de M. de Chaulnes : mais les pluies ont fait comme si deux hivers étoient venus l'un sur l'autre. Nous avons toujours

[a] Il étoit de l'académie françoise; il a donné des traductions de plusieurs ouvrages de Cicéron et de saint Augustin.

[b] Les écrivains de Port-Royal trouvoient un asile assuré auprès de la duchesse de Longueville. Ils se dispersèrent après la mort de leur protectrice. Arnauld sortit de France pour n'y plus rentrer. Nicole avoit fui de Paris dès 1677, parcequ'on lui attribuoit la lettre des évêques au pape. (*Voyez* la lettre 573 et la note, t. V, p. 99.) Il resta pendant quelque temps auprès de M. Choart de Buzanval, évêque de Beauvais; il se retira à Bruxelles, au mois de mai 1679, et il finit par obtenir la permission de revenir à Chartres, sa ville natale.

été dans les bourbiers et dans les abymes d'eau : nous n'avions osé traverser par Château-Briant, parcequ'on n'en sort point. Nous arrivâmes à Rennes la veille de l'Ascension ; cette bonne Marbeuf vouloit m'avaler, et me loger, et me retenir ; je ne voulus, ni souper, ni coucher chez elle : le lendemain, elle me donna un grand déjeûner-dîner, où le gouverneur, et tout ce qui étoit dans cette ville, qui est quasi déserte, me vint voir. Nous partîmes à dix heures, et tout le monde me disant que j'avois trop de temps, que les chemins étoient comme dans cette chambre, car c'est toujours la comparaison; ils étoient si bien comme dans cette chambre, que nous n'arrivâmes ici qu'après minuit, toujours dans l'eau, et de Vitré ici, où j'ai été mille fois, nous ne les reconnoissions pas ; tous les pavés sont devenus impraticables, les bourbiers sont enfoncés, les hauts et bas, plus haut et bas qu'ils n'étoient; enfin, voyant que nous ne voyions plus rien, et qu'il falloit tâter le chemin, nous envoyons demander du secours à *Pilois;* il vient avec une douzaine de *gars;* les uns nous tenoient, les autres nous éclairoient avec plusieurs bouchons de paille, et tous parloient si extrêmement breton, que nous pâmions de rire. Enfin, avec cette illumination, nous arrivâmes ici, nos chevaux rebutés, nos gens tout trempés, mon carrosse rompu, et nous assez fatigués; nous mangeâmes peu; nous avons beaucoup dormi; et ce matin nous nous sommes trouvés aux Rochers, mais encore tout gauches et mal rangés. J'avois envoyé *Rencontre*[a],

[a] Un de ses laquais.

afin de ne pas retrouver ma poussière depuis quatre ans; nous sommes au moins proprement.

Nous avons été régalés de bien des gens de Vitré, des Récollets, mademoiselle du Plessis en larmes de sa pauvre mère, et je n'ai senti de joie que lorsque tout s'en est allé à six heures, et que je suis demeurée un peu de temps dans ce bois avec mon ami *Pilois*. C'est une très belle chose que ces allées. Il y en a plus de dix que vous ne connoissez point. Ne craignez pas que je m'expose au serein; je sais trop combien vous en seriez fâchée. Vous me dites toujours que vous vous portez bien, Montgobert le dit aussi; cependant je trouve que la pensée de vous plonger deux fois le jour dans l'eau du Rhône ne peut venir que d'une personne bien échauffée; je vous conseille au moins, ma chère enfant, de consulter un auteur fort grave, pour établir *l'opinion probable* que le bain soit bon à la poitrine[a]. Je fus témoin du mal visible que vous firent les demi-bains; c'étoit pourtant de l'avis de Fagon. Vous avez eu besoin d'avoir de la force pour soutenir l'excès de monde que vous avez eu : vingt personnes d'extraordinaire à table font mal à l'imagination. Voilà ce que Corbinelli appeloit des trains qui arrivoient; il se trouvoit pressé dans la galerie, et ne saluoit ni ne connoissoit personne : en vérité, votre hôtellerie est toute des plus fréquentées; c'est un beau débris que celui qui se fait dans ces occasions. Vous souvient-il,

[a] Allusion au systême de la *probabilité* que MM. de Port-Royal combattoient avec raison, mais sans bonne foi. (*Voyez* la note de la lettre 573, tome V, page 100.)

ma fille, quand nous avions ici tous ces Fouesnels, et que nous attendions avec tant d'impatience l'heureux et précieux moment de leur départ? quel adieu gai nous leur faisions intérieurement! quelle crainte qu'ils ne cédassent aux fausses prières que nous leur faisions de demeurer; quelle douceur et quelle joie, quand nous en étions délivrés! et comme nous trouvions qu'une mauvaise compagnie étoit bien meilleure qu'une bonne, qui vous laisse affligée quand elle part; au lieu que l'autre vous rafraîchit le sang, et vous fait respirer d'aise[a]! Vous avez senti ce délicieux état. Je vous gronderois de m'avoir écrit une si grande lettre de votre écriture, sans que j'ai compris que cela vous étoit encore moins mauvais que de soutenir la conversation. Celle de M. de Louvois[b] avec M. de Vardes a fait du bruit : on me la mande de Paris, et qu'il quitta les Grignan et les Montanègre pour cet exilé. On croit qu'il y a quelqu'ambassade en campagne, dont ses enfants sont fort effrayés par la crainte de la dépense. Je vois pourtant que M. de Grignan a été fort bien traité de ce ministre; ce voyage ne pouvoit pas s'éviter : il a encore plus coûté à Montanègre[1]. Je trouve bien honnête et bien noble de ne point avoir paru fâché de son dîner

[a] *Voyez* la lettre 156, tome II, pages 94 et 95.

[b] M. de Louvois passa en Provence à cette époque, pour aller négocier, avec le duc de Mantoue, la cession de Casal. Il fit ensuite un voyage de Languedoc et de Guienne. (*Voyez* les *Mémoires* de Gourville, tome II, page 180.)

[1] M. de Montanègre commandoit en Languedoc, comme M. de Grignan en Provence.

perdu; je ne sais comment on peut donner de ces sortes de mortifications à des gens qui jettent de l'argent, et qui se mettent en pièces pour vous faire honneur.

Madame de Coulanges me mande que madame de Maintenon a perdu une canne contre M. le dauphin; c'est madame de Coulanges qui l'a fait faire : la pomme est une grenade d'or et de rubis; la couronne s'ouvre, on voit le portrait de madame la dauphine, et au-dessous, *il più grato nasconde*. Clément avoit fait autrefois cette devise pour vous; elle paroissoit une exagération de la manière dont vous étiez faite[a], et c'est une vérité toute faite pour cette princesse. Cette belle Fontanges est toujours assez mal. Mon fils dit qu'on se divertit fort à Fontainebleau. Les comédies de Corneille charment toute la cour. Je mande à mon fils que c'est un grand plaisir que d'être obligé d'y être, et d'y avoir un maître, une place, une contenance; que pour moi, si j'en avois eu une, j'aurois fort aimé ce pays-là; que ce n'étoit que par n'en avoir point que je m'en étois éloignée; que cette espèce de mépris étoit un chagrin, et que *je me vengeois à en médire*, comme Montaigne de la jeunesse; que j'admirois qu'il aimât mieux passer son après-dîner, comme je fais, entre mademoiselle du Plessis et mademoiselle de Launaie, qu'au milieu de tout ce qu'il y a de beau et de bon.

Ce que je dis pour moi, ma belle, vraiment je le dis pour vous; ne croyez pas que si M. de Grignan et vous étiez placés comme vous le méritez, vous ne vous accom-

[a] *Voyez* la lettre du 21 juin suivant.

modassiez pas fort bien de cette vie : mais la Providence ne veut pas que vous ayez d'autres grandeurs que celles que vous avez. Pour moi, j'ai vu des moments où il ne s'en falloit rien que la fortune ne me mît dans la plus agréable situation du monde; et puis tout d'un coup, c'étoient des prisons et des exils[a]. Trouvez-vous que ma fortune ait été fort heureuse? je ne laisse pas d'en être contente, et si j'ai des moments de murmure, ce n'est point par rapport à moi. Vous me peignez fort agréablement la conduite des regards de madame D...; c'est une économie envers ses amants, qui seroit digne d'Armide. Vous vous doutiez bien que M. Rouillé[1] ne retourneroit pas : j'en suis fâchée, et le serois encore plus si je ne croyois vos séjours de Provence finis. Ainsi vous aurez peu d'affaires avec lui; s'il y avoit quelque chose à démêler dans l'assemblée, M. le coadjuteur vous en rendroit bon compte, en l'absence de M. de Grignan.

Dimanche 2 juin.

Cette hôtellerie, ma fille, est bien différente de la vôtre; sous prétexte d'écrire, je n'ai vu que mes bois. J'ai lu cette *Réunion du Portugal*, qui m'a fort plu. Je n'ai pas encore choisi de lecture; je vous le manderai. Il pleut continuellement; quand la princesse seroit à Vitré, je ne quitterois pas mes Rochers, tant je suis rebutée.

[a] Madame de Sévigné parle sans doute de la prison du cardinal de Retz, du comte de Bussy-Rabutin, du surintendant Fouquet, et de l'exil d'Arnauld de Pomponne.

[1] Intendant de Provence.

Le nom de son gendre, c'est d'Altembourg. Je pris plaisir de l'écrire ridiculement[1], comme un nom allemand, en vous disant que vous ne connoissiez autre chose; c'est une mauvaise plaisanterie.

Il y auroit à parler un an sur l'état inconcevable et surprenant des cœurs de M. de La Trousse et de madame de Coulanges : j'espère que nous traiterons quelque jour ce chapitre, et plusieurs autres si vous voulez. Adieu, ma très belle, je vous embrasse de toute la tendresse de mon cœur.

A Monsieur DE GRIGNAN.

Comment n'êtes-vous pas percé à jour, ou consumé, mon cher Comte, d'avoir été exposé tout l'hiver à la pointe et au feu de ces regards que votre chère épouse me représente si plaisamment? Une personne qui est occupée de cette conduite peut subsister par-tout; votre province même est plus propre à exercer ce beau talent que nulle autre; il y a toujours des passants et des étrangers; on mourroit fort bien dans celle-ci faute d'aliments. Je me réjouis de la visite que vous avez faite à M. de Louvois; il y a des choses que la dépense ne peut empêcher de faire. Montanègre a été plus exposé que vous. Je vous conjure d'empêcher ma fille de répondre à cette lettre, c'est un monstre d'écriture : je n'ai rien à faire, je me porte bien, et c'est mon unique plaisir de lui parler.

[1] *Voyez* la lettre 732, page 251 de ce volume.

743.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 5 juin 1680.

Enfin, j'ai le plaisir, dans notre extrême éloignement, de recevoir vos lettres le neuvième jour, en attendant d'autres consolations. J'admire souvent l'honnêteté de ces Messieurs, dont parlent si plaisamment *les Essais de Morale*, et qui sont si honnêtes et si obligeants : que ne font-ils point pour notre service? à quels usages ne se rabaissent-ils pas pour nous être utiles? Les uns courent deux cents lieues pour porter nos lettres, les autres grimpent sur les toits de nos maisons, pour empêcher que nous ne soyons incommodés de la pluie; quelques uns font bien pis. Enfin c'est un effet de la Providence; et la cupidité, qui est un mal, est le fonds d'où elle tire tant de biens. J'ai apporté ici quantité de livres choisis, je les ai rangés ce matin : on ne met pas la main sur un, tel qu'il soit, qu'on n'ait envie de le lire tout entier; tout une tablette de dévotion, et quelle dévotion! bon Dieu, quel point de vue pour honorer notre religion! l'autre est toute d'histoires admirables; l'autre de morale; l'autre de poésies et de nouvelles et de mémoires. Les romans sont méprisés, et ont gagné les petites armoires. Quand j'entre dans ce cabinet, je ne comprends pas pourquoi j'en sors : il seroit digne de

vous, ma fille[a] : la promenade en seroit digne aussi, mais notre compagnie, en vérité, fort indigne. Mon pot est étrange à écumer les dimanches[1] ; ce qu'il y a de bon, c'est que chacun va souper à six heures, et c'est la belle heure de la promenade, où je cours pour me consoler. Mademoiselle du Plessis, en grand deuil, ne me quitte guère; je dirois bien volontiers de sa mère, comme de ce M. de Bonneuil, elle a laissé *une pauvre fille bien ridicule;* elle est impertinente aussi. Je suis honteuse de l'amitié qu'elle a pour moi; je dis quelquefois, y auroit-il par hasard quelque sympathie entre elle et moi? elle parle toujours, et Dieu me fait la grace d'être pour elle, comme vous êtes pour beaucoup d'autres; je ne l'écoute point du tout. Elle est assez brouillée dans sa famille pour les partages, cela fait un nouvel ornement à son esprit : elle confondoit tantôt tous les mots; et en parlant des mauvais traitements, elle disoit, ils m'ont traitée *comme une barbarie, comme une cruauté.* Vous voulez que je vous parle de mes misères, en voilà peut-être plus qu'il ne vous en faut. Toutes mes lettres sont si grandes, que vous devriez, selon votre régle, m'en écrire de petites, et laisser le soin de tout à Montgobert: ma fille, la santé est toujours un solide et véritable bien; on en fait ce qu'on veut.

[a] Le cabinet qui renfermoit la bibliothèque de madame de Sévigné est pratiqué dans la tour dont la fenêtre domine le parc. (*Voyez* le Dessin de M. le comte Joseph d'Estourmel, dont la gravure a été jointe au IIIe volume.)

[1] A cause de la compagnie qui grossissoit ces jours-là, et à laquelle madame de Sévigné se croyoit obligée de faire les honneurs des Rochers. Elle appeloit cela *écumer son pot.*

Madame de Coulanges me mande mille bagatelles, que je vous enverrois, si je ne voyois fort bien que c'est une folie. La faveur de *son amie* (*madame de Maintenon*) continue toujours : la reine l'accuse de toute la séparation qui est entre elle et madame la dauphine : le roi la console de cette disgrace ; elle va chez lui tous les jours, et les conversations sont d'une longueur à faire rêver tout le monde. Je ne sais, ma très chère, comment vous pourriez croire que votre présence fût un obstacle à la fortune de vos frères ; vous n'êtes guère propre à porter guignon. Vous n'avez point assez bonne opinion de vous ; et pour le coin de votre feu, que vous dites qui empêchoit peut-être le chevalier de faire sa cour, parceque cela le rendoit paresseux, je vous assure qu'il n'a fait que changer de cheminée, et que la fortune l'est venue chercher dans sa chambre, assez incommodé des chicanes de son rhumatisme. L'abbé de Grignan étoit désolé ; il eût jeté sa part aux chiens ; et tout d'un coup, par une suite d'arrangements, trop longs à vous dire, on le nomme, on le choisit, et le voilà dans le plus agréable évêché qu'on puisse souhaiter. Portez-vous toujours bien, cette provision est bonne ; que savons-nous ? je regarde l'avenir comme une obscurité, dont il peut arriver des biens et des clartés à quoi l'on ne s'attend pas.

M. de Lavardin se marie[1], c'est tout de bon ; et on dit que c'est madame de Mouci[2] qui inspire à madame

[1] Avec Louise-Anne de Noailles, sœur d'Anne-Jules, duc de Noailles, maréchal de France.

[2] Marie de Harlai, femme de François Le Bouteillier de Senlis,

de Lavardin tout ce qu'il y a de plus avantageux pour son fils : c'est une ame tout extraordinaire que cette Mouci. Ce petit Molac épouse la sœur de la duchesse de Fontanges : le roi lui donne la valeur de plus de quatre cent mille francs. Mon Dieu, que vous dites bien sur la mort de M. de La Rochefoucauld, et de tous les autres ! *On serre les files, il n'y paroît plus.* Il est pourtant vrai que madame de La Fayette est accablée de tristesse, et n'a point senti, comme elle auroit fait, ce qui est arrivé à son fils; madame la dauphine n'avoit garde de ne la pas bien traiter : madame de Savoie lui en avoit écrit comme de sa meilleure amie[a].

Je suis fort aise que M. de Grignan soit content de ma lettre : j'ai dit assez sincèrement ce que je pense ; il devroit bien le penser lui-même, et renvoyer toutes les fantaisies ruineuses qui servent chez lui par quartier; il ne faudroit pas qu'elles dormissent, comme cette noblesse de Basse-Bretagne; il seroit à souhaiter qu'elles fussent entièrement supprimées. Adieu, ma très aimable et très raisonnable, j'admire et j'aime vos lettres;

marquis de Mouci, maréchal de camp, sœur d'Achille de Harlai, alors procureur-général, et depuis premier président du parlement de Paris.

[a] Aussi madame de La Fayette avoit-elle contribué à l'ingénieux *sapate* qui avoit été offert à madame de Savoie. (*Voyez* ci-dessus la lettre 693, page 67.) On voit dans les *Mémoires* de MADEMOISELLE (tome VI, page 222, édition de 1730), que madame de La Fayette étoit en correspondance avec madame de Savoie. « Celle-ci..... en « vouloit aux Espagnols; elle avoit pensé ménager le mariage de son « fils avec l'infante de Portugal, plus pour demeurer la maîtresse en « Savoie, que pour son avantage. »

cependant je n'en veux point; cela paroît un peu extraordinaire, mais cela est ainsi : coupez court, faites discourir Montgobert : je m'engage à vous ôter le dessein de m'écrire beaucoup, par la longueur dont je fais mes lettres; vous les trouverez au-dessus de vos forces, c'est ce que je veux : ainsi ma poitrine sauvera la vôtre. Il me semble que vous avez bien des commerces, quoi que vous disiez; pour moi, je ne fais que répondre, je n'attaque point : mais cela fait quelquefois tant de lettres, que les jours de courrier, quand je trouve le soir mon écritoire, j'ai envie de me cacher sous le lit, comme cette chienne de feue MADAME, quand elle voyoit des livres.

744.

A la même.

Aux Rochers, 9 juin, jour de la Pentecôte 1680.

Vous êtes donc pour l'attention aux histoires, comme je suis pour le chapelet[1]; vous ne savez de quoi traite Justin. La petite de Biais[a] disoit qu'elle avoit vu quel-

[1] *Voyez* la lettre du 12 mai, page 268 de ce volume.

[a] Cette demoiselle de Biais trouvoit tout dans *Quinte-Curce*. (*Voyez* l'apostille du marquis de Sévigné, à la suite de la lettre 440, t. IV, p. 129.) On n'a que fort peu de détails sur cette demoiselle, aux

que chose de la conversion de saint Augustin dans la fin de Quinte-Curce : vous pourriez fort bien en dire autant, et vous ne voulez pas que je dise, *ma fille a trop d'esprit,* puisque vous n'en êtes pas plus grasse pour être ignorante, je vous conseille de répéter les vieilles leçons de votre *père* Descartes. Je voudrois que vous puissiez avoir Corbinelli; il me semble que présentement il vous divertiroit. Pour moi, je trouve les jours d'une longueur excessive, je ne m'aperçois point qu'ils finissent; sept, huit, neuf heures du soir n'y font rien. Quand il me vient des *madames,* je prends vitement mon ouvrage, je ne les trouve pas dignes de mes bois, je les reconduis; la dame en croupe et le galant en selle s'en vont souper; et moi je vais me promener. Je veux penser à Dieu, je pense à vous; je veux dire mon chapelet, je rêve; je trouve *Pilois,* je parle de trois ou quatre allées nouvelles que je vais faire; et puis je reviens quand il fait du serein, de peur de vous déplaire.

Je lis des livres de dévotion, parceque je voulois me préparer à recevoir le Saint-Esprit; ah! que c'eût été un vrai lieu pour l'attendre que cette solitude! mais il souffle où il lui plaît, et c'est lui-même qui prépare les cœurs où il veut habiter; c'est lui qui *prie en nous par des gémissements ineffables.* C'est saint Augustin qui m'a dit tout cela. Je le trouve bien janséniste, et saint Paul aussi; les jésuites ont un fantôme qu'ils appellent Jansé-

dépens de laquelle madame de Sévigné s'égaie quelquefois. (*Voyez* la note de la lettre 13, tome Ier, page 21.)

nius, auquel ils disent mille injures, et ne font pas semblant de voir où cela remonte : *est-ce que je parle à toi?* et là-dessus ils font un bruit étrange, et réveillent [a] les disciples cachés de ces deux grands saints.

Plût à Dieu que j'eusse à Vitré mes pauvres filles de Sainte-Marie (*de Nantes*)! je n'aime point vos baragouines d'Aix : pour moi, je mettrois la petite avec sa tante [b]; elle seroit abbesse quelque jour; cette place est toute propre aux vocations un peu équivoques : on accorde la gloire et les plaisirs. Vous êtes plus à portée de juger sur cela que personne du monde. L'abbaye pourroit être si petite, le pays si détestable, que vous feriez mal de l'y mettre; mais si cela n'est pas, il me semble en gros qu'elle seroit mille fois mieux là qu'à Aix, où vous n'irez plus [1]. C'est une enfant entièrement perdue, et que vous ne verrez plus, puisque M. de Vendôme sera gouverneur : elle se désespérera. On a mille consolations dans une abbaye; on peut aller avec sa tante voir quelquefois la maison paternelle; on va aux eaux, on est la nièce de *Madame;* enfin il me semble que cela vaut mieux. Mais qu'en dit M. l'archevêque? Son avis doit vous décider. Le vôtre me paroît bien mauvais sur tout ce que vous me dites de vous : à qui en avez-vous

[a] Allusion à l'anecdote de M. de Soyecourt, racontée dans la note de la lettre 689, page 37 de ce volume.

[b] Marie d'Adhémar de Monteil, sœur de M. de Grignan, religieuse à Aubenas, ville du Bas-Vivarais.

[1] Madame de Sévigné se flattoit que M. le duc de Vendôme, qui étoit gouverneur de Provence, y commanderoit à l'avenir, et que M. et madame de Grignan viendroient s'établir à Paris et à la cour.

de parler si mal de votre esprit, qui est si beau et si bon? Y en a-t-il quelqu'un au monde qui soit plus éclairé et plus pénétré de la raison et de ses devoirs? Et vous vous moquez de moi : vous savez bien ce que vous êtes au-dessus des autres; vous avez de la tête, du jugement, du discernement, de l'incertitude à force de lumières, de l'habileté, de l'insinuation, du dessein quand vous voulez, de la prudence, de la conduite, de la fermeté, de la présence d'esprit, de l'éloquence, et le don de vous faire aimer quand il vous plaît, et quelquefois plus, beaucoup plus que vous ne voudriez : le papier ne manque non plus que la matière : mais pour tout dire en un mot, vous avez du fonds pour être tout ce que vous voudrez. Il y a bien des gens à qui l'étoffe manque, qui voient à tout moment le bout de leur esprit; ma chère enfant, ne vous plaignez pas.

Je reçois une lettre de madame de Vins; elle me dit de vos nouvelles, vous êtes notre lien; elle est abymée dans ses procès, et ne regrette cette sujétion que parceque cela l'empêche d'être à Pomponne. Elle est d'une sagesse qui me touche et que j'admire; elle me paroît triste, et aussi éloignée de desirer les plaisirs qui ne lui conviennent plus, que persuadée de la Providence qui l'a mise en cet état : elle ne cherche plus de douceur que dans sa famille. Je vous envoie un morceau d'une lettre de votre frère; vous y verrez en quatre mots l'état de son ame : il est à Fontainebleau. On me mande qu'on y est au milieu des plaisirs sans avoir un moment de joie. La faveur de madame de Maintenon croît toujours: celle de *Quantova* (*madame de Montespan*) diminue

à vue d'œil. Cette Fontanges est au plus haut degré.

Madame de La Fayette me mande qu'elle est plus touchée qu'elle-même ne le croyoit, étant occupée de sa santé et de ses enfants : mais ces soins ont fait place à la véritable tristesse de son cœur; elle est seule dans le monde; elle me regrette fort, à ce qu'elle dit : j'aurois fait mon devoir assurément dans cette occasion unique dans la vie. Cette pauvre femme ne peut *serrer la file*[a] d'une manière à remplir cette place.

Rien ne peut réparer les biens que j'ai perdus.

Elle me dit ce vers que j'ai pensé mille fois pour elle. Sa santé est toujours très mauvaise ; cela contribue à la tristesse. Ses deux enfants sont hors de Paris, Langlade, moi; tous ses restes d'amis sont à Fontainebleau : madame de Coulanges s'en va. Madame de Lavardin est dans la noce par-dessus les yeux; je lui ferai vos compliments; elle m'écrit qu'elle est contente, et je vois que non : une belle-fille la dérange; je ne crois pas même qu'elles logent ensemble. Je suis assurée que son cœur est brisé du personnage héroïque de madame de Mouci; elle ne se plaindra point, mais elle pourra bien étouffer, je vois leurs cœurs. Madame de Lavardin me parle de Malicorne, où elle veut venir achever doucement sa carrière. Je vois un dessous de cartes funeste, je vois encore l'embarras du fils déchiré d'amitié, de recon-

[a] Expression de madame de Grignan. (*Voyez* la lettre précédente, page 303.)

noissance pour sa mère, chagrin de l'incompatibilité de son humeur, empêtré d'une jeune femme, sacrifié sottement à son nom et à sa maison : quand je serois à cette noce, je n'y verrois pas plus clair. En vérité, je prends intérêt à tous ces divers personnages, je fais des réflexions sur toutes ces choses dans mes bois. Je vois avec quelque sorte de consolation que personne n'est content dans ce monde : *ce que tu vois de l'homme n'est pas l'homme.* Si j'avois quelqu'un pour m'aider à philosopher, je pense que je deviendrois une de vos écolières. Je m'en vais prendre quelque livre pour essayer de faire usage de ma raison : je ne prendrai pas votre père Sénault ; où allez-vous chercher cet obscur galimatias [a]. Que ne demeurez-vous dans les droites simplicités de votre *père* (*Descartes*)? Il me faudra toujours quelque petite histoire ; car je suis grossière comme votre frère : les choses abstraites vous sont naturelles, comme elles nous sont étrangères. Ma fille, pour être si opposées dans nos lectures, nous n'en sommes pas moins bien ensemble ; au contraire, nous sommes une nouveauté l'une à l'autre. Je m'en vais prier Dieu qu'il me donne son Saint-Esprit, car je ne me charge guère de demander en détail : *Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra.* Devroit-on dire autre chose? Quand je fais des reproches au petit marquis, c'est pour avoir le plaisir de songer que je le fais répondre brusquement ; je n'ai

[a] Le père Senault de l'Oratoire fut le restaurateur de l'éloquence de la chaire, qui, avant lui, n'étoit que phébus et galimatias ; il ne fut pas lui-même entièrement exempt des défauts qu'il cherchoit à éviter. On lit encore son traité de l'*Usage des passions.*

point l'idée que rien ne le touche plus joliment que cet endroit, il n'est que trop sage et trop posé, il faut le secouer par des plaintes injustes.

745.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 12 juin 1680.

Comment! ma fille, j'ai donc fait un sermon sans y penser! J'en suis aussi étonnée que M. le comte de Soissons, quand on lui découvrit qu'il faisoit de la prose [a]. Il est vrai que je me sens assez portée à faire honneur à la grace de Jésus-Christ. Je ne dis point comme la reine-mère dans l'excès de son zèle contre ces misérables jansénistes : *Ah! fi, fi de la grace.* Je dis tout le contraire, et je trouve que j'ai de bons garants. Puisque vous m'avez dit vos visions sur le sujet de la fortune de vos beaux-frères, je vous dirai sincèrement que j'avois peur que l'air d'une maison [b] où l'on parle quelquefois de cette divine grace, ne fît tort à l'abbé de Grignan; Dieu merci, je n'ai point fait de mal, non plus que vous;

[a] Il paroît que Molière emprunta d'Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons, ce trait de la Ve scène du IIe acte du *Bourgeois Gentilhomme.* Le comte vivoit encore quand la pièce fut représentée en 1670; il ne mourut qu'en 1673.

[b] C'étoit sans doute la maison d'Arnauld de Pomponne.

et si je me tais maintenant, comme je le dois et le veux faire, ce ne sera plus par la crainte de nuire à personne. Vos jeunes prélats ne sont point du tout soupçonnés de *cette hérésie*. Je viens d'écrire au chevalier, il m'a parfaitement oubliée; comme il n'est point Grignan sur la paresse, son oubli tire à conséquence. C'est aujourd'hui, ma fille, que l'on commence votre grand bâtiment; du But fera des merveilles pour presser les ouvriers; il n'a pas été possible de commencer plus tôt, il y aura assez de temps.

Je vous envoie un billet de madame de Lavardin, où vous verrez tout ce qu'elle pense. Je serois tentée de vous envoyer une grande lettre de madame de Mouci, où elle prend plaisir de me conter tout ce qu'elle fait pour cette noce; elle me choisit plutôt qu'une autre, pour me faire part de sa conduite : elle a raison, ce second tome est digne d'admiration pour ceux qui ont lu le premier. Elle prend plaisir à combler M. de Lavardin de ses générosités, par l'usage qu'elle fait du souverain pouvoir qu'elle a sur sa mère. Elle a fait donner mille louis pour des perles; elle a fait donner tous les chenets, les plaques, chandeliers, tables et guéridons d'argent qu'on peut souhaiter; les belles tapisseries, les beaux vieux meubles, tout le beau linge et robes de chambre du marié, qu'elle a choisis. Son cœur se venge par les bienfaits; sans elle, c'étoit une noce de village; elle a fait donner des terres considérables; et pour comble de biens, elle fera qu'ils ne logeront point avec madame de Lavardin. Cette mère est impérieuse, et d'une exactitude sur les heures, qui ne convient point à de jeunes

gens. Madame de Mouci m'étale avec plaisir toute sa belle ame, et j'admire par quels tours et par quels arrangements il faut qu'elle serve au bonheur de M. de Lavardin. L'envie d'être singulière, et d'étonner par des procédés non communs, est, ce me semble, la source de bien des vertus. Elle me mande que si j'étois à Paris, elle seroit contente, parceque je l'entendrois; que personne ne comprend ce qu'elle fait, qu'au reste, je pâmerois de rire, de voir les convulsions de madame de Lavardin, quand, par la puissance de l'exorcisme, elle fait sortir de chez elle le démon de l'avarice. Madame de Lavardin en demeure tout abattue, comme *ces filles de Loudun*[a], je comprends que c'est une assez plaisante scène. La marquise d'Uxelles m'écrit aussi fort agréablement. Ces veuves font des merveilles. Madame de Coulanges m'assure qu'elle part le 20 pour Lyon; elle me mande mille bagatelles. Cette ville va devenir la source de ce qu'il y aura de plus particulier à la cour : mais pensez-vous qu'elle daigne leur donner de cette bonne marchandise?

[a] Allusion à la possession des filles de Loudun. Urbain Grandier fut accusé d'avoir ensorcelé les religieuses Ursulines de cette ville. Ses ennemis, pour indisposer contre lui le cardinal de Richelieu, lui attribuèrent une diatribe dirigée contre cette éminence. Une commission ayant été nommée pour le juger, Grandier, dont la mauvaise conduite auroit pu mériter l'interdiction, fut condamné au feu, comme sorcier, et brûlé vif. Cette monstrueuse procédure inspire aujourd'hui tout à-la-fois la pitié et l'indignation; mais ce seroit vainement que l'on chercheroit la vérité dans les écrits du temps. Ils sont dictés les uns par une aveugle crédulité qui se feroit scrupule de concevoir un doute, les autres par la passion qui présente Grandier comme la plus pure des victimes.

Il vint ici l'autre jour un Augustin indigne, très indigne, à qui je ne répondis sur ses magnifiques ignorances, (car il avoit un ton de prédicateur), qu'avec un *cotal riso amaro;* et comme il continuoit, je me sentis extrêmement tentée de lui jeter un livre à la tête. Je crois que c'est ainsi que madame de Coulanges répondra aux dames de Lyon. Vous aurez le petit Coulanges ; il a renoncé à M. de Chaulnes et à la Bretagne, pour Lyon et pour Grignan. Je serois bien de cet avis, ma très chère ; un de mes grands desirs seroit de m'y trouver avec vous tous : ah ! que j'aimerois à souper à Rochecourbières [a], et que la musique de M. de Grignan, et ces beaux endroits de l'opéra qui me font toujours rougir les yeux, et cent fois répétés par vos échos, me feroient un véritable plaisir ! c'est, en vérité, une fort jolie partie. Vous êtes une très bonne et grande compagnie ; c'est une ville que le château de Grignan. Il est vrai qu'à voir nos établissemens et nos humeurs, il semble que l'on ait fait un *quiproquo.* Cependant à notre honneur, vous vous accommodez de votre place souveraine, exposée, brillante ; *la pauvre femme* [b] ! et moi, de ma médiocre fortune, de mon obscurité et de mes bois. C'est qu'en vérité je sais bien d'où tout cela vient ; il faut lever les yeux, après les avoir tenus long-temps à terre.

L'autre jour on vint me dire : « Madame, il fait chaud « dans le mail, il n'y a pas un brin de vent ; la lune y fait

[a] Grotte dépendante du château de Grignan.

[b] Allusion à l'exclamation d'*Orgon* dans *le Tartufe*, acte III, fin de la scène VII.

« des effets les plus plaisants du monde. » Je ne pus résister à la tentation ; je mets mon infanterie sur pied ; je mets tous les bonnets, coiffes et casaques qui n'étoient point nécessaires ; je vais dans ce mail, dont l'air est comme celui de ma chambre, je trouve mille *coquesigrues*, des moines blancs et noirs, plusieurs religieuses grises et blanches, du linge jeté par-ci, par-là, des hommes noirs, d'autres ensevelis tout droits contre des arbres, de petits hommes cachés, qui ne montroient que la tête, des prêtres qui n'osoient approcher. Après avoir ri de toutes ces figures, et nous être persuadés que voilà ce qui s'appelle des esprits, et que notre imagination en est le théâtre, nous nous en revînmes sans nous arrêter, et sans avoir senti la moindre humidité. Ma chère enfant, je vous demande pardon, je me crus obligée, à l'exemple des anciens, comme disoit ce fou que nous trouvâmes dans le jardin de Livry, de donner cette marque de respect à la lune : je vous assure que je m'en porte fort bien.

Il m'est tombé des nues le plus beau chapelet du monde, c'est assurément parceque je le dis si bien : la balle au bon joueur. Ce chapelet de calambouc [a] est accompagné d'une croix de diamants fort jolie, et d'une tête de mort de corail : il me semble que *j'ai vu ce chien de visage-là quelque part.* Expliquez-moi par quelle raison il est sorti d'où il étoit, et comment il a passé tant de

[a] Le *calambouc*, ou le *bois d'aigle*, est une espèce de bois d'aloës qui croît au Mexique. On fait des chapelets avec les nœuds de cet arbre, autour desquels la résine se rassemble.

pays pour venir jusqu'à moi; en attendant, je ne le dirai pas sans beaucoup rêver; il attirera encore plus de distractions que les autres : j'attends votre réponse là-dessus.

Savez-vous l'histoire de madame de Saint-Pouanges [a]? On me l'a long-temps cachée, de peur que je ne voulusse pas revenir à Paris en carrosse. Cette petite femme s'en va à Fontainebleau ; car il faut profiter de tout : elle prétend s'y bien divertir : elle y a une jolie place : elle est jeune, les plaisirs lui conviennent : elle a même la joie de partir à six heures du soir avec bien des relais pour arriver à minuit; c'est le bel air. Voici ce qui l'attend : elle verse en chemin, une glace lui coupe son corps de jupe, et entre dans son corps si avant, qu'elle s'en meurt. On me mandoit de Paris qu'elle étoit désespérée, et des chirurgiens, et de mourir si jeune. Voilà une belle aventure ; si vous la savez, c'est une folie de vous l'avoir mandée, mais c'est qu'elle me fait une grande trace dans le cerveau.

On disoit que madame de Nevers en faisoit une dans la première tête du monde [b] (*le roi*), et qu'une autre tête plus petite (*M. le duc*) en étoit renversée [c]; mais je ne

[a] Marie de Berthemet, femme de Gilbert Colbert, marquis de Saint-Pouanges, secrétaire des commandements de la reine.

[b] Madame de Montespan, voyant le roi près de lui échapper, tâcha de lui inspirer du goût pour madame de Nevers, sa nièce; « mais, dit madame de Caylus, il ne donna pas dans le piège, soit « qu'on s'y prît d'une manière trop grossière, capable de le révolter, « ou que sa beauté n'eût pas fait sur lui l'effet qu'elle produisoit dans « tout ceux qui la regardoient. » (*Souvenirs.*)

[c] C'est encore madame de Caylus qui sert ici d'interprète à madame de Sévigné. On voit dans ses *Souvenirs* que M. le Duc, devenu

trouve point que cela ait eu de suite. Le roi a communié à la Pentecôte. Le crédit de madame de Fontanges est brillant et solide ; mais que pourroit-on penser sur cette bonne amitié ? J'ai reçu une lettre de M. de Pomponne du milieu de son oisiveté, dont je me trouve plus honorée que quand il étoit à Saint-Germain; c'est là où il est redevenu parfait comme à Fresne : ah! qu'il fait un bon usage de sa disgrace, et qu'il est en bonne compagnie! Il est vrai que je me serois assez bien accommodée de mon Agnés [1]; je lui aurois du moins décrié son confesseur : il est pourtant moins dangereux que celui de madame de Tallard. Je n'aurois pas eu plus de peine à expliquer à cette belle le portrait que vous m'avez fait de vous, que j'en ai eu à y répondre. Ma chère enfant, vous avez du mérite, et de l'esprit, et de la raison pour en faire cinq ou six personnes; c'est à vous d'employer cette étoffe, il est toujours beau de l'avoir. Je suis trop heureuse que vous soyez convaincue de mon amitié parfaite; vous faites bien de l'honneur à mon cœur d'observer, comme vous faites, ses allures naturelles; je voudrois aussi que vous m'entendissiez parler du vôtre, et que vous sussiez de quelle manière je compte sur le fond et sur la solidité de votre tendresse : que puis-je desirer de plus de la personne du monde que

prince de Condé, étoit fort amoureux de madame de Nevers, et elle raconte que, pour empêcher son mari de l'emmener à Rome, le prince donna à M. le dauphin une fête magnifique, dont M. de Nevers fit les paroles; il étoit sans doute loin de penser que c'étoit pour lui que la fête se donnoit.

[1] *Voyez* la lettre 739, page 281 de ce volume.

j'aime le mieux? Vos lettres sont lues et relues avec des sentiments dignes de la mienne. Vous m'occupez toute la semaine : le lundi au matin je les reçois, je les lis, j'y fais réponse jusqu'au mercredi; le jeudi j'attends; le vendredi matin en voilà encore; cela me nourrit de la même sorte jusqu'au dimanche; et ainsi les jours vont, en attendant tout ce que ma tendresse me fait espérer, sans savoir précisément comme tout se démêlera.

Mademoiselle du Plessis est dans son couvent; j'aime mieux mes figures nocturnes qu'elle. J'embrasse mon petit marquis, vous lui faites plus de bien que dix précepteurs.

746.

A la même.

Aux Rochers, samedi 15 juin 1680.

Je ne réponds point à ce que vous me dites de mes lettres, je suis ravie qu'elles vous plaisent; mais si vous ne me le disiez, je ne les croirois pas supportables. Je n'ai jamais le courage de les lire tout entières, et je dis quelquefois : Mon Dieu, que je plains ma fille de lire tout ce fatras de bagatelles. Quelquefois même je me repens de tant écrire, je crois que cela vous jette trop de pensées, et vous fait peut-être une sorte d'obligation de me faire réponse : Ah! laissez-moi causer avec vous,

cela me divertit; mais ne me répondez point, il vous en coûte trop cher : votre dernière lettre passe les bornes du régime, et du soin que vous devez avoir de vous. Vous êtes trop bonne de me souhaiter du monde; il ne m'en faut point : me voilà accoutumée à la solitude : j'ai des ouvriers qui m'amusent; le bon abbé a les siens tout séparés. Le goût qu'il a pour bâtir et pour ajuster va au-delà de sa prudence : il est vrai qu'il en coûte peu, mais ce seroit encore moins, si l'on se tenoit en repos. C'est ce bois qui fait mes délices, il est d'une beauté surprenante; j'y suis souvent seule avec ma canne et avec *Louison* : Il ne m'en faut pas davantage. Quand je suis dans mon cabinet, c'est une si bonne compagnie que je dis en moi-même : ce petit endroit seroit digne de ma fille; elle ne mettroit pas la main sur un livre qu'elle n'en fût contente : on ne sait auquel entendre. J'ai pris *les Conversations chrétiennes;* elles sont d'un bon Cartésien qui sait par cœur votre *recherche de la vérité*[a], qui parle de cette philosophie et du souverain pouvoir que Dieu a sur nous; de sorte que nous vivons, nous nous mouvons et nous respirons en lui, comme dit saint Paul, et c'est par lui que nous connoissons tout. Je vous manderai si ce livre est à la portée de mon intelligence; s'il n'y est pas, je le quitterai humblement, renonçant à la sotte vanité de contrefaire l'éclairée quand je ne le suis pas. Je vous assure que je pense comme *nos frères;* et si j'imprimois, je dirois : *je pense comme eux.* Je sais la différence du langage politique à celui des chambres :

[a] De Malebranche.

enfin Dieu est tout puissant, et fait tout ce qu'il veut, j'entends cela, il veut notre cœur, nous ne voulons pas le lui donner, voilà tout le mystère. N'allez pas révéler celui de nos filles de Nantes; elles me mandent qu'elles sont charmées de ce livre[1] que je leur ai fait prêter. Vous me faites souvenir de cette sottise que je répondis pour ne pas aller chez madame de Bret....[a] *que je n'avois qu'un fils;* cela fit trembler vos prélats. Je pensois qu'il n'y eût en gros que le mauvais air de mon *hérésie*, je vous en parlois l'autre jour; mais je comprends que cette parole fut étrange. Dieu merci, ma chère Comtesse, nous n'avons rien gâté, vos deux frères ne seroient pas mieux jusqu'à présent, quand nous aurions été *molinistes*. Les *opinions probables*[b], ni la *direction d'intention*[c] dans l'hôtel de Carnavalet, ne leur auroient pas été plus avantageuses que tout le libertinage de nos conversations. J'en suis ravie, et j'ai souvent pensé à toute

[1] *Voyez* la lettre 740, page 283 de ce volume.

[a] On pense avec M. Grouvelle qu'il s'agit ici de madame de Bretonvilliers. L'intimité de cette dame avec M. Harlay de Champvallon, archevêque de Paris, étoit d'une inconvenance qui alloit jusqu'au scandale. (*Voyez* une lettre de madame de Scuderi à Bussy, du 12 juillet 1675. *Supplément de Bussy*, première partie, p. 189.) Madame de Sévigné disoit que, n'ayant qu'un fils, elle n'avoit pas besoin de faire sa cour à l'archevêque de Paris, qu'elle n'estimoit pas, et les prélats trembloient que cet excès de franchise ne nuisît à leur fortune.

[b] *Voyez*, sur la *probabilité*, la note de la lettre 573, t. V, p. 100.

[c] Autre trait lancé contre les jésuites. Les jansénistes accusoient les docteurs de la compagnie de Jésus de justifier les plus mauvaises actions, pourvu que celui qui les commettoit *dirigeât son inten-*

l'injustice qu'on nous pourroit faire là-dessus. Je ne comprends rien du tout à M. de La Trousse, ni à madame d'Épinoi, ni à ce laquais qui a volé; je me ferai instruire, et vous enverrai la lettre. Vous verrez que cette bonne Lavardin est toute désolée; qui pourroit s'imaginer qu'elle ne fut pas transportée de marier son fils[1]? C'est pour les sots ces sortes de jugements; tenons-nous-en à croire fermement que personne n'est heureux. Ce petit Cheverni[a] me le paroît assez; voyez comme il a bien su se tirer de sa misère. Votre pauvre frère est bien propre à n'être jamais heureux dans ce monde-ci : quant à l'autre, s'il en faut juger selon les apparences, je ne vois point jusqu'à présent qu'il soit dans le bon chemin. M. de Châlons est dans le ciel; c'étoit un saint prélat et un honnête homme : nous voyons partir tous nos pauvres amis.

Je mandois l'autre jour à madame de Vins que je lui donnois à deviner quelle sorte de vertu je mettois ici le plus souvent en pratique, et je lui disois que c'étoit la libéralité. Il est vrai que j'ai donné d'assez grosses

tion vers un objet permis. Pascal, dans la VIIe *Lettre provinciale*, en donne cet exemple, comme tiré d'Escobar : « Si votre ennemi est dis-« posé à vous nuire, vous ne devez pas souhaiter sa mort par un « mouvement de haine, mais vous le pouvez bien faire pour éviter « votre dommage. »

[1] *Voyez* la lettre précédente.

[a] Louis de Clermont, comte de Cheverni, marquis de Monglas. Sa mère étoit petite-fille du chancelier de Cheverni, et elle avoit apporté le comté de ce nom dans la maison de Clermont. (*Voyez* la lettre du 26 juin 1680.)

sommes depuis mon arrivée : un matin, huit cents francs, l'autre mille francs ; l'autre cinq ; un autre jour trois cents écus : il semble que ce soit pour rire, ce n'est que trop une vérité. Je trouve des métayers et des meuniers qui me doivent toutes ces sommes, et qui n'ont pas un unique sou pour les payer : que fait-on? il faut bien leur donner. Vous croyez bien que je n'en prétends pas un grand mérite, puisque c'est par force : mais j'étois toute prise de cette pensée en écrivant à madame de Vins, et je lui dis cette folie. Je me venge de ces banqueroutes sur les lods et ventes. Je n'ai pas encore touché ces six mille francs de Nantes : dès qu'il y a quelque affaire à finir, cela ne va pas si vite. Je vis arriver l'autre jour une belle petite fermière de Bodégat, avec de beaux yeux brillants, une belle taille, une robe de drap de Hollande découpé sur du tabis[a], les manches tailladées : Ah, Seigneur! quand je la vis, je me crus bien ruinée ; elle me doit huit mille francs. M. de Grignan auroit été amoureux de cette femme, elle est sur le moule de celle qu'il a vue à Paris. Ce matin, il est entré un paysan avec des sacs de tous côtés ; il en avoit sous ses bras, dans ses poches, dans ses chausses ; car en ce pays c'est la première chose qu'ils font que de les délier ; ceux qui ne le font pas sont habillés d'une étrange façon : la mode de boutonner le justaucorps par en bas n'y est point encore établie ; l'économie est grande sur l'étoffe des chausses ; de sorte que depuis le bel air de Vitré jusqu'à mon homme, tout est dans la dernière négligence. Le

[a] Sorte de gros taffetas ondé. *Dictionnaire de l'Académie.*

bon abbé, qui va droit au fait, crut que nous étions riches à jamais : Ah, mon ami ! vous voilà bien chargé, combien apportez-vous? Monsieur, dit-il, en respirant à peine, je crois qu'il y a bien ici trente francs : c'étoient tous les doubles[a] de France qui se sont réfugiés dans cette province avec les chapeaux pointus, et qui abusent ainsi de notre patience.

Vous m'avez fait un grand plaisir de parler de Montgobert : je crus bien que ce que je vous mandois sur son sujet étoit inutile, et que votre bon esprit auroit tout apaisé. C'est ainsi que vous devez toujours faire, ma fille, malgré tous les chagrins passagers : le fond de Montgobert est admirable pour vous ; le reste est un effet du tempérament indocile et trop brusque : je fais toujours un grand honneur aux sentiments du cœur; on est quelquefois obligé de souffrir les circonstances et dépendances de l'amitié, quoiqu'elles ne soient pas agréables. J'enverrai un de ces jours à Montgobert de méchantes causes à soutenir à Rochecourbières : puisqu'elle a ce talent, il faut l'exercer. Vous aurez M. de Coulanges qui sera un grand acteur; il vous contera ses espérances; je ne les sais pas : il craint tant la solitude qu'il ne veut pas même écrire aux gens qui y sont. Grignan est tout propre à le charmer; il en charmeroit bien d'autres : je n'ai jamais vu une si bonne compagnie, elle fait l'objet de mes desirs : j'y pense sans cesse dans mes allées, et je relis vos lettres en disant, comme à Livry :

[a] Les doubles tournois, ou pièces de quatre sous, qui sont aujourd'hui les pièces de deux sous.

Voyons et revoyons un peu ce que ma fille me disoit, il y a huit ou neuf jours; car enfin c'est elle qui me parle, et je jouis ainsi de *cet art ingénieux de peindre la parole, et de parler aux yeux*[a], *etc.* Vous savez bien que ce ne sont pas les bois des Rochers qui me font penser à vous; je n'en suis pas moins occupée au milieu de Paris; c'est le fond et le centre; tout passe, tout glisse, tout est par-dessus ou à côté, et ne fait que de légères traces à mon cerveau. J'ai oublié mon Agnès[b], elle est pourtant jolie; son esprit a un petit air de province. Celui de madame de Tarente est encore dans le grand air. Les chemins de Vitré ici sont devenus si impraticables, qu'on les fait raccommoder par ordre du roi et de M. de Chaulnes; tous les paysans de la baronnie y seront lundi. Adieu, ma très chère : quand je vous dis que mon amitié vous est inutile, ne comprenez-vous point bien comme je l'entends, et où mon cœur et mon imagination me portent? Pensez-vous que je sois bien contente du peu d'usage que je fais de tant de bonnes intentions? Dites-moi si vous ne mettrez point la petite d'Aix avec sa tante[1], et si vous ôterez Pauline d'avec vous : c'est un prodige que cette petite, son esprit est sa dot; voulez-vous la rendre une personne toute commune? Je la ménerois toujours avec moi, j'en ferois mon plaisir, je me garderois bien de la mettre à Aix avec sa

[a] Vers de Brebeuf, et l'un des seuls qu'on ait retenus de lui.

[b] *Voyez* la lettre 739, page 281 de ce volume.

[1] *Voyez* la lettre 744, page 306 de ce volume.

sœur[1] : enfin, comme elle est extraordinaire, je la traiterois extraordinairement.

747.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 19 juin 1680.

Quel temps avez-vous, ma chère enfant? Il me semble que vos parties de Rochecourbières font voir qu'il est fort beau. Pour nous, c'est une pitié, il fait un froid et une pluie contre toute raison. J'ai une robe de chambre ouatée, j'allume du feu tous les soirs, et *la Carthage*[a] de mes bois est interrompue : cela ne nuit pas à me faire trouver les jours aussi longs que ceux du mois de mai : mais ne me souhaitez personne, je ne voudrois que ce que je puis avoir. Cette furie à la Saint-Jean ne peut pas durer long-temps; je reprendrai mes amusements, mes livres et mon écritoire : vos lettres très aimables me font une occupation que j'aime beaucoup mieux que tout ce que vous pouvez imaginer. J'ai un grand dégoût pour les conversations inutiles qui ne tombent sur rien

[1] Marie-Blanche, sœur aînée de Pauline, étoit aux filles de Sainte-Marie à Aix, où dans la suite elle entra en religion.

[a] Les plantations qu'elle faisoit aux Rochers. Elle fait allusion à une expression de madame de Grignan, répétée dans les lettres 737 et 738, ci-dessus, pages 273 et 275 de ce volume.

du tout, *des oui, des voire,* des *lanternes* où l'on ne prend aucune sorte d'intérêt. J'aime mieux ces *Conversations chrétiennes*[1] dont je vous ai parlé : je suis très persuadée que vous connoissez ce livre ; c'est toute la philosophie de *votre père* (*Descartes*) accommodée au christianisme ; c'est la preuve de l'existence de Dieu, sans le secours de la foi. Je vous ai entendu parler si souvent sur tout cela, et Corbinelli, et La Mousse, que je me ressouviens avec plaisir de tous vos discours ; cela me donne assez de lumières pour entendre ce dialogue : je vous manderai si cette capacité me conduira jusqu'à la fin du livre.

Vous faites un merveilleux usage de vos *Métamorphoses,* je les relirai à votre intention : si j'avois de la mémoire, j'aurois appliqué bien naturellement le ravage d'Erisichton[2] dans les bois consacrés à Cérès, au ravage que mon fils a fait au Buron[3] qui est à moi. Je crois qu'il suivra en tout l'exemple de ce malheureux, et qu'enfin il se mangera lui-même. Vous n'êtes point si malhabile que lui ; car encore voit-on le sujet de vos mécomptes : vos dépenses excessives, la quantité de domestiques, votre équipage, le grand air de votre maison, dépensant à tout, assez pour vous incommoder, pas assez au gré de M. de Grignan. Il ne faut point

[1] *Voyez* la lettre précédente.

[2] *Ovid. lib. VIII. Metam. fab. II.*

[3] *Voyez* la lettre 741, page 289 de ce volume. *Les enfants de madame de Sévigné lui avoient abandonné cette terre pour le montant des reprises matrimoniales qu'elle avoit droit d'exercer.

avoir de commerce avec *les amis*[a] de M. de Luxembourg pour voir ce qui cause vos peines. Mais pour mon fils, on croit toujours qu'il n'a pas un sou; il ne donne rien du tout, jamais un repas, jamais une galanterie, pas un cheval pour suivre le roi et M. le dauphin à la chasse, n'osant jouer un louis; et si vous saviez l'argent qui lui passe par les mains, vous en seriez surprise. Je le compare aux cousins de votre pays, qui font beaucoup de mal, sans qu'on les voie ni qu'on les entende. En vérité, ma fille, je n'ai pas donné toute mon incapacité à mes enfants; je ne suis nullement habile, mais je suis sage et docile : vous feriez mieux que moi, si vous n'étiez dans un tourbillon qui vous emporte, sans que vous puissiez le retenir. J'espère donc, comme vous, que peut-être ce même tourbillon vous amènera à Paris: cette espérance me soutient le cœur et l'ame : vous avez des ressources, et si vous vous portez aussi bien que vous dites, je ne vois rien qui puisse traverser votre retour.

[a] Les *empoisonnements* et les *prétendus devins et sorciers*. (*Voyez* la note de la lettre 706, page 130 de ce volume.)

748. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 19 juin 1680.

J'ai été un mois à Nantes pour des affaires. Je ne suis ici en repos que depuis quinze jours. Je vous demande de vos nouvelles, mon cher cousin, et de celles de l'aimable veuve. Comment vont ses affaires? On m'a mandé que vous en vouliez recommencer une avec madame de Monglas; n'admirez-vous point qu'on en puisse avoir sur des tons si différents[a]? La dernière pourroit bien n'être pas la moins bonne. Je me plains d'être ici quand vous êtes tous deux à Paris. Nous sommes assez bien concertés quand nous sommes ensemble. Il s'en faut beaucoup que la conversation ne languisse; Corbinelli y tient bien sa place. Je suis ici dans une fort grande solitude; et pour n'y être pas accoutumée, je m'y accoutume assez bien. C'est une consolation que de lire. J'ai ici une petite bibliothèque qui seroit digne de vous; mais vous seriez bien digne de moi; et si nous étions voisins, nous ferions un grand commerce de nos esprits

[a] Madame de Monglas avoit été maîtresse de Bussy. (*Voyez* la lettre 18, tome Ier, page 34.) Bussy lui demandoit le remboursement d'une somme qu'il lui avoit prêtée.

et de nos lectures. J'en reviens toujours à cette Providence qui nous a rangés comme il lui a plu. Il n'étoit pas aisé de comprendre qu'une demoiselle de Bourgogne, élevée à la cour, ne fût pas un peu égarée en Bretagne; mais elle a si bien disposé de la suite, que je l'honore toujours, et que je regarde avec respect toute sa conduite. Celle qu'elle a eue pour vous est bien douloureuse : je la sens peut-être plus que je ne devrois; mais enfin il faut se soumettre à ce qui est amer, comme à ce qui est doux.

Voilà les vraies réflexions d'une personne qui passe une partie de sa vie seule dans de grands bois, où les pensées ne peuvent être que sombres et solides.

Si je suis assez heureuse pour vous retrouver encore à Paris, vous me consolerez de tous mes ennuis, et vous me donnerez de la joie, et de la lumière à mon esprit. Je vous embrasse, le père et la fille, tous deux très aimables.

---

749. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 26 juin 1680.

Il est plaisant que vendredi dernier je me sois plaint à notre ami Corbinelli que vous ne m'ayez pas encore écrit, Madame, depuis que vous êtes en Bretagne, et que le lendemain j'aie reçu votre lettre. Quand vous au-

riez été à Paris, mes reproches ne vous auroient pas fait aller plus vite.

La *veuve heureuse* poursuit vivement l'appel de son beau-père. J'ai fait toute la peur à madame de Monglas, et lorsqu'elle attendoit la honte de paroître en public manquer de bonne foi; je lui viens de faire dire par la comtesse de Fiesque, qu'après les sentiments que j'avois eus pour elle, je ne lui voulois jamais faire de mal. Je ne sais comment elle recevra cela, mais je sais bien pourquoi je l'ai fait.

Cheverni[a] a épousé la petite Saumery[b], à qui son père a donné cent mille francs, et le roi soixante mille écus pour récompenser feu Monglas des avances qu'il avoit faites quand il étoit maître de la garde-robe. Mon ami Saint-Aignan[c] avoit des intentions pour la petite

[a] Le comte de Cheverni, marquis de Monglas. (*Voyez* la note de la lettre 746, page 320 de ce volume.)

[b] N..... Johanne, fille de Jacques-François de Johanne, seigneur de Saumery, grand maître des eaux et forêts de l'Ile-de-France, gouverneur de Chambord; elle étoit nièce de madame de Colbert. (*Voyez* la lettre suivante.)

[c] Le duc de Saint-Aignan avoit perdu sa femme (Antoinette Servien) le 2 janvier 1680. Le duc n'avoit pas renoncé au mariage, quoiqu'il eût 73 ans. Bussy écrivoit, le 17 février 1680 : « On remarie déja « mon ami à la princesse Marianne, à la comtesse de Guiche, à ma- « dame de Maintenon, à madame de Vaillac, et moi, je le marie « avec une femme-de-chambre de sa femme dont il y a quinze ans « qu'il est amoureux. » (*Supplément de Bussy*, seconde part., p. 165.) En effet, le duc de Saint-Aignan épousa secrètement, le 9 juillet suivant, Françoise Geré de Rancé, qui étoit attachée à la duchesse de Saint-Aignan, sous le nom de *demoiselle de Lucé*; elle étoit née noble, le mariage ne fut déclaré qu'un an après.

Saumery; il est bien fâché que Cheverni lui ait été préféré.

Vous avez raison, ma chère cousine, de dire qu'il faut se soumettre aux ordres de la Providence. Nous serions bien fous si nous raisonnions sur sa conduite; cependant je ne prétends pas l'offenser quand je dis que je voudrois bien qu'il lui eût plu de me faire passer ma vie avec vous, ou du moins dans votre voisinage. Pour les maux que cette Providence m'a faits en ruinant ma fortune, j'ai été long-temps sans vouloir croire que ce fût pour mon bien, comme me le disoient mes directeurs. Mais enfin, j'en suis persuadé depuis trois ans; je ne dis pas seulement pour mon bien en l'autre monde, mais encore pour mon repos en celui-ci. Dieu me récompense déja en quelque façon de mes peines par ma résignation; et je dis maintenant de ce bon maître ce que dans ma folle jeunesse je disois de l'amour.

Il paye en un moment un siècle de travaux;
Et tous les autres biens ne valent pas ses maux.

Je suis trop heureux de croire, plus que je n'ai jamais fait, que ceux qui me connoissent me jugent digne des grands honneurs et des grands établissements. Pour ce que pensent de moi ceux qui ne me connoissent point, je ne m'en tourmente guère, et j'espère que bientôt les sentiments des uns et des autres sur mon sujet me seront fort indifférents en l'autre monde. Je souhaiterois seulement un peu plus de bien que j'en ai, pour pouvoir mettre mes enfants en état de ne m'être point à

charge. J'espère qu'il m'en viendra pour cela; mais, en tous cas, un peu de résignation, et un peu de philosophie m'en consoleront bien vite. Cependant je fais des pas du côté du roi, et quoique cela marche lentement, il fait du chemin. Sur ce que je lui fis dire il y a quelque temps, que je ne lui demandois ni grace ni retour pour moi, mais que je le suppliois, en considération de mes services, de donner quelque chose à mes enfants, il répondit qu'il le feroit volontiers aux occasions; et comme mon ami (*M. de Saint-Aignan*) lui demanda s'il vouloit bien qu'il me dît cela de sa part, il y a un mois que je lui écrivis la lettre dont je vous envoie la copie, en lui envoyant en même temps un fragment de mes Mémoires, depuis la bataille de Dunkerque jusques à ma prison, qui sont de six années. Il y a trouvé son compte, et moi le mien. Je voudrois que vous pussiez lire ces Mémoires, ils vous amuseroient dans votre solitude. Il me paroît que vous vous y ennuyez; mettez-y ordre, ma chère cousine; occupez-vous fortement, pour éviter l'ennui; rien n'est si dangereux pour la santé que de s'ennuyer.

J'ai fait vos amitiés à votre nièce, elle les reçoit avec une tendresse et une reconnoissance infinie.

750.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

Aux Rochers, vendredi 21 juin 1680.

Le mauvais temps continue, ma chère fille; il n'y a d'intervalle que pour nous faire mouiller. On se hasarde sous l'espérance de la Saint-Jean, on prend le moment d'entre deux nuages pour le repentir du temps, qui enfin veut changer de conduite, et l'on se trouve noyé. Cela nous est arrivé deux ou trois fois; et pour être un peu mieux garantis que par des casaques et des chapeaux, nous allons faire planter au bout de la grande allée, du côté du mail, une petite espèce de *vernillonneterie*[a], et une autre au bout de *l'infinie*[b], où l'on pourra se mettre à couvert de tout, et causer, et lire, et jouer : ces deux petits parasols ou parapluies seront un agrément et une commodité, et ne nous coûteront presque rien. Voilà les grandes nouvelles de nos bois; je serois tentée de les faire mettre dans *le Mercure galant*. Vous m'en parlez vraiment d'une façon trop plaisante; je vous remercie de l'endroit que vous m'avez envoyé : si je croyois y retrouver encore la belle mademoiselle

[a] Une petite espèce de tente. (*Variante de l'édition* de 1737.)

[b] Une des principales allées du parc des Rochers.

de Sévigné, et la fête sur les galères que M. de Vivonne n'a point donnée à madame la comtesse de Grignan, je ferois la dépense de l'acheter; mais, craignant aussi de n'y pas voir des relations de vos fêtes nocturnes de Rochecourbière, je me contenterai de l'emprunter à Vitré. Je ne sais comment vous pouvez dire que la devise[a] ne fût pas aussi juste pour vous que pour madame la dauphine : j'entre dans votre pensée; il faut quelqu'un qui ait bien du fonds d'esprit : je ne veux pas vous louer : mais c'est précisément pour vous, et c'est une jolie chose de dire qu'il y ait plus de charmes au dedans qu'au dehors[b]; ne soyez donc point ingrate au bon Clément; jamais rien ne sera si joli. Je rétracte ce que j'avois dit en courant et sans y penser; vous me faites voir que j'ai tort d'avoir voulu badiner sur ce comte d'Oldembourg; ne sommes-nous pas, comme vous dites, accoutumées à des noms aussi allemands? celui-là pourtant ne pouvoit être de vos amis, étant toujours en Suède; mais pour le nom, il n'étoit point barbare : ce fut ma plume qui voulut faire cette méchante plaisanterie. Mais en voici bien une autre : mes femmes-de-chambre me voyant occupée de ce beau chapelet[1], ont trouvé plaisant de m'écrire la lettre que je vous ai envoyée, et qui a si parfaitement réussi, qu'elles en ont été effrayées, comme nous le fûmes une fois à Fresne, pour une fausseté que cette bonne Scuderi avoit prise trop âprement :

[a] *Voyez* la lettre 742, page 297 de ce volume.

[b] *Il piu grato nasconde.*

[1] *Voyez* la lettre 745, page 314 de ce volume.

vous en souvient-il? Elles me virent donc vous envoyer cette lettre, partagées entre pâmer de rire et mourir de peur. Comment, disoit Hélène, se moquer de sa maîtresse! mais, disoit Marie, c'est pour rire, cela réjouira madame la comtesse. Enfin elles ont tant tortillé autour de moi, que, m'ayant trouvée dans un bon moment, elles ont tâté et trouvé le terrain favorable, et m'ont avoué qu'elles avoient fait écrire cette lettre par Demonville; elles m'ont dit qu'elle étoit encore toute mouillée; que je devois bien la reconnoître pour une friponnerie, plutôt que de vous l'envoyer; que depuis trois nuits elles ne dormoient point, et qu'enfin elles me demandoient pardon. Voyez si vous ne retrouvez pas votre mère à ces sottes simplicités, qui nous ont tant diverties à Livry, et que je souhaite qui vous réjouissent encore. Vous n'avez donc plus qu'à me mander pourquoi vous m'avez envoyé ce beau chapelet que j'ai méconnu; et moi je vous en remercierai aussitôt. Si je voulois, je vous citerois M. de La Rochefoucauld, qui étoit aussi aisé à tromper que moi; mais il avoit tant d'autres sortes de mérites, que je n'en puis pas faire une consolation, ni une comparaison. Avez-vous lu la gazette de Flandre? voici qui va vous dégoûter de la sagesse humaine, puisque même après la mort on n'est point exempt des injustices de la fortune. « M. de La Rochefoucauld, *dit « cette gazette*, a laissé un écrit où il dit que Gourville « l'a toujours utilement et fidèlement servi, et qu'il se « repent bien de n'avoir point laissé à sa prudence le « soin de négocier le mariage de son petit-fils avec ma- « demoiselle de Louvois, parcequ'il y a été trompé. » Je

ne pense pas qu'il y ait une plus ridicule chose; de quelque lieu qu'elle vienne, elle est bien diabolique.

On me mande que les conversations de Sa Majesté avec madame de Maintenon ne font que croître et embellir, qu'elles durent depuis six heures jusqu'à dix, que la bru y va quelquefois faire une visite assez courte; qu'on les trouve chacun dans une grande chaise, et qu'après la visite finie, on reprend le fil du discours. Mon amie (*madame de Coulanges*) me mande qu'on n'aborde plus la dame sans crainte et sans respect, et que les ministres lui rendent la cour que les autres leur font[a].

Madame de La Sablière est dans ses Incurables[b], très

[a] Les menées de Louvois, de M. de Marsillac et de madame de Montespan n'eurent d'autre effet que d'augmenter le crédit de madame de Maintenon auprès du roi. « Ils s'y prirent trop tard, dit « madame de Caylus; l'estime et l'amitié qu'il avoit pour elle avoient « déja pris de trop fortes racines. » (*Voyez* la note de la lettre 689, page 38 de ce volume.)

[b] Le nom de madame de La Sablière est inséparable de celui de La Fontaine. Cette dame avoit recueilli chez elle le fabuliste, et elle en prenoit soin. On a souvent répété que La Fontaine resta chez madame de La Sablière tant que celle-ci vécut. Cette opinion, quoique très répandue, semble difficile à concilier avec ce passage de madame de Sévigné, et sur-tout avec ce qu'on lit dans les Mémoires de Dangeau, à la date du 9 janvier 1693. « Madame de La Sablière « mourut hier à Paris; c'étoit une femme qui avoit une grande ré- « putation pour son esprit, et qui depuis long-temps étoit retirée aux « Incurables, où elle menoit une vie fort austère et fort exemplaire. » Il est probable que La Fontaine alla demeurer chez madame d'Hervart, dès le moment où madame de La Sablière se retira aux Incurables. (*Voyez* la lettre du 14 juillet suivant et la note.)

bien guérie d'un mal[1] que l'on croit incurable pendant quelque temps, et dont la guérison réjouit plus que nulle autre. Elle est dans ce bienheureux état; elle est dévote et vraiment dévote; elle fait un bon usage de son libre arbitre; mais n'est-ce pas Dieu qui le lui fait faire? n'est-ce pas Dieu qui la fait vouloir? n'est-ce pas Dieu qui l'a délivrée de l'empire du démon! n'est-ce pas Dieu qui a tourné son cœur? n'est-ce pas Dieu qui la fait marcher et qui la soutient? n'est-ce pas Dieu qui lui donne la vue et le desir d'être à lui? c'est cela qui est couronné; c'est Dieu qui couronne ses dons. Si c'est cela que vous appelez le libre arbitre, ah! je le veux bien. Nous reprendrons saint Augustin : je reviens à mon amie.

Elle mène madame de La Fayette chez cette aimable dévote; peut-être que c'est le chemin qui fera sentir à madame de La Fayette que sa douleur n'est pas incurable. Elle m'a paru jusqu'ici fort insensible à toutes les autres choses, et même à son fils; mais que sait-on ce qui nous attend? c'est ce que je me dis sur le sujet du mien. Comment voulez-vous que je le marie? le voilà attaché à sa grosse cousine de V.... Il m'en parle très plaisamment; c'est bien par-là qu'on marche à la fortune. Voyez ce petit menin de Cheverni[a], avec sa petite mine chafouine, et son esprit droit et froid, il a trouvé le moyen de se faire aimer de madame de Colbert, il

[1] Une grande passion pour M. de La Fare.

[a] Le comte de Cheverni, fils de madame de Monglas, avoit été nommé l'un des six menins de monsieur le dauphin.

épouse sa nièce : soyez persuadée que vous lui reverrez bientôt toutes ses belles terres dégagées, toutes ses dettes payées, et que le voilà hors de l'hôpital, où il étoit assurément. Mais on ne se refond point; tout cela va comme il plaît à la Providence; je vois si trouble dans la destinée de votre frère, que je n'en puis parler. Je ne vois point les petits-enfants qui me viendront de ce côté, je vois les vôtres tout jolis, tout venus, et je vois que votre santé est meilleure; voilà ce qui me charme; mais je vous conjure, ma très chère et très bonne, de ne point abuser de ce mieux, et de craindre de retomber dans vos maux.

Je n'ai rien à vous répondre sur ce que dit saint Augustin, sinon que je l'écoute et je l'entends, quand il me dit et me répète cinq cents fois dans un même livre que tout dépend donc, comme dit l'apôtre, « non de « celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui « fait miséricorde à qui il lui plaît; que ce n'est point en « considération d'aucun mérite que Dieu donne sa grace « aux hommes, mais selon son bon plaisir; afin que « l'homme ne se glorifie point, puisqu'il n'a rien qu'il « n'ait reçu. » Et tout un livre sur ce ton, plein de passages de la sainte Écriture, de saint Paul, des oraisons de l'Église : il appelle notre libre arbitre une délivrance et une facilité d'aimer Dieu, parceque nous ne sommes plus sous l'empire du démon, et que nous sommes élus de toute éternité, selon les décrets du Père Éternel avant tous les siècles. Quand je lis tout ce livre, et que je trouve tout d'un coup, *Comment Dieu jugeroit-il les hommes, si les hommes n'avoient point de libre arbitre?*

en vérité, je n'entends point cet endroit, et je suis toute disposée à croire que c'est un mystère; mais comme ce libre arbitre ne peut pas mettre notre salut en notre pouvoir, et qu'il faut toujours dépendre de Dieu, je n'ai pas besoin d'être éclaircie sur ce passage, et je me tiendrai, si je puis, dans l'humilité et dans la dépendance. Si vous avez le livre *de la Prédestination des saints*, lisez-le, ma fille, vous en verrez beaucoup plus que je ne vous en dis. Nous avons ici une petite huguenote qui dit que les enfants morts sans baptême vont droit en paradis sur la foi de leurs pères. Ah! mademoiselle, vous vous moquez de moi; comment! vous voulez qu'un enfant d'Adam, qu'une partie de cette masse corrompue, voie et connoisse Dieu? il ne faut donc point de rédempteur, si l'on peut aller sans lui dans le ciel. Voilà, mademoiselle, une grande hérésie; j'étonnai un peu ma petite huguenote; je lui abandonnai les abus et les superstitions[a], je ne la poussai point sur le Saint-Sacrement, je me contentai d'assurer que je mourrois volontiers pour la réalité de Jésus-Christ. Je lui demandai pourquoi elle ne vouloit pas invoquer les saints, puisque parmi les huguenots ils se recommandent aux prières les uns des autres? Enfin, je me réveillai beaucoup par cette dispute, sans cela j'étois morte; car cette fille étoit venue avec une madame de La Hamélinière, dont le mari est votre parent. Cette femme est une espèce de beauté que vous avez vue une fois à Paris; elle a un amant, à bride

[a] On lit dans l'édition de 1737 : « Je lui abandonnai certains abus « qu'on nous reproche. »

abattue ; elle est deux ou trois mois chez lui ; elle s'en va à Paris, à Bourbon, familièrement avec lui, et partout avec son équipage : elle est présentement ici, avec six beaux chevaux gris, qui sont à M. le marquis : c'est aussi le cocher et le carrosse de M. le marquis : elle en parle sans fin et sans cesse. Elle n'est pas souvent chez son mari, dont les terres sont en décret; car votre cousin s'est ruiné, comme un sot, dans son château. Cette femme, qui n'a point d'affaires, ne cherche qu'à faire des visites; elle vient de vingt lieues loin, et tombe ici, comme une bombe, à l'heure que j'y pense le moins. Me voilà d'abord à me cacher dans ces bois, comme vous savez, pour différer mon martyre; enfin, il fallut revenir, je trouvai cette grande et belle femme que je ne connois quasi point, avec une troupe qui ressembloit à celle de madame de Chevigni à Fresnes, une petite fille, une demoiselle toute bouclée, c'est la huguenote, et une autre *guimbarde*. Me voilà d'abord dans ces belles humeurs de dire, malgré moi, des rudesses, une chaise qu'on va rompre, une cérémonie de guinguois : *Ne voudriez-vous point, madame, que je passasse devant vous?* Enfin, on soupe ; et pour interrompre la continuité ridicule de mes bâillements, je m'amusai à disputer contre cette fille, et cela me réveilla. Il y a trois jours que cette femme est plantée ici, je commence à m'y accoutumer; mais j'espère que n'étant pas assez habile pour être charmée de la liberté que je prends de faire tout ce qu'il me plaît, de la quitter, d'aller voir mes ouvriers, d'écrire, elle s'en trouvera offensée; ainsi je me ménage les délices d'un adieu charmant, qu'il est impossible d'avoir quand on a

une bonne compagnie : voilà le train qui m'est venu, et qui s'en ira quand il plaira à Dieu; je vous assure au moins que je ne le retiendrai pas. Je vous conjure, ma très chère, de ne point répondre à tout ceci; je me divertis à causer, et c'est tout ce que je veux.

Mademoiselle du Plessis est à son couvent; si vous saviez comme elle a joué l'affligée, et comme elle voloit la cassette, pendant que sa mère expiroit, vous ririez de voir comme tous les vices et toutes les vertus sont jetés pêle-mêle dans le fond de ces provinces; car je trouve des ames de paysans plus droites que des lignes, aimant la vertu, comme naturellement les chevaux trottent. La main qui jette tout cela dans son univers, sait fort bien ce qu'elle fait, et tire sa gloire de tout, et tout est bien. M. de La Garde vous en dira sur ce ton plus que moi; il est trop plaisant, il m'a écrit une grande lettre d'amitié, il me dit qu'il s'en va vous voir; je ne crois pas qu'il ait fini son affaire : si vous me demandiez ce que c'est, j'en serois bien empêchée.

751.*

A la même.

Aux Rochers, mercredi 26 juin 1680.

Quand je trouve les jours si longs, c'est qu'en vérité, avec cette durée infinie, ils sont froids et vilains; nous

avons fait deux admirables feux devant cette porte; c'étoit la veille et le jour de Saint-Jean : il y avoit plus de trente fagots, une pyramide de fougères qui faisoit une pyramide d'ostentation; mais c'étoient des feux à profit de ménage, nous nous y chauffions tous; on ne se couche plus sans fagot; on a repris ses habits d'hiver; cela durera tant qu'il plaira à Dieu. Vous n'êtes point sujets à ces sortes d'hivers; dès que votre bise est passée, le chaud reprend le fil de son discours, et Rochecourbière n'est pas interrompu. Savez-vous comme écrit Montgobert? elle écrit comme nous; son commerce est fort agréable. Elle me parloit la dernière fois d'un déjeûner qu'elle devoit donner dans sa chambre, où vous deviez survenir; tout cela est tourné plaisamment. Faites-la écrire pour vous, ma très chère, et reposez-vous en me parlant; cela me fait un bien que je ne puis vous dire. Je donne à examiner cette question à Rochecourbière, *si cette joie que j'ai de ne guère voir de votre écriture, est une marque d'amitié ou d'indifférence.* Je recommande cette cause à Montgobert[1]; c'est que je suis toujours charmée de la confiance, et c'en est une que de croire fermement que j'aime mieux votre repos que mon plaisir, qui devient une peine, dès que je me représente l'état où vous met cette écritoire.

Je fais ici des promenades qui me font sentir l'amertume de votre absence, plus tristement encore que vous ne pouvez sentir la mienne au milieu de votre république; car assurément la compagnie de Grignan est si bonne et

[1] *Voyez* la lettre du 15 juin, page 322 de ce volume.

si grande, qu'elle doit vous donner plus de dissipation que le milieu de Paris. Votre petit bâtiment est achevé; on vous en mandera des nouvelles. En voulez-vous savoir de madame de La Hamélinière[1]? elle a été ici sept jours entiers, elle ne partit qu'hier, après que j'eus pris ma médecine. J'envie bien les chevaux gris qu'elle fit paroître dans ma cour : la familiarité de cette femme est sans exemple; elle s'en retourne chez M. le marquis de La Roche-Giffard, d'où elle venoit; elle a son équipage; elle ne parle que de lui. La scène est à vingt lieues d'ici, mais cela ne l'embarrasse pas. Votre bon cousin ne laisse pas de l'adorer, et d'adorer aussi M. le marquis. On parleroit long-temps là-dessus; les choses singulières me réjouissent toujours. Je vous assure que je fus fort touchée du plaisir de voir partir ce train; j'étois dans mon lit, mais je fus très bien instruite du bruit du départ; je ne souhaite point qu'il me vienne d'autres visites : j'ai mille petites choses à faire, et j'ai à lire, car il ne faut point parler de lire avec cette compagnie-là. Je m'en vais reprendre *mes conversations*[2] toutes pleines de *votre père* (*Descartes*). Mais une bonne fois, ma très chère, mettez un peu votre nez dans le livre *de la Prédestination des Saints*, de saint Augustin, et *du don de la persévérance :* c'est un fort petit livre, il finit tout. Vous y verrez d'abord comme les papes et les conciles renvoient à ce Père, qu'ils appellent le docteur de la grace : ensuite les lettres des saints Prosper et Hilaire, où il est fait men-

[1] *Voyez* la lettre précédente.

[2] *Voyez* la lettre du 15 juin.

tion des difficultés de certains prêtres de Marseille, qui disent tout comme vous; ils sont nommés *Sémipélagiens*[1]. Voyez ce que saint Augustin répond à ces deux lettres, et ce qu'il répète cent fois. Le onzième chapitre *du don de la persévérance* me tomba hier sous la main, lisez-le, et lisez tout le livre, il n'est pas long; c'est où j'ai puisé mes erreurs; je ne suis pas seule, cela me console; et en vérité je suis tentée de croire qu'on ne dispute aujourd'hui sur cette matière avec tant de chaleur que faute de s'entendre.

Je serois fort heureuse dans ces bois, si j'avois une feuille qui chantât : ah! la jolie chose qu'une feuille qui chante! et la triste demeure qu'un bois où les feuilles ne disent mot, et où les hiboux prennent la parole! je suis une ingrate, ce n'est que les soirs, et j'y entends mille oiseaux tous les matins. Vous n'en avez point où vous êtes, et vous ne faites qu'observer, comme vous disiez l'autre jour, de quel côté vient le vent; votre terrasse doit être une fort belle chose : j'y suis souvent avec vous tous, et mon imagination sait bien où vous trouver dans cette belle et grande principauté.

Il me paroît que mon fils est à Fontainebleau, sans être à la cour. On me mande de plusieurs endroits qu'il est toujours dans une grande, *grande maison*, où il paroît qu'il se trouve bien, puisqu'il n'en sort point. Vous savez que ce n'est pas ainsi qu'on fait sa cour; on ridiculise cette conduite fort aisément. Voilà le voyage

[1] Le concile d'Orange, tenu en 529, condamna les erreurs des semipélagiens. * Ces hérétiques croyoient que l'homme pouvoit, par ses propres forces, mériter la foi, et la première grace nécessaire pour le salut.

de Flandre assuré; si les *dauphins* (*les gendarmes*) y vont, c'est une dépense à quoi l'on ne s'attendoit pas.

Le chevalier m'a écrit une très bonne et honnête lettre. J'ai fait réparation à M. d'Evreux; je n'ai plus rien à demander à ces Grignan-là : pour l'aîné, c'est une autre affaire; tant qu'il aura ma fille si loin de moi, j'aurai toujours bien des choses à démêler avec lui. Il me semble que vous devez avoir maintenant M. l'archevêque, et que vous êtes plus disposée que jamais à jouir de cette bonne et solide compagnie. Vous voilà donc privée de celle de M. Rouillé; vous le regretterez; mais ce n'est plus votre affaire, du moment que le lieutenant-général cède la place au gouverneur (*M. de Vendôme*). Je sens présentement le plaisir de voir le coadjuteur à la tête de cette assemblée avec un nouveau gouverneur et un nouvel intendant; il y fera des merveilles, et cela me paroît de la dernière importance pour vous. L'étoile est changée, le sort est rompu pour les Grignan, et peut-être pour l'aîné; ni bonheur, ni malheur, rien n'est de longue durée en ce pays-là; j'en excepte les prisonniers et les exilés[a], qui sont hors du commerce.

Madame de Vins m'écrit qu'elle a un plaisir sensible du cercle que nous faisons; vous lui parlez de moi, elle vous en parle; je lui parle de vous, elle m'en parle : ainsi nous tournons autour d'elle; elle me dit cela fort agréablement. Elle est à Pomponne, où elle apprend la philosophie de *votre père*. Le hasard a fait que Corbinelli,

[a] Fouquet, Lausun, Bussy-Rabutin, Vardes, etc.

par moi, leur a donné un homme admirable pour enseigner le droit au fils aîné : cet homme sait tout, c'est un esprit lumineux[a], c'est une humeur et des mœurs à souhait : ils sont charmés de cet homme; cette belle marquise en fait son profit : elle est bien heureuse d'être aussi raisonnable qu'elle est, et de n'être point sujette à se pendre. Madame de Mouci me mande qu'elle est persuadée que madame de Lavardin ne s'accommodera jamais avec les jeunes gens : elle les attendoit ce jour-là : ils revenoient de la cour : elle étoit toute troublée de ce dérangement, c'est qu'elle est toute renfermée en elle-même : je connois une autre mère qui ne se compte pour guère; elle a raison; et qui est toute transmise à ses enfants, et ne trouve de vraie douceur que dans sa famille : cette mère, en vérité, aime bien parfaitement sa chère fille : ce partage n'est pas à la mode de Bretagne[b]. On me mande que M. de Cheverni, qui est Clermont, afin que vous ne vous y trompiez pas, sera dans deux ans un des plus grands seigneurs de France : c'est ainsi que la fortune se joue. Je ne sais plus ce qu'est devenu le mariage de M. de Molac; je suis fort aise qu'ils n'aient point eu cette petite de Pomponne[c]; ils l'auroient assommée pour lui apprendre à devenir la fille d'un disgracié. Dieu vous conserve les bonnes et solides

[a] Expression que madame de Sévigné affectionnoit, parcequ'elle étoit due à MM. de Port-Royal. (*Voyez* la lettre 183, t. II, p. 206.)

[b] Les filles puînées qui avoient été mariées et dotées n'avoient plus rien à prétendre dans les successions de leurs père et mère. (*Voyez* l'art. 557 de la Coutume de Bretagne.)

[c] Mademoiselle de Pomponne épousa depuis M. de Torcy.

pensées qu'il vous donne : vous parlez si sagement de tous les plaisirs et de tout ce qui n'est point en votre puissance, que la philosophie chrétienne n'en sait pas davantage : *j'en connois de plus misérables*[1]. Vous êtes en vérité, et bien aimable, et bien estimable, et bien aimée, et bien estimée.

---

752. *

A la même.

Aux Rochers, dimanche 30 juin 1680.

Ce mois-ci ne m'a pas paru si immense que l'autre : c'est que je n'ai pas vu tant de pays : je me suis renfermée dans ces bois où l'imagination n'est pas si dissipée. J'y fais bien des réflexions, et sur le Saint-Esprit que j'y souhaite sans cesse, plus persuadée que jamais qu'il souffle comme il lui plaît et où il lui plaît, et sur plusieurs autres sujets qui ne trouvent que trop leurs places. Mes pensées sont fort semblables aux vôtres sur le chapitre de mon fils; les sentiments qu'il a, de l'humeur et de l'esprit dont il est, et dans la place où il se trouve, sont aussi difficiles à deviner que ceux de madame de

[1] Dernier vers du fameux Sonnet de Job, par Benserade, dont madame de Sévigné se fait l'application. * Temps heureux, et que l'on ne sauroit trop regretter, où la cour et la ville se divisoient pour deux sonnets. On sortoit des troubles de la fronde.

Lavardin, qui paroît baignée dans l'excès de la joie à tous ceux qui ne la connoissent point : ce sont des jeux de la Providence qui nous fait connoître en toutes choses la fausseté de nos jugements. Il n'y a point d'agrément que mon fils ne trouvât dans le pays où il est; je suis persuadée que le chevalier lui feroit tous les biens du monde, s'il étoit assez heureux pour se servir de tous ses avantages. Quelle envie effrénée n'auroit-il point d'être là, s'il n'y étoit pas! Vous savez le dessous de ces cartes, vous êtes bien plus sage, vous, ma fille, qui tâchez de trouver bon ce que vous avez, et de gâter tout ce que vous n'avez pas : voilà une philosophie qu'il auroit fallu acheter bien cher à l'encan de Lucien. Vous vous dites que tous les biens apparents des autres sont mauvais; vous les regardez par la facette la plus désagréable; vous tâchez de ne pas mettre votre félicité dans ce qui ne dépend pas de vous. Je me fais une étude de cet endroit d'une de vos lettres; il n'y a point de lecture qui puisse m'être si utile, quoique je sois un peu honteuse de vous trouver plus sage que moi. Mon fils me mande qu'il s'en va jouer au reversis avec son jeune maître (*monsieur le dauphin*); cela me fait transir : deux, trois, quatre cents pistoles s'y perdent fort aisément : *ce n'est rien pour Admète, et c'est beaucoup pour lui.* Si, avant que de jouer, on pensoit qu'on peut les perdre, et qu'il les faut payer le lendemain, je crois qu'on ne s'engageroit pas à de telles parties : mais on s'imagine qu'on les gagnera, et voilà souvent comme on se trompe. Si Dangeau est de ce jeu, il gagnera toutes les *poules*, c'est un aigle. Il en arrivera tout ce qu'il plaira à Dieu, comme

des six mille francs que je devois toucher à Nantes : il est sorti une chicane du fond de l'enfer qui me rejette je ne sais où. Je vois par plusieurs lettres que la vie retirée et compassée de la jeune princesse (*la dauphine*) n'est point dans son goût[a] : sans la facilité de son esprit et sa complaisance extrême, cela pourroit s'appeler contrainte : que savons-nous encore ce qui se passe dans cette place la plus belle de l'univers? Celle de *Danaé* (*madame de Fontanges*) est une autre merveille : il est vrai que la pluie d'or est fort abondante : nulle de ses sœurs n'approche de sa beauté, mais les établissements n'en seront pas médiocres.

Madame de Mouci ne me paroît pas chercher d'autre avantage que celui d'être la plus admirable et la plus romanesque personne du monde[1]. Ne connoissons-nous pas une princesse qui se dépêcha de marier son amant, afin qu'elle n'eût plus envie de l'épouser, et qu'il n'en fût plus aucune question? C'est justement tout comme. Elle se plaît à faire des choses extraordinaires, et je ne voudrois pas jurer qu'au lieu de se trouver à la noce, elle n'allât à Malicorne consoler la douleur de madame de

[a] Madame de Richelieu, oubliant ce qu'elle devoit à madame de Maintenon, avoit desservi sa bienfaitrice auprès de madame la dauphine; elle l'avoit représentée comme une femme dont on devoit se défier. La princesse, ne sachant plus en qui placer sa confiance, prit le parti de se renfermer dans ses appartements avec la *Bessola*, femme de chambre qu'elle avoit amenée d'Allemagne, et elle se montroit fort rarement en public. (*Voyez* une note de la lettre du 1er juin 1684.)

[1] *Voyez* la lettre 745, page 311 de ce volume.

Lavardin. Il n'y a rien qui mérite plus de réflexions que l'état de cette mère, dont la tête est marquée entre les bonnes : voyez par quels sentiments la Providence veut troubler son bonheur. Je vous remercie de lui avoir écrit. Où est donc Montgobert? Elle vous laisse écrire une grande lettre où vous ne me dites pas un mot de votre santé, et vous savez ce que c'est pour moi que cet article.

Nous en faisons toujours un de madame de Vins : c'est une aimable créature, j'y pense souvent, elle me témoigne bien de l'amitié, et me parle de vous avec une véritable tendresse : elle n'est vraiment point un fagot d'épines : elle est fort bonne à ses amies, et fort sensible à leurs intérêts. Sa destinée est triste : elle n'étoit pourtant pas sans dégoûts au milieu de la cour, et vous la plaignez trop d'être dans sa famille; c'est sa pente naturelle, elle y est fort accoutumée : la solidité de son esprit lui est d'un grand secours présentement : ne vous mande-t-elle point l'usage qu'elle en fait, et comme elle apprend votre philosophie? Son mari a donc payé le tribut aux yeux de madame D.... Vous lui donnerez des leçons sur la manière d'en être jalouse : je ne plains point les dames de cette humeur; elles trouvent à subsister par-tout. Guitaud m'écrit de trois lieues de Fontainebleau, où il est allé *morguer* la cour[a], et voir tous les Caumartin et toute la noce dans une belle maison de la nouvelle mariée : ils y ont été trois jours.

Il est heureux notre ami (*M. de Pomponne*), il est dé-

[a] Il étoit en disgrace. (*Voyez* la lettre 313, tome III, page 120.) Il avoit été chez M. de Caumartin, au château de Saint-Ange.

vot; ah! que vous en parlez bien! qu'y pourrois-je ajouter, sinon que nous sommes des exemples de la misère et de l'impuissance humaine? L'éternité me frappe un peu plus que vous; c'est que j'en suis plus près : mais cette pensée n'augmente pas du moindre degré mon amour de Dieu; je suis pleinement persuadée de tous les malheurs et de tous les chagrins répandus à pleines mains dans ce monde : Corbinelli le croit aussi. Il me faisoit l'autre jour une belle question : *Lequel est le plus heureux, ou un pauvre amant dans une grande incertitude d'être aimé, ou un autre dans une entière certitude de l'être?* Je lui dis que le premier étoit le plus heureux, voyant bien qu'il vouloit badiner et dire que tout le monde est également heureux et malheureux. Je ne sais si M. de Luxembourg seroit de cet avis; je pense qu'il sent bien le mal qu'il y a d'être exilé et disgracié; il n'a guère fait de provisions jusqu'à présent pour soutenir un malheur comme le sien.

Je viens de trouver une lettre de madame de Coulanges que je n'avois pas lue; je la méconnoissois, elle me mande qu'elle s'en va à Lyon, qu'elle ne veut point passer par Fontainebleau, qu'elle a pris son esprit de province; que le roi fut l'autre jour trois heures chez madame de Maintenon qui avoit la migraine; que le père de La Chaise y vint, que madame de Fontanges pleure tous les jours de n'être plus aimée; les grands établissements ne la peuvent consoler : voilà qui est bon pour mettre dans notre sac aux réflexions. Vous savez que le cardinal d'Estrées va à Rome pour la régale, sur laquelle le pape a écrit au roi une lettre, comme

l'auroit écrite saint Pierre. On dit que Sa Majesté se lasse de M. de Paris[1] et de sa vie : il sera quitté comme les maîtresses. Mais cela est plaisant, ma bonne, de vous dire des nouvelles; mais n'en ayant point d'ici à vous mander, je cause avec vous sur celles que je reçois. En voici pourtant d'assez considérables : Madame de Tarente arrive. M. et madame de Chaulnes seront dans huit jours à Rennes. M. de Chaulnes a ordonné qu'on raccommodât le chemin d'ici à Vitré; de sorte qu'il y a tous les jours cent et deux cents hommes, et le sénéchal à leur tête, soutenu des avis de nos cochers, pour nous faire *un chemin comme dans cette chambre*[2].

Il entra hier ici un garçon de Vitré, c'est-à-dire, qui en venoit; je le reconnus d'abord pour avoir été laquais de M. de Coulanges. M. de Grignan l'a vu à Aix. Il me montra un papier imprimé de tout ce qu'il sait faire du feu; il a le secret de cet homme dont vous avez entendu parler à Paris : entre mille choses qui sont toutes miraculeuses, et que je ne comprends pas que l'on souffre à cause des conséquences, je ne m'arrêterai qu'à une petite qui est bientôt faite : ce fut de lui voir couler dans la bouche dix ou douze gouttes de ma cire d'Espagne tout allumée, et dans sa main; il n'en étoit non plus ému que si c'eût été de l'eau; sans mine, sans grimace,

[1] François de Harlai, archevêque de Paris. * Ce nouveau trait, dirigé contre M. de Harlai, vient à l'appui de ce qui a été dit dans la note de la lettre 746, page 319 de ce volume.

[2] *Voyez* la lettre 742, page 294 de ce volume.

sa langue aussi belle après cette légère opération qu'auparavant. J'en avois fort entendu parler; mais de voir cela si familièrement dans ma chambre, me donna un extrême étonnement. Cela prouve votre philosophie, ma chère enfant, et qu'assurément le feu n'est point chaud, et ne nous cause le sentiment de chaleur que selon la disposition des parties; mais comprenez-vous qu'il y ait une sorte de liqueur dont on puisse se frotter avec assez de confiance pour faire fondre de la cire d'Espagne ou du plomb sur la langue, avaler de l'huile bouillante, et marcher sur des barres de fer toutes rouges? Que deviendront les épreuves d'innocence de nos siécles passés? Je crains même que nos miracles n'en souffrent auprès des mauvais esprits. Mais n'y a-t-il pas eu de tous temps de vrais miracles et des tours de passe-passe?

Madame la dauphine se met à courir les bêtes dans les forêts; il ne sembloit pas qu'elle voulût faire tant de chemin pour les attraper : vous voyez comme les goûts changent : cela fait qu'on parle un peu de MADAME; sans cela, il n'en étoit plus question; mais la chasse réunira peut-être ces deux branches de Bavière, si naturellement mal ensemble. J'ai recommencé mon petit livre; il me divertit et m'occupe fort agréablement; je suis bien persuadée que vous le connoissez. Je vous embrasse, ma fille, et vous dis adieu, toujours à mon grand regret. Malgré toutes les obscurités de votre destinée, j'espère que nous nous retrouverons cet hiver. Vous dites que vous ne savez que faire de mes louanges, vous en êtes chagrine; ce n'est pas ma faute, je me serois

contentée de les penser, si vous ne m'étiez venu dire pis que pendre de vous, sans aucune considération de l'intérêt que j'y prends; j'ai repoussé l'injure, et je me suis résolue une bonne fois à vous dire vos vérités.

---

753. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 1er juillet 1680.

Je veux me réjouir avec vous de l'espèce de commerce et de liaison que vous conservez avec le roi. Je crois que vos lettres lui font plaisir; c'est dommage qu'il ne se donne celui de voir et de parler à l'homme du monde qui seroit le plus capable de le divertir, et le plus digne de le louer. Vous y perdez beaucoup; il y perd encore davantage dans le dessein qu'il a de faire durer sa gloire autant que l'univers. Votre dernière lettre est fort bonne : vous n'en sauriez faire d'autres.

Vous avez très sagement fait de ne vouloir point de seconde affaire avec madame de Monglas. La destinée de son fils est heureuse[a]. N'admirez-vous point sur qui les fées prennent plaisir de souffler. Monglas le père meurt ruiné, et vous verrez son fils dans trois ans un des plus riches seigneurs de la cour.

[a] *Voyez* la lettre 749, page 329 de ce volume.

Vous avez fait une jolie promenade à Versailles. Notre ami Corbinelli m'a fait le récit, le plus plaisamment du monde, de la jalousie, de l'agrément de sa maîtresse et de la vivacité de sa conversation. C'est tout ce que je pouvois espérer de mieux, n'ayant pu être de cette agréable partie.

---

754. ***

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

Ce 6 juillet 1680.

Dans le besoin que j'ai d'avoir commerce de lettres avec mes amis pendant mon exil, j'aime autant l'entretenir avec le roi qu'avec d'autres. Je serai même content de n'avoir pas régulièrement des réponses de lui, pourvu qu'il donne quelque chose à mes enfants entre ci et un ou deux ans.

Madame de Monglas a reçu mes honnêtetés avec la joie et la reconnoissance qu'elles méritoient, et m'a fait dire qu'elle n'aura pas de repos qu'elle ne m'ait satisfait. Je serai agréablement surpris si cela arrive, car je ne m'y attends pas. L'alliance de M. Colbert n'avancera guère Cheverni, à mon avis; ce ministre n'emploie son crédit que pour lui, ou tout au plus pour ses enfants.

Le cardinal d'Estrées s'en va à Rome pour apaiser le pape sur la régale. On parle du voyage de Flandre

pour le roi, en juillet; on dit que MONSEIGNEUR sera le général de ce pays-là, et M. le prince son lieutenant-général. MONSIEUR, dit-on, demeure à Saint-Cloud : on dit qu'il y a eu quelque aigreur entre le roi et lui, où madame la dauphine et madame de Maintenon sont mêlées.

M. de Beauvais[a] va en Pologne à la place du marquis de Béthune, que l'on en retire.

Les affaires[b] de madame de Bussy avec sa cousine la duchesse d'Estrées vont le mieux du monde, sa fille de Rabutin[c] et elles se la renvoient tour-à-tour. Quand la duchesse est à Paris, la *Rabutine* avance l'estimation des biens en Picardie; et quand elle court en ce pays-là, madame de Bussy obtient des arrêts contre elle à la grand'chambre. Tout le monde commence à connoître

[a] L'évêché de Beauvais étant venu à vaquer, le 21 juillet 1679, par la mort de M. Choart de Buzanval, M. Forbin de Janson, évêque de Marseille, y fut transféré. On a dit que Bossuet, ayant alors demandé le siège de Beauvais, éprouva un refus: M. le cardinal de Bausset a démontré la fausseté de ce bruit, dans son *Histoire de Bossuet*, tome II, page 85.

[b] Une demande en partage de biens de Philippe de Longueval et d'Élisabeth de Thou, sa femme, aïeux maternels de la comtesse de Bussy, étoit dirigée contre Gabrielle de Longueval, veuve du maréchal d'Estrées, contre Bernard de Longueval, seigneur de Manicamp, et contre Françoise de Longueval, chanoinesse de Remiremont, enfants d'Achille de Longueval. Un arrêt du 30 mai 1686 décida toutes les questions contestées, d'une manière favorable à la comtesse de Bussy; mais le partage ne fut consommé que par un arrêt du 31 janvier 1689.

[c] Marie-Thérèse de Rabutin, qui épousa par la suite le marquis de Montataire. Elle étoit du second lit.

que la maison de Manicamp est ruinée par le partage de madame de Bussy, et par les créanciers.

755.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 3 juillet 1680.

Je vous plains, ma très chère, des compagnies contraignantes que vous avez eues. Les hommes n'incommodent pas tant que la princesse que vous attendiez. La nôtre (*madame de Tarente*) est arrivée dès lundi; mais je la laisse reposer jusqu'à demain. Quand je considère votre château rempli de toute votre grande famille, et de tous les survenants, et de toute la musique, et des plaisirs qu'y attire M. de Grignan, je ne comprends pas que vous puissiez éviter d'y faire une fort grande dépense, ni que ce soit un lieu de rafraîchissement pour vous.

Je reçois toujours des lettres fort noires de mon fils, appelant ses chaînes et son esclavage, ce qu'un autre appelleroit sa joie et sa fortune. Si j'avois voulu faire un homme exprès, et par l'esprit, et par l'humeur, pour être enivré de ces pays-là, et même pour être assez propre à y plaire, j'aurois fait à plaisir M. de Sévigné : il se trouve que c'est précisément le contraire; ce n'est pas la première fois qu'on se trompe. Ce seroit à moi à crier

miséricorde, si je n'avois du courage : c'est moi que cette charge accable, sur-tout depuis qu'il a pris ici de tous les côtés tout ce qu'il a pu[1]; mais je me tais, et je voudrois au moins que, pour prix de tout le dérangement qu'il me fait, il fût content dans la place où il est. Son chagrin m'en donne plus que tout le reste; n'en parlons plus. Je l'attends ici incessamment; car s'il peut se contenter de paroître à la tête de la compagnie quand le roi le verra, il volera ici avec une soif nompareille de revoir son cher pays, *dulcis amor patriæ :* voilà ce que les Romains souhaitoient à leurs citoyens. Vous avez très bien deviné : Montgobert ne me dit point qu'elle soit mal avec vous, vous m'en dites la raison, on ne se vante point d'avoir tort. Elle me dit mille folies, comme à l'ordinaire, sur les trains et les plaisirs que vous avez. Je suis fachée que ce *vieux carrosse*, où il faut toujours refaire quelque chose, se trouve dans l'amitié et dans les anciens attachements; je croyois au contraire que le passé répondoit de l'avenir, et que c'étoit pour *l'autre* que ces *dégingandements* étoient réservés : l'amour-propre fait quelquefois de plaisants effets. La pensée qu'on préfère quelqu'un, la crainte de n'être pas aimée, l'envie de surmonter, tout cela forme un mélange de diverses passions qui fait grand mal à la pauvre raison. Je vous conjure, ma fille, de me mander pourquoi ce beau chapelet[2] vous a tout d'un coup plus incommodée qu'à l'ordinaire, et par quelle impatience vous avez voulu l'envoyer de-

[1] *Voyez* la lettre 741, page 289 de ce volume.

[2] *Voyez* la lettre 745, page 314 de ce volume.

vant vous à Paris. Que vouliez-vous qu'il y devînt sans vous et sans moi? On a fort bien fait de me l'envoyer ici, j'en serai moins long-temps ingrate, car je vous en remercie comme d'un présent digne de la reine, et comme l'ayant toujours souhaité, pour quand vous n'en voudriez plus.

Vos terrasses sont bien différentes des extravagantes figures de nos bois[1]. Si vos promenades étoient à la main comme les nôtres, vous en feriez le même usage : Livry doit vous le persuader; vous y profitiez si bien de ces beaux jardins qui s'offroient sans cesse à vous, et que vous ne refusiez point. Je comprends le plaisir que vous avez eu de causer avec M. de Vins; il en sait autant, comme vous dites, que ceux qui ne veulent pas dire ce qu'ils savent. Son aimable femme m'a écrit une grande lettre toute pleine des amitiés de M. de Pomponne et des siennes. Elle a été voir votre bâtiment, dont elle est satisfaite : je crois qu'il faudra songer à soutenir un peu plus solidement la cheminée de la salle : cela est plaisant que Bruan[a] n'y ait pas pensé, et que votre réflexion de Provence l'ait redressé. Cette pauvre de Vins est accablée de procès, et toujours affligée de n'être point à Pomponne. Il seroit difficile de trouver dans tout le monde une personne plus sage et plus raisonnable. Elle se défend fort d'apprendre la philosophie, par la seule raison qu'elle n'en a pas le loisir; car elle est bien loin d'estimer l'ignorance. Vous vous vantez d'être

[1] *Voyez* la lettre 745, page 313 de ce volume.

[a] C'étoit un architecte. (*Voyez* la lettre du 13 juin 1685.)

Agnès et de ne rien faire dans votre cabinet : il me semble pourtant que vous êtes une substance qui pensez beaucoup; que ce soit du moins d'une couleur à ne vous point noircir l'imagination. Pour moi, j'essaie d'éclaircir *mes entre-chiens et loups* autant qu'il m'est possible. Ce que vous dites de madame de Mouci[1] est admirable; son étoile est d'être utile à M. de Lavardin; et son étoile à lui, c'est que tout se tourne à bien pour le faire riche comme tout réussit aux élus. Je vous envoie un billet de madame de Lavardin; peut-être qu'elle se trouvera mieux qu'elle ne pense de la société de ces jeunes gens : les choses n'arrivent quasi jamais comme on se les imagine. C'est en badinant que je vous ai parlé des frayeurs que me donnoit l'accident de madame de Saint-Pouanges. Je ne suis pas pis que j'étois; n'est-ce pas assez pour en être honteuse[a]? J'essaie plutôt de m'en corriger que de les établir, et je me fais toujours de nouvelles leçons de la Providence : mais c'est quelquefois aussi par ces prévoyances qu'on est garanti des malheurs où les autres tombent par leur imprudence, et tout cela seroit des chemins par où s'accomplissent ses ordres. Enfin vous ne me jetterez point mes livres à la tête; car je ne suis que comme j'étois. Je comprends fort bien *ces conversations cartésiennes;* il me semble que je vous entends tous. Il ya un endroit *de la recherche de la vérité,*

[1] *Voyez* la lettre 745, page 310 de ce volume.

[a] Ceci est relatif aux craintes que madame de Sévigné témoignoit quand elle étoit en voiture. (*Voyez* la lettre 745, page 315 de ce volume.)

contre lequel Corbinelli a écrit; on y dit « que Dieu « nous donne une impulsion à l'aimer, que nous arrêtons « et détournons par notre volonté. » Cela paroît bien rude qu'un Être très parfait, et par conséquent tout-puissant, soit ainsi arrêté au milieu de sa course. Il y a bien de l'esprit dans *ces conversations;* je mêle cette lecture de cent autres; mon cabinet seroit digne de vous, je ne puis le louer davantage. Adieu, ma très belle, j'embrasse toute votre aimable compagnie, et vous, ma fille, très tendrement et très *cordialement :* c'est un mot de ma grand'mère. (*Madame de Chantal.*)

756.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 7 juillet 1680.

Le petit Coulanges s'en va à Lyon avec sa femme, et de là à Grignan : il me promet de faire une description exacte de toute votre personne. Il m'écrit fort plaisamment sur la vie triste, réglée et saine de Bourbon, dont il a pensé mourir; il tâche un peu de s'en remettre à Paris par les veilles, les ragoûts et les indigestions qu'il cherche avec soin : il est étonné d'avoir pu résister à l'exactitude de cette vie : du reste, le pauvre petit homme est assez chagrin, il vous en contera beaucoup. Je vous envoie en original un morceau de la lettre de sa femme;

il me semble que ce qu'elle mande est curieux. Je vous prie qu'elle ne sache point que je vous envoie ses lettres ; elle vous en écriroit autant, mais on n'aime point que cela tourne. Il y a long-temps que je vous aurois repris cette humeur de retraite si admirable, si j'avois été à Paris ; cependant on m'en dit trop pour ne vous pas faire voir au moins que j'ai changé de sentiments comme vous. Il est certain qu'il falloit jeter des vivres dans cette place qui ne pouvoit plus subsister. L'amie de mon amie (*madame de Maintenon*) est la machine qui conduit tout. Mais croyoit-on qu'on pût toujours ignorer le premier tome de sa vie? Et quel sujet auroit-elle de se plaindre, à moins qu'on ne l'eût conté avec malice? Vous verrez pourtant cette lettre. Celle de madame de La Troche m'assure que la tiédeur est extrême pour celle qui va quatre pas derrière (*madame de Fontanges*); la jalousie de celle qui va quatre pas devant (*madame de Montespan*) est plus vive sur la confiance et sur l'amitié qu'on a pour *l'autre*, que pour *cet éclair de passion* qui fait voir un mérite et un esprit fort médiocre : on triompheroit de cela ; mais sur l'esprit, sur la conversation, il faut mourir de chagrin ; on a beaucoup de rudesse pour *elle*.

Mais que dites-vous de ce mariage de la princesse de Conti, sur qui toutes les fées avoient soufflé? J'ai vu ma voisine[1], je ne lui donnerai point d'autre titre. Elle me fit beaucoup d'amitiés, et me montra d'abord votre lettre; elle entend fort bien un petit endroit où vous parlez de

[1] Madame la princesse de Tarente étoit de retour à Vitré, où elle résidoit ordinairement. Les Rochers ne sont qu'à une lieue de Vitré.

son cœur, comme si vous l'aviez vu : elle dit qu'elle est venue ici pour vous faire réponse. Sa fille est transportée de joie; elle est en Allemagne, ravie d'avoir quitté le Danemarck, charmée de son mari et de ses richesses. Elle s'est un peu précipitée de se marier avant les signatures de toute sa famille : la mère est en colère, mais je me moque d'elle. Au reste, elle m'a conté qu'on avoit choisi un homme de la cour[a], pour danser avec la bru[b]. Cet homme de la cour dansoit si bien, on le trouvoit si bien fait, on en parloit si souvent, il étoit habillé de couleurs si convenables, qu'un jour le père dit en le rencontrant : « Je pense que vous voulez donner « de la jalousie à mon fils, je ne vous le conseille pas. » C'en est assez, on ne danse plus : il y a mille bagatelles encore qu'on ne peut écrire. Cette voisine parle fort plaisamment de sa niéce (MADAME), qui a une violente inclination pour le frère aîné de son époux, et ne sait ce que c'est : la tante le sait bien; nous rîmes de ce mal qu'elle ne connoît point du tout, et qu'elle sent d'une manière si violente. C'est un patron rude et qui se tourne selon son caractère; c'est la fiévre qu'elle a; comme quand le petit de La Fayette disoit qu'il étoit tout je ne sais comment, et faisoit des visites; c'est qu'il avoit un accès furieux. Elle n'a de sentiment de joie ou de chagrin que par rapport à la manière dont elle est bien ou mal dans ce lieu-là : elle se soucie peu de ce qui se passe

[a] Le duc, depuis maréchal de Villeroi. (*Voyez* la lettre du 28 juillet suivant.)

[b] Madame la dauphine.

chez elle, et s'en sert pour avoir du commerce, et pour se plaindre à cet aîné[a]. Je ne puis vous dire combien cette voisine conta tout cela d'original, et confidemment, et plaisamment.

On parle de la guerre; voilà ce qui me déplaît. M. le prince va à Lille; il ne marche pas pour rien. On croit pourtant que le roi ne sera pas plutôt en chemin, que le roi d'Espagne abandonnera la qualité de duc de Bourgogne[b], et que tout fléchira le genou. Voilà bien des choses, ma pauvre enfant, dont nous n'avons que faire; mais on cause. Ce n'est point le livre *de la Recherche de la vérité* que je lis; bon Dieu! je ne l'entendrois pas; ce sont de petites *conversations* qui en sont tirées, et qui sont très bien expliquées. Je suis toujours choquée de cette impulsion que nous arrêtons tout court : mais si le père Malebranche a besoin de cette liberté de choix qu'il nous donne, comme à Adam, pour justifier la justice de Dieu envers les adultes, que fera-t-il pour les petits enfants? Il faudra revenir à l'*altitudo*. J'aimerois autant m'en servir pour tout, comme saint Thomas qui ne marchande point, *ma basta*.

[a] Madame de Tarente croyoit que MADAME aimoit le roi. (*Voyez* aussi la lettre du 28 juillet suivant.) Il est difficile de ne pas voir là le caractère romanesque de la princesse de Tarente. MADAME dit dans ses *Fragments de lettres originales* : « Le roi auroit été mon propre « père que je n'aurois pu l'aimer davantage, et je me plaisois beau- « coup à être dans sa compagnie. »

[b] Cette prétention venoit de ce que Marie de Bourgogne avoit épousé Maximilien d'Autriche. L'Espagne y renonça. (*Voyez* l'Histoire de Louis XIV, de Reboulet, tome II, page 287, in-4°.)

Vos beaux-frères sont en bon chemin, je sens tous les jours cette joie. Je crois que vous aurez bientôt les évêques, l'assemblée du clergé est finie. On sacrera M. d'Evreux à Arles, du moins il le disoit ainsi. Le chevalier m'a fait une fort honnête réponse. Mademoiselle de Méri dit que je lui ai écrit fort sèchement; c'est peut-être en elle qu'est la sécheresse, comme la piqûre n'est pas dans l'épine. Je viens de lui écrire encore un petit billet pour l'assurer que je ne suis point sèche, et qu'il eût été plus sec de ne point se soucier de ses plaintes, que de lui vouloir ôter bonnement ces impressions.

Nous mourons de chaud : je crains vos tonnerres, ils sont plus éclatants que les nôtres : je songe à votre petite fille qui en fut brûlée; il y en eut une aussi à Livry. A propos de Livry, on y étoit, l'année passée, assassiné de chenilles; celle-ci, ce sont des voleurs qui assassinent les passants dans la forêt. Le père Païen fut volé l'autre jour, et battu outrageusement; on ne croit pas qu'il en réchappe. Si je vous revoyois encore une fois aux Rochers, il me semble que le goût que je vous connois pour la solitude vous feroit aimer les deux cellules admirables que j'ai faites dans ces bois. Le bon abbé fait bâtir, sans oser élever son bâtiment, pour des raisons solides; mais enfin, il a de toutes sortes d'ouvriers. Mon fils a eu un accès de fièvre; il espère qu'elle sera, comme l'année passée, dans la règle des vingt-quatre heures. On me mande qu'il est toujours avec la duchesse de V..... Vous savez comme on aime cette conduite en ce pays-là, et combien elle est ridiculisée. Ce qui est de

vrai, c'est que votre frère n'aime point du tout la duchesse, et que c'est pour rien qu'il prend un air si nuisible. J'embrasse M. de Grignan et mesdemoiselles de Grignan, que j'aime et honore; je suis ravie de savoir qu'elles me conservent dans leur souvenir. Je baise les petits marmots; et pour vous, ma très belle, que vous dirai-je? car voilà toutes les paroles employées; c'est que les sentiments que j'ai pour vous sont beaucoup au-dessus : il me semble que vous le savez.

757.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 10 juillet 1680.

Je n'avois point encore tâté du dégoût et du chagrin de n'avoir point de vos lettres; j'admirois comme depuis mon départ je n'avois passé aucun ordinaire sans en avoir; cette douceur me paroissoit bien grande, je la sentois, et j'en parlois souvent : mais j'en suis encore plus persuadé que jamais par le chagrin que cette privation me fait souffrir. Le bon du But, qui prend plaisir et qui se vante tous les jours de poste de me donner cette joie, ne m'a point écrit du tout, n'osant faire son paquet sans ces nouvelles de Provence si nécessaires à mon repos. Je n'ai donc reçu que des lettres de traverse; il faut, ma chère enfant, que votre poste de Lyon ne

m'en ait point apporté, car j'ai un commis fort soigneux, et du But qui ne l'est pas moins. Je tâche à me faire entendre ce que je vous disois en pareille occasion; je sais tout ce qui peut causer ce retardement : je compte que j'aurai vendredi deux de vos paquets ensemble; mais ce vendredi est long-temps à venir : depuis le lundi matin jusqu'au vendredi, ce sont cinq jours d'une excessive longueur; et vous savez mieux que personne comme on est peu maîtresse de ses craintes et de ses imaginations; elles ont ici toute leur étendue; rien ne brouille, ni ne démêle ces émotions : on ne peut s'amuser à envoyer savoir chez tous ceux qui sont dans votre commerce s'ils ont reçu leurs lettres : on pense à la grande chaleur du pays où vous êtes, à la fièvre qui peut survenir dans le moment qu'on y pense le moins : enfin, ma chère belle, on a beaucoup de peine à gouverner son imagination; et le moyen de se mettre au-dessus de cette sorte de peine?

Madame la princesse de Tarente fut ici lundi toute l'après-dîner : elle m'avoit fait une collation en viande; je lui rendis; c'est une sotte mode : c'est la longueur des jours qui nous jette dans cet embarras; je pense que cela ne durera pas. Elle me conta cent choses de sa fille, et de toutes les parties du monde; mais ce sera pour une autre fois, je ne saurois tant discourir aujourd'hui : je suis fâchée de n'avoir point de lettres de ma fille. Le bon abbé vous assure de ses services, et se porte très bien : pour moi, ma petite, dès que j'aurai de vos nouvelles, je me porterai parfaitement bien; je n'ai aucun mal que celui de n'avoir point de vos lettres; mais je le trouve

bien grand : j'espère qu'en recevant ceci vous vous moquerez de moi, comme je prends quelquefois la liberté de me moquer de vous ; il faut nous excuser à la pareille, ma chère enfant, et souffrir cette peine attachée à notre amitié.

---

758. *

A la même.

Aux Rochers, dimanche 14 juillet 1680.

J'ai reçu enfin, ma fille, vos deux lettres à-la-fois; ne m'accoutumerai-je jamais à ces petites manières de peindre de la poste? et faudra-t-il que je sois toujours gourmandée par mon imagination? La pensée du moment, où je saurai le oui ou le non, d'avoir ou de n'avoir pas de vos nouvelles, me donne une émotion dont je ne suis point du tout la maîtresse; ma pauvre machine en est tout ébranlée; et puis, je me moque de moi. C'étoit la poste de Bretagne qui s'étoit fourvoyée pour le paquet de du But uniquement; car j'avois reçu toutes les lettres dont je ne me soucie point. Voilà un trop grand article : ce même fond me fait craindre mon ombre toutes les fois que votre amitié est cachée sous votre tempérament; c'est la poste qui n'est pas arrivée : je me trouble, je m'inquiète, et puis j'en ris, voyant bien que j'ai eu tort. M. de Grignan, qui est l'exemple de la tran-

quillité qui vous plaît, seroit fort bon à suivre, si nos esprits avoient le même cours, et que nous fussions jumeaux. Mais il me semble que je me suis déja corrigée de ces sottes vivacités; et je suis persuadée que j'avancerai encore dans ce chemin où vous me conduisez, en m'assurant, comme vous faites, que le fond de votre amitié pour moi est invariable. Je souhaite de mettre en œuvre toutes les résolutions que j'ai prises sur mes réflexions; je deviendrai parfaite sur la fin de ma vie : ce qui me console du passé, ma très chère, c'est que vous devez me connoître un cœur trop sensible, un tempérament trop vif, et une sagesse fort médiocre. Vous me jetez tant de louanges au travers de mes imperfections, que c'est bien moi qui ne sais qu'en faire; je voudrois qu'elles fussent vraies et prises ailleurs que dans votre amitié. Enfin, ma fille, il faut se souffrir; et l'on peut quasi toujours dire, en comparaison de l'éternité : *Vous n'avez plus guère à souffrir*, comme dit la chanson. Je suis effrayée de voir comme la vie passe : depuis lundi j'ai trouvé les jours infinis à cause de cette folie de lettres : je regardois ma pendule, et prenois plaisir à penser : voilà comme on est quand on souhaite que cette aiguille marche; et cependant elle tourne sans qu'on la voie, et tout arrive.

J'ai reçu un dernier billet de mademoiselle de Méri, tout plein de bonne amitié; elle me fait une pitié étrange de sa mauvaise santé; elle a bien vu qu'elle n'avoit pas toute la raison, c'est assez. Je ne comprends pas que mes lettres puissent divertir ce Grignan : il y trouve si souvent des chapitres d'affaires, des réflexions tristes;

que fait-il de tout cela? il est obligé de sauter par-dessus, pour trouver un endroit qui lui plaise; cela s'appelle des *landes* en ce pays-ci: il y en a beaucoup dans mes lettres avant que de trouver la *prairie*. Vous avez ri de cette personne blessée dans le service (*madame de Fontanges*); elle l'est au point qu'on la croit *invalide*. Elle ne fait point de voyage, et s'en va bien tristement dans notre voisinage de Livry[a]. A propos, le bon Païen est mort des blessures que lui firent ses voleurs[1]. Nous avions toujours cru que c'étoit une illusion; quoi! dans cette forêt si belle, si traitable, où nous nous promenons si familièrement! voilà pourtant qui doit nous la faire respecter : nous trouvions plaisant qu'elle fût la terreur des Champenois et des Lorrains.

On me mande qu'il y a eu quelque chose entre le roi et MONSIEUR; que madame la dauphine et madame de Maintenon y sont mêlées[b]; mais qu'on ne sait encore ce que c'est. Là-dessus je fais l'entendue dans ces bois, et je trouve plaisant que cette nouvelle me soit venue tout droit, et que je vous l'aie envoyée : ne l'avez-vous point sue d'ailleurs? Madame de Coulanges vous écrira volontiers tout ce qu'elle saura; mais elle ne sera pas si bien instruite. M. le prince est du voyage; et cette jeune princesse de Conti, qui est méchante comme un petit

[a] A l'abbaye de Chelles.

[1] *Voyez* la lettre précédente.

[b] Bussy avoit mandé cette nouvelle à madame de Sévigné. (*Voyez* la lettre 754, page 355.) Les détails de cette intrigue sont demeurés inconnus.

aspic pour son mari, demeure à Chantilly auprès de madame la duchesse[1] : cette école est excellente, et l'esprit de madame de Langeron doit avoir l'honneur de ce changement.

Vous aurez bientôt vos deux prélats et le petit Coulanges qui veut aller à Rome avec le cardinal d'Estrées. Vous êtes une si bonne compagnie à Grignan, vous y avez une si bonne chère, une si bonne musique, un si bon petit cabinet, que, dans cette belle saison, ce n'est pas une solitude, c'est une république fort agréable; mais je n'y puis comprendre la bise et les horreurs de l'hiver. Vous me dites des merveilles de votre santé, c'est-à-dire, que vous êtes belle; car votre beauté et votre santé tiennent ensemble. Je suis trop loin pour entrer dans un plus grand détail; mais je ne puis manquer en vous conjurant de ne point abuser de cette santé, qui est toujours bien délicate. Montgobert ne me mande point qu'elle soit mal avec vous; elle me conte la jolie vie que vous faites, et me dit des folies sur ce chapelet[2] : mes filles ont été ravies de votre approbation, elles trembloient de peur; mais, voyant que vous êtes fort aise qu'elles se moquent de moi, Bon, bon, dit *Marie*, nous allons bien tromper madame. Il est vrai que jamais il n'y eut une telle sottise. Vous pouvez croire, après cela, que, si quelqu'un entreprenoit de me prouver que vous n'êtes point ma fille, il ne seroit pas trop impossible de me le persuader.

[1] Anne de Bavière.

[2] *Voyez* la lettre du 12 juin, page 314 de ce volume.

Vous lisez donc saint Paul et saint Augustin ; voilà les bons ouvriers pour rétablir la souveraine volonté de Dieu. Ils ne marchandent point à dire que Dieu dispose de ses créatures, comme le potier; il en choisit, il en rejette; ils ne sont point en peine de faire des compliments pour sauver sa justice; car il n'y a point d'autre justice que sa volonté: c'est la justice même; c'est la règle; et, après tout, que doit-il aux hommes? que leur appartient-il? rien du tout. Il leur fait donc justice, quand il les laisse à cause du péché originel, qui est le fondement de tout, et il fait miséricorde au petit nombre de ceux qu'il sauve par son fils. JÉSUS-CHRIST le dit lui-même: « Je connois mes brebis, je les ménerai paître « moi-même, je n'en perdrai aucune; je les connois, « elles me connoissent. Je vous ai choisis, *dit-il à ses apô-* « *tres*, ce n'est pas vous qui m'avez choisi. » Je trouve mille passages sur ce ton, je les entends tous; et quand je vois le contraire, je dis: c'est qu'ils ont voulu parler communément; c'est comme quand on dit que *Dieu s'est repenti, qu'il est en furie;* c'est qu'ils parlent aux hommes, et je me tiens à cette première et grande vérité, qui est toute divine, qui me représente Dieu comme Dieu, comme un maître, comme un souverain créateur et auteur de l'univers, et comme un être enfin très parfait, selon la réflexion de *votre père* (*Descartes*). Voilà mes petites pensées respectueuses, dont je ne tire point de conséquences ridicules, et qui ne m'ôtent point l'espérance d'être du nombre choisi, après tant de graces qui sont des préjugés et des fondements de cette confiance. Je hais mortellement à vous parler de tout cela;

pourquoi m'en parlez-vous? ma plume va comme une étourdie. Je vous envoie la lettre du pape; seroit-il possible que vous ne l'eussiez point? Je le voudrois. Vous verrez un étrange pape : comment? il parle en maître; diriez-vous qu'il fût le père des chrétiens? Il ne tremble point, il ne flatte point, il menace; il semble qu'il veuille sous-entendre quelque blâme contre M. de Paris (*de Harlai*). Voilà un homme étrange; est-ce ainsi qu'il prétend se raccommoder avec les jésuites? et ne devoit-il pas plutôt filer doux, après avoir condamné soixante-cinq propositions? J'ai encore dans la tête le pape Sixte (-*Quint*); je voudrois bien que quelque jour vous voulussiez lire cette vie; je crois qu'elle vous arrêteroit. Je lis l'*Arianisme*, je n'en aime ni l'auteur (*Maimbourg*), ni le style; mais l'histoire est admirable, c'est celle de tout l'univers; elle tient à tout; elle a des ressorts qui font agir toutes les puissances. L'esprit d'Arius est une chose surprenante, et de voir cette hérésie s'étendre par tout le monde; quasi tous les évêques embrassent l'erreur, et saint Athanase soutient seul la divinité de Jésus-Christ. Ces grands événements sont dignes d'admiration. Quand je veux nourrir mon esprit et mon ame, j'entre dans mon cabinet, et j'écoute *nos frères*, et leur belle morale, qui nous fait si bien connoître notre pauvre cœur. Je me proméne beaucoup, je me sers fort souvent de mes petits cabinets[1]; rien n'est si nécessaire en ce pays, il y pleut continuellement : je ne sais comme nous faisions autrefois; les feuilles étoient plus fortes,

[1] *Voyez* la lettre 750, page 332 de ce volume.

ou la pluie plus foible; enfin je n'y suis plus attrapée.

Vous dites mille fois mieux que M. de La Rochefoucauld, et vous en sentez la preuve. *Nous n'avons pas assez de raison pour employer toute notre force*[1]. Il auroit été bien surpris de voir qu'il n'y avoit qu'à retourner sa maxime pour la faire beaucoup plus vraie. Langlade n'est pas plus avancé qu'il étoit dans le pays de la fortune; il a fait la révérence au pied de la lettre, et puis c'est tout[2]; cet article étoit bien malin dans la gazette. Langlade est toujours fort bien avec M. de Marsillac.

Vous me demandez ce qui a fait cette solution de continuité entre La Fare et madame de La Sablière[3] : c'est la bassette : l'eussiez-vous cru? C'est sous ce nom que l'infidélité s'est déclarée; c'est pour cette prostituée de bassette qu'il a quitté cette religieuse adoration : le moment étoit venu que cette passion devoit cesser, et passer même à un autre objet : croiroit-on que ce fût un chemin pour le salut de quelqu'un que la bassette? Ah! c'est bien dit, il y a cinq cent mille routes qui nous y mènent. Madame de La Sablière regarda d'abord cette distraction, cette désertion; elle examina les mauvaises excuses, les raisons peu sincères, les prétextes, les justifications embarrassées, les conversations peu naturelles, les impatiences de sortir de chez elle, les voyages à

[1] M. de La Rochefoucauld a dit : *Nous n'avons pas assez de force pour suivre toute notre raison.* (*Maxime XLII*e.)

[2] *Voyez* la lettre 688, page 33 de ce volume.

[3] *Voyez* la lettre 750, page 335 de ce volume et la note de la lettre 567, tome V, page 81.

Saint-Germain où il jouoit, les ennuis, les *ne savoir plus que dire;* enfin, quand elle eut bien observé cette éclipse qui se faisoit, et le corps étranger qui cachoit peu à peu tout cet amour si brillant, elle prit sa résolution : je ne sais ce qu'elle lui a coûté; mais enfin, sans querelle, sans reproche, sans éclat, sans le chasser, sans éclaircissement, sans vouloir le confondre, elle s'est éclipsée elle-même; et, sans avoir quitté sa maison, où elle retourne encore quelquefois, sans avoir dit qu'elle renonceroit à tout, elle se trouve si bien aux Incurables, qu'elle y passe quasi toute sa vie[a], sentant avec plaisir que son mal n'étoit pas comme celui des malades qu'elle sert. Les supérieurs de la maison sont charmés de son esprit, elle les gouverne tous : ses amis vont la voir, elle est toujours de très bonne compagnie. La Fare joue à la bassette : voilà la fin de cette grande affaire qui attiroit l'attention de tout le monde: voilà la route que Dieu avoit marquée à cette jolie femme; elle n'a point dit les bras croisés, *j'attends la grace:* mon Dieu, que ce discours me fatigue? hé! mort de ma vie! la grace saura bien vous préparer les chemins, les tours, les détours, les bassettes, les laideurs, l'orgueil, les chagrins, les malheurs, les grandeurs; tout sert, tout est mis en œuvre par ce grand ouvrier, qui fait toujours infailliblement tout ce qu'il lui plaît. Comme j'espère que vous ne ferez

[a] Madame de La Sablière ne quitta pas d'abord entièrement sa maison; elle commença par faire des *retraites* aux Incurables; mais il paroît, d'après les *Mémoires de Dangeau* cités dans la note de la lettre 750, page 335 de ce volume, qu'elle ne tarda pas à s'y retirer tout-à-fait.

pas imprimer mes lettres, je ne me servirai point de la ruse de *nos frères* pour les faire passer. Ma fille, cette lettre devient infinie; c'est un torrent retenu que je ne puis arrêter; répondez-y trois mots; conservez-vous, reposez-vous; et que je puisse vous revoir et vous embrasser de tout mon cœur, c'est le but de mes desirs. Je ne comprends pas le changement de goût pour l'amitié solide, sage et bien fondée; mais pour l'amour, ah! oui, c'est une fièvre trop violente pour durer. Adieu, ma très chère et très *loyale*, j'aime fort ce mot: ne vous ai-je point donné du *cordialement*[a]? nous épuisons tous les mots. Je vous parlerai une autre fois de votre hérésie.

759.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 17 juillet 1680.

Je souhaite plus que jamais de vous revoir; tout ce qui est trouble maintenant s'éclaircira: vous aurez toute votre famille dans le mois de septembre. Mademoiselle de Grignan donnera un branle à vos résolutions; mon Dieu, que j'honore sa vertu! Je vois avec chagrin que

[a] Mot que madame de Chantal affectionnoit, et qui, de son temps, n'étoit pas encore généralement admis dans notre langue. (*Voyez* la lettre 755, page 360 de ce volume.)

les ombres sont encore répandues sur le procédé de Montgobert; que je la plains! ne sauriez-vous parler ensemble? il me paroît que c'est le dénouement ordinaire de ces sortes d'embarras. Quand vous vous possédez, vos paroles ont une force extrême, j'en ai vu et senti l'effet; essayez de ce remède, ma très chère, prenez-vous en bonne humeur, attaquez tout cela, moquez-vous-en, réchauffez un cœur glacé sous la jalousie, remuez toutes les fausses imaginations qui la dévorent, divertissez-vous à détruire la prévention, exercez votre pouvoir, rendez la paix à une pauvre personne, qui assurément n'est troublée que parcequ'elle vous aime, et ne lui laissez point penser tout crûment qu'on la sacrifie à une autre. Il n'y a que des moments à prendre pour faire réussir le conseil que je vous donne : on est quelquefois empêtré dans son orgueil; c'est une belle charité que d'en tirer une créature qui ne sent peut-être pas son tort. On est quelquefois si aveugle qu'on ne voit goutte; voilà une vérité bien surprenante que les aveugles ne voient pas clair; cependant vous m'entendez. Ce que vous disiez l'autre jour sur l'humeur et sur la mémoire étoit parfaitement bon; il est vrai que ce sont deux choses que l'on n'honore point assez.

J'ai dessein aussi de vous convaincre d'être hérétique : non, ma fille, quand vous devriez en enrager, la mort de Jésus-Christ ne suffit point sans le baptême : il le faut d'eau, de desir ou de sang : c'est à cette condition qu'il a mis l'utilité que nous en devons retirer : rien du vieil homme n'entrera dans le ciel, que par la régénération en Jésus-Christ. Si vous me demandez

pourquoi? je vous dirai, comme saint Augustin, que je n'en sais rien; et pourquoi encore, étant venu pour sauver tous les hommes, il en sauve si peu, et se cache pendant sa vie, et ne veut pas qu'on le connoisse, ni qu'on le suive? je n'en sais encore rien du tout; mais ce qui est certain, c'est que, puisqu'il l'a voulu ainsi, cela est fort bien, et rien ne pouvoit être mieux, sa volonté étant assurément la règle et la justice : mais parlons de Rochecourbière, je ne veux pas vous en dire plus qu'à ma petite huguenote[1]. Vous avez fait une jolie débauche avec ce M. de Seppeville[a] que je connois. Le chevalier *de La Croustille* seroit assez digne d'être Breton : vous me le dépeignez après votre vin de Jusclan, comme j'en vois ici après le vin de Grave. Je voudrois bien les remercier d'avoir bu ma santé; la vôtre fut bue avant-hier chez la princesse de Tarente : c'étoit dans son parc, il y avoit bien du monde; ce fut encore de ces grandes collations de viandes, qui me mettent au désespoir, à cause des conséquences. Je lui demandai à qui elle en avoit donc de se vouloir ruiner, et moi aussi, en fricassées, au lieu de penser à retourner à Paris? Nous rîmes fort. Elle dit toujours qu'elle va vous écrire, elle taille ses plumes : car son écriture de cérémonie est une broderie qui ne se fait pas en courant : nous aurions bien des affaires, ma fille, si nous nous mettions à faire des lacs d'amour à tous nos D. et à tous nos L[b].

[1] *Voyez* la lettre 750, page 338 de ce volume.

[a] Le marquis de Seppeville, capitaine-lieutenant des chevau-légers de la reine.

[b] C'étoit une mode allemande. L'éditeur possède quelques lettres

Madame de Coulanges m'écrit au retour de Saint-Germain; elle est toujours surprise de la sorte de faveur de madame de Maintenon. Enfin nul autre ami n'a tant de soin et d'attention que le roi en a pour elle; et, ce que j'ai dit bien des fois, elle lui fait connoître un pays tout nouveau, je veux dire, le commerce de l'amitié et de la conversation, sans chicane et sans contrainte : il en paroît charmé. Mon amie est toujours enchantée de madame la dauphine : elle a eu de grandes distinctions d'agrément et de familiarité; mais elle est dégoûtée du monde, cela ne la touche point, elle s'en va à Lyon : il y a comme cela des temps dans la vie, où l'on ne trouve rien de bon. Madame de Fontanges est partie pour Chelles : assurément je l'irois voir, si j'étois à Livry. Elle avoit quatre carrosses à six chevaux, le sien à huit. Toutes ses sœurs y étoient avec elle : mais tout cela si triste qu'on en avoit pitié; la belle perdant tout son sang, pâle, changée, accablée de tristesse; mépri-

adressées à mademoiselle de Scuderi par Antoine Ulric, duc de Brunswick, et par la princesse Sibylle Ursule de Brunswick, sa sœur, dont les majuscules sont chargées d'ornements singuliers. Mais les lettres *de cérémonie* qu'écrivoit Balzac sont beaucoup plus extraordinaires. C'est une vraie *broderie;* il en existe une à la bibliothèque de Monsieur; elle est adressée à la reine Christine: le commencement et la fin sont surchargés de fleurs et d'ornements dessinés à la plume, qui ont dû exiger un long travail. On en trouve plusieurs autres du même genre, écrites par Balzac à la reine Christine, dans des recueils in-fol. qui sont conservés aux *Archives du Royaume*, et qui renferment des lettres originales de Louis XIII, Louis XIV, Charles Ier et autres princes et souverains. (*Voyez* le *manuscrit de l'Arsenal*, 151, in-4°, *belles-lettres françoises.*)

sant quarante mille écus de rente et un tabouret qu'elle a, et voulant la santé et le cœur du roi qu'elle n'a pas : votre prieur de Cabrières a fait là une belle cure! Je ne pense pas qu'il y ait un exemple d'une si heureuse et si malheureuse personne. Mon amie vit prendre le tabouret à mademoiselle de Brancas[1]. Madame la dauphine n'est point aise du voyage : elle dit qu'on ne peut pas devenir grosse en marchant toujours.

On parle du siége de Strasbourg; quelques uns croient qu'il n'y aura point de guerre.

Il est vrai que votre clergé est séparé : ce seroit à vous à me le dire[a]. Ils ont tous écrit une lettre au pape, où ils disent que, bien loin que les évêques se plaignent du roi, ils le regardent comme le protecteur de l'église. Cette réponse en l'air contentera bien le pape! Ils parlent de la régale de M. de Pamiers et de M. d'Alet : qu'on réponde aux priviléges de ces deux diocèses. Je

[1] Marie de Brancas, mariée, le 5 juillet 1680, à Louis de Brancas, duc de Villars, son cousin-germain. *Le duc de Brancas avoit dix-sept ans. Le dernier éditeur l'a confondu avec son père Louis-François, mort en octobre 1679, que madame de Montespan, dans la vue d'écarter la plus dangereuse des rivalités, essaya de faire épouser à madame de Maintenon. (*Voyez* la note de la lettre 730, page 240 de ce volume.)

[a] Il s'agit ici de l'assemblée du clergé de 1680, dans laquelle se trouvoient M. de Grignan, coadjuteur d'Arles, et l'évêque d'Evreux. En se séparant, les prélats écrivirent au pape, le 10 juillet 1680, une lettre par laquelle ils exprimoient le déplaisir que leur avoit causé le bref menaçant que Sa Sainteté avoit adressé au roi, le 29 décembre 1679, relativement à la régale. (*Voyez* la lettre des évêques de France, dans l'*Histoire de Bossuet* de M. le cardinal de Bausset, tome II, page 116, édition de 1814.)

crois bien que ce petit freluquet d'Alet[1] ne se plaint de rien : mais l'ombre de son saint prédécesseur, et M. de Pamiers[2] ont-ils signé cette flatteuse lettre? nous en verrons la réponse. J'espère que j'aurai été la première à vous envoyer la lettre du pape, et que vos prélats n'auront pas eu cette attention.

On me mande encore que cette Heudicourt est à la cour, laide[a] comme un démon, avec un bâton dont elle se soutient à profit; elle relève d'une maladie; il n'y en a guère que l'on ne dût préférer à celle qu'elle a, d'ai-

[1] Louis Alphonse de Valbelle succéda à Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, célèbre par son savoir, ses vertus et sa piété, mort le 8 décembre 1677.

[2] François-Étienne Caulet, un des plus grands prélats de ce temps, mort le 7 août 1680. * *La Régale* étoit un droit en vertu duquel les rois de France jouissoient des revenus des sièges vacants, et conféroient les bénéfices qui en dépendoient, jusqu'à ce que les nouveaux pourvus eussent fait enregistrer leur serment de fidélité. Plusieurs églises de France n'étoient pas soumises à cet usage, et le roi, par une déclaration de février 1673, l'étendit à tous les sièges. MM. d'Alet et de Pamiers refusèrent d'obéir; le roi nomma aux bénéfices vacants qui dépendoient de leur collation. Ils lancèrent des excommunications qui furent cassées sur l'appel, et eux-mêmes appelèrent au Saint Siège. Le pape Innocent XI, au lieu de se constituer médiateur, s'établit juge du différent; il cassa les ordonnances des métropolitains, et il écrivit au roi avec la chaleur qu'il auroit pu mettre si la France avoit paru disposée à suivre le funeste exemple que l'Angleterre avoit donné dans le siècle précédent.

[a] *Voyez*, sur la laideur de madame d'Heudicourt, la lettre 549, tome V, page 31, et sur-tout le récit de la querelle qui eut lieu à Sceaux entre cette dame et mademoiselle de Poitiers. (*Lettre* du 22 juillet 1685.)

mer ce pays-là : quelle folie, en l'état où elle est! Le roi alla l'autre jour à Versailles avec madame de Montespan, madame de Thianges et madame de Nevers toute parée de fleurs. Madame de Coulanges dit que *Flore étoit sa bête de ressemblance*[a]. Mon Dieu! que cette promenade me paroîtroit dangereuse pour un homme qui prendroit goût à la liberté!

Vous m'avez bien décriée auprès de mesdemoiselles de Grignan; j'admire que l'aînée ait été assez généreuse pour m'écrire, sitôt après la connoissance d'une telle sottise : il est vrai, ma fille, qu'il n'y a rien d'égal, et que la première chose qui saisit mon imagination la mène si loin, que cela compose souvent une loge des Petites-Maisons : et, quand je reviens à moi, comme d'un sommeil, j'en suis plus étonnée que les autres. M. de Marsillac a été dire adieu à madame de La Fayette; ils se remirent à pleurer comme le premier jour; il n'y a rien de faux à ces deux personnes. L'homme se tourne à Dieu, et fait crier les petites-maîtresses; ce sont des chemins comme nous disions l'autre jour. Adieu, mon enfant, adieu, ma très belle, car vous l'êtes, si vous vous portez aussi bien que vous dites. Vous voulez donc que je reçoive dans mon cœur cette espérance de vous retrouver avec un visage, avec de la force, sans douleur, sans chaleur, sans pesanteur; quoi! toutes ces incommodités auront eu leur cours et leur fin? Je dirois comme le petit Coulanges : *Il faut que j'y touche, vrai Dieu!*

[a] Le mari de madame de Sévigné se servoit de cette expression, et c'étoit vraisemblablement lui qui l'avoit mise en vogue dans cette société. (*Voyez* la lettre 15, tome 1er, page 28.)

c'est sa bouche et son teint de lis, etc.[a]; mais prenez garde de ne pas mettre tout cela dans les neiges et les glaces de l'hiver: vous savez ce qu'il vous en a coûté, et que c'est le commencement de tous vos maux.

Il est vrai que je hais plus la contrainte que vous ne la haïssez. Je fais venir à mon goût, si je puis, sinon j'échappe à la cérémonie. Cette *madame*[b] qui n'aimoit pas à marcher, je la quittois fort bien deux ou trois heures; je la retrouvois pâmée de rire avec mes femmes-de-chambre; il ne lui en falloit pas davantage: c'est une sotte belle femme qui ne sait point deux choses: son adieu me fut agréable.

Madame de Coulanges perce à jour votre pauvre frère par ses épigrammes; elle dit qu'il auroit grand besoin d'une ingrate pour se remettre un peu; mais il les

[a] Voici la chanson que fit Coulanges pour madame de Grignan, qui revenoit à Paris:

Malgré tant de neige
Nous faisons cortège
A la belle Iris
Qui vient à Paris:
Mon dieu! qu'elle est belle!
Et qu'elle a d'appas!
Est-ce une mortelle?
Je ne le crois pas.
Voici la querelle
Du bon saint Thomas.
Il faut que j'y touche;
Vraiment c'est sa bouche,
Et son teint de lis!
Malgré tant de neige, etc.

[b] C'est sans doute madame de La Hamelinière. (*Voyez* la lettre 750, page 338 de ce volume.)

sait si bien choisir qu'il n'en trouve jamais. Il a le don, comme vous dites, de rendre mauvaises les meilleures choses. Son séjour de Fontainebleau ne lui a pas servi, au contraire.

760.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 21 juillet 1680.

Je n'aime point que vous disiez que vos lettres sont insipides et sottes : voilà deux mots qui n'ont jamais été faits pour vous; vous n'avez qu'à penser et à dire, je vous défie de ne pas bien faire; tout est nouveau, tout est brillant, et d'un tour noble et agréable. Reprenez sur moi le trop de louanges que vous me donnez, mettez-les de votre côté, si vous voulez être juste : mais si vous avez envie de me plaire, continuez à me faire écrire par *la Pythie* ou par une autre, et donnez-moi toujours la joie de vous imaginer bien couchée et bien à votre aise sur votre petit lit. Ne craignez point la paresse, ma belle; vous savez bien qu'il n'est pas aisé de commettre ce péché, puisque, selon un casuiste de notre connoissance[a], « la paresse est une tristesse de ce que les

[a] Escobar; Pascal cite ce passage dans la IXe *Lettre provinciale*. Madame de Sévigné l'avoit cité de mémoire. (*Voyez* l'édition de 1737.) M. de Perrin a rétabli le texte des *Provinciales* dans l'édition de 1754, qui, à cet égard, a dû être suivie.

« choses spirituelles sont spirituelles, comme seroit de « s'affliger de ce que les sacrements sont la source de « la grace. » Cette définition vous met fort à couvert; ainsi, ma fille, soyez bien ce que nous appelons *improprement* paresseuse ; c'est le plus sûr moyen de me faire goûter sans mélange le plaisir de vous voir guérie de toutes les incommodités dont vous étiez accablée. Mon fils me fit l'autre jour une assez méchante plaisanterie; il me manda qu'il avoit perdu au reversi deux cent soixante louis, et avec des circonstances si vraisemblables, que je n'en doutai point : j'en fus fort fâchée : il me rassura par la même poste; c'est cela qui est bien insipide, car à quel propos donner cette émotion? Je songeai en même temps que cela se trouve vrai quelquefois en des lieux qui me sont encore plus sensibles; on formeroit, ma chère enfant, une autre grande amitié de tous les sentiments que je vous cache. Le petit Coulanges vous aidera à manger vos perdreaux, il m'a promis de vous regarder, de vous manier, et de me faire un procès-verbal de votre aimable personne. Vous ferez des chansons, vous m'en enverrez, et j'y répondrai par de mauvaise prose.

La bonne princesse me vient voir sans m'en avertir, pour supprimer la sottise des fricassées : elle me surprit vendredi; nous nous promenâmes fort, et au bout du mail, il se trouva une petite collation légère et propre, qui réussit fort bien. Elle me conta les torts de sa fille de n'avoir point rempli son écusson d'une souveraineté : je me moquai fort d'elle; je la renvoyai en Allemagne pour tenir ce discours; et dans le bois des Rochers, je

lui fis avouer que sa fille avoit très bien fait. Elle est si étonnée de trouver quelqu'un qui ose lui contester quelque chose, que cette nouveauté la réjouit. Le roi et la reine de Danemarck vont voir ce comte d'Oldembourg dans sa comté : il défraie toute cette cour, et sa magnificence surpasse toute principauté. Je vois les lettres de cette comtesse, que je trouve toutes pleines de passion pour ce mari, de raison, de générosité, de dévotion et de justice. « Eh, madame! que pouvez-vous « lui souhaiter de plus, puisqu'avec cela, elle est riche « et contente? » Il semble que j'aie une pension pour soutenir l'intérêt de cette fille.

On me mande que madame de Fontanges est toujours dans une extrême tristesse : la place me paroît vacante, et elle, une espèce de roué [a], comme la Ludres : elles ne feront peur à personne, ni l'une ni l'autre. Je crois M. de Pomponne plus heureux que M. de Colbert-Croissi [b], mais cet exemple est rare : ce qui est vrai, c'est ce que vous dites, rien n'est complètement bon. Mon fils tâche d'accommoder encore la sotte affaire de Corbinelli, et veut me l'amener ici sur la fin d'août : c'est une pensée fort en l'air; mais si cela est, nous vous manderons bien des *coquesigrues*. Mademoiselle du Plessis m'est revenue de son couvent; que voulez-vous que je vous dise de plus? La jeune marquise de Lavardin est allée au voyage

[a] Allusion à l'abandon de ces deux maîtresses délaissées; c'est comme si elle disoit que l'oubli du roi leur avoit cassé bras et jambes.

[b] Il avoit pris sa place au ministère. (*Voyez* la lettre 687, page 26 de ce volume.)

dans le carrosse de la reine, avec madame de Créqui : elle est de la maison : c'est son frère[1] qui sert et qui commande la maison du roi. M. de Lavardin est avec le prince de Conti, et la douairière avec madame de Mouci, et ses autres amies, ravie de l'absence de sa jeunesse.

Vous me souhaitez, ma fille, quand vous avez bien de la musique et de la joie, vous avez raison, *c'est l'humeur de ma mère*; et moi, entre huit et neuf dans ces bois, je dis : Ah! que ma fille seroit aise ici! Tout cela est naturel, et de penser souvent à ce que l'on aime. On dit que le roi laissera les dames à Lille, et s'en ira je ne sais où avec M. le prince. Si les Hollandois étoient de la ligue, je crois qu'il se divertiroit encore à les foudroyer; mais sans cela, on ne comprend point qu'il voulût rompre une paix qui lui coûte tout le reste de la Flandre, qu'il étoit à la veille de soumettre. Vous me dites une chose qui me plaît extrêmement, *il est plus poli d'admirer que de louer*; c'est une jolie maxime : mais, pour moi, j'ai peine à les séparer, et je ne puis m'empêcher de faire souvent l'un et l'autre, quand je parle de ma chère comtesse.

[1] Anne-Jules, duc de Noailles, capitaine de la première compagnie des gardes-du-corps du Roi. * Le comte de Noailles, son père, avoit succédé dans cette charge au marquis de Chandenier. (*Voyez* la note de la lettre 615, tome V, page 257.) Il fut créé duc en 1663, et le roi l'autorisa, en 1677, à se démettre de son duché en faveur de son fils. Celui-ci avoit la survivance, et il entra dans l'exercice de la charge de capitaine des gardes à la mort de son père, arrivée le 5 février 1678.

761.*

A la même.

Aux Rochers, mercredi 24 juillet 1680.

Vous me représentez votre cabinet à peu près comme l'habit d'Arlequin : cette bigarrure n'est pas dans votre esprit; c'est ce qui me fait vous souhaiter mon cabinet qui est rangé avec un ordre admirable, et qui vous conviendroit fort bien, car je ne vous ai jamais vue changer d'avis sur les bonnes choses. Je vois d'ici votre belle terrasse des Adhémar, et votre clocher que vous avez paré d'une balustrade qui doit faire un très bel effet; jamais clocher ne s'est trouvé avec une telle fraise[a]. Le bon abbé en est fort content; toute sa sagesse ne le défend point des tentations d'embellir une maison. J'admire souvent l'endroit de son esprit là-dessus, et j'en tire mes conséquences pour la thèse générale des petites-maisons.

Je n'ai été qu'une pauvre fois à votre belle lune. Je vous assure que quand je prends la résolution de lui rendre mes devoirs à l'exemple des anciens, il n'y a non plus de froid ni de serein que sur votre terrasse : je me

[a] Le château de Grignan est si élevé, que de la terrasse on voyoit le clocher de l'église collégiale au travers de la balustrade que M. de Grignan venoit de faire rétablir.

conduis fort sagement, et crains beaucoup d'être malade : je vous souhaite la même crainte. La princesse (*de Tarente*) est une espèce de médecin : elle a fait son cours en Allemagne, où elle m'assure qu'elle a fait des cures à-peu-près comme celles *du Médecin malgré lui*[a]. Elle a fini ses fricassées et moi les miennes; nous avons ri de cette folie, et voilà comme je suis sortie de cet embarras. Je lui montrai l'autre jour votre chapelet; elle le trouva digne de la reine, et comprit la beauté de ce présent, dont je vous remercie encore. Je le garderai fidèlement, et je ne sais s'il n'est point plus à vous dans mon cabinet qu'il n'y étoit dans le vôtre. Cette princesse vous écrit de sa belle écriture; elle m'a montré la belle morale qu'elle vous a *brodée*[b]. Mettez-moi quelque chose dans une de vos lettres, que je puisse lui montrer. Celles de madame de Vaudemont[1] sont pour le style, comme le caractère de la princesse. Ah! que la vision de Brébeuf est plaisante! c'est justement cela, tout est *Brébeuf*[c];

[a] C'est-à-dire, *miraculeuses*. (*Voyez* la scène V du Ier acte de cette comédie.)

[b] *Voyez* la lettre 759, et la note, page 377 de ce volume.

[1] Anne-Élisabeth de Lorraine, femme de Charles-Henri de Lorraine, prince de Vaudemont.

[c] Voici un échantillon du style de Brébeuf, tiré d'une lettre écrite à mademoiselle de Scuderi, qui est restée inédite, et dont l'éditeur possède l'original. Il paroît que Pélisson avoit donné des éloges au traducteur de la Pharsale. « Mademoiselle, je meurs de honte d'avoir été « malade, lorsque je me sentois indispensablement obligé à vous re- « mercier de toutes les belles choses que j'ai trouvées dans votre let- « tre, et j'ai une confusion si grande de m'être laissé prévenir à vos « civilités, et d'avoir tant différé à vous les rendre, que j'ai peine à

cette application frappe l'imagination, elle est juste et digne de vous. Il est vrai qu'il y a des gens dont le style est si différent d'eux-mêmes, qu'on ne les sauroit reconnoître. Quand je lisois d'Hacqueville, je le croyois la tendresse et la douceur même; quand on le voyoit, l'une et l'autre étoient si bien cachées sous la droiture de sa raison et sous la dureté de son esprit, que c'étoit un autre homme[a] Pour madame de Vins, c'est toujours elle-même : elle m'a écrit une aimable et grande lettre; elle

« me pardonner mon indisposition, et à ne faire pas, d'une fièvre « de huit ou dix jours, une faute inexcusable..... Je me souviens, « Mademoiselle, de l'obligation que vous a l'interprète de Lucain, « je sais que c'est à votre recommandation seule que ce divin génie, « qui produit toujours et qui ne s'épuise jamais, a trouvé le secret « de le faire vivre près de trois mille ans avant sa naissance, et qu'un « art si ingénieux et si admirable peut encore le faire vivre près de « trois mille ans après sa mort. Un esprit de cette force a pouvoir « sur tous les temps, aussi bien que sur tous les pays, le passé et « l'avenir en relèvent également; et comme j'ai osé croire enfin, sur « la foi de mes amis, qu'il a pensé à moi quand il a parlé du *traduc-* « *teur de la Pharsale*, je me persuade aisément qu'en ces trois paroles « il a mis au moins trente siècles entre moi et ce fâcheux genre de « trépas qui tue encore, après qu'on n'a plus de vie..... etc. »

[a] Ce passage est indiqué dans la *notice historique*, tom. Ier, pag. 121. Une note ancienne, écrite sur une lettre adressée par d'Hacqueville à la comtesse de Guitaud, dont l'original existe dans les archives du château d'Époisses, apprend que cet homme, si officieux pour ses amis, étoit mort subitement à Paris le 31 juillet 1678. Madame de Sévigné, dans la lettre du 24 novembre 1679, parle de d'Hacqueville comme n'existant plus. « Voilà de ces avances qui sont agréa- « bles, et que notre bon d'Hacqueville ne savoit point; il vous lais- « soit bravement apprendre ces sortes de choses par la gazette. » (*Lettre* 688, tome VI, page 33.)

me mande qu'elle fait un jeu merveilleux avec vous et avec M. de Grignan de sa jalousie. Il me paroît que vous lui avez appris le commerce de l'amitié, comme madame de Maintenon à la personne que vous savez (*au roi*). Cette belle Vins va loger à l'hôtel de Pomponne; elle ne les verra pas plus souvent pour cela. Je vous avoue que je comprends le plaisir de loger avec les gens qu'on aime; sans cela on ne trouve point d'heures sûres pour les voir agréablement : il me paroît que vous êtes de cette opinion. M. de Rennes a passé ici comme un éclair, il y soupa; nous causâmes fort tout le soir sur le sujet de madame de Lavardin : je ne sais point retenir les gens; il disparut à trois heures du matin.

Mon fils me parle de la grosse cousine d'une étrange façon : il ne desire qu'une bonne cruelle pour le consoler un peu; une ingrate lui paroît une chimère : voilà le style de madame de Coulanges, c'est celui dont il se sert; et en parlant de quelque argent qu'il a gagné avec la cousine, il me dit : *Plut à Dieu que je n'y eusse gagné que cela!* Que diantre veut-il dire? Il me promet mille confidences; mais il me semble qu'ensuite d'un tel discours il doit dire comme l'abbé d'Effiat, *Je ne ne sais si je me fais bien entendre.* Tout ceci entre nous, s'il vous plaît, et sans retour.

Votre petite d'Aix me fait pitié d'être destinée à demeurer dans ce couvent perdu pour vous[1] : en attendant

[1] Des Filles de Sainte-Marie d'Aix. *Le dernier éditeur a entendu les mots *perdu*, *égarée* qu'on lit ici, dans le sens des opinions jansénistes; les personnes de ce parti n'aimant pas la Provence, dont le parlement comme le clergé avoient montré de l'opposition pour les

une vocation, vous n'oseriez la remuer, de peur qu'elle ne se dissipe; cet enfant est d'un esprit chagrin et jaloux, tout propre à se dévorer. Pour moi, je tâterois si la Providence ne voudroit pas bien qu'elle fut à Aubenas; elle seroit moins égarée. J'embrasse le petit garçon, je pense souvent à lui et à Pauline, mais tout cela en chemin faisant pour aller à vous, car vous êtes le centre de tout. Je me réjouis avec M. de Grignan de la beauté de sa terrasse; s'il en est content, les ducs de Gênes ses grands-pères[1] l'auroient été : son goût est meilleur que celui de ce temps-là. Si son lit de velours rouge est dans son alcove, elle n'est pas moins noble que le reste de la maison; ces vieux lits sont dignes des Adhémar : c'est malgré soi qu'on discontinue les *Carthages*[a]. Madame de Coulanges est partie pour être, dit-elle, votre voisine : elle me dit un fort joli adieu, elle conte même plusieurs bagatelles, mais ce n'est pas de la cour. Le petit Coulanges vous réjouira. On improuve fort cette let-

idées nouvelles. Cette interprétation manque de justesse. Madame de Grignan, imitant en cela madame de Sévigné, regardoit les Filles de Sainte-Marie comme ses sœurs; elle alloit faire des retraites au couvent d'Aix quand elle éprouvoit de grands chagrins. (*Voyez* la lettre 230, tome II, page 340.) La lettre 744, page 306 de ce volume, donne le vrai sens de ce passage. Madame de Sévigné desiroit que *Blanche* fût mise à Aubenas avec sa tante, qui étoit abbesse; cela convenoit mieux à la vocation imparfaite de cette jeune personne, tandis qu'à Aix elle étoit *perdue* pour sa mère, qui, en revenant à la cour, devoit dire un éternel adieu à la Provence.

[1] A cause de Marguerite d'Ornano, petite-fille et nièce des maréchaux de ce nom, et mère de M. de Grignan.

[a] C'est-à-dire, que l'on discontinue l'arrangement de son château. (*Voyez* les lettres 737 et 738, pages 273 et 275 de ce volume.)

tre du clergé[1], n'en déplaise à M. le coadjuteur. On croit M. de Paris interdit, il ne dit plus la messe : il faut un sacrilège au peuple pour remettre le prélat en bonne réputation[a].

Adieu, ma très belle, je vous dirai donc que je vous aime, sans crainte de vous ennuyer, puisque vous le souffrez en faveur de mon style; vous faites grace à mon cœur en faveur de mon esprit, n'est-ce pas justement cela?

762.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 28 juillet 1680.

Il faut donc que j'aie oublié de vous dire que celui qui danse si bien, *et qu'on trouvoit qui dansoit si bien*, c'est le duc de Villeroi : j'avois dessein de vous le nommer l'ordinaire d'après[b]. Vraiment, ma fille, je suis ravie

[1] *Voyez* la lettre 759, page 379 de ce volume. * Le parti janséniste devoit désapprouver cette lettre; il n'attachoit aucune importance à la régale, mais il soutenoit tout ce qui avoit été fait par les évêques d'Alet et de Pamiers, qui s'étoient montrés fort ardents pour les nouvelles opinions.

[a] Ce mot donne trop à entendre que les bruits qui couroient sur ce prélat étoient fondés. (*Voyez* la note de la page 319 de ce volume.)

[b] *Voyez* la lettre 756, page 362 de ce volume.

que mes lettres, et les nouvelles de mes amies que je vous redonne, vous divertissent comme elles font. La prudence de ceux qui vous écrivent est la véritable cause du bon succès de mon imprudence : s'ils vouloient n'être point si sages, ils vous en diroient bien plus que moi. Mais enfin vous avez été contente de mes fagots; c'est une fort plaisante chose que de trouver dans mes lettres des nouvelles de la cour; elles avoient le style des gazettes ; car il y avoit aussi des articles de Copenhague et d'Oldembourg : en un mot, je vous mande tout.

Il est certain qu'il y a une ame et un mouvement d'esprits, dans le pays que vous savez, qui pourroient suivre les traces des mères et des grand'mères, si l'on n'étoit fort appliqué à détourner ce cours. La vivacité est grande, ainsi que l'envie de plaire, et l'on ne compte pour rien le manque de beauté : c'est une petite circonstance dont il ne paroît point qu'on soit blessée, ni qu'on la sente le moins du monde. Tout cela fournit vraisemblablement aux conversations infinies, et remplit l'interrègne[a]. Vous me couvrez le momon[b] par votre raisonnement contraire au mien sur le voyage de M. le prince. Je n'ai plus de si bons commerces : madame de

[a] Ce passage a été entendu de madame de Maintenon par le dernier éditeur; l'interrègne se rapporte à l'absence d'une maîtresse en titre; mais le surplus ne peut convenir à celle qui devint femme légitime. On ne voit pas quelle est la personne de la cour que madame de Sévigné enveloppe dans ces expressions mystérieuses.

[b] Expression du jeu de dez. Le *momon* est un défi porté par des masques; *couvrir le momon*, c'est accepter le défi. (*Voyez* le *Dictionnaire de l'Académie.*)

Coulanges est partie; elle m'a dit adieu fort joliment; elle me conte deux ou trois folies de la Rambure et de la Rane, et s'en va, dit-elle, devenir votre voisine, souhaitant de reprendre avec vous le chemin de Paris. M. de Coulanges s'en va avec elle, et puis chez vous. Il me mande que ce jour-là même qu'il m'écrit, l'abbé Têtu donne un dîner à mesdames de Schomberg, de Fontevrauld et de La Fayette, sans en avoir mis madame de Coulanges, et que je juge par-là de la disgrace de mon amie : *tanto t'odiaro, quanto t'amai*, voilà mon jugement. La pauvre Troche est tout affligée de son bon oncle de Varennes qui est mort à Bourbon; elle ne m'écrit plus de nouvelles : ainsi je m'en vais vous écrire aux dépens de la princesse de Tarente : elle me pria jeudi de dîner avec elle; demain je dois lui donner une très bonne collation qui finira tout. J'avois encore une fricassée et une tourte sur le cœur; et, ne pouvant pas l'égaler en bien des choses, je veux du moins me donner le plaisir de ne rien lui devoir sur nos collations. Elle parle de vous avec une estime qui me plaît; elle recevra très bien vos compliments, et sera charmée que vous preniez, aussi bien que moi, le parti de sa fille. Elle n'attribue l'agitation de sa nièce qu'à l'ignorance de son état; elle dit que c'est une fièvre violente, et *qu'elle s'y connoît :* voulez-vous que je dispute contre elle[a]? J'ai mandé à mademoiselle

[a] Ainsi madame de Sévigné ne croyoit pas à ce que lui disoit la princesse. Il est encore plus difficile d'y croire aujourd'hui. La haine que Madame ne cessa de porter à madame de Maintenon ne peut être considérée comme l'effet de la jalousie. Elle paroissoit avoir à se plaindre des dispositions peu favorables que madame de Main-

de Grignan l'histoire tragique du père Païen : si, au lieu de raisonner avec ce voleur, et de le vouloir convertir, il lui eût dit : Hélas, monsieur! c'est que je me promène; peut-être seroit-il encore à Notre-Dame-des-Anges, mais il ne savoit pas cette invention : le bon abbé ne l'a dite qu'à nous. Le père Païen étoit botté, crotté; ce discours ne lui convenoit pas comme à nous. Il est vrai qu'on ne peut avoir été plus exposées, ni mieux conservées par la divine Providence; nous avons passé de beaux jours *in questa diletta parte, al cielo sì cara*. La plus grande violence que nous y avons vue, c'est celle qu'on fit à *Marion :* vous prépariez souvent votre esprit à de plus grands malheurs; vous en souvient-il? mais vous n'avez jamais été assez heureuse pour éprouver votre vertu et votre courage. Enfin, ma très chère, le proverbe le dit : *Il est bien gardé qui Dieu garde*. Je ne sais point comme il a gardé votre frère dans ses précieuses amours; vous m'en direz votre sentiment : il s'en va en Flandre : je suis extrêmement persuadée qu'il reviendra ici le plus tôt qu'il pourra. Je m'occupe depuis quelque temps à courir l'Arianisme, c'est une histoire étonnante; il n'y a que l'auteur et le style qui m'en déplaisent beaucoup : mais j'ai un crayon, et je me venge à marquer des traits que je trouve trop plaisants, et par l'envie qu'il a de faire des applications des ariens aux jansénistes, et par l'embarras où il est d'accommoder les conduites de l'Église dans les premiers siècles avec les conduites d'aujourd'hui : au

tenon avoit inspirées pour elle à la dauphine, et une personne de son rang est peut-être celle qui pardonne le moins une élévation aussi extraordinaire que celle de l'*amie* de Louis XIV.

lieu de passer légèrement là-dessus, il dit que l'Église, *pour de bonnes raisons*, n'en use plus comme elle faisoit : cela réjouit. Pour votre père Malebranche, je ne l'entends que trop sur cette belle *impulsion*[1]; j'aimerois mieux me taire que de parler ainsi : on voit clairement qu'il ne dit point ce qu'il pense, et qu'il ne pense point ce qu'il dit, pardonnez le jeu de paroles; mais c'est tellement cela que j'ai voulu dire, que je n'ai pu l'éviter. Vous êtes donc désaccoutumée de philosopher, mais non pas de raisonner. Il y a des philosophes qui ne le sont point, et dont la *pantouflerie* ne vous déplairoit pas. Je ne vous plains point où vous êtes; c'est moi qui me plains d'être si loin de vous dans un temps de ma vie où je n'en ai guère à perdre. Le bon abbé voudroit bien boire de ce vin qui lui donneroit dix ans de vie; cette pensée l'a réjoui, et par la pensée du vin de Jusclan, et par celle de rajeunir. Il étoit l'autre jour tout couvert de bouquets à l'honneur de sa fête : nous nous souvînmes des jolis vers que vous fîtes l'année passée à pareil jour; qu'ils étoient jolis! Il espère vous voir encore dans sa jolie abbaye, à la merci des voleurs et des loups, et de tout ce que *Marion*[a] espéroit dans sa jolie abbaye; quoiqu'il ait soixante-quatorze ans, il se porte très bien; vous en dites autant de vous, Dieu le veuille; je ne sou-

[1] *Voyez* la lettre 756, page 363 de ce volume.

[a] Mademoiselle de Sévigné s'appeloit *Marguerite*, et il paroît que, dans sa première jeunesse, on lui donnoit tantôt le nom de *Marion*, tantôt celui de *Manon*. Saint-Pavin l'appelle de ce dernier nom dans la jolie épître qu'il lui adressa, et qui a été imprimée page vij des pièces préliminaires de cette édition.

haite rien avec tant de passion. Adieu, ma chère enfant, je suis tendrement à vous qui êtes les délices de mon cœur et de mon esprit.

763.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 31 juillet 1680.

Il est vrai, ma fille, que nous sommes un peu ombrageuses : une poste retardée, une lettre trop courte, tout nous fait peur. N'envoyons point nos gronderies si loin, faisons-les à nous-mêmes, chacune de notre côté ; épargnons le port de toutes les raisons que nous savons fort bien nous dire ; et faisons grace à ces sortes de vivacités en faveur d'une amitié qui est plus séparée que nulle autre que je connoisse : j'admire quelquefois comme il a plu à la Providence de nous éloigner. La princesse de Tarente s'accommode bien mieux de l'exil de la sienne (*sa fille*) ; elle a un commerce assez bon avec elle. Je lui donnai lundi une aussi belle collation que si j'eusse payé ma fête : j'eus un peu recours à mes voisins, et j'eus quatorze perdreaux ; c'est encore une rareté en ce pays ; tout le reste fort bon, fort propre. La bonne Marbeuf y étoit : elle n'a été qu'un jour ici, et deux chez la princesse : elle s'en retourne à Rennes auprès des Chaulnes, qui ont envoyé demander si nous voulons de leurs res-

pects; la princesse a mandé ce qu'elle a voulu en son langage; moi, j'ai mandé que non, et que j'irois avec cette princesse leur rendre mes devoirs, et que même elle leur donnoit en pur don cette visite, n'ayant nul dessein d'attirer ici l'éclat qui les environne. Elle est ravie que, tout en riant, je la défasse d'un tel embarras. Nous avons juré à table de ne plus nous jeter dans de tels soupers. Elle avoit amené cinq ou six personnes; j'avois mes voisins qui avoient chassé : j'ai fermé le temple de Janus; il me semble que voilà qui est fort bien appliqué : ce sont vos *Carthages*[1] qui m'ont engagée dans cette application. Montgobert me mande que vous êtes plus forte que vous n'étiez, et me confirme assez ce que vous me dites de votre santé : elle me parle de vos fêtes et me paroît fort gaie. Jamais votre château n'a été si brillant; mais je serois bien empêchée s'il me falloit trouver une place pour y souper dans cette saison : je ne sais que Rochecourbière, la terrasse et la prairie. Je me souviens d'y avoir fait grand'chère, et sur-tout des ortolans si exquis, que j'étois pour leur graisse comme vous étiez à Hières pour la fleur d'orange. Nous ne sentons rien ici de vos chaleurs; les pluies nous empêchent de faire les foins, et nous avons grand regret à cette perte. Il arriva ici l'autre jour le fils d'un gentilhomme d'Anjou, que je connoissois fort autrefois. Je vis d'abord un beau garçon, jeune, blond, un justaucorps boutonné en bas, un bel air dont je suis affamée; je fus ravie de cette figure; mais, hélas! dès qu'il ouvrit

[1] C'est-à-dire, vos bâtiments. *(*Voyez* les lettres 637 et 638, pages 273 et 275 de ce volume.)

la bouche, il se mit à rire de tout ce qu'il disoit, et moi quasi à pleurer. Il a une teinture de Paris et de l'opéra, il chante, il est familier, et il vous dit bravement : *Quand on n'a point ce qu'on aime, qu'importe, qu'importe à quel prix*[1] ? Je recommande ces paroles à la musique de M. de Grignan.

On m'a envoyé la lettre de messieurs du clergé au roi ; c'est une belle pièce, je voudrois bien que vous l'eussiez vue, et les manières de menaces qu'ils font à Sa Sainteté[a]. Je crois qu'il n'y a rien de si propre à faire changer les sentiments de douceur qu'il semble que le pape (*Innocent XI*) ait pris, en écrivant au cardinal d'Estrées qu'il vînt, et que par son bon esprit il accommoderoit toutes choses. S'il voit cette lettre, il pourra bien changer d'avis. J'ai d'abord remarqué le nom de M. le coadjuteur avec tous les autres : il a été nommé plus agréablement, quand on m'a mandé de deux endroits que la harangue qu'il avoit faite au roi avoit été parfaitement belle et bien prononcée.

Je sens que mon fils a besoin de patience ; il a trouvé sous le dais des sortes de malheurs qui doivent bien guérir des vanités humaines ; la perfidie et la méchanceté s'en sont mêlées ; enfin tout ce qui peut faire souhaiter une cruelle, comme dit madame de Coulanges : je crains que tout cela ne fasse plus d'un mauvais effet. Il est parti, et pour l'achever, il a su par madame de Coulanges que M. de La Trousse avoit dessein de de-

[1] Les paroles de l'opéra sont : *Quand on obtient ce qu'on aime, qu'importe, qu'importe à quel prix ?*

[a] *Voyez* la lettre 759 et la note, page 379 de ce volume.

mander que sa charge fût assurée à Bouligneux[a], en lui faisant épouser sa fille : vous jugez bien que cela coupe la gorge à votre pauvre frère; car le moyen qu'il pût demeurer à cette place? Et comment la quitter, quand l'espérance de monter seroit ôtée? Nous verrons, s'il est possible, que M. de La Trousse ne nous donne point quelque porte un peu moins inhumaine pour sortir d'un labyrinthe où il nous a mis. Vous pouvez penser comme cette véritable raison d'être embarrassé de sa charge, augmente l'envie que mon fils avoit de s'en défaire, quand rien ne l'obligeoit à y penser.

Si la Providence veut l'ordre, et si l'ordre n'est autre chose que la volonté de Dieu, il y a donc bien des choses qui se font contre sa volonté. Toutes les persécutions que je vois contre saint Athanase et contre les orthodoxes, les prospérités des tyrans, tout cela est contre l'ordre, et par conséquent contre la volonté de Dieu : mais n'en déplaise à votre père Malebranche[1], ne feroit-il point aussi bien de s'en tenir à ce que dit saint Augustin, que Dieu permet toutes ces choses, parcequ'il en tire sa gloire par des voies qui nous sont inconnues? Saint Augustin ne connoît de règle ni d'ordre que la volonté de Dieu : et si nous ne suivons cette doctrine, nous aurons le déplaisir de voir que rien dans le monde n'étant quasi dans l'ordre, tout s'y passera contre la vo-

[a] Louis de La Palu, comte de Bouligneux, lieutenant-général des armées du roi, tué au siège de Verue le 14 décembre 1704. Il étoit cousin de M. de La Trousse. Ce mariage projeté n'eut pas lieu.

[1] Le père Malebranche dit que *tout ce qui se fait dans la nature, c'est par la nature de l'ordre.*

lonté de celui qui l'a fait : cela me paroît bien cruel.

Mais écoutez, ma fille, une chose qui est tout-à-fait dans l'ordre : c'est que j'ai donc fait faire deux brandebourgs admirables pour la pluie[1], l'un au bout de la grande allée du côté du mail, et l'autre au bout de l'*infinie*. Il y a un petit plafond, j'y fais peindre des nuages, et un vers que je trouvai l'autre jour dans le *Pastor fido :*

Di nimbi il cielo s'oscura indarno.

Si vous ne trouvez cela bien appliqué et bien joli, j'en serai tout-à-fait fâchée. Cherchez-moi, je vous prie, un autre vers sur le même sujet pour le bout de l'*infinie*. Madame de Rarai est morte; c'étoit une bonne femme que j'aimois; j'en fais mes compliments à mesdemoiselles de Grignan, pourvu qu'elles m'en fassent aussi : voilà un petit deuil qui nous est commun; j'en ferai mon profit à Rennes; ce petit voyage ne dérange rien du tout à notre commerce. Adieu, ma très aimable et très chère; vous aimez donc mes fagots? en voilà. Il faudroit que celui qui ordonne les déjeûners à sept heures du matin ordonnât aussi qu'on eût de l'appétit. Que vous seriez aimable, si, par vos soins, je vous retrouvois en meilleur état que je ne vous ai laissée! il me semble que je vous en aurois toute l'obligation, et que vous vous portez assez souvent comme vous voulez.

[1] *Voyez* la lettre 750, page 332 de ce volume.

764.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 4 août 1680.

Vous m'engagez à vous faire de grandes lettres, dans l'assurance que vous me donnez que, quand elles sont de cette taille, vous les trouvez hors de portée, et que la réponse devient l'ouvrage d'une personne moins délicate que vous. Cependant, ma fille, comme l'étoffe me manque quelquefois, je vous conjure, grandes ou petites, de vous mettre sur votre petit lit, en repos, et de causer ainsi avec moi, afin que mon imagination ne soit point blessée de vous coûter l'incommodité d'écrire. Il me semble, ma très chère, que vous devez m'en aimer mieux, quand vous êtes couchée bien *paresseusement*: c'est là ma fantaisie. J'aime tant votre repos, que je voudrois inspirer à ceux qui ordonnent de vos repas d'ôter la nécessité de se lever matin et d'avoir chaud : il ne faut pas que les plaisirs deviennent des fatigues, ni que les chasseurs règlent la vie des dames sur l'heure de leur appétit. Je trouve cette vision fort plaisante, de faire quelqu'un le maître du temps, du lieu et des mets de *vos croustilles :* si mon château étoit aussi beau et aussi dignement rempli que le vôtre, je vous imiterois

dans cette conduite. L'étoile de la mangerie s'est mise en ce pays malgré moi, je m'en suis plainte à vous, car nous mangeons si sérieusement et si fort, comme du temps de nos pères, que l'on ne sent que l'ennui de la dépense.

La princesse de Tarente me mena jeudi avec elle chez une fort jolie femme de Vitré, qui m'en avoit priée aussi, car il me semble que vous me prenez pour un escroc; c'étoit à une petite maison de campagne, et ce fut le plus beau et le plus grand repas que j'aie vu depuis long-temps. Toutes les bonnes viandes et les beaux fruits de Rennes y étoient en abondance; les tourterelles et les cailles grasses, les perdreaux, les pêches et les poires, comme à Rambouillet. Nous fûmes surprises, et nous comprîmes qu'il n'est question que d'avoir de l'argent, chose dont nous étions déja toutes persuadées, la princesse et moi. Nous allons demain à Rennes; on fait de si grands préparatifs pour nous recevoir, que je ne voudrois pas jurer que nous ne fussions nommées dans le *Mercure galant*. Notre commerce ne sera point du tout dérangé de ce petit voyage; vous savez si cela m'est nécessaire. Pour vous, ma belle, vous louez trop mes lettres : ce qui me vient sur notre amitié ne peut être que fort naturel, et même je retranche beaucoup sur ce sujet. Vous m'auriez bien étonnée de me renvoyer ce que je vous ai dit de madame de La Sablière[a]; ce n'est pas qu'il ne m'eût été nouveau, car j'écris vite, et cela sort brusquement de mon imagination. Mais ne nous

[a] *Voyez* la lettre 758, page 373 de ce volume.

mettons point cela dans la tête; j'ai pensé mille fois à vous redire, dans mes lettres, des endroits et des tours si bons et si agréables des vôtres, que nous ne ferions plus que nous redonner à nous-mêmes. M. de Grignan y trouveroit son compte; il ne verroit point de ces endroits affreux que vous êtes obligée de lui cacher pour me conserver l'honneur de son estime. Il diroit bien, ce me semble, comme la reine-mère : *Fi, fi, fi, de la grace*[1]. Je n'oserois lui confier ce que j'ai fait écrire sur le grand autel de ma chapelle : il croiroit tout-à-l'heure que je conteste l'invocation des saints; mais enfin, pour éviter toute jalousie, voici ce qu'on y lit en lettres d'or :

Soli Deo honor et gloria.

Cela ne me brouille point avec la princesse de Tarente[2]. Je voudrois bien me plaindre au père Malebran-

[1] *Voyez* la lettre 745, page 310 de ce volume.

[2] Madame de Tarente étoit de la religion protestante, qui n'admet point l'invocation des saints. * Le choix que madame de Sévigné avoit fait de ce texte de l'épître de saint Paul aux Romains, chap. XVI, a été interprété par le continuateur de Bayle dans un sens contraire à l'*invocation des saints* (*Voyez* Chauffepié, *Supplément au Dictionnaire de Bayle*, article *Sévigné*), ce qui a fait dire au dernier éditeur, dans sa *notice*, « qu'un auteur calviniste paroît tenté de la placer sur « la liste des siens. » L'esprit de secte a pu seul faire penser que madame de Sévigné donnoit à cette inscription le sens que les disciples de Calvin lui attribuoient; elle entend seulement que la gloire des saints n'étant qu'une émanation de celle de Dieu, doit être reportée à l'auteur de tout bien. Elle a d'ailleurs répondu elle-même à cette objection, dans la lettre 750, page 338 de ce volume, où elle rapporte en ces termes une discussion qu'elle avoit eue avec une

che des souris qui mangent tout ici : cela est-il dans l'ordre? Quoi! de bon sucre, du fruit, des compotes! Et l'année passée, étoit-il dans l'ordre que de vilaines chenilles dévorassent toutes les feuilles de notre forêt (*de Livry*) et de nos jardins, et tous les fruits de la terre? Et le père Païen qui s'en revient paisiblement, à qui l'on casse la tête, est-il dans la régle? Oui, mon père, tout cela est bon; Dieu sait en tirer sa gloire; nous ne voyons pas comment, mais cela est vrai : et, si vous ne mettez la volonté de Dieu pour toute régle et pour tout ordre, vous tomberez dans de grands inconvénients. Je supplie M. de Grignan d'excuser cette apostrophe au bon père, que je suis persuadée qui se moque de nous, quand il dit ces choses-là, d'autant plus qu'il y a plusieurs endroits dans ses livres où il dit précisément le contraire.

Je vous mandai, la dernière fois, mon avis sur cette lettre du clergé : je suis ravie quand je pense comme vous. Le mot de *fantôme* qu'ils combattent grossièrement s'est trouvé au bout de ma plume comme au bout de la vôtre, et ils lui donneront cent coups après la mort. Cela me paroît comme quand le comte de Gramont disoit que c'étoit Rochefort qui avoit marché sur le chien du roi, quoique Rochefort fût à cent lieues de là. En vérité, ceux que nos prélats appellent *les jansénistes* n'ont pas plus de part à tout ce qui leur vient de

jeune calviniste. « Je lui demandai pourquoi elle ne vouloit pas in-« voquer les saints, puisque, parmi les huguenots, ils se recom-« mandent aux prières les uns des autres. »

Rome; mais leur malheur, c'est que le pape est un peu hérétique aussi. Ce seroit là un moulin à vent digne de leur faire tirer l'épée. Votre comparaison est divine de cette femme qui veut être battue[1] : « Oui, *disent-ils*, je « veux qu'il me batte; de quoi vous mêlez-vous, Saint-« Père? nous voulons être battus, » Et là-dessus ils se mettent à le battre lui-même, c'est-à-dire, à le menacer adroitement et délicatement, « Que s'il pense leur ren-« dre le droit de régale, il les obligera à prendre des ré-« solutions proportionnées à la prudence et au zèle des « plus grands prélats de l'église, et que leurs prédéces-« seurs ont su, dans de pareilles conjonctures, mainte-« nir la liberté de leurs églises, etc. » Tout cela est exquis; et, si j'avois trouvé cette juste comparaison de la comédie de Molière, dont vous me faites pâmer de rire, vous me loueriez par-dessus les nues. Je vous ai mandé combien j'avois été ravie d'entendre célébrer le nom de M. le coadjuteur sur un autre ton qu'au sujet de cette lettre; sa harangue fut admirable; j'ai senti ce plaisir à-peu-près comme vous l'avez senti vous-même. Mais n'admirez-vous point la bonté du clergé, de n'avoir point voulu que M. de Paris et M. de Rheims, ces deux pauvres prélats *in partibus*, payassent aucunes décimes ordinaires ni extraordinaires? Ce fut M. d'Alet qui fit sa cour, en se récriant pour M. de Paris. Ce nom présentement n'est plus trop chaud, il a soufflé dessus. M. d'Alet, courtisan adulateur, qui joue, qui soupe chez les dames, qui va à l'opéra, qui est hors de son

[1] *Voyez* le rôle de *Martine*, scène II du Ier acte du *Médecin malgré lui*, de Molière.

diocèse, tout cela nous frappoit d'abord : mais voilà qui est fait, on s'accoutume à tout[a].

Si vous lisez l'Arianisme, vous serez étonnée de cette histoire; elle vous empêchera de rêver : vraiment, vous y verrez bien des choses contre l'ordre; vous y verrez triompher l'Arianisme, et mettre en pièces les serviteurs de Dieu; vous y verrez l'*impulsion* de Dieu, qui veut que tout le monde l'aime, très rudement repoussée; vous y verrez le vice couronné, les défenseurs de Jésus-Christ outragés : voilà un beau désordre; et moi, petite femme, je regarde tout cela comme la volonté de Dieu qui en tire sa gloire, et j'adore cette conduite, quelque extraordinaire qu'elle me paroisse; mais je me garde bien de croire que si Dieu eût voulu que cela eût été autrement, cela n'eût pas été. Mon Dieu, ma fille! c'est bien moi qui vous prie de ne pas confier tout ceci à vos échos, ce sont des furies d'écrire qui renverseroient toute votre famille[b]; je voudrois même que

[a] M. de Valbelle avoit succédé à Nicolas Pavillon, l'un des prélats de France qui s'étoient prononcés avec le plus de force contre le formulaire et contre l'extension de la régale; la régularité austère de M. Pavillon formoit un grand contraste avec le caractère léger de son successeur, que madame de Sévigné appelle un *petit freluquet*. (*Voyez* la lettre 759, page 380 de ce volume.)

[b] Rien n'est plus difficile que de concilier le libre arbitre avec la grace, que Dieu peut accorder ou refuser, et sans laquelle l'homme ne peut rien de lui-même; les jansénistes, outrant les conséquences de leur système sur la grace, tomboient dans un fatalisme mitigé. Madame de Sévigné craignoit que les opinions qu'elle avoit adoptées ne devinssent nuisibles à la fortune des prélats de la maison de Grignan. (*Voyez* aussi la lettre 746, page 319 de ce volume.)

vous le cachassiez à M. de Grignan. Je fais toujours la résolution de me taire, et je ne cesse de parler : c'est le cours des esprits que je ne puis arrêter. Corbinelli, avec sa philosophie, n'a jamais osé approcher de ceux qui sont en mouvement pour vous aimer; ce sont des traces qu'il respecte, et qu'il trouve ineffaçables[a].

Le bon abbé vous assure toujours de son amitié, et vous répond de toute sûreté, l'année qui vient, dans la forêt de sa jolie abbaye, où j'espère que nous nous reverrons. Vous êtes donc habile, ma chère enfant, vous vous connoissez en musique, et vous savez pourquoi vous êtes bien aise. En vérité, j'aurois une extrême joie d'être à Grignan, c'est bien l'*humeur de ma mère;* il me semble que j'y tiendrois assez bien ma place; mais Dieu qui sait que je dois commencer à faire des réflexions et des méditations d'une autre couleur, me jette dans des bois plus conformes à mon état. Adieu, ma très chère et très aimable, vous voulez que je croie que vous m'aimez : j'en suis persuadée, et je vous aime conformément à cette pensée, jointe à la tendresse la plus naturelle qui fut jamais.

[b] Madame de Sévigné craint encore que sa fille ne conçoive contre Corbinelli des préventions semblables à celles qui l'agitoient l'année précédente; elle s'empresse de les détruire à l'avance. (*Voyez* les lettres 675 et 680, tome V, pages 449 et 470.)

765.

A la même.

A Rennes, mardi 6 août 1680.

Oui, j'ai tort, c'est moi qui suis hérétique; j'offense vos amis les jésuites, et vous n'attaquez que le baptême[1] : il n'y a point de comparaison. Vous souvient-il *du Tartufe* et de *Scaramouche hermite*, dont l'un fut défendu, et l'autre joué sans aucune difficulté? et vous souvient-il de la réponse de M. le prince au roi[2]? *A l'applicazione, Signora.* Mais vraiment, j'ai bien d'autres choses à vous dire que des passages de saint Paul : j'ai à vous parler de la réception qu'on fit hier en cette ville à madame la princesse de Tarente.

M. le duc de Chaulnes envoya d'abord quarante gardes, avec le capitaine à la tête, faire un compliment; c'étoit à une grande lieue d'ici. Un peu après, madame de Marbeuf, deux présidents, des amis de la princesse, et puis enfin M. de Chaulnes, M. de Rennes, MM. de

[1] *Voyez* la lettre du 17 juillet, page 376 de ce volume.

[2] Je voudrois bien savoir, dit le roi à M. le prince, pourquoi les gens qui se scandalisent si fort de la comédie de Molière, ne disent mot de celle de *Scaramouche?* La raison de cela, répondit M. le prince, c'est que la pièce de *Scaramouche* ne joue que le ciel et la religion, et que celle de Molière les joue eux-mêmes.

Coëtlogon, de Tonquedec, Beaucé, de Kercado, de *Crapado*, de *Kiriquimini;* sérieusement *uno drapello eletto.* On arrête, on baise, on sue, on ne sait ce qu'on dit : on avance, on entend des trompettes, des tambours : un peuple qui mouroit d'envie de crier quelque chose. Je conseillai d'aller descendre un moment chez madame de Chaulnes. Nous la trouvâmes, accompagnée pour le moins de quarante femmes ou filles de qualité, pas une qui n'eût un bon nom ; la plupart étoient les femelles de ceux qui étoient venus au-devant de nous. J'oubliois de vous dire qu'il y avoit six carrosses à six chevaux, et plus de dix à quatre. Je reviens aux dames : Je trouvai d'abord trois ou quatre de mes belles-filles, plus rouges que du feu, tant elles me craignoient. Je ne vis rien qui ne pût m'empêcher de leur souhaiter d'autres maris que M. votre frère. Nous baisâmes tout, et les hommes et les femmes ; ce fut un manége étrange : la princesse me montroit le chemin, et je la suivois avec une cadence admirable ; sur la fin, on ne se séparoit plus de la joue qu'on avoit approchée ; c'étoit une union parfaite, la sueur nous surmontoit : en sorte que nous étions entièrement méconnoissables, lorsque nous remontâmes en carrosse, pour venir chez madame de Marbeuf, qui a fait ajuster et meubler sa maison si proprement, et tout cela d'un si bon air et d'un si bon cœur, qu'elle mérite toutes sortes de louanges. Nous nous enfermâmes dans nos chambres : vous devinez à-peu-près ce que nous fîmes. Pour moi je changeai de chemise et d'habit ; et, sans vanité, je me fis d'une beauté qui effaça entièrement mes belles-filles : l'honneur de la grand'maternité

fut soutenu à merveilles. Nous retournâmes chez madame de Chaulnes, après qu'elle fut venue ici avec toute sa cour, et nous y retrouvâmes le même arrangement, avec une grande quantité de lumières, et deux grandes tables servies également de seize couverts chacune, où tout le monde se mit : c'est tous les soirs la même chose. L'après-souper se passa en jeu, en conversation : mais ce qui me causa du chagrin, ce fut de voir une jeune petite madame fort jolie, qui assurément n'a pas plus d'esprit que moi, donner deux échecs et mat à M. le duc de Chaulnes, d'un air et d'une capacité à me faire mourir d'envie. Nous revînmes coucher ici très délicieusement; je me suis éveillée matin, et je vous écris, quoique ma lettre ne parte que demain. Je suis assurée que je vous manderai le plus grand dîner, le plus grand souper, et toujours la même chose, du bruit, des trompettes, des violons, un air de royauté; et enfin, vous en conclurez que c'est un fort beau gouvernement que celui de Bretagne. Cependant, je vous ai vue dans votre petite Provence accompagnée d'autant de dames; et M. de Grignan, suivi d'autant de gens de qualité, et reçu une fois à Lambesc aussi dignement que M. de Chaulnes le peut être ici. Je fis réflexion que vous receviez là votre cour, et que je viens ici faire la mienne : c'est ainsi que la Providence en a ordonné.

Je ne vous conseille point de mettre un cadre à cette peinture; il me semble qu'elle ne vaut guère. Je ne connois le prix des miennes que par vous : on peut dire de celles-ci comme de celles de Rubens, il y a bien de la vérité : du reste, si nous voulons nous mettre dans

les cadres, mon cabinet sera sans comparaison plus beau que le vôtre : je ne barbouille que de misérables narrations, et vous achevez des raisonnements et des réflexions d'un pinceau que j'aime et que j'estime. M. de La Garde m'écrit, en me disant adieu pour Provence ; il s'en va regarder une personne que je voudrois bien voir : j'examine et j'admire souvent de quel cœur et de quelle manière je le desire. Il m'assure que M. le chancelier (*Le Tellier*) a approuvé le procédé de M. de Grignan à l'égard du premier président[1], et que la cour ne balancera pas. Vous êtes présentement les deux doigts de la main ; s'il abusoit de cette réconciliation, je vous conseillerois de vous rebrouiller, afin de jouir de la seule chose qu'il peut rendre bonne, qui est son absence : vous pourriez même avoir tort bien long-temps, sans que l'on pût s'en douter, tant il a bien établi la mauvaise opinion qu'on a de lui.

Vous croyez bien que je suis dans tous vos sentiments : mais je veux vous apprendre la jalousie, du moins par théorie, et vous assurer, *credi a me pur che l'ho provato*, que l'on dit quelquefois bien des choses qu'on ne pense pas ; et quand on les penseroit, seroit-ce la marque de ne point aimer? tout au contraire, si l'on faisoit l'anatomie de ces sortes de discours pleins de colère et de chagrin, on y trouveroit beaucoup de véritable tendresse et d'attachement. Il y a des cœurs délicats : quand cela se trouve avec un esprit sec, cela fait des progrès merveilleux dans le pays de la jalousie. Voilà ce que ma

[1] M. Marin, premier président du parlement d'Aix.

conscience m'a obligée de vous dire; faites-y quelque réflexion; je n'entrerai dans aucun autre détail de deux cents lieues loin.

Mercredi matin, 7 août.

Dîner, souper en festin chez M. et Mme de Chaulnes, avoir fait mille visites de devoirs et de couvents, aller, venir, complimenter, s'épuiser, devenir tout aliénée, comme une dame d'honneur[a], c'est ce que nous fîmes hier. Je souhaite avec une grande passion d'être hors d'ici, où l'on m'honore trop : je suis extrêmement affamée de jeûne et de silence. Je n'ai pas beaucoup d'esprit; mais il me semble que je dépense ici ce que j'en ai, en pièces de quatre sous, que je jette et que je dissipe à tort et à travers; et cela ne laisse pas de me ruiner. Je vis hier danser des hommes et des femmes fort bien : on ne danse pas mieux les menuets et les passe-pieds; justement comme je pensois à vous, j'entends derrière moi un homme qui dit assez haut : *Je n'ai jamais vu si bien danser que madame la comtesse de Grignan.* Je me tourne, je trouve un visage inconnu; je lui demande où il avoit vu cette madame de Grignan? c'est un chevalier de Cissé, frère de madame Martel, qui vous a vue à Toulon avec madame de Sinturion. M. Martel vous donna une fête dans son vaisseau[b], vous dansâtes, vous étiez belle

[a] Plaisanterie dirigée contre madame de Richelieu, dame d'honneur de madame la dauphine. (*Voyez* la lettre 726, p. 227 de ce vol.)

[b] Il commandoit la marine à Toulon, en 1672, et il y reçut madame de Grignan comme une *reine de France*. (*Voyez* les lettres 252 et 255, tome II, pages 428 et 439.)

comme un ange. Me voilà ravie de trouver cet homme; mais je voudrois que vous pussiez comprendre l'émotion que me donna votre nom, qu'on venoit me découvrir dans le secret de mon cœur, lorsque je m'y attendois le moins. Adieu, ma chère enfant, il faut que je dîne chez M. de Rennes : ce sont des festins continuels. Ah, mon Dieu! quand pourrai-je mourir de faim et me taire? Je vous écrirai des Rochers, où j'espère retourner demain.

766.

A la même.

A Rennes, samedi 10 août 1680.

Me voici encore à dépenser, comme je vous disois l'autre jour, mon pauvre esprit en petites piéces de quatre sous. Il n'y a pas un grain d'or à tout ce qu'on y dit : la raison, la conversation, la suite dans un discours sont entièrement bannis du tourbillon où je suis. J'aurois suivi la princesse de Tarente qui partit hier, sans que le premier président[a], qui est le contraire du vôtre, et à qui je devois, en bonne justice, faire une visite jusqu'à Vannes, arrive ce soir; de sorte que je veux le voir, lui parler, et partir demain, si je puis, ou

[a] Louis Phelipeaux de Pontchartrain étoit premier président du parlement de Rennes depuis l'année 1677. Il eut de grands démêlés avec le duc de Chaulnes. (*Voyez* la lettre du 5 juin 1689.)

tout au plus tard lundi matin. Ce sera avec une joie sensible que je retrouverai le repos et le silence de mes bois. Mais, ma chère enfant, parlons de vous; je suis fort aise que vous vous divertissiez, et j'approuve fort vos soupers et vos fêtes : mais ce petit déréglement s'accommode-t-il avec votre délicatesse? Montgobert me fait une jolie peinture du souper qu'elle a ordonné; elle m'envoie les vers d'Apollon, je crois que cela étoit digne de Fresne. Il y a bien de l'invention à mettre toute cette musique à un si bon usage, et à faire sortir le char et les chevaux de l'écurie, plutôt que de les faire venir du ciel. En vérité, c'est grand dommage que je n'aie ma part de tant de plaisirs; vous faites bien au moins de me les dire. Mon petit marquis m'en écrit fort joliment. Ce sont mesdemoiselles de Grignan qui ont répandu cette joie dans votre château. Vos réflexions sont plaisantes sur la destinée de mademoiselle de Noailles et de madame de Saint-Géran : les jugements sur les apparences sont si souvent renversés, que je m'étonne qu'on ne s'en désaccoutume point.

On nous mande qu'au sacre de M. le coadjuteur de Rouen (*M. Colbert*), il y avoit trente-six évêques, et six qui n'étoient pas encore sacrés; il n'y en avoit guère davantage au concile de Nicée. M. et Mme de Chaulnes m'ont fort priée de vous parler d'eux : je ne puis assez me louer de leur amitié; *à fructibus....* comme disoit M. de Montbazon. Adieu, ma très belle, je vous aime et je vous le dis fort naturellement; vous êtes la véritable et la sensible tendresse de mon cœur. Il me semble que je causerai mieux aux Rochers qu'ici.

Madame de Beaucé célèbre toujours mademoiselle de Sévigné; vous ne sauriez être oubliée dans les lieux où je suis. Tous les Tonquedec sont ici. Je voudrois que vous vissiez combien il faut peu de mérite et de beauté pour charmer mon fils; son goût est infame : c'est ce qui me fait toujours croire qu'il ne nous aime point : il n'y a guère d'humilité à ce discours, mais il faut que cela passe.

767.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 14 août 1680.

Je suis enfin dans le repos de mes bois, et dans cette abstinence et ce silence que j'ai tant souhaités. Je quittai lundi ce tourbillon, passant tous ceux que j'ai jamais vus : car, comme il étoit plus resserré, il en étoit plus violent. Je trouvai ici votre lettre, qui me mit doublement en peine, et pour ce pauvre comte, et pour vous; car votre santé n'est pas en état de soutenir ses douleurs. Ce qui me remet un peu, c'est que je vois que vous avez tiré *votre épingle du jeu :* ce n'est plus une question de savoir si la piqûre est dans l'épingle, ou dans le bras de M. de Grignan; les médecins ont décidé : mais je vois que, pendant qu'avec beaucoup d'esprit et de complaisance, ils appellent son mal *arthritis* en grec, vous le nommez

grossièrement *la goutte* en françois. Vous me contez fort plaisamment le martyre que vos soins lui firent souffrir, et avec quelle hardiesse vous allâtes lui appliquer votre eau de la reine de Hongrie : c'étoit précisément ce qu'il ne falloit point faire; c'est la plus mauvaise chose du monde aux nerfs attaqués des douleurs de la goutte ou du rhumatisme; car ce sont des frères, et ce dernier a seulement une brisure[a] de cadet, parcequ'il ne revient pas comme cette cruelle goutte; mais pour l'humeur et les douleurs, c'est la même étoffe. Vous fûtes donc l'injuste exécutrice de la juste volonté de Dieu; je souhaite de tout mon cœur que ce mal commencé si bizarrement, et si fort comme le mien, n'ait point de suite, je l'espère, car je ne me fusse pas promenée le lendemain sur la plus belle terrasse du monde. Reposez-vous donc, ma pauvre bonne, et dormez, et mangez, et ne m'écrivez point : voilà où Montgobert feroit des merveilles; quand vous auriez écrit trois lignes, elle prendroit la plume et diroit tout, et ma fille se donneroit quelque repos. Je vous assure que si vous ne pouvez être tranquille d'un côté, sans être arrachée de l'autre, je suis encore bien plus que vous dans ce violent état : vous voyez trop mes raisons pour que j'aie besoin de vous les expliquer; et du côté du cœur, mes balances sont bien différentes des vôtres; on met beaucoup de raison et de reconnoissance pour tâcher de faire le poids;

[a] Terme de blason. C'est un changement que l'on introduit dans les armoiries d'une famille, pour distinguer les branches cadettes de la branche aînée.

et cela me fait souvenir de ce qu'on demande quelquefois, lequel pèse plus de cent livres d'or, ou de cent livres de plume? c'est tout de même; mais l'un est bien plus cher que l'autre.

Je vous prie de bien remercier M. l'archevêque (*d'Arles*) de l'honnête et aimable lettre qu'il m'a écrite : il se souvient de moi, il vous parle : ah! que ne peut-on courir à Grignan pour lui témoigner sa reconnoissance, et par occasion vous embrasser, et vous *posséder* un peu, comme on dit en ce pays! L'ennuyeuse chose que d'être si peu spirituelle, que de ne pouvoir point faire un pas sans son corps! vous m'allez dire que l'esprit fait assez de chemin, et qu'on pense, et que c'est toute la même chose. Oh! non, ma belle, cela est bien différent : je ne serai point contente, que mon corps et mon ame n'aient ensemble le plaisir de vous voir. J'en ai un bien doux et bien uni depuis deux jours : c'est de me taire et de jeûner. Je n'avois jamais senti ce besoin de remettre des esprits dans sa tête, comme dans ce voyage de Rennes. J'étois en butte à tous les soins, à toutes les civilités, à toutes les amitiés de ces Chaulnes; et j'avois encore à repousser, à répliquer, à me défendre moi seule contre cent autres. Je vous dis que je ne m'étois jamais trouvée à telle fête. Toute la Bretagne étoit là : vous savez qu'il ne s'échappe guère de Bretons; elle est toujours toute pleine, rien ne se répand, rien ne se perd, rien ne se déborde; c'étoit donc une chose étrange. Il y vint, le dernier jour, deux petites nièces de *votre père* (*Descartes*) : l'une ressemble à madame de Saint-Géran comme deux gouttes d'eau; l'autre est une fort belle

brune : je suis si prévenue en leur faveur, qu'il me sembloit qu'elles dansoient le passe-pied tout autrement que les autres; elles ont bien de l'esprit dans les yeux. Il y avoit une autre vraie niéce : celle-là sait quasi aussi bien que vous sa philosophie[a] Je vis aussi deux neveux : mais le plus plaisant, c'est un jésuite bridé entre les menaces de la société, et son inclination naturelle pour la mémoire de son oncle : de sorte que ce pauvre père *mange toujours des pois chauds*, comme disoit M. de La Rochefoucauld[1] : il n'oseroit prononcer une seule parole distincte. Je ne parle que de Rennes : oh! devinez pourquoi, comme dit la chanson. Adieu, ma fille; vraiment il s'en faut bien que je ne vous haïsse.

[a] Catherine Descartes, niéce du philosophe. On a conservé une lettre mêlée de prose et de vers qu'elle écrivit à mademoiselle de La Vigne sur la mort de son oncle, et une piéce de vers intitulée : *l'Ombre de Descartes*, adressée à la même personne. On n'a que peu de détails sur sa vie; on sait seulement que de continuelles études lui donnèrent la pierre, et qu'elle mourut de cette maladie en 1706. Fléchier écrivoit à madame de Marbeuf : « A l'égard de mademoiselle Descartes, son nom, son esprit, sa vertu la mettent à couvert « de l'oubli, et toutes les fois que je me souviens d'avoir été en Bretagne, je songe que je l'y ai vue, et que vous y étiez. » (*Voyez* la note de la lettre 680, tome V, page 472, et celle de la lettre du 15 mai 1689.)

[1] *Voyez* la lettre 682, tome V, page 476.

768.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 18 août 1680.

Vous m'avez attendrie, ma chère enfant, en me parlant de mademoiselle de Grignan[1]; j'ai senti mon cœur touché de son courage et de sa vertu : mais pourriez-vous douter de mon estime pour une si belle action, parceque je crois qu'elle vient de Dieu? c'est par cette raison même que je l'admire, et que je révère mademoiselle de Grignan plus que les autres : je la regarde comme un vase d'élection, comme une créature choisie et distinguée, comme une ame remplie de la grace de Jésus-Christ, et cette séparation me paroît une faveur si particulière, que je la considère avec respect, et je ne puis enfin envisager l'état de mademoiselle de Grignan sans envie.

Voici un changement par l'arrivée de M. de Vendôme. Il y a dix ans que vous êtes gouverneurs[2]; c'est une belle place, et peu de gens ont joui si long-temps d'un tel in-

[1] Louise-Catherine Adhémar de Monteil, fille aînée de M. de Grignan et d'Angélique-Claire d'Angennes, sa première femme.

[2] M. le comte de Grignan, lieutenant-général pour le roi en Provence, y commandoit depuis 1670, en l'absence de M. le duc de Vendôme, qui en étoit gouverneur.

terrègne : on ne le sent point pendant qu'il dure, et ce n'est que la privation qui fait voir ce qu'on a perdu. Je serois fâchée de ne vous avoir point vue dans votre royaume; M. et madame de Chaulnes ont réveillé mes idées sur la beauté de ces souverainetés : ce sont des rôles qui plaisent plus ou moins, selon qu'on est disposé. C'étoit une chose bien agréable en Provence que d'avoir réuni l'autorité du roi avec le nom de Grignan. Je ne sais si les Provençaux donneront bien à bride abattue dans la nouveauté. Ce qui me console de votre éclipse, c'est que le séjour d'Aix vous étoit ruineux, et que vous avez beaucoup plus de liberté. C'est un rôle que vous avez joué fort dignement dix ans de suite; vous n'êtes plus présentement que ce que vous souhaitiez d'être : vos réflexions ne vous manqueront pas dans cette occasion. Vous souvient-il comme nous craignions que M. de Marseille ne voulût gouverner ce jeune prince? Voyez où le voilà[1]. C'est M. le coadjuteur qui est à cette place : j'ai extrêmement senti le plaisir et l'utilité de l'y voir[2] : rien n'est si bon pour vous. Je tirai l'autre jour à Rennes, du milieu du tourbillon, une heure de conversation avec M. de Chaulnes. Il fit bien valoir la beauté de la Provence, et comme tout y est vif et passant, et brillant, à cause de ces vais-

[1] M. de Marseille étoit depuis peu évêque de Beauvais, et venoit d'être nommé ambassadeur extraordinaire en Pologne pour la seconde fois. *(*Voyez* la lettre 754, page 355 de ce volume.)

[2] Il s'agissoit de la place de président à l'assemblée des états de Provence, que M. de Marseille (*Toussaint de Forbin*) avoit occupée avant M. le coadjuteur d'Arles.

seaux et de ces galères, et de ceux qui vont et viennent d'Italie.

Vous voulez, ma très chère, que je croie que vous n'avez plus de feu secret; ah! Dieu le veuille, et que cette poitrine soit tranquille, comme vous le dites. La santé de M. de Grignan est bientôt revenue : vous avez trouvé ce qu'il y avoit à dire de *l'épingle;* j'ai tourné tout autour, sans avoir eu l'esprit de le dire : ne craignons jamais de nous permettre les turlupinades qui viennent au bout de nos plumes. Vous avez donc oublié les vers que vous fîtes pour la fête du bon abbé; et moi j'ai aussi oublié les miens : cela est assez bien de part et d'autre. Vous finissiez un sixain pour mademoiselle d'Alerac, en lui faisant dire :

Cher abbé, je n'ai qu'une fleur,
Et je la veux garder pour faire une autre fête.

Cela est de la force *de la touffe ébouriffée.* Vous me représentiez, l'autre jour, cette belle fille, de manière à faire croire que la fête sera toute des meilleures : je la souhaite pour le bien de toute la maison, et que *Guentrandi* puisse beugler : *Que chacun se ressente,* etc. Montgobert me mande qu'elle étoit l'autre jour si poursuivie de musique, qu'elle ne savoit plus où se ranger : nous voudrions bien nous trouver dans cet embarras. Je vous garderai fidélité, ma très belle, et pendant votre absence, je pourrai me vanter de n'avoir eu aucun plaisir. Je trouve Montgobert assez joliment avec vous, puisque vous parlez ensemble, et que vous l'allez voir : il ne vous

manque rien que de l'amitié. Quel aveuglement que cette passion qui fait que Montgobert voit *Magdelon* en vous! je la plains infiniment; car ce n'est assurément, ni par malice, ni par plaisir qu'on se laisse dévorer par cette impitoyable furie, qui gâte, qui corrompt, et qui change tout. *Magdelon*[1] vous sert toujours bien, j'en suis fort aise, et qu'elle ait retrouvé une santé que nous avons vue en pitoyable état.

Il y a sept jours que je suis revenue de Rennes, et que je me repose l'esprit. Je n'avois point voulu que la princesse vînt ici : je lui avois fait valoir nos dévotions de jeudi, comme elle me faisoit valoir les siennes, où elle fait plus de jeûnes et de retraites que nous n'en faisons pour notre réalité. J'ai donc été en solitude, j'ai songé en quel état étoit ce bon abbé, il y a un an; et tous vos soins aimables que je dois mettre sur mon compte, et quels secours je tirois de vos conseils; et cet Anglois et ce cardinal (*de Retz*) qui mourut, ce me semble, de la maladie de l'abbé[a]. Hé, mon Dieu! que l'esprit fait de chemin, et que l'on pense de choses, quand on pense toujours! cette vie ne m'ennuie point, tant que je ne pour-

[1] *Magdelon* étoit vraisemblablement l'objet de la jalousie de mademoiselle Montgobert. * Ne seroit-il pas plus naturel de penser que *Magdelon* n'est pas autre que *mademoiselle de Sévigné;* mademoiselle de Montgobert auroit voulu être toujours l'objet principal des soins de madame de Grignan, comme elle étoit au premier rang des affections de *Marguerite* de Sévigné.

[a] D'une fièvre continue, qui, pour le cardinal, prit, à ce qu'il paroît, le caractère de fièvre *pernicieuse*. (*Voyez* la lettre 667, et la note, t. V, p. 422; la lettre 737, et la note, t. VI, p. 269.)

rai pas espérer d'être avec vous. Mais revenons : je fus donc hier voir cette princesse; elle fut ravie de votre compliment; elle s'est imaginée qu'elle vous aimoit passionnément, et cela devient une vérité : elle a du moins une très juste estime de votre esprit et de votre personne. Je crois que la comtesse d'Oldembourg, au fond de l'Allemagne, vous devra en Provence sa réconciliation avec sa mère. A propos de mère, j'attendois mon fils, parceque Corbinelli, en me disant que son procès l'a retenu, me disoit que mon fils m'apprendroit le détail de ses raisons. Je croyois donc le voir à tout moment dans ces bois : mais devinez ce qu'il a fait. Il a traversé je ne sais par où, et s'est enfin trouvé à Rennes, où il me mande qu'il sera jusqu'au départ de M. de Chaulnes. Il me paroît qu'il a voulu faire cette équipée pour mademoiselle de Tonquedec; il sera bien embarrassé, car mademoiselle de La Coste n'en jette pas sa part aux chiens : le voilà donc entre l'orge et l'avoine; mais la plus mauvaise orge et la plus mauvaise avoine qu'il pût jamais trouver. Que voulez-vous que j'y fasse? c'est en pareil cas que je suis toujours résignée. Je trouve le coadjuteur admirable de parler avec tant de justice de cette lettre du clergé[1]. Vous perdez dans cette occasion tout le mérite de votre prudence : vous avez beau vous taire, ma fille, on ne vous distinguera point. Si vous avez fait des imprudences, elles ont si peu nui à messieurs vos beaux-frères, que je ne vous conseille point de changer. Je

[1] *Voyez* les lettres 759, 763 et 764, pages 379, 399 et 405 de ce volume.

suis un peu fâchée que vous n'aimiez pas les madrigaux, ne sont-ils pas les maris des épigrammes? ce sont de si jolis ménages, quand ils sont bons : vous y songerez encore, avant que de les chasser entièrement. Le bon abbé voudroit bien se trouver à Grignan pour conférer avec M. l'archevêque, et avoir encore l'honneur de le voir. Je voudrois bien y être aussi : c'est sur ces séparations si terribles que je ne suis pas soumise comme je le devrois. Je regrette ce que je passe de ma vie sans vous, et j'en précipite les restes pour vous retrouver, comme si j'avois bien du temps à perdre. Adieu, ma belle, je vous aime trop pour entreprendre de vous le dire.

769.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 21 août 1680.

Je commence ma lettre par le compliment que l'on doit à tous les Grignan sur la mort de ce bon vieux évêque d'Evreux[a]. Cette mort que l'on n'a point souhaitée, ne laisse pas de venir fort à propos : le chevalier y gagne mille écus[b], et voilà ce jeune prélat en pleine possession d'un des plus beaux bénéfices de France[c].

[a] Henri de Maupas-du-Tour.

[b] *Voyez* la lettre 713, page 170 de ce volume.

[c] L'abbé de Grignan ne fut pas sacré évêque d'Évreux; il fut nommé peu de temps après à l'évêché de Carcassonne, et la cérémo-

L'union de votre famille ne me permet pas de douter que *Condé*[1] ne soit une de vos maisons de campagne. M. de La Garde connoît les agréments de cette terre, elle est grande, elle est belle et noble, et l'on trouve l'invention de vivre pour rien en ce pays-là. Enfin tout est bon dans cet établissement.

Je comprends que vous n'oseriez demander des nouvelles de votre grande dépense; c'est une machine à quoi il ne faut pas toucher, de peur que tout ne renverse. Il y a de l'enchantement à la magnificence de votre château et de votre bonne chère : votre *débris* est une chose étonnante; et quand vous me dites que cela n'est pas considérable, je m'y perds; cela me paroît une sorte de magie noire, comme la gueuserie des courtisans : ils n'ont jamais un sou, et font tous les voyages, toutes les campagnes, suivent toutes les modes, sont de tous les bals, de toutes les courses de bague, de toutes les loteries, et vont toujours, quoiqu'ils soient abymés : j'oubliois le jeu qui est un bel article : leurs terres diminuent, il n'importe, ils vont toujours. Quand il faudra aller au-devant de M. de Vendôme[2], on ira, on fera de la dépense; faut-il faire une libéralité? faut-il refuser un présent? faut-il courir au passage de M. de

nie de son sacre eut lieu le 21 décembre 1681, dans l'église collégiale de Grignan, où, cinquante-deux ans auparavant, M. l'archevêque d'Arles avoit reçu le même caractère. Le coadjuteur d'Arles étoit malade, et ne put assister à cette touchante cérémonie. (*Voyez* le *Mercure Galant* du mois de janvier 1682.)

[1] Maison de plaisance des évêques d'Évreux.

[2] M. de Vendôme étoit attendu en Provence pour y commander.

Louvois? faut-il courir sur la côte? faut-il ressusciter à Grignan l'ancienne souveraineté des Adhémar? faut-il avoir une musique? a-t-on envie de quelque tableau? on entreprend et l'on fait tout. Mon enfant, je mets tout cela au nombre de certaines choses que je ne comprends point du tout : mais comme je m'intéresse beaucoup à celle-ci, j'en suis fort occupée, et je m'y trouve plus sensible qu'à mes propres affaires; c'est une vérité; mais n'appuyons point dans nos lettres sur ces sortes de méditations, on ne les trouve que trop dans ces bois, et la nuit quand on se réveille. Je vois que vous ne songez dans vos lettres qu'à me divertir : il faut suivre votre exemple : vous retourniez donc à votre *vomissement* en finissant votre dernière; vraiment je n'ai jamais vu un si vilain chapitre traité si plaisamment. La vilaine bête! mais de quoi s'avise-t-elle de vous apporter son cœur sur ses lèvres, et de venir, de quinze lieues loin, rendre tripes et boyaux en votre présence? Vous avez bien le don cette année d'attirer les visites; on ne pouvoit pas se défier de celle-là; elle me fait un peu souvenir de ma *madame* de La Hamélinière, dont je ne connoissois pas le visage. Vous aurez celui du petit Coulanges, vous aurez vu *ce petit chien de visage-là quelque part :* au travers de sa gaieté, vous lui trouverez de grands chagrins; mais ils ne tiennent pas contre son tempérament. Je suis bien fâchée que le vôtre ne soit point rétabli; ce n'est point être guérie que d'avoir toujours l'humeur qui vous faisoit mal à la poitrine; quand elle voudra, elle reprendra ce chemin : elle est dans vos jambes, vous avez des douleurs, des

inquiétudes, elles sont enflées les soirs : j'admire votre patience de souffrir ces douloureuses incommodités, sans y chercher du remède; j'avoue ma foiblesse, et combien je m'accommode peu des moindres maux; si j'étois en votre place, j'aurois obéi ponctuellement à La Rouvière; j'essaierois mille petits remèdes inutiles pour en trouver un bon; et mon impatience, et mon peu de vertu me feroient une occupation continuelle de l'espérance d'une guérison.

Madame la princesse de Tarente est charmée de votre souvenir; elle trouva hier fort plaisant le récit que vous faites du bon usage de l'eau de la reine de Hongrie pour la piqûre de M. de Grignan, et comme en françois vous appelez *la goutte* ce que les médecins appellent poliment *arthritis* : il y a des endroits dans vos lettres qui sont divins. Elle me conta qu'en Danemarck il y avoit un prince allemand qui s'enfonça une épingle dans le côté, mais c'étoit dans une étrange occasion qu'il avoit rencontré cette épingle : il n'en souffla pas, et deux mois après la gangrène s'y mit; il fallut faire des incisions : je voulois qu'elle nous le fît mourir tout d'un train. Mais enfin, si M. de Grignan s'étoit blessé de la même manière, voyez ce que diroit Pauline de votre jalousie. Mon fils est toujours à Rennes, faisant des merveilles auprès de *Sylvie*, c'est le nom de baptême de la *Tonquedette* : je n'ai jamais vu un garçon si malheureux en *fricassée;* vous avez vu que la dernière dont il vous a parlé n'étoit point *dans de la neige*[a]. Madame

[a] *Voyez* le mot de Ninon que madame de Sévigné rapporte dans la lettre 129, tome II, page 7.

de Lavardin, madame de La Fayette, et madame de Coulanges m'assurent fort que nous trouverons cet hiver quelque moyen de le tirer de la place où il est, dont le dégoût seroit insupportable, si M. de La Trousse répandoit froidement dans le monde le dessein qu'il a pour M. de Bouligneux[1]. Je vous avoue que j'ai pensé aussi méchamment que vous au goût qu'il trouveroit à donner ce coup mortel à son petit subalterne[2] : nous avons le malheur de lui déplaire, et de n'avoir jamais eu nulle part à son amitié : la vôtre, ma très chère, me consolera de tout. J'espère que vous me la conserverez quasi aussi bien que M. de Grignan conserve ses perdreaux; c'est une plaisante vision que de lui voir défendre à ses chasseurs de sortir, quand il a le plus de monde à sa table; c'est signe que le reste est fort bon. Madame de Vins m'a écrit une grande lettre toute pleine de bonne amitié et de conversation, comme si nous étions à Livry ou dans votre chambre à Paris; elle me conte qu'elle a entendu blâmer M. de Grignan sur l'affaire de ce pauvre Maillanes, comme s'il l'avoit abandonné; elle se garde bien de le condamner sans l'entendre, et moi aussi. Les fautes que peut faire M. de Grignan dans le cours de sa vie ne seront jamais que contre lui et sa famille, et nullement contre ses amis. Le saint évêque de Pamiers est mort; voilà l'affaire de la régale finie[a], et voilà encore un nom bien chaud à prendre :

[1] *Voyez* la lettre 763, et la note, page 400 de ce volume.

[2] M. de Sévigné étoit sous-lieutenant de la compagnie des gendarmes-dauphin, dont M. de La Trousse étoit capitaine-lieutenant.

[a] M. Caulet, évêque de Pamiers, s'opposoit avec beaucoup de

mais puisque nous nous sommes accoutumés à M. d'Alet (*Valbelle*), nous souffrirons M. de Pamiers, et puis M. d'Angers [1], et puis nous n'aurons plus rien à craindre. Ces cinq (*évêques*) à qui l'on vouloit faire le procès seront devant le grand juge qui les aura traités avec plus de bonté qu'on n'a fait en ce monde-ci. Je veux un peu parler à mesdemoiselles de Grignan : vraiment, mesdemoiselles, cela est fort honnête de vous jeter dans le vert et le bleu aussitôt que vous apprenez la mort de notre pauvre cousine (*madame de Rarai*); j'en ai bien mieux usé, j'ai porté un petit deuil à Rennes; je n'avois point de bel habit de couleur; et ce petit deuil qui m'a été d'une commodité nompareille, a fait voir à toute la Bretagne mon bon naturel. Adieu, mes belles; j'ai, en vérité, bien envie de vous embrasser; si vous conservez un peu d'amitié pour moi, je vous assure que ce n'est pas en pure perte. Pour mon cher comte, je l'embrasse et m'afflige avec lui de cette maudite épingle : nos pauvres machines sont sujettes à bien des misères.

force à l'extension de la régale. (*Voyez* la note de la lettre 759, page 380 de ce volume.)

[1] Henri Arnauld mourut dans un âge fort avancé le 8 juin 1690.

770.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 25 août 1680.

N'allez pas vous imaginer que l'écriture me fasse mal, ni vous en venger en écrivant aussi; laissez continuer la bonne *pythie*, et reposez-vous. Pour moi, je ne me laisse point accabler, je commence par ma Provence; je cause avec ma chère fille; cela me console et me plaît, le reste va comme il peut : *paga lei, pago il mondo.* Il y a long-temps que je n'écris plus à mon fils, et de long-temps je ne lui écrirai; je l'attends ce soir; il a toujours été à Rennes; nous parlerons ensemble de toutes ses affaires, et je vous manderai où nous en sommes; vous parlez sur cela comme une personne qui s'y intéresse. M. de La Trousse auroit pu nous tirer, avec un peu d'amitié et de conduite, de l'embarras où nous sommes; il falloit parler avec nous, et se taire avec les autres. Il n'a pas tenu à Corbinelli que M. de La Trousse n'ait fait de mon fils ce qu'il vouloit faire de Bouligneux[a]; mais Corbinelli n'a trouvé que des épines et des improbations : il n'a pas le don de donner des sentiments, non

[a] C'est-à-dire, que M. de La Trousse donnât sa fille en mariage à M. de Sévigné. (*Voyez* la lettre 763, page 400 de ce volume.)

plus que d'en ôter; il n'a jamais essayé de détourner le cours des *esprits* qui courent à vous aimer, *non mi toccar :* il est trop habile pour n'avoir pas connu que c'est une chose impossible; il est bien loin d'improuver les *traces* que vous avez faites dans mon cerveau[a].

Je ne vous réponds point sur les hérésies dont vous m'accusez : j'ai un tableau de la Sainte Vierge sur mon autel, un crucifix et mon écriteau[b], je n'en veux pas davantage, et je crois tout simplement et en un mot que l'ordre est la volonté de Dieu : quand les choses vont comme elles doivent aller, c'est sa volonté, je ne connois point d'autre ordre : quand elles sont surprenantes et extraordinaires, c'est sa volonté : quand ses ouvrages sont beaux et parfaits, et quand ils sont monstrueux et horribles, tout est dans cette volonté; l'un n'est donc pas moins que l'autre dans l'ordre de sa providence. M. de La Garde vous dira le reste.

Madame de Vins me mande, comme à vous, qu'elle a gagné son procès; et l'abbé de Pontcarré me disoit positivement que madame de Lesdiguières l'avoit gagné aussi : voilà qui est bien heureux. M. et Mme de Chaulnes le seront beaucoup s'ils perdent une mère qui ne les aime point, et qui leur laisse vingt mille écus de rente : ils s'en vont à Paris. Je suis persuadée que vous aurez

[a] Elle revient toujours sur les préventions que madame de Grignan avoit conçues contre le *pauvre Corbinelli.* (*Voyez* la lettre 670, et la note, tome V, page 429.)

[b] L'inscription qu'elle avoit fait placer sur l'autel de la chapelle des Rochers. (*Voyez* la lettre 764, page 404 de ce volume.) Le tableau y est encore, mais l'inscription a été effacée.

la visite de vos prélats, et que vous serez au nombre des plaisirs qu'ils veulent accorder avec leur gloire. Vous ne verrez rien à votre destinée que lorsque votre famille sera tout ensemble. Personne ne sent mieux que moi les désunions de l'absence; l'usage des pensées et de l'écriture me sert au besoin; mais cependant, ma fille, je vous avoue grossièrement que j'ai une très sensible envie de vous voir et de vous embrasser de tout mon cœur. Il y a bientôt un an que je vous ai quittée, et ce fut comme hier[1] que le petit marquis fit une grande perte. Le loisir de la campagne fait des almanachs perpétuels, et des bouts de l'an de tous les jours considérables : je pense que ces deux-là le sont pour nous. Adieu, ma très aimable enfant, reposez-vous toujours en m'écrivant, et ne négligez point une santé qui m'est si chère.

[1] Jour de la mort du cardinal de Retz. *Ce passage vient encore confirmer le sens qui a été adopté dans la note de la lettre 737, p. 269 de ce volume. Rien ne pouvoit être plus *funeste* à la famille de madame de Grignan, et sur-tout à son fils, que la mort imprévue du cardinal de Retz.

771.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 28 août 1680.

Oui, assurément, ma très chère, je suis fort aise que vous alliez vous coucher au lieu de m'écrire : et, quelque amitié que j'aie pour vos lettres, vous savez que j'aime encore mieux votre repos et votre santé. Mon fils arriva un peu après que mes lettres furent parties, il amena M. de Rennes, un marquis ami de M. de Lavardin, et un abbé Charrier, fils de notre bon ami de Lyon. Le prélat n'a été qu'un jour ici; il est allé avec ce marquis au Maine, où M. et Mme de Lavardin l'ont prié d'aller; l'abbé nous est demeuré avec votre frère.

Ma fille, il y a des femmes qu'il faudroit assommer à frais communs; entendez-vous bien ce que je vous dis là? oui, il faudroit les assommer : la perfidie, la trahison, l'insolence, l'effronterie, sont les qualités dont elles font l'usage le plus ordinaire; et l'infame malhonnêteté est le moindre de leurs défauts. Au reste, pas le moindre sentiment, je ne dis pas d'amour, car on ne sait ce que c'est, mais je dis de la plus simple amitié, de charité naturelle, d'humanité; enfin ce sont des monstres, mais des monstres qui parlent, qui ont de l'esprit, qui ont un front d'airain, qui sont au-dessus de tous reproches,

qui prennent plaisir de triompher et d'abuser de la foiblesse humaine, et qui étendent leur tyrannie sur tous les états; comptez combien il y en a dans ceux de Bretagne; nous y voyons le clergé, la noblesse et le tiers: voilà justement ce que je veux dire; mettez un cadre à toutes ces belles peintures, et vous en ferez le portrait d'une dame que je ne veux pas nommer; et plût à Dieu qu'elle fût seule dans le monde! Mais enfin il y a des gens si malades que ce sera un bonheur et un miracle si on n'est point obligé d'en venir aux extrémités. On trouve de la consolation à se plaindre avec moi de ces sortes de malheurs; et, en vérité, j'y entre et je les comprends, ce me semble, mieux que personne.

Mon fils m'a rendu compte d'une conversation qu'il eut avec M. de La Trousse, le croyant, sur la parole de Brancas, tout sucre et tout miel; mais les nuages couvrirent bientôt la surface de la terre; dès que mon fils commença à parler, le temps se brouilla, et, de période en période, on vint à demander pourquoi on s'étoit engagé dans cette charge. Cela m'a fait souvenir d'Hermione, quand elle demande à Oreste, après qu'il a tué Pyrrhus par son ordre, *qui te l'a dit?* Oreste, à cette parole, devint furieux. Je pense que votre petit frère auroit fait comme lui, si l'ange qui le garde ne l'avoit soutenu; enfin nous verrons. Il est certain que rien ne presse, pourvu qu'il ne répande point le bruit des desseins de La Trousse, qui ne sont quasi pas formés pour Bouligneux; ce qu'il faudroit tâcher de faire, c'est d'avoir quelque vue pour la présenter à M. de Louvois; et sortir de cette place à la faveur d'un autre établissement

dont il seroit plus aisé de se défaire. Voilà ce que je puis vous dire de nos affaires : je souhaite bien passionnément que les vôtres se tournent d'une manière à faire que bientôt je puisse vous embrasser; c'est là le but de toutes choses.

On me mande que la reine est fort bien à la cour[a], et qu'elle a eu tant de complaisance et tant de diligence dans ce voyage, allant voir toutes les fortifications, sans se plaindre du chaud ni de la fatigue, que cette conduite lui a attiré mille petites douceurs. Je ne sais si les autres ont aussi bien fait. Madame la dauphine disoit l'autre jour, en admirant Pauline de *Polyeucte* : *Eh bien, voilà la plus honnête femme du monde qui n'aime point du tout son mari.* Comment se porte le vôtre que vous aimez et que j'aime aussi? Comment va l'*épingle?* Ne m'embrasse-t-il encore aujourd'hui que de la main gauche? Pour moi, je me sers de mes deux bras, mais légèrement, de peur de le blesser. Adieu, ma très chère et très aimable : vos lettres nous ont servi d'un grand amusement. Nous remettons votre nom dans son air natal[b]; croyez, ma fille, qu'il est célébré par-tout où je suis ; il vole, il vole jusqu'au bout du monde, puisqu'il est en ce pays.

[a] Les sages conseils de madame de Maintenon avoient rapproché le roi de cette princesse.

[b] On voit, par ce passage, que madame de Grignan étoit née aux Rochers; ce fut vers 1648. (*Voyez* la *notice historique*, t. Ier, p. 84.) Son frère y étoit né également en 1647. (*Voyez* la lettre IV, t. Ier, p. 6.) Madame de Sévigné, tant que son mari vécut, habitoit la Bretagne presque continuellement. (*Voyez* le fragment de Conrart, cité dans la *notice historique*, t. Ier, p. 58.)

Monsieur DE SÉVIGNÉ.

J'ai trouvé ici une de vos lettres, ma petite sœur, et j'ai vu en même temps celle que vous avez écrite à ma mère; j'en ai pensé mourir de rire, malgré les terreurs dont j'ai été frappé deux ou trois jours; elles commencent un peu à se dissiper, et j'espère que si ma maladie n'a pas un beau nom en grec, elle pourra au moins se nommer en françois, sans faire rougir personne. L'épingle de M. de Grignan, et la tendresse avec laquelle vous lui avez fait crier les hauts cris pendant deux nuits, et le beau nom d'*arthritis*, dont on a baptisé une goutte fort ordinaire, tout cela nous a paru digne d'un cadre : mais que dites-vous de la peinture que ma mère vous fait des femmes qu'il faudroit étouffer entre deux matelas? Elle est vraiment d'après nature, et nous espérons aussi qu'elle aura son cadre. L'étoile de M. d'Evreux l'a défait de son vieux prédécesseur; celle du chevalier devient de jour en jour plus favorable : je commencerois à trembler si l'un des deux vous avoit épousée; mais celle de M. de Grignan me rassure; je crois pouvoir y résister quelque temps; et, quoiqu'on dise que le bien arrive d'ordinaire avec la goutte, comme il ne s'agit encore que de l'*arthritis*, cela me met l'esprit en repos. Je vous remercie du sérieux intérêt que vous prenez à mes affaires, elles sont dans une situation bien dangereuse; la Providence en disposera. Adieu, ma belle petite sœur, je vous embrasse et M. de Grignan aussi. Je me porte fort bien au moins.

772.*

De Monsieur DE CORBINELLI *au Comte* DE BUSSY[a].

A Paris, ce 1er septembre 1680.

Je vous rends graces de m'avoir appris de vos nouvelles, Monsieur; j'avois su par monsieur de Cressy que vous aviez passé par Liesse pour voir madame de Rabutin. Nous parlâmes fort de vous et d'elle, et le bon homme est charmé de tous deux. Vous voilà maintenant à goûter le plaisir du beau temps et du repos.

Si madame de Coligny vient à Paris cet hiver, je la rencontrerai, ou pour mieux dire, je la chercherai souvent au palais, où elle va faire merveilles pour M. son fils; je crois que j'y passerai aussi mon hiver, étant résolu de plaider à outrance, et d'emporter un arrêt. Je crois que je m'accoutumerai à ce maudit genre de vie, quand je verrai que madame votre fille fera la même chose; l'indignation nous aidera à subsister. C'est un plaisir de pouvoir haïr ses juges ou sa partie.

Je ne désespère pas encore d'aller à Bussy; on m'a parlé d'accommodement, nous avons pris huit jours pour le faire[b]. J'aurai gagné à la poursuite de ce procès

[a] Cette lettre a été publiée parmi celles de Bussy, t. VI, p. 95.

[b] On convint de s'en rapporter à des arbitres. (*Voyez* la lettre du 8 septembre suivant.) Ce procès intéressoit la nièce de Corbinelli (*Voyez* l'apostille de la lettre du 3 avril 1681.)

un talent de chicane dont il n'y a que vous et madame de Coligny qui puissiez me défaire. Je l'espère fort, et je le desire encore davantage.

773.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 1er septembre 1680.

Vous avez soin de votre santé, ma belle, c'est assez pour me donner du repos. Je remercie Montgobert de l'attention qu'elle a de m'en dire des nouvelles; elle me témoigne de l'amitié par cette exactitude, et elle paroît bien persuadée de la tendresse que j'ai pour vous. Son commerce me plaît, et m'est entièrement nécessaire; elle gagneroit beaucoup que vous vissiez ce qu'elle me dit si naturellement, et encore plus, si vous saviez comme moi dans quelles inquiétudes elle étoit de votre maladie de l'année passée : Dieu tournera tout cela comme il lui plaira dans votre esprit. Je trouve que vous êtes bien obligée à madame de Vaudemont de son souvenir tendre et appliqué; mais il faut avoir autant de foi qu'elle en a, pour se disposer, ainsi qu'elle a fait, à vous faire recevoir cette bénédiction : cela me paroît comme la poudre de sympathie : elle a traité son ame, et c'est vous qui devez être guérie; si elle avoit fait un sacrilége, vous en seriez plus malade; je souhaite extrêmement, pour le bien de son ame et pour celui de votre corps, que

votre santé justifie la pureté de sa conscience. Je ne trouve guère de remède plus difficile que celui-là; nous n'en avions point encore vu où la foi, l'espérance et la charité fissent le corps de la médecine. Je voudrois bien pouvoir user de cette recette; je vous assure que ce ne seroit point pour guérir mes mains, je crois qu'elles le sont; et si elles ne l'étoient point, je m'en aperçois si peu, que c'est de ce mal qu'il faudroit dire que cela ne vaut pas la peine d'en parler. Belle comparaison, ma fille, de vos maux avec les miens! Je vous ai parlé de ceux de mon fils, ils peuvent devenir étranges, il croit cependant qu'il est hors d'affaire; il mange et dort toujours très bien; il se persuade fort aisément, et peut-être fort témérairement que tout cela n'est rien.

M. du Plessis, et la fille de M. de Launaie qui est mariée, jouent souvent à l'hombre avec mon fils. Nous avons bien des ouvriers, cela nous occupe, et tant que le petit été qui nous est revenu durera, nous ne serons pas à plaindre. Quand nous voulons lire, M. du Plessis y tient aussi bien sa place qu'à l'hombre; il a bien de l'esprit, et entend fort finement tout ce qui est bon. Nous avons trouvé un ami qui pourra nous estimer les terres que madame d'Acigné nous offre, et nous tirer de toutes nos affaires avec celui que madame d'Acigné nommera de son côté : si nous réussissons, nous n'aurons pas perdu notre voyage. Cet ami est le fils de M. Charrier de Lyon, que nous connoissons; il a une abbaye en Basse-Bretagne; et voilà comme les choses se trouvent par hasard dans une visite, lorsqu'on y pense le moins.

Seroit-il possible que M. de Vendôme ne vînt point encore cette année? Le bien qui vous en reviendroit est si peu comparable à la dépense que vous faites, dès que vous repassez la Durance, que je pense qu'il vaudroit autant que cela fût fini : j'espère que la Providence tournera votre destinée d'une autre manière. Vous avez fort bien répondu à M. de Coulanges; c'est un plaisant homme de vouloir tant regarder dans l'avenir des autres, après avoir si peu vu dans le sien. J'ai envie que vous l'ayez; il vous réjouira le cœur, quoique souvent le sien soit affligé. Brancas s'en va à Lyon voir madame de Coulanges; il s'est imaginé qu'il avoit à faire à Avignon; il vous verra. Il est mon idée sur la perfection de l'amour; je n'en ai jamais vu de meilleur, et d'autant plus qu'il n'est combattu d'aucun scrupule : car enfin, Brancas a mis Dieu de cette confidence, et veut avoir tous les samedis de quoi l'entretenir : il reçoit tous les dimanches la bénédiction, avec foi, espérance et charité, pour madame de Coulanges. Vous le verrez à Grignan rêver à elle : il n'y a qu'à savoir donner le tour à ces attachements les plus sensibles. Vous me direz que le corps n'y a point de part, ah! je le crois : mais il n'est question que du cœur, et le sien est entièrement occupé : vous me diriez encore que je fais le procès à bien d'autres, je l'avoue; mais ils sont au moins persuadés de leurs égarements; et lui, il se baigne dans la confiance. Ma fille, ne lui faites point la guerre trop ouvertement sur tout ceci; les vérités sont amères, nous n'aimons pas à être découverts. Il me semble que nous serions quelquefois tentés de lui dire, comme le comte de Gramont disoit

à Langlée : *Vous croyez parler au roi*[a]. Nous dirions volontiers aussi, quand Brancas veut tromper : *Vous croyez parler à Dieu*. Vraiment je suis folle, voyez un peu où je me jette.

Je fais mes compliments aux héritiers de ce bon homme *Évreux*. On dit en ce pays que le jeune aspire encore à Marseille; est-il possible qu'il ne soit pas content, et que pouvant accorder la résidence avec la cour, c'est-à-dire, la gloire et les plaisirs, il aime mieux se rendre le *dom courrier* de Marseille à Paris, comme son prédécesseur? Si l'évêché vaut mieux, il le dépenseroit par les chemins; enfin, chacun a sa manière de penser. Ce que je sais en général du clergé, c'est qu'ils ont beaucoup paru cette année, et qu'ils ont traité le pape, comme M. *de Rome*, fort familièrement. Cette guerre est encore meilleure que les autres; et les évêques, qui se disoient autant de vérités que d'injures, comme vous dites, valoient bien les cordons bleus qui se battoient. Vous savez tous ceux qui sont tombés malades en revenant du voyage. MADEMOISELLE est bien étonnée d'avoir la fièvre tierce. La Troche me mande toujours de bons petits détails; c'est son fils qui garde M. le dauphin. Nous aurions entendu de notre abbaye (*de Livry*) les triomphes, les fanfares et la musique de Chelles, au sacre de l'abbesse. On dit que *la belle beauté*[1] a pensé être empoisonnée, et que cela va droit à demander des gardes; elle est toujours languissante, mais si touchée de la gran-

[a] *Voyez* la lettre 211, tome II, page 282.

[1] Madame de Fontanges. *Elle n'étoit que belle.

deur, qu'il faut l'imaginer précisément le contraire de cette petite *violette*[a] *qui se cachoit sous l'herbe*, et qui

[a] Cette *petite violette* est madame de La Vallière dont madame de Sévigné peignoit le caractère angélique dans la lettre 700, page 92 de ce volume. C'est une heureuse pensée d'avoir fait à la plus modeste des femmes l'application de ces jolis vers, dont Desmaretz avoit orné la *guirlande* de Julie d'Angennes :

Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour,
Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe ;
Mais si sur votre front je puis me voir un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

L'éditeur a trouvé dans des manuscrits du temps une pièce intitulée *Le songe de madame la marquise de La Baume*. C'est peut-être le seul écrit que l'on ait conservé de cette femme à laquelle les amis de madame de Sévigné pardonnent difficilement. (*Voyez* les lettres 54 et 57, et la note de la lettre 654, tome V, page 377.) On a pensé néanmoins que cette pièce n'ayant jamais été imprimée, on en liroit avec intérêt le fragment suivant, qui renferme une allégorie relative à l'amour de madame de La Vallière pour Louis XIV ; c'est madame de La Baume qui parle : « Je crus, tout d'un coup, me trouver « bizarrement au milieu d'une foule horrible de monde, qui alloient « tous précipitamment vers un fleuve que je voyois en éloignement. « Je suivis cette foule ; je vis que, quand ils étoient arrivés au bord « du fleuve, ils en buvoient de l'eau à longs traits ; je remarquai qu'il « y avoit bien plus d'hommes que de femmes : j'y reconnus même « plusieurs de mes amis. Ce fleuve avoit une vertu double, dès qu'on « en avoit bu, on oublioit parents, amis, amitié, devoir, reconnois- « sance, amour ; enfin cette eau étoit salutaire contre les remords et « les repentirs. Je vis venir en ce lieu une belle personne habillée « en nymphe ; sa jupe étoit d'une eau pâle très claire ; elle venoit « d'un pas lent, et paroissoit n'avoir pas trop de hâte d'arriver. Son « port étoit céleste, son air doux et languissant. Je n'ai jamais vu « rien de si beau ni de si extraordinaire que ses yeux ; il y avoit du

étoit honteuse d'être maîtresse, d'être mère, d'être duchesse : jamais il n'y en aura sur ce moule. Adieu, ma très chère, j'admire de quoi je vous entretiens, c'est pour détourner mon imagination du chapitre de votre santé, dont je me sens occupée, et dont je vous parlerai jusqu'à l'importunité : mais j'espère que Dieu vous redonnera cette santé; et si j'étois aussi sainte que madame de Vaudemont, je l'en prierois incessamment.

Monsieur DE SÉVIGNÉ.

Il ne sera pas dit que l'on cachète une lettre à mon nez, sans que je vous donne quelque légère *signifiance*. Bonjour ou bonsoir, ma petite sœur, selon l'heure que vous recevrez cette lettre. Nous passons ici notre temps tout doucement : c'est l'aversion que j'ai conçue avec beaucoup de raison contre *les dais* (*de duchesses*), qui me fait aimer la simplicité de la campagne et l'horreur de nos bois. Je passe souvent devant l'arbre où j'ai écrit : *ahi memoria!* jugez si mes rêveries sont agréables.

« feu, de l'amour, de la modestie, de la langueur et de l'éclat; de « la douceur, un peu de chagrin même qui ne gâtoit rien, et par- « dessus tout, un charme secret qui pénétroit le cœur. Je crus que « c'étoit quelque divinité : je n'osai l'aborder, je regardai seulement « de loin ce qu'elle feroit. Je la vis sur le bord du fleuve qui tâchoit « de prendre de l'eau; mais un petit enfant qui se trouva subitement « auprès d'elle l'empêchoit toujours, et, se jouant avec elle, lui fai- « soit répandre l'eau qu'elle vouloit prendre dans sa main. Quand « elle vit qu'elle n'en pouvoit prendre, elle s'en retourna, ce petit « enfant marchant devant elle, et badinant avec elle, comme s'il y eût « été dès long-temps accoutumé. »

774.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 4 septembre 1680.

Il me semble, ma fille, que vous m'enviez d'avoir vu toute la famille de votre *père* Descartes à Rennes; il est vrai que vous en étiez plus digne que moi; s'ils m'eussent prise pour une personne capable d'entendre leur philosophie, je n'aurois pas manqué de leur chanter : *Point de saveur, de son, ni de lumière :* mais ne pouvant pas bien répondre à leur prose, je n'osai les attaquer par vos vers : je les dis à Nantes à l'abbé de Bruc qui en fut ravi, et les voulut par écrit. Il y avoit une nièce à Rennes, à qui l'on seroit fort aise de persuader qu'elle est la moitié d'un tout, dont on ne croit être que la moindre partie. Corbinelli eût été amoureux de tout cela, et du jésuite encore. Je vous ai conté tous ces fagots comme ceux des Rochers, et comme vous me contez quelquefois les vôtres; que pourrions-nous conter, si nous ne contions des fagots? Il est vrai qu'il y a *fagots et fagots*, et que les vôtres sont meilleurs que les miens.

Je ne croyois point que ce bon *Evreux* se fût cassé la tête; je pensois qu'il étoit mort de vieillesse. On peut dire de cette vie, comme de celle du père de Rodrigue :

En arrêter le cours,
Ce n'étoit que hâter la parque de trois jours.

Cependant ces trois jours ont débredouillé le chevalier; c'est le premier bien qu'il ait reçu, et la première mort qui lui ait été bonne. Le roi chasse le malheur de toutes façons par ses bienfaits, les étoiles deviennent heureuses auprès de ce soleil[a] : voici qui devient bien poétique; mais enfin disons en prose que vos frères sont bien placés en attendant mieux.

Nous avons senti le bout de l'an de la maladie du bon abbé : mais ce n'a pas été sans beaucoup de reconnoissance de tous les soins que vous aviez de lui; je la partage, et je sais ce qu'il y avoit sur mon compte. Votre petit frère franchement ne se porte pas trop bien; il est trop heureux d'être ici en repos; pour moi je ne le crois point en sûreté : je crois que c'est une consolation pour lui de pouvoir se plaindre avec moi, et je suis fort aise aussi de pouvoir, au travers de mes gronderies, lui être bonne dans cette bizarre occasion. Vraiment il auroit mieux valu être *fricassé dans de la neige*[1] que dans une sauce de si haut goût. Il me semble que vous ne voulez pas trouver cette aventure assez extraordinaire; et songez que la personne aimée, c'est-à-dire,

[a] Allusion à la devise que Louis XIV portoit au carrousel de 1662; c'est la XXVIe médaille de l'*Histoire de Louis-le-Grand*, par le père Menestrier. Paris, 1693, in-fol. On y voit un soleil éclairant la terre de ses rayons, avec ces mots : *Nec pluribus impar.* 1662.

[1] Ninon de Lenclos avoit dit autrefois de M. de Sévigné *qu'il étoit fricassé dans de la neige.* (*Voyez* la lettre 129, tome II, page 7.)

haïe, n'en est pas plus émue, ni plus embarrassée que si l'on se plaignoit d'un rhume de cerveau. Cela me paroît punissable, et je ne sais comme M. de La Reynie[a], qui entend si bien la police, n'a point donné ordre à ces sortes de trahisons.

J'espère, ma fille, que je serai informée du premier moment que vous verrez changer de forme à votre destinée; je comprends que vous n'y voyez encore rien; mais cela peut se fixer en un instant. Je crois, ma très chère comtesse, que vous êtes persuadée que je ne souhaite pas moins que vous de vous recevoir et de vous embrasser; et si nous ne pouvons pas trouver l'invention d'anéantir l'air qui nous sépare, il faudra que tout simplement, comme du temps de nos pères, nous fassions beaucoup de pas chacune de notre côté; ils me seront bien doux, quand ce sera pour vous rencontrer. Tâchez de me raccommoder avec M. de Grignan; pour me confondre, il n'a qu'à se bien porter. Nous songeons tous les jours à lui dans ce mail, et avec quelle bonne grace il iroit en passe en deux coups et demi. Je prie mon petit marquis de ne point négliger ce jeu, ni tout ce qui sert à être aimable : il n'y a pas trop de tout; je l'embrasse, et je baise la belle Pauline; je n'ai garde d'oublier mesdemoiselles de Grignan : mais vous, ma fille, il me semble que je ne vous dis rien; je vous conseille pourtant de prendre pour vous tout ce que vous pourrez imaginer de meilleur.

[a] Gabriel-Nicolas de La Reynie, maître des requêtes, lieutenant-général de la police, et l'un des commissaires chargés de l'*affaire des poisons*.

Monsieur DE SÉVIGNÉ.

Je voudrois bien vous dire quelque chose qui pût répondre au style de cette lettre; mais cela m'est impossible par plusieurs raisons : je suis de plus en fort méchante humeur; ma mère vous en touche un petit mot en passant. Je ne vois que M. de La Reynie qui puisse me faire justice de la trahison qu'on m'a faite : si j'y avois contribué, je me condamnerois; mais qui croiroit qu'une personne[a] qu'on voit assise chez la reine traiteroit son homme comme elle m'a traité, et qu'elle offriroit pour toute consolation des remèdes aussi bizarres que ceux qu'elle me propose? Je croyois que mon dégoût pour sa figure, joint à la froideur de mon procédé, me sauveroit; mais malheureusement mon naturel n'a été que trop bon, et j'ai confondu d'une manière bien cruelle les mauvais bruits qui couroient de moi. Avouez, ma belle petite sœur, que voilà un beau détail; mais le moyen de parler d'autre chose que de ce qui touche si sensiblement? Je ne vous embrasse point, je vous baise encore moins; ce n'est pas que peut-être je ne me porte fort bien; mais peut-être aussi je me porte fort mal; l'alternative est fâcheuse, et *peut-être* est *gaillard*, comme disoit notre ami. Je suis très humble serviteur de M. de Grignan.

Oui, mon frère, je suis un méchant, un coupable,
Un malheureux pécheur rempli d'iniquité[1].

[a] On se rappelle le mot de madame Cornuel qui est rapporté dans la lettre 535, tome IV, page 459. On seroit porté à soupçonner qu'il s'agit ici de la même duchesse.

[1] *Voyez* la scène VI de l'acte III du *Tartufe*.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Que peut-on dire à un aveu si sincère? En vérité, je suis fort effrayée de ce *peut-être* sur lequel nous vivons. La Providence sait bien ce qui en arrivera. Adieu, ma très chère et très bonne.

775.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 8 septembre 1680.

C'est me renouveler les douleurs de l'éloignement, que de me faire apercevoir les travers de mes inquiétudes. Vous souvient-il des raisonnements que nous faisions sur la perte de Charleroi, lorsqu'il y avoit plus de quinze jours que Montal étoit entré dans cette place qu'il avoit secourue? J'ai eu des craintes aussi bien fondées pour vos meubles, qui étoient sous vos yeux, j'en suis fort aise; le jour viendra, je l'espère, que nos discours seront un peu plus justes; on tire de si loin, qu'il est impossible de tirer droit. J'attends avec une grande impatience cette décision qui doit faire honneur à toutes vos prophéties. Votre petit frère cherchera à se marier ailleurs; nous avons eu de grandes terreurs; Dieu

merci, elles sont devenues paniques, et il en sera quitte pour de petits anodins : ce n'étoit rien que ce qu'il avoit; ce n'étoit qu'un peu de gale, qui étoit le reste de la chaleur de quelques médecines un peu vigoureuses qu'il avoit prises à Paris; en vérité, c'est une grande joie que d'être sorti de cette peine. Vous avez quitté vos bains, ma fille : c'est une chose admirable que le soulagement sûr que vous en recevez pour vos coliques, sans que votre poitrine y trouve rien à redire. Je suis ravie quand je vous vois reprendre le fil de votre repos, et vous bien restaurer; car le bain affoiblit un peu. Montgobert me fait toujours un fort grand plaisir en me parlant sincèrement et en détail de votre santé : elle m'en paroît si aise, et je la reconnois si bien là-dessus, qu'en vérité j'ai peine à croire que ce vers de Corneille lui soit bien appliqué :

Qu'importe de mon cœur, si je fais mon devoir?

Elle n'est point démonstrative; je croirois plutôt qu'elle pourroit dire : *Qu'importe de mon humeur, de mon chagrin, de ma jalousie, si mon cœur fait son devoir?* J'ai reçu deux de ses lettres à-la-fois, elle me devoit la suite du bain : elle me conte les folles lettres que vous écrivîtes tous, l'autre jour, à M. de Coulanges : cela étoit plaisant : elle me dit aussi les infinités de trains qui vous arrivent de tous côtés; il n'y a pas moyen d'imaginer que tout cela puisse coucher sous un même toit; je crois que vous y aurez encore un supplément de trois beaux-frères : le chevalier m'écrit d'une manière à me le per-

suader. C'est une plaisante solitude que la vôtre; la nôtre commence à se gâter, mon fils réveille tout: cette bonne princesse fait ses galeries de Vitré ici, et vous jugez bien que nous lui rendons plus chaud que braise: elle joue à l'hombre avec mon fils et M. du Plessis; et, pour m'amuser, elle me fagote un reversi; cela fait une société. Cependant, pour entretenir l'air de la solitude, au moins par le nom, j'ai fait dresser une allée aussi longue que la grande, qui s'appelle *la solitaire:* elle est si belle, si bien plantée, que mon fils devroit baiser les pas que j'y fais tous les jours; mais comme elle contient douze cents pas, et que ce seroit un exercice un peu violent avec un sang aussi échauffé que le sien, je lui fais crédit de cette reconnoissance. Je me suis servie de votre nom pour obliger la princesse à ne plus assassiner de reproches sa pauvre fille, de trois cents lieues de loin; à force de lui parler du bonheur de cette personne, et de lui demander ce qu'elle vouloit donc, j'ai si bien fait, qu'elle lui écrit des douceurs et des bontés, et qu'elle les trouve même dans son cœur; car la grandeur et les richesses sont jointes au mérite personnel de son mari: je lui ai conseillé de l'aller voir l'année qui vient, et enfin j'ai fait des merveilles. Elle vous dit mille et mille douceurs, et trouve que nous faisons toutes deux parfaitement bien de nous aimer.

J'ai tout dit sur la visite de Brancas à madame de Coulanges: n'ayez pas peur qu'il la fasse comme celle qu'il nous fit à Livry; sa rêverie ne le porte point à se faire du mal; il s'imaginera bien plutôt, étant à Lyon, qu'il est à Avignon, et oubliera d'y aller. J'ai aussi ré-

pondu par avance à l'article de M. de Pamiers[1]. Nos pensées se croisent souvent. Ce pauvre Sanguin est mort; c'étoit un bon et honnête homme, sa famille est désolée; voilà une place de cordon-bleu : si cette charge[2] n'alloit pas à son fils, plût à Dieu que M. de Grignan pût l'avoir! il seroit bien propre à lui conserver le grand air qu'elle a toujours eu; c'est la meilleure place pour subsister qu'il est possible. Vous ne sauriez m'empêcher de rêver à tout cela dans ma *solitaire;* elle donne d'un côté dans une grande place au bout du mail, plantée à quatre rangs, qu'on appelle le *cloître;* et de l'autre, dans le labyrinthe; elle est la plus belle de mes allées, ou du moins la plus nouvelle : c'est donc là où je vous donne cette belle charge; sérieusement, songez-y, et voyez si, avec l'étoffe que vous avez, vous ne pourriez point placer cet aîné, qui feroit si bien les honneurs de la maison. Je jette cette pensée dans cette lettre; le port même n'en sera pas augmenté : c'est la seule place où l'on peut rétablir ses affaires en mangeant aussi bien que le roi. Je ne vous parlerai point du tout de M. de Vendôme, il viendra ou il ne viendra pas : vous m'apprendrez ce que la destinée a réglé là-dessus. Il me semble que vous ne vous attendiez pas au souvenir de cette belle reine de Portugal[3]; ce n'est pas du moins le vôtre qui l'a réveil-

[1] *Voyez* la lettre 769, page 429 de ce volume.

[2] La charge de premier maître-d'hôtel du roi, que M. de Sanguin avoit achetée de M. le maréchal de Bellefonds, et qui a passé successivement aux descendants de M. de Sanguin, marquis de Livry.

[3] Marie-Françoise-Élisabeth, fille puînée de Charles-Amédée de Savoie, duc de Nemours, reine de Portugal. (*Voyez* la note de la lettre 693, page 67 de ce volume.)

lée. Corbinelli m'a mandé la joie qu'il avoit eue de recevoir une lettre de vous, à l'occasion de *cette majesté*. Vous l'assurez, dit-il, que, malgré vos silences, *votre père commun* (*Descartes*), et votre mère, j'ai pensé dire *peu commune*, font une liaison entre vous et lui : il est ravi que la reine de Portugal lui ait attiré l'honneur de votre souvenir. Il nous écrit ici des lettres trop plaisantes; il est content de mon fils, parcequ'il est entré dans son affaire : il nous en conte les suites d'une fort plaisante manière. M. de Montespan est devenu son protecteur : il ne parle que de mettre deux mille pistoles de dédit pour celui qui se révoltera contre les arbitres, et de cent mille francs pour pousser l'affaire, s'il la faut plaider : voilà un style qui nous est inconnu, et qui se ressent beaucoup de cet air de la Garonne. Il y a deux arbitres d'épée, Montespan et Montluc[1], et deux de robe, de Harlay et Sainte-Foi, dont le nom, disoit madame Cornuel, est comme celui des Blancs-Manteaux qui sont habillés de noir. Tout cela échauffe notre ami, et son esprit en a retrouvé toute sa vivacité, de sorte que ses lettres font mourir de rire. Adieu, ma très chère enfant, la lettre où vous m'apprendrez les décisions que je desire me donnera une autre sorte de joie bien plus sensible. Je laisse la plume à votre petit frère, qui va sans doute commencer par vous dire :

Après les fureurs de la guerre,
Chantons, chantons les douceurs de la paix.

[1] Il n'y en avoit qu'un d'épée; Montluc étoit de robe.

Monsieur DE SÉVIGNÉ.

Il est vrai, ma belle petite sœur, que ma joie est parfaite; mais ma mère commence à être fâchée de ce qu'elle n'aura point occasion de me témoigner sa reconnoissance pour le soin que j'eus d'elle, il y a cinq ans; je lui en fais crédit du meilleur de mon cœur. Elle se trouve assez bien de moi, à ce qu'elle me dit : pour moi, je suis ravi d'être avec elle, et cette joie toute seule suffiroit pour me rafraîchir le sang. Adieu, ma belle petite sœur; il entre un gros monsieur de Vitré, qui fait que je vous quitte à la hâte, pour recevoir bien sérieusement son ennuyeuse visite.

Madame DE SÉVIGNÉ.

Je salue en tout respect, et pourtant avec beaucoup de tendresse, M. l'archevêque (*d'Arles*); Dieu vous le conserve, écoutez-le bien pendant que vous l'avez. Mesdemoiselles de Grignan ne seront point oubliées, ni la belle *Paulinette*, ni mon cher petit marquis. Ah! justement il faut l'abbé de Lanion[a] à la place de M. de Pamiers : n'en êtes-vous pas contente?

[a] Il n'eut pas cet évêché; François-Louis d'Anglure de Bourlemont y fut nommé. Il donna sa démission en 1685, et mourut en 1711.

776.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 11 septembre 1680.

Je n'eusse jamais cru qu'une lettre qui m'apprend que vous viendrez cet hiver à Paris, et que je vous y verrai, pût me faire pleurer; c'est pourtant l'effet qu'a produit la joie de cette assurance, jointe à la beauté des sentiments de cette sage et sainte fille[a]; non ce n'est pas toujours de tristesse que l'on pleure; il entre bien des sortes de sentiments dans la composition des larmes. Vous vous êtes souvent moquée de moi, en me voyant émue de la beauté de certains sentiments, où je ne prenois nul intérêt: il m'est impossible de n'en être pas touchée: jugez donc ce que je suis pour le discours si tendre et si sage de mademoiselle de Grignan; quelle résolution! quel courage! il me semble qu'il faut compter sur ce qu'elle dit: il y a long-temps qu'elle médite sur cette déclaration; elle pense ferme, comme vous disiez; ce qu'elle a résolu est immanquable: vos prophéties sont bonnes; je ne savois où vous preniez de si grandes assurances. Vous voilà donc décidée, ma chère fille, par

[a] L'aînée des demoiselles de Grignan, qui vouloit embrasser la vie religieuse.

la plus grande affaire et la plus avantageuse qui pût arriver à votre maison : c'est un coup de partie, et c'est dans ces occasions qu'il faut faire un voyage *in ogni modo.* Dites-moi bien cette suite et tous vos desseins, afin que je tâche d'y conformer les miens.

Je ne savois point du tout la manière dont étoit mort ce vieux *Evreux;* c'est une chose effroyable : vous avez raison de dire que j'en serai frappée. Vraiment, ma fille, je le suis, et je vois Dieu qui tourne les volontés de ce bon homme d'une manière extraordinaire, pour le conduire à être déchiré et massacré, et tiré enfin à quatre chevaux : voyez par combien de circonstances on voit la destinée s'opiniâtrer à vouloir premièrement qu'il se remette en équipage à quatre-vingts ans; des chevaux neufs, point de postillon, les avertissements de tout le monde; point de nouvelles, il faut qu'il périsse, il faut qu'il soit déchiré, il faut que MM. de Grignan en profitent. Ma fille, je parlerois d'ici à demain. Je trouve encore qu'on n'est point heureux à demi; voyez comme le chevalier sera bien établi, et quel contre-coup pour sa maison et pour son nom.

Il y a du déchaînement au débordement des visites qu'on vous fait cette année; c'est comme par gageure : deux tables de douze couverts chacune dans cette galerie; c'est moi qui en suis cause, en vous parlant de celles de M. de Chaulnes. Cela me paroît dans un tel excès, que quand vous me dites qu'on ne dépense rien à Grignan ! ah ! il est vrai que je ne manquerai pas de le croire. Nous savons bien ce que c'est que ces abymes de toutes provisions; et le jeu, comment vous en tirez-vous? Je

me représente toujours ces petites pluies qui mouillent fort bien. Ma fille, il y a des gens qui sont nés pour dépenser par-tout, comme il y en a qui se cassent la tête; il n'y a aucun lieu de repos pour eux, ni qui puisse les ressuyer : ils attirent le monde, la dépense, les plaisirs, comme l'ambre attire la paille; il faut bien s'y résoudre, et monter dans le carrosse à quatre chevaux sans postillon : mais, Dieu merci, mon enfant, vous ne périrez point; et c'est à présent qu'on peut dire, un bon mariage paiera tout. Ne vous figurez point que cela puisse manquer après le pas qui est fait; laissez un peu reposer votre cœur et votre imagination dans la certitude d'une si grande affaire : pour moi, je vous le dis franchement, j'en suis transportée; mon père disoit qu'il aimoit Dieu quand il étoit bien aise; il me semble que je suis sa fille. N'avez-vous pas vu le remue-ménage des évêques? *Freluquet*[a] ne tâtera point de Marseille; c'est un Bourlemont qui ne vous fera ni chaud ni froid : si vous me demandez où il *demeure*, je vous dirai que c'étoit l'année passée devant la reine, aux Carmelites[b]. Croyez-vous que don Côme se brouille pour la régale à Pamiers? Et l'abbé Le Jay[1], ne sera-ce pas une belle lumière de l'église? La Mousse me mande tout en colère qu'il gouvernera son diocèse *en jouant*, tant il a de facilité dans l'esprit. On soupçonne madame la dauphine d'être grosse. La faveur

[a] Elle appelle ainsi M. de Valbelle, le nouvel évêque d'Alet. (*Voyez* les lettres 759 et 764, pages 380 et 406 de ce volume.)

[b] Il étoit sans doute demeuré court en prêchant devant la reine.

[1] Nommé à l'évêché de Cahors.

de madame de Maintenon est toujours au suprême. Le roi n'est que des moments chez madame de Montespan, et chez madame de Fontanges qui est fort languissante. M. de Rennes, qui a repassé par ici en revenant de Lavardin, m'a conté qu'au sacre de madame de Chelles[1], les tentures de la couronne, les pierreries au soleil du Saint-Sacrement, la musique exquise, les odeurs, et la quantité d'évêques qui officioient, surprirent tellement une manière de provinciale qui étoit là, qu'elle s'écria tout haut : N'est-ce pas ici le Paradis? Ah! non madame, dit quelqu'un, il n'y a pas tant d'évêques. Peut-être que vous mettrez ce petit conte avec celui que je fis malheureusement un soir dans votre petite chambre; il n'importe, il est tout chaud, il faut qu'il passe.

Je vous conjure de dire à M. l'archevêque tout ce que vous jugerez à propos de mes sentiments, dont vous pourrez répondre. Je veux la même chose pour M. de Grignan, et pour sa fille céleste, et même pour la terrestre[a]. J'embrasse les marmots : car il ne faut rien oublier. Montgobert me mandoit l'autre jour que Pauline lisoit auprès d'elle les lettres de Voiture, et qu'elle les entendoit comme nous.

[1] Sœur de madame de Fontanges.

[a] La seconde des filles de M. de Grignan, nées de son premier mariage. On l'appeloit mademoiselle d'*Alerac*.

777.

A la même.

Aux Rochers, dimanche 15 septembre 1680.

Que mon cœur vous a d'obligation! et que vous l'avez mis à son aise, en lui donnant la liberté de vous espérer cet hiver! J'ai relu bien des fois cette aimable lettre que je souhaitois si tendrement; et je disois, c'est mon enfant qui me parle, et qui m'assure qu'elle vient à Paris un peu après la Toussaint : c'est une douceur incroyable que de trouver dans sa poche une telle consolation.

Vous m'étonnez du secret que fait cette fille toute sainte à madame du Janet, de ses belles et bonnes intentions : il est si naturel de parler de ce qu'on desire, et dont le cœur est plein, que c'est déja se mortifier que de garder le silence en cette occasion; c'est son humeur d'en user ainsi; elle en parle uniquement à son père, parceque c'est lui qui règle le temps d'un séjour, qu'elle seroit fâchée qui fût plus long. Elle veut bien s'ôter la douceur de communiquer ses desseins, ils n'en sont que plus affermis dans son cœur.

Je ne vois point d'ici ce qu'est devenue toute cette presse qui surmontoit votre château : il me semble que je vous avois laissée dans la rue des Orfèvres à la foire Saint-Germain, sur les quatre à cinq heures du soir : mais enfin il faut croire que, puisque vous étiez sur votre

petit lit, vous aviez trouvé le moyen de fendre la presse. Montgobert ne m'a point écrit, et vous me parlez fort légèrement de votre santé : il falloit me dire si vous vous guérissez des remèdes que vous avez faits, et si cette maigreur sur votre maigreur ordinaire, ne vous laissera pas au moins comme vous étiez. C'est un malheur étrange que ce qui vous est bon pour un mal, vous en fasse un autre, cela modère les joies que l'on peut avoir d'ailleurs. Nous avons présentement une compagnie avec laquelle nous faisons un grand usage de notre raison et de notre raisonnement : vous savez comme je sais bien écouter, *grace à Dieu et la vôtre* comme on dit en ce pays : j'ai perdu, à force de vous écouter, la grossière ignorance sur bien des choses : c'est un plaisir qui se fait sentir dans les occasions. Nous avons eu ici une petite bouffée d'hombre et de reversi : le lendemain *altra scena*. M. de Montmoron arriva; vous savez qu'il a bien de l'esprit; le père Damaie qui n'est qu'à vingt lieues d'ici; mon fils, qui, comme vous savez encore, dispute en perfection; les lettres de Corbinelli, les voilà quatre; et moi, je suis le but de tous leurs discours : ils me divertissent au dernier point. M. de Montmoron sait votre philosophie, et la conteste sur tout : mon fils soutenoit *votre père*, le Damaie le soutenoit aussi, et les lettres s'y joignoient; mais ce n'est pas trop de trois contre Montmoron : il disoit que nous ne pouvions avoir d'idées que de ce qui avoit passé par nos sens[a]; mon fils disoit que nous pensions indépendam-

[a] M. de Montmoron combattoit le système que Malebranche avoit

ment de nos sens : par exemple, *nous pensons que nous pensons;* voilà grossièrement le sujet de l'histoire : cela se poussa fort loin et fort agréablement, ils me réjouissoient beaucoup. Si vous aviez pu vous mêler dans cette dispute par vos lettres, comme Corbinelli par les siennes, vous auriez fortifié le bon Sévigné. Au reste, il est toujours fort incommodé, quoiqu'il se croie en sûreté : je le crois aussi; mais il est malade des remèdes, aussi bien que vous; il en a fait dont il n'avoit pas besoin; ils ont agi sur son sang, et l'ont mis dans un tel mouvement, qu'il en est survenu de ces effroyables élevures qui donnent du chagrin à ceux qui les ont, et à ceux qui les voient : mon fils est donc bien heureux d'avoir un peu de temps pour se reposer.

J'admirois hier comme il est aisé de nous consoler du jeu par quelque chose de meilleur, et comme nous prenons patience aussi, quand nous dépensons, comme je disois à Rennes, notre pauvre bien en pièces de quatre sous. Mais, sans vouloir nous contrefaire, car je hais les mauvaises copies des meilleurs originaux, je vous dirai que mon âge et mon expérience me font souhaiter comme un besoin de n'être pas toujours dissipée, et de remettre souvent des esprits dans ma pauvre tête : c'est, en vérité, ce que je fais tous les jours dans mon cabinet, ou dans ces bois. Il me semble que vous voulez

développé dans la *Recherche de la Vérité;* il soutenoit, ainsi que Locke le fit peu d'années après, qu'il n'existe pas d'idées innées, et que toutes nos idées nous sont transmises par nos sens; il est difficile aujourd'hui de ne pas admettre cette dernière opinion, qui, en saine philosophie, n'a rien d'opposé à la religion et à la révélation.

savoir quelle étoit cette petite compagnie qui nous a fait jouer; c'étoit une assez jolie femme de Vitré, qui a couché ici trois nuits : elle aime à jouer, et nous avions rassemblé les Launaies, et nous ne cessions de jouer.

Mademoiselle de Grignan emploie bien mieux son temps : qu'elle est heureuse ! en relisant plus exactement votre lettre, je vois qu'elle parle confidemment de ses desseins à madame du Janet, et que c'est de la conversation qu'elle a eue avec M. de Grignan, qu'elle ne lui parle point : j'admire assez qu'on dise l'un sans l'autre : mais enfin elle sent la douceur de parler avec cette bonne et sage personne de ce qui la touche sensiblement. J'honore plus que jamais la conduite de la Providence, quand je songe qu'elle me fait profiter des pas que vous allez faire; et je commence dès à présent à jouir de ce bonheur à venir.

Je vous demande mille pardons; je trouve un petit livre de madrigaux[1], le plus joli du monde : il faut que je travaille cet hiver à les remettre bien avec vous. C'est un plaisir, ma belle, que de n'avoir point de mémoire : nous relisons Sarasin, et je suis aussi aise que la première fois; *des petites Lettres*, tout de même; ce sont des lectures nouvelles, nous y en ajoutons encore, selon nos fantaisies, sans beaucoup de règle, mais avec bien du plaisir : votre frère est d'un grand commerce sur ces sortes d'amusements. J'ai voulu tâter *des Préjugés*[2] que

[1] Les madrigaux de La Sablière.

[2] Ouvrage de M. Nicole, intitulé : *Préjugés légitimes contre les Calvinistes.*

je trouve admirables; et ce qui donne le prix à tout cela, ma très aimable, c'est que toutes ces choses me conduisent droit à vous : c'est une grande douceur d'être assurée qu'on se retrouvera. Hélas! il y a un an que je ne fais que vous dire adieu, cela me fait mal. Je ne donne point au passé un si bon air que vous; au contraire, je m'en fais une amertume, je le regrette, j'en usois du moins ainsi jusqu'à l'assurance de vous revoir : présentement je lui pardonne en faveur de l'avenir, puisque le voilà éclairé par l'espérance, qui me rend contente de tout.

778.

A la même

Aux Rochers, mercredi 18 septembre 1680.

J'étois avant-hier chez la princesse, à qui je dis ce que vous lui conseillez pour Paris : elle y est fort disposée, d'autant plus que la voilà dans un deuil épouvantable. Le père[1] de MADAME, qui est son beau-frère, est mort : un gros Allemand le dit à MADAME à-peu-près de cette sorte, sans aucune précaution. Voilà MADAME à crier, à pleurer, à faire un bruit étrange, on dit, à

[1] Charles-Louis, comte palatin du Rhin, électeur de l'Empire, mort le 7 septembre 1680.

s'évanouir, je n'en crois rien; elle me paroît incapable de cette marque de foiblesse : c'est tout ce que pourra faire la mort que de fixer tous ses esprits.

Savez-vous bien que Langlade les a eus fixés d'une telle manière, que sa femme fut emportée de sa chambre, et lui mis sur la paillasse avec toute la contenance d'un mort? Il passa un médecin par pur hasard; la scène est en Poitou : ce médecin voulut le voir, tout de même que celui dont vous me parlâtes au sujet de cette dame qu'il ressuscita. Il observa ce pauvre corps, il y trouva encore quelque chaleur, il lui donna des remèdes dont on se moquoit, enfin il en vint à l'émétique, et l'on écrit à madame de La Fayette qu'on est persuadé que Langlade en reviendra. Voilà une histoire qui ressemble fort à celle que vous savez. Ce seroit une perte pour madame de La Fayette, qui trouve encore quelque douceur aux restes de ses amis[a].

On me mande qu'on parle de M. de Silleri pour gouverneur de M. de Chartres, et de madame de La Sablière

[a] Langlade mourut de cette maladie. Il étoit en Poitou, dans une de ses terres, lorsqu'il apprit que M. de Louvois, qui revenoit de Guienne, alloit passer très près de chez lui. Voulant se parer vis-à-vis de ses voisins de la faveur dont il croyoit jouir, il fit tout préparer pour recevoir le ministre, et courut deux lieues au-devant de lui pour l'engager à se reposer dans son château. Mais Louvois, qui étoit fort pressé, le remercia brusquement, et continua sa route. Langlade tout chagrin suivit pendant une poste, et le marquis s'en apercevant lui fit signe du chapeau, et lui dit adieu. Ce courtisan n'étoit pas de force à supporter cette infortune; il revint chez lui, et mourut peu de jours après. (*Voyez* les *Mémoires* de Gourville, tome II, page 180.)

pour mesdemoiselles de Nantes et de Tours; je n'en crois rien du tout : il seroit grossier de dire pourquoi, il y a trop de raisons. Je ne sais auquel des courtisans la langue a fourché le premier : ils appellent tout bas madame de Maintenon, madame de *Maintenant;* ce jeu de paroles n'est pas indigne du château que vous habitez. Cette dame de Maintenon ou de *Maintenant* passe tous les soirs depuis huit jusqu'à dix avec Sa Majesté. M. de Chamarande[a] la mène et la ramène à la face de l'univers.

Je vois avec grand plaisir les saintes dispositions croître dans votre sainte fille, et son impatience s'accorde fort avec la mienne[b]. Ne respectez-vous pas beaucoup cette créature? n'est-ce pas un trésor de grace, et une prédestinée? On ne peut plus vivre avec elle comme avec une autre; cette distinction du Ciel attire celle de la terre. Vous me manderez sans cesse vos desseins : je trouve que M. de Vendôme a grande peine à déclarer les siens.

J'admire votre amitié d'être si attentive au mal de MADEMOISELLE, et de ne vouloir pas que ceux qui sont nés en 1627 prennent la liberté d'être malades. Vous avez été plus en peine de cette princesse que toute sa noble famille; et son malheur est tel qu'il faut encore

[a] Clair Gilbert-d'Ornayson, seigneur de Chamarande, premier maître-d'hôtel de madame la dauphine; il avoit été l'un des quatre premiers valets-de-chambre du roi. (*Voyez* la lettre 308, tome III, page 108.)

[b] L'impatience de madame de Sévigné étoit un peu intéressée. (*Voyez* la lettre du 25 octobre 1686.)

que ce soit moi qui vous en remercie. Je le fais aussi pour le soin que vous avez de penser à nous défaire de notre charge, *qui nous charge*. Quand nous parlons d'entrer dans une autre, c'est dans l'extrémité, et en cas que nous soyons obligés d'en parler à M. de Louvois, parcequ'on ne croit point en ce pays-là qu'un homme puisse vivre ni respirer, s'il n'y est engagé : mais le but de nos desirs seroit de nous débarrasser entièrement de cette glu, qui fait une contrainte et un engagement dont on voudroit être tiré, du moins pour quelque temps; de sorte que si vous trouviez quelqu'un qui voulût effectivement d'une très jolie charge, et dont la jeunesse s'accordât d'ici à quelques années avec le titre de subalterne, ce seroit la chose du monde la plus heureuse pour nous. Si vous êtes destinée, ma fille, à nous faire ce plaisir, vous pourrez vous vanter d'avoir donné à votre frère le plus sensible qu'il ait jamais eu. La pensée d'être abandonné de M. de La Trousse le fait sauter aux nues; et la seule espérance de ce neveu de Brancas épanouira sa rate.

Vous nous donnez l'exemple d'une philosophie admirable :

> Ainsi de vos desirs toujours reine absolue,
> Les plus grands changements vous trouvent résolue.

Voilà deux vers à retenir, et où la Providence devroit nous conduire bien naturellement. Si je ne suis dans cet état bienheureux, ce n'est pas faute de la méditer souvent, et d'observer toutes ses démarches, qui me confirment de plus en plus qu'elle est *regina del mondo*,

et qu'elle se sert de nos opinions pour nous mener à ses fins éternelles. Nous répétons un peu nos vieilles leçons, le père Damaie et moi; nous sommes ravis de l'avoir : nous trouvons plaisant de voir aux Rochers le père prieur de Livry; il a fait vingt lieues pour nous voir : nous voulons que sa visite soit au moins de huit jours : il vous salue très humblement : il a une grande idée de votre bel et bon esprit, et même de votre bonté; il trouve que vous en avez toujours eu pour lui. Je lui fais dès aujourd'hui votre réponse; car quand elle viendra, il y aura quinze jours qu'il sera retourné à sa cure. Cela donne une effroyable idée de son éloignement, et l'on a besoin de l'espérance qui nous dilate présentement le cœur, et nous fait toucher au doigt le temps ou nous serons ensemble; comment donc n'aimerois-je pas la Providence? Ce qu'il y auroit de bon, ce seroit de s'y soumettre sans murmurer quand elle en dispose d'une autre manière. Je ne croyois pas que le cardinal d'Estrées fît le voyage de Rome; mais puisqu'il le fait, notre petit Coulanges fait assez bien d'aller avec lui : j'ai été de cet avis, sachant toutes les couleuvres qu'il avale à Paris : je crois qu'il n'en rompra pas le voyage de Grignan. Nous approuvons fort votre préparation pour cette bénédiction de la Flandre[1]; elle est bien meilleure que celle des bons prêtres de ce pays, à qui l'on répond toujours, quand on leur entend dire, *Domine non sum dignus*, comme vous fîtes si à propos aux Filles-Bleues, *ah, qu'il a raison!* Je m'en souviens

[1] *Voyez* la lettre 773, page 439 de ce volume.

comme de la plus plaisante chose du monde. Adieu, ma très chère, n'oubliez pas que je vous aime avec une tendresse et une inclination si naturelle, que je ne suis pas plus moi-même, que ces sentiments sont transformés en moi : je ne trouve point cette période bien nette, mais elle est assez vraie.

779.*

A la même.

Aux Rochers, dimanche 22 septembre 1680.

Vous êtes si philosophe, ma très chère enfant, qu'il n'y a pas moyen de se réjouir avec vous ; vous anticipez sur nos espérances, et vous passez par-dessus la possession de ce qu'on desire, pour y voir la séparation : il faut mieux ménager les biens que la Providence nous prépare. Après vous avoir fait ce reproche, je veux vous avouer de bonne foi que je le mérite autant que vous, et qu'on ne peut être plus effrayée que je ne le suis de la rapidité du temps, ni plus sentir par avance les chagrins qui suivent ordinairement les plaisirs. Enfin, ma fille, c'est la vie toujours mêlée de biens et de maux : quand on a ce qu'on desire, on est plus près de le perdre ; quand on en est loin, on songe qu'on se retrouvera ; il faut donc tâcher de prendre les choses comme

Dieu les donne : pour moi, je veux sentir l'aimable espérance de vous voir, sans aucun mélange.

Vous êtes bien injuste, ma très chère, dans le jugement que vous faites de vous; vous dites que d'abord on vous croit assez aimable, et qu'en vous connoissant davantage on ne vous aime plus; c'est précisément le contraire : d'abord on vous craint, vous avez un air assez dédaigneux, on n'espère point pouvoir être de vos amis; mais quand on vous connoît, on vous adore et l'on s'attache entièrement à vous; si quelqu'un paroît vous quitter, c'est parcequ'on vous aime, et qu'on est au désespoir de n'être pas aimé autant qu'on le voudroit : j'ai entendu louer jusqu'aux nues les charmes qu'on trouve dans votre amitié, et retomber sur le peu de mérite qui fait qu'on n'a pu conserver un tel bonheur; ainsi chacun s'en prend à soi de ce léger refroidissement; et comme il n'y a point de plainte, ni de sujet véritable, je crois qu'il n'y a qu'à causer ensemble avec quelque loisir, pour se retrouver bons amis.

Vraiment, ma fille, vous avez bien renchéri sur ce que je vous avois dit de Brancas; ce que vous en dites est la plus plaisante chose du monde et la plus vraie : c'est justement ce qu'il a toujours fait entre ses amis, il aime que le bien se communique, et il veut faire une liaison de Dieu avec madame de Coulanges, et lui donner cette jolie femme pour amie, comme il l'a donnée au cardinal d'Estrées; car il n'a jamais eu de patience qu'il n'en ait fait un de ses commensaux. Cette vision me frappe et me fait rire plus qu'une autre; car je le connois, et voilà son style. Il est vrai qu'autrefois il

étoit furieux contre ses rivaux; mais il veut bien donner à son amie ce qui vient de son choix : il n'aime pas que ce soit elle qui choisisse. Vous vous souvenez des inquiétudes sur le sujet de Tréville. Enfin, je ne vois dans cette confusion de sentiments que beaucoup d'amitié sur un fonds d'inclination rebordé de passion. Si vous avez Brancas, n'allez pas lui conter tout ceci; escarmouchez seulement avec lui, selon que vous le verrez disposé.

J'ai envie de lire Térence; j'aimerai à voir les originaux dont les copies m'ont fait tant de plaisir. Mon fils me traduira la satire contre les folles amours [a], il devroit la faire lui-même, ou du moins en profiter : si l'état où il est ne le corrige pas, je ne sais ce qui le pourra faire. Nous lisons des livres de controverse : il y en a un [1] qui répond aux *Préjugés*, et auquel je voudrois que M. Arnauld eût répliqué; mais je crois qu'on le lui a défendu : on aime mieux laisser sans réponse un livre qui peut faire tort à la religion, que d'en voir un qui pût justifier pleinement les jansénistes des reproches qu'on leur fait : je vous en parlerai une autre fois. On m'avoit promis la harangue du coadjuteur, je ne l'ai point eue; mon fils et bien d'autres m'ont dit qu'elle étoit admirable. Mais parlons un peu de votre santé; n'êtes-vous point effrayée de ces jambes froides et mortes? Est-il

[a] *Voyez* l'Eunuque de Térence, acte Ier, scène Ire :

In amore hæc omnia insunt vitia, injuriæ,
Suspiciones, inimicitiæ, induciæ,
Bellum, pax rursùm : etc.

[1] C'est la *Défense de la Réformation*, par le ministre Claude, contre les *Préjugés légitimes* de Nicole.

possible que dans le pays des bains chauds vous trouviez le moyen de laisser périr vos pauvres jambes, que vous ne sentez que par des douleurs? N'y a-t-il point de lavages qui puissent vous ramener les esprits à ces parties comme abandonnées? Trouve-t-on cette incommodité de peu de conséquence? Le bain ne vous y a point fait de bien, faut-il en demeurer là? Est-il possible qu'on puisse s'accommoder de gré à gré avec des maux si désagréables et si dangereux? Vous me dites de me purger; ah! ma belle, il n'y a que deux jours que je pris une sotte bête de médecine, dont je commence à me remettre, car elle avoit ému une parfaite santé : je prends de cette eau de cerises, et plût à Dieu que l'on pût faire un commerce de santé, je vous donnerois beaucoup de la mienne sans m'incommoder! Bonjour, ma très chère, je suis tout occupée de vous, de votre amitié, de votre santé, et du plaisir que j'aurai de vous embrasser bientôt. S'il n'y a qu'un moment qu'Adam a péché, il n'y a qu'un jour jusqu'à celui que je vous embrasserai de tout mon cœur. Je suis trop heureuse de l'espérer, et je ne veux point gâter cette joie par des noirceurs et des prévoyances ingrates envers Dieu.

Mon fils vouloit vous écrire, et vous mander qu'il traduira ce que vous lui ordonnez, et qu'il profitera de vos conseils. Il m'a fait voir ces petits ouvrages de La Fontaine; je ne sais comme je ne vous l'ai point mandé. Il est vrai que ceux qui ont vu cette belle beauté *prunier*[a],

[a] Madame de Sévigné aimoit les vieux contes; elle rappelle ici celui de cet homme qui refusoit d'honorer un crucifix fait avec le bois

ont peine à se persuader qu'elle vienne directement du troisième ciel; je pense qu'on auroit plus de peine que jamais à se l'imaginer. On dit que les visites ne se font plus que pour l'amour de Dieu; c'est le contraire du temps passé. Il vouloit causer avec vous, ce pauvre garçon; mais il est si abattu aujourd'hui qu'à peine peut-il parler.

780.

A la même.

Aux Rochers, mercredi 25 septembre 1680.

Vous ne songez, ma chère fille, qu'à m'ôter mes craintes sur l'état de votre santé; je crois même que vous vous cachez à Montgobert : je reçois tous ces mé-

de son prunier. Cette allusion étoit indiquée par la très médiocre épître que La Fontaine adressa, en 1680, à madame de Fontanges, et qui est terminée par l'apothéose de cette *beauté*, dont le bon La Fontaine, devenu courtisan, vante jusqu'à l'*esprit*. Le poëte suppose que Jupiter, voulant témoigner sa satisfaction aux hommes fait faire tout exprès une nouvelle *Pandore*.

L'éclat fut pris des feux du firmament;
Chaque déesse, et chaque objet charmant
Qui brille au ciel avec plus d'avantage,
Contribua du sien à cet ouvrage;
Pallas y mit son esprit si vanté,
Junon son port, et Vénus sa beauté,
Flore son teint, et les Graces leurs graces, etc.

nagements comme des marques de votre amitié; mais la mienne n'en est guère moins agitée; et ce qui augmente l'empressement que j'ai de vous voir, c'est pour ne point penser en aveugle sur des vérités qui me sont si sensibles. Mettez-vous à ma place, et vous trouverez que tous mes sentiments sont bien naturels. On me mande que le chevalier se porte quasi bien; je crois que son voyage ne sera guère retardé. Parlons du vôtre, tâchez de ne point vous mettre dans le mauvais temps, et faites provisions de forces pour un si long trajet : il me semble que vous ne vous trouvez point trop mal des voyages que vous faites. Madame la princesse de Tarente, qui, à propos, vous fait mille et mille amitiés, dit et assure qu'elle ne se porte jamais si bien que quand elle fait le tour du monde; elle a été deux fois en Danemarck; n'est-ce pas ce qui s'appelle voyager? Je veux vous faire deux ou trois questions. Mademoiselle de Grignan a-t-elle envie de revoir Paris? Ou si, tout d'un coup elle se met où elle veut être? Où veut-elle être? Est-ce S. Étienne ou les Carmelites qu'elle choisit[1]? Son zèle est-il mitigé ou à la rigueur? N'amenez-vous pas votre fils? Je vous fais toutes ces questions agréablement dans mon loisir, et vous m'y répondrez dans le vôtre. Faites-moi conter par la *Pythie* toute la république qui va s'as-

[1] Ce fut aux Carmelites du faubourg Saint-Jacques, où des raisons de santé ne lui permirent pas de rester long-temps; mais quoiqu'elle ait été depuis dans le monde, elle y prit le parti du célibat et de la retraite, pour ne s'occuper que des exercices de la plus haute piété jusqu'au 19 février 1735, jour de sa mort. * Elle étoit fille d'Angélique-Claire d'Angennes, première femme de M. de Grignan.

sembler à Grignan. Nous avons toujours un temps parfait; nous lisons beaucoup, et je sens le plaisir de n'avoir point de mémoire; car les comédies de Corneille, les œuvres de Despréaux, celles de Sarasin, celles de Voiture, tout cela repasse devant moi sans m'ennuyer; au contraire, nous donnons quelquefois dans *les morales* de Plutarque, qui sont admirables, *les Préjugés*, les réponses des ministres, un peu d'alcoran, si on vouloit; enfin, je ne sais quel pays nous ne battons pas; le peu de temps qui nous reste sera bientôt passé. Qu'il plaise à Dieu de vous donner de la santé, voilà tout ce que je desire et tout ce qui touche mon cœur. Mon fils vous dit mille tendresses; vous êtes tous deux si vieux et si cassés, que je passe ma vie à vous garder. Faites bien tous nos compliments à toute la grande et bonne compagnie qui est autour de vous. Madame de Coulanges m'a écrit que vous reveniez à Paris, et qu'elle en étoit ravie. Sa lettre est fort jolie; elle attend Brancas : il faut se taire après ce que vous avez dit de cette liaison qu'il veut faire. Mademoiselle de Scuderi vient de m'envoyer deux petits tomes de *conversations ;* il est impossible que cela ne soit bon, quand cela n'est point noyé dans son grand roman.

781. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 12 septembre 1680.

Je suis parti le 10 juillet de Paris, et je ne suis arrivé ici que le 2 de ce mois, parceque j'ai été voir ma fille de Rabutin[a] à Laon; j'ai été à Notre-Dame-de-Liesse avec elle, et je l'ai laissée à Selles chez notre cousin de Rabutin, auprès de Rheims, pour achever de faire faire l'estimation des biens de Manicamp, que le lieutenant-général de Rheims doit faire avec d'autres experts[b].

En arrivant ici avec ma fille de Coligny, elle reçut nouvelles que son fils étoit fort malade à Autun; nous y courûmes, et nous venons de le ramener en bonne santé. Voilà, ma chère cousine, un compte exact que je vous rends de notre conduite, comme à ma bonne amie. Mandez-moi quand vous retournerez à Paris, et quelles nouvelles vous avez de madame de Grignan. Je ne vous fais pas de compliments sur la prison de monsieur votre fils, cela est si général que ce n'est pas une peine. Le marquis de Bussy[c] est à la cour; pour moi, je

[a] Marie-Thérèse de Rabutin, depuis marquise de Montataire.

[b] *Voyez* la note de la lettre 754, page 355 de ce volume.

[c] Amé-Nicolas de Rabutin, fils aîné du comte de Bussy. (*Voyez* la note de la lettre 264, tome II, page 470.)

ne sens plus mes maux; la longueur de ma disgrace m'a rendu indifférent sur tout ce qui regarde ma fortune, et je ne songe plus qu'à bien vivre et me réjouir. Je fais travailler ici à des commodités qui manquent à ma maison, qui est d'ailleurs assez belle. Puisque Dieu l'a voulu, j'aime autant la vie douce et tranquille que je mène depuis quelques années, qu'une plus agitée : j'ai fait assez de bruit autrefois; les uns en font au commencement, les autres à la fin de leur vie : les uns n'en font jamais, les autres en font toujours. Tout cela est égal à la mort. Mais je m'aperçois que voici bien des moralités : qu'importe, pourvu qu'il y ait du bon sens.

---

782. **

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Comte* DE BUSSY.

Aux Rochers, ce 28 septembre 1680.

Je vous attendois à la remise, et en effet, mon cher cousin, vous avez battu bien du pays. Je ne saurois m'accoutumer à entendre que c'est tout de bon que madame de Bussy et son beau *chanoine*[a] fassent estimer et vendre le bien de Manicamp; cette conduite ne plaira

[a] Marie-Thérèse de Rabutin étoit chanoinesse de l'abbaye de Remiremont avant d'épouser le marquis de Montataire.

guère à l'autre *chanoine*[a]. Je vois bien par cette affaire qu'il n'y a qu'à se mettre les choses bien dans la tête pour y réussir.

J'ai une grande joie que ce pauvre petit Coligny se porte bien, et que vous soyez enfin en repos dans votre château à philosopher, et à moraliser utilement : car on ne peut point penser comme vous faites, sans être bien armé et bien fortifié contre les cruelles opiniâtretés de la mauvaise fortune. Dans cinquante ans tout sera égal, et les plus heureux, comme les autres, auront passé dans ce grand fleuve qui nous entraîne tous. J'ai peur que monsieur votre fils ne remette pas la fortune dans notre maison; il a quelque chose de brusque et d'impétueux qui ne lui attire pas beaucoup d'amis; que n'êtes-vous un garçon, madame de Coligny, vous feriez des merveilles à la cour; mais la Providence vous a destinée pour la chère et douce consolation d'un père illustre et malheureux, jouez donc votre rôle, comme chacun fait le sien. Faites bien des réflexions de votre côté, comme nous en faisons du nôtre, et continuons de nous aimer malgré nos éloignements. Pour moi, je suis accoutumée à aimer de deux cents lieues loin : jugez si vous n'êtes pas assurés de moi. La *Provençale* se porte assez bien; elle ne voit encore rien d'assuré pour son retour, je crois que le mien sera sur la fin de l'année. Nous avons ici les mêmes amusements que vous avez chez vous. Rien n'occupe plus doucement que de faire

[a] Françoise de Longueval, chanoinesse de Remiremont, cousine-germaine de la comtesse de Bussy.

ajuster sa maison et ses jardins; mais vous n'avez rien à faire à votre belle situation de Chaseu. Je n'oublierai jamais vos prairies et vos moutons, non plus que votre bonne compagnie et votre bonne réception[a].

Adieu, mon cousin, adieu, ma nièce, je suis toujours tout à vous. J'oubliois de vous dire que mon fils n'a point été du nombre des prisonniers; le voilà qui vient de retourner ici, il vous fait mille compliments et à madame de Coligny.

---

783. **

Du Comte DE BUSSY *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 4 octobre 1680.

La peine que vous avez, ma chère cousine, à croire que madame de Bussy puisse faire vendre le bien de la maréchale d'Estrées, vient de ce que vous croyez que celle-ci a plus d'esprit que l'autre; et en effet, il en pourroit être quelque chose; elle sait mieux vivre et mieux parler[b], mais cela ne paye pas les dettes d'une maison,

[a] Madame de Sévigné avoit passé quelques jours chez le comte de Bussy, à Chaseu, dans l'automne de l'année 1677. (*Voyez* la lettre 601, tome V, page 215.)

[b] En rapprochant ce passage de la lettre 272, tome III, page 27 de cette édition, on ne peut se dissimuler que, dans cette dernière lettre, madame de Sévigné s'égayoit aux dépens de la comtesse de Bussy, qui avoit fort peu d'esprit.

et madame de Bussy sait mieux les affaires, parcequ'elle s'y est plus appliquée.

C'est un bon moyen pour mépriser la fortune que d'être malheureux et que de penser à la mort. Mon fils a mis sur la chaleur des Rabutin une dose de la férocité de Rouville, qui le rend, m'a-t-on dit, assez incompatible pour le commerce du monde. Cependant je ne désespère pas que cela ne change, car il a de la raison et de l'esprit; mais s'il ne remet pas la fortune dans notre maison, comme vous en avez peur, et comme cela pourroit bien être, je crois que ce ne sera pas un coup sûr de dire que c'est faute de mérite[a]; au contraire, et sur cela, prenez garde aux gens heureux de ce siècle-ci; vous trouverez que la fortune n'est pas délicate en ses inclinations. Ma fille dit qu'elle pourroit être un joli garçon, qui feroit fort parler de lui, sans être plus heureux que M. de Chantal[b] ni que moi.

Pour des réflexions, nous en faisons autant qu'une grande oisiveté en peut permettre; et pour de l'amitié pour vous, je vous assure qu'on n'en peut avoir plus que nous n'en avons. Je crois aussi que vous nous aimerez toujours bien; au moins si ce temps dure, la familiarité n'engendrera point le mépris entre nous. Voilà toute la consolation que nous pouvons tirer d'une si longue absence.

[a] Bussy se faisoit encore illusion sur son fils; mais on le verra, dans la lettre du 5 mars 1686, désespérer de le voir jamais réussir dans le monde.

[b] Le baron de Chantal, père de madame de Sévigné, qui périt à 30 ans au combat de l'île de Rhé. (*Voyez* la *notice historique*, t. Ier, p. 54.)

Je me réjouis de la meilleure santé de madame de Grignan. Je demande pardon à la Providence, ma chère cousine, mais j'ai grand'peine à trouver bon que les plus jolies personnes ne soient pas toujours les plus heureuses[a] et les mieux portantes. Je suis encore à Bussy, où je fais des ajustements qui finissent la maison; elle vous plairoit fort si vous la voyiez maintenant. Je pars pour Chaseu dans huit jours, et j'y serai jusqu'à l'hiver, que je passerai à Autun : écrivons-nous toujours; pour moi, je ne reçois aucune lettre qui me fasse tant de plaisir que me font les vôtres.

Adieu, notre très chère cousine et tante, nous disons très chère, beaucoup plus encore pour le mérite que pour la rareté, et nous nous aimerions autant quand nous nous verrions tous les jours.

[a] Ces mots, *les plus heureuses*, sont biffés sur le manuscrit, mais on parvient facilement à les lire sous la rature. (*Voyez* la note de la lettre 684, page 11 de ce volume.)
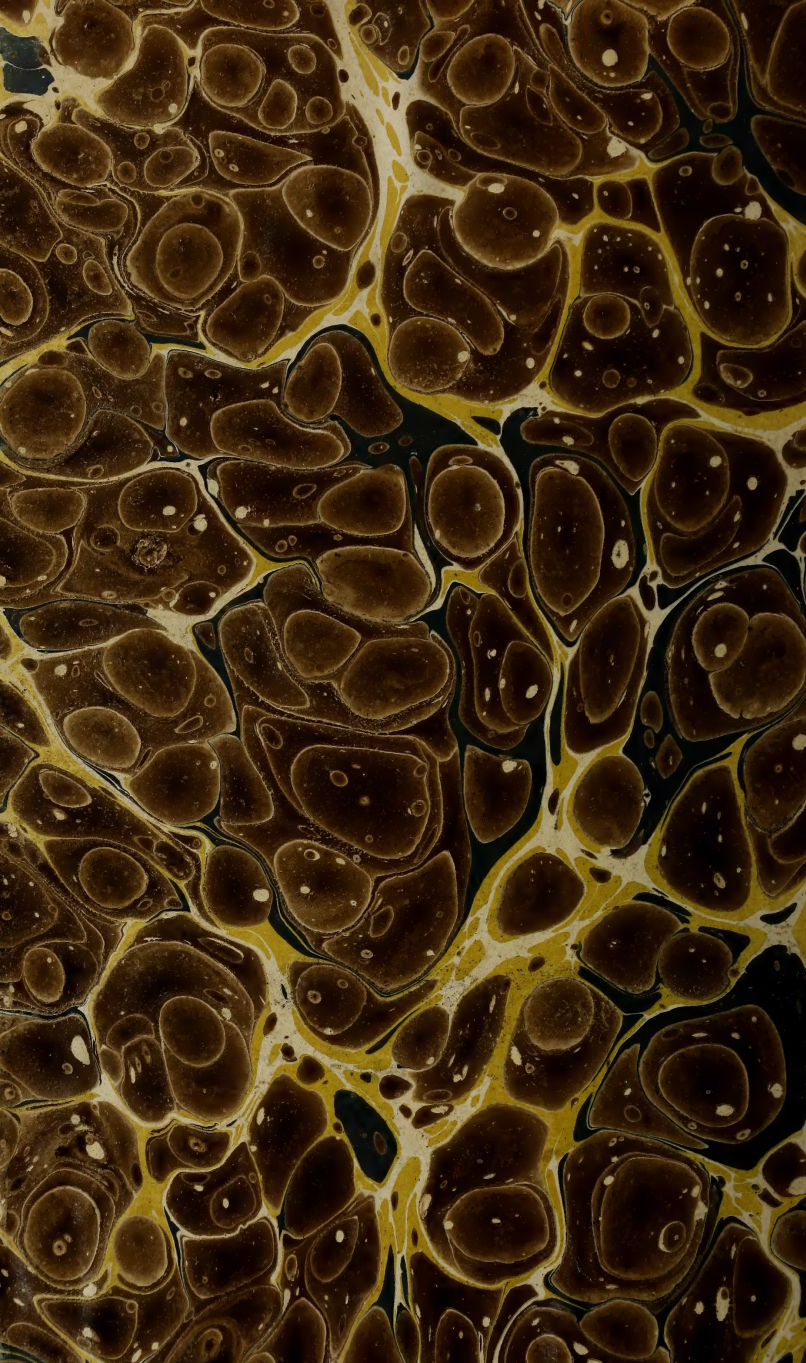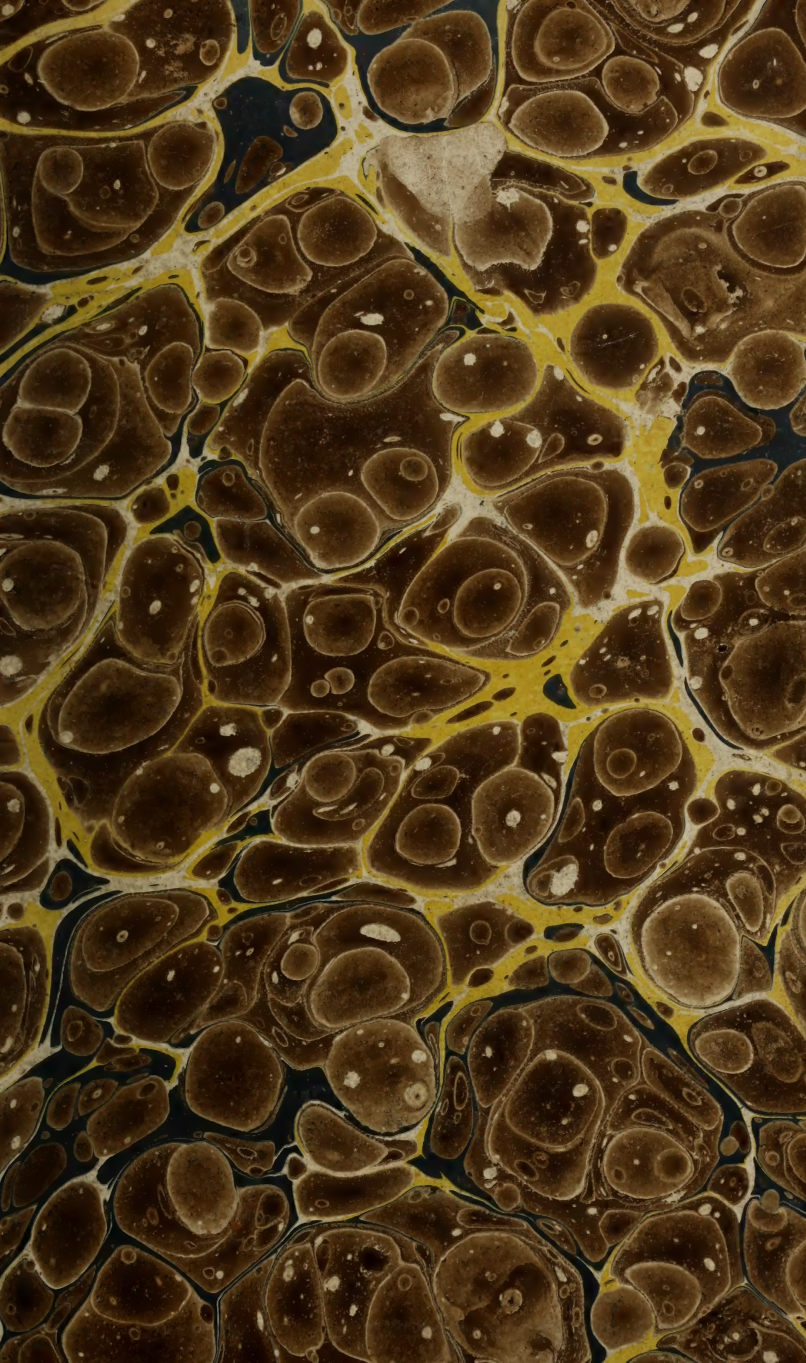
FIN DU TOME SIXIÈME.